

Les programmes de la Fête de la musique

Le Monde

15, rue Falguière, 75501 Paris Cedex 15

CINQUANTIÈME ANNÉE – N° 15384 7 F

MARDI 21 JUIN 1994

FONDATEUR : HUBERT BEUVE-MÉRY – DIRECTEUR : JEAN-MARIE COLOMBANI

Mort d'un citoyen en Algérie

EN s'inclinant, dimanche 19 juin, devant la tombe de Me Youcef Fathallah, président de la Ligue algérienne des droits de l'homme (LADH), assassiné la veille à Alger, ses proches ont salué avec tristesse à la fois la disparition de l'homme et celle des valeurs qu'il défendait.

La culture des droits de l'homme n'a jamais fait recette en Algérie et, aujourd'hui reste encore embryonnaire, pour ne pas dire inexistante. Les groupes islamistes, comme les forces de l'ordre, en piétinant quotidiennement ces droits, contribuent lourdement à ce désespérant constat. De quelle démocratie, de quel Etat de droit – qui suppose, notamment, le respect de la dignité humaine, l'indépendance de la justice et l'application impartiale de la loi, – peut se réclamer un pays, où violence terroriste et répression brutale ont réduit à néant le débat politique et effacent l'idée même de citoyenneté ?

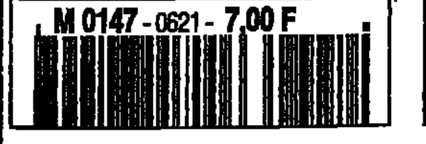
MEMBRE du conseil de l'ordre des avocats d'Alger, Me Fathallah avait eu l'occasion, il y a quelques années, de défendre des militants et des dirigeants islamistes. Est-ce poour celà qu'il a été tué ? Cette question, apparemment absurde, s'est récemment posée, après l'assassinat de plusieurs avocats algérois qui avaient, eux aussi, défendu des prévenus islamistes. Depuis la mi-mars, quatre avocats ont été assassinés, victimes du terrorisme.

D'un tempérament plutôt discret, le président de la LADH n'en avait pas moins dénoncé les camps de détention du Sahara – où plus de dix mille personnes, soupçonnées de défendre la cause islamiste, avaient été emprisonnées, en 1992 – et, plus récemment, certains cas de torture imputables aux forces de l'ordre. Ces prises de position ne l'avaient pas « blanchi » aux yeux des Algériens. Nombre d'entre eux continuaient de voir en la LADH une création du pouvoir et en son président un « homme du système ».

ENTRETENU par l'ensemble des protagonistes de la crise, cet état de confusion permanente traduit, jusqu'au vertige, la profonde défiance de la société algérienne vis-à-vis des acteurs politiques. Entre les atrocités perpétrées par les groupes armés islamistes, les représailles sanglantes exercées par l'armée et les meurtres dont se rendent coupables les divers « escadrons de la mort », à la solde des clans au pouvoir, même l'esprit le plus serein est impuissant à faire le tri.

Un des effets pervers de cette situation est que se trouvent de plus en plus vidés de sens et les appels à la « réconciliation » et les professions de foi de certains « démocrates » qui s'accommodent sans états d'âme de la répression.

Lire nos informations page 4



Dès que l'ONU aura donné son feu vert

Paris enverra des troupes aux frontières du Rwanda

La France a poursuivi, lundi 20 juin, les préparatifs pour l'envoi aux frontières du Rwanda des « moyens nécessaires » à une intervention internationale à but humanitaire. Le prépositionnement de troupes françaises a été décidé, samedi, dans l'attente d'un feu vert des Nations unies, sous forme d'une résolution du Conseil de sécurité. Sur le terrain, les combats ont redoublé d'intensité à Kigali, et le Front patriotique rwandais (FPR) continue de se déclarer hostile à l'initiative française.

Un double pari militaire

Le dispositif militaire à but humanitaire imaginé par la France, parce qu'il est nécessairement lourd et qu'il exige des moyens relativement importants, repose sur un double pari.

Le premier est que le Zaïre, qui a plutôt soutenu le régime hutu du président rwandais assassiné, puisse servir en quelque sorte de base arrière à une opération consistant à évacuer en priorité des réfugiés – partout où on laissera le dispositif se déployer – pour les encadrer ensuite sur le plan sanitaire. Le second est que l'ONU, en attendant l'arrivée des 5 500 « casques bleus » prévus, puisse accepter que l'action humanitaire entreprise sous direction française soit protégée par une escorte pouvant aller au-delà de la seule riposte dite de légitime défense.

L'exécution de ces deux préalables sur le terrain reste un objectif particulièrement délicat, si l'on tient compte des relations tendues qui opposent actuellement la France et les chefs du Front patriotique rwandais (FPR).

JACQUES ISNARD

Lire la suite et nos informations page 3

Déroute des places financières européennes

Dans le sillage de la baisse du dollar et de la dégringolade des marchés obligataires, les places financières européennes étaient en chute libre, lundi 20 juin, à la mi-journée. Les Bourses de Paris, de Francfort et de Londres cédaient à la panique et abandonnaient entre 3 % et 4 %.

pages 30 et 31

Ernesto Samper élu président de Colombie

Avec moins de 115 000 voix d'avance selon les derniers résultats, Ernesto Samper, candidat du Parti libéral (au pouvoir depuis 1986), l'a emporté sur son rival conservateur, Andres Pastrana, à l'issue du second tour de l'élection présidentielle, dimanche 19 juin. M. Samper, qui entend mettre l'accent sur les questions sociales, sera, en août prochain, le troisième président libéral à diriger la Colombie depuis 1986.

page 4

Coupe du monde de football : premières surprises

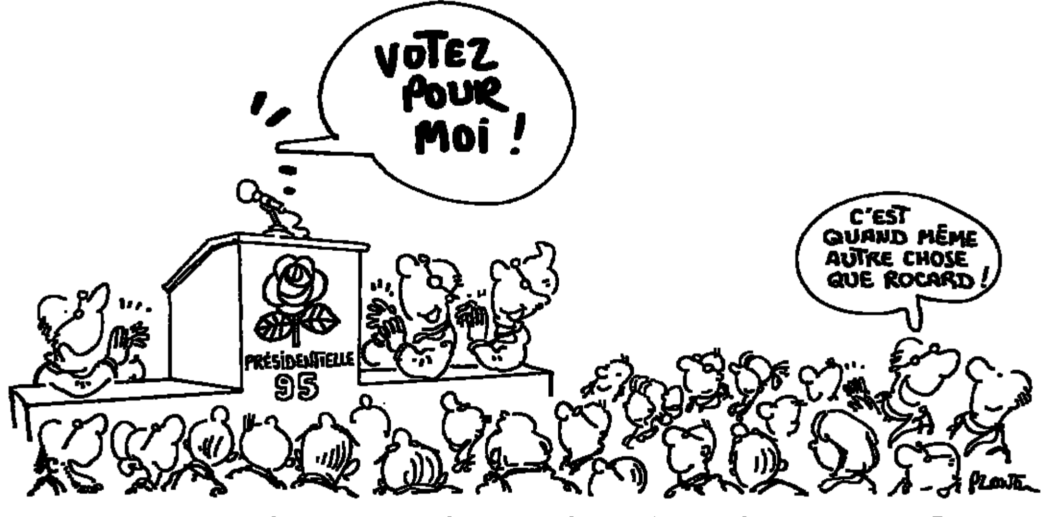
Surprises, spectacle et buts : la Coupe du monde de football a plutôt pris un bon départ aux Etats-Unis. Les principales surprises ont été, samedi 18 juin à New-York, la victoire de l'Irlande sur l'Italie, l'une des équipes favorites (1-0), et, à Los Angeles, celle de la Roumanie sur la Colombie (3-1). A Los Angeles aussi, dimanche 19, les Camerounais ont assuré l'essentiel du spectacle contre les Suédois (2-2). Les Brésiliens, contre les Russes, et les Argentins, avec Maradona, contre les Grecs devaient faire leur entrée dans le tournoi lundi 20 et mardi 21.

pages 22 et 23

Alors que M. Chirac présente les grandes lignes de son projet

M. Balladur refuse de participer à la pré-campagne présidentielle

M. Balladur a ajourné, lundi 20 juin, l'entretien qu'il devait accorder le soir même à France 2. Le premier ministre a jugé que « compte tenu de la multiplicité des déclarations politiques depuis quelques jours », il était préférable de retarder la présentation du programme d'action du gouvernement pour les prochains mois. M. Balladur se serait trouvé en concurrence avec M. Chirac, invité, à la même heure, du journal de TF 1 pour présenter les grandes lignes de son projet présidentiel, au lendemain des déclarations faites par MM. Pasqua et Séguin. De son côté, le conseil national du PS a refusé sa confiance à M. Rocard, qui s'est démis des fonctions de premier secrétaire et a été remplacé par M. Emmanuelli.



Les socialistes à la recherche de M. Delors

La voie de l'élection présidentielle n'a jamais paru aussi dégagée pour la droite. Le Parti socialiste vient d'écarter du chemin son candidat dit « naturel », qui ne l'était plus depuis les élections européennes. Le départ de Michel Rocard, conséquence d'une résurrection du mitterrandisme, est censé permettre aux socialistes d'accueillir enfin la candidature « surnaturelle » de Jacques Delors, seule capable, selon les sondages, de priver la majorité de *1993* de la victoire en 1995, mais rien n'est moins sûr.

Opéré au nom de la solution Delors – à laquelle Laurent Fabius a apporté un soutien officiel juste avant le début des manœuvres –, le licenciement de M. Rocard ne garantit aucunement, en effet, l'arrivée du président de la Commission européenne dans la compétition présidentielle. D'abord parce que la détermination du candidat espéré est loin d'être entière. Ensuite parce que le choix d'Henri Emmanuelli comme premier secrétaire pour succéder à M. Rocard n'est pas exactement celui d'un partisan attitré de M. Delors : européen, certes, le député des Landes est néanmoins un adversaire notoire de la politique économique suivie jusqu'à maintenant au nom, précisément, de l'impératif de la construction communautaire.

Enfin et surtout, l'ancien président de l'Assemblée nationale a dénoncé avec trop de constance le centrisme démocrate-chrétien sous toutes ses formes – y compris celles qu'il peut prendre, selon lui, au sein du PS – et les alliances ou semblants d'alliance au centre des années 1988-1991 pour pouvoir, sans reniement, se muer en thuriféraire d'un candidat qui s'est toujours prévalu de sa capacité d'attraction dans ce carré du champ politique.

L'habileté, qui règne en maîtresse incontestée sur ces prodromes de la campagne présidentielle – et qui porte la signature infalsifiable de leur inspirateur, le président de la République –, suggère, naturellement, que le nouveau premier secrétaire du Parti socialiste est, par son « positionnement » à gauche, le plus qualifié pour faire accepter aux militants et aux alliés du PS le choix d'un candidat incarnant la social-démocratie de type « nordique », c'est-à-dire économiquement réaliste et politiquement modérée. Ce n'est qu'un des problèmes que doit résoudre le député des Landes.

PATRICK JARREAU

Lire la suite page 9 et nos informations pages 8 et 9

Guerre des sectes au Japon

La Soka Gakkai, présente au gouvernement par l'entremise du parti Komeito, se heurte à l'opposition de ses rivales

TOKYO

de notre correspondant

Effet inattendu, sinon pervers, de la « modernisation » de la vie politique nippone, les sectes se politisent davantage. Compte tenu de leur importance numérique (dix millions de membres pour la Soka Gakkai, 6,5 pour Rissho Koseikai...), il ne s'agit pas d'un épiphénomène : sont en jeu des millions de voix lors des élections. La politisation des nouvelles religions, nées dans les années 30 et qui se sont développées après la guerre à la faveur des profondes mutations sociales consécutives à l'expansion économique, a pour origine la stratégie de l'une des plus puissantes d'entre elles, la Soka Gakkai, explique le spécialiste de ces questions, Teruo Maruyama.

La Soka Gakkai s'est intéressée à la politique au début des années 60 et a créé un parti, le Komeito (Parti du gouvernement propre). Attirant les couches défavorisées, laissées-pour-compte de la croissance, la secte a contribué par cet activisme à améliorer le sort d'un électorat que le Komeito soustrayait partiellement au Parti communiste. Pour ne pas être en reste, les autres grandes sectes se rapprochèrent du Parti libéral-démocrate (PLD). Officiellement, les liens organiques entre la Soka Gakkai et le Komeito sont rompus ; en réalité, estime M. Maruyama, *« il s'agit d'une organisation bicéphale »*. Le quotidien *Asahi* a souligné dans un éditorial le manque de transparence des liens entre *Komeito* et Soka Gakkai.

Or, aujourd'hui, le Komeito fait partie de la coalition gouvernementale et tend à constituer avec le Parti de la renaissance (PR), formé de transfuges du PLD, le noyau d'une nouvelle force néo-conservatrice. Ce qui suscite des inquiétudes chez les autres grandes sectes comme chez les libéraux-démocrates, qui se courtisent réciproquement. Même les socialistes, sortis de la coalition en mai, seraient en contact avec les sectes adversaires de la Soka Gakkai.

A la faveur du nouveau système privilégiant le scrutin uninominal à un tour, les « votes bloqués » de la Soka Gakkai (10 % de l'électorat) pourraient être déterminants. Dans plus de la moitié des circonscriptions, la secte contrôle en effet quelque 20 000 voix qui, compte tenu de l'affaiblissement de l'influence des syndicats, constituent un électorat au poids décisif : dans ces circonscriptions, les députés, quelle que soit leur appartenance, dépendront de la Soka Gakkai pour se faire élire, écrit l'hebdomadaire *Shukan Bunshun*.

PHILIPPE PONS

Lire la suite page 5

A L'ÉTRANGER : Allemagne, 3 DM ; Antilles, 9 F ; Autriche, 25 ATS ; Belgique, 45 FB ; Canada, 2,25 $ CAN ; Côte-d'Ivoire, 580 F CFA ; Danemark, 14 KRD ; Espagne, 200 PTA ; Grande-Bretagne, 95 p ; Grèce, 300 DR ; Irlande, 1,30 £ ; Italie, 2 400 L ; Liban, 1,20 US$; Luxembourg, 46 FL ; Maroc, 8 DH ; Norvège, 14 KRN ; Pays-Bas, 3 FL ; Portugal Cont., 200 PTE ; Réunion, 9 F ; Sénégal, 550 F CFA ; Suède, 15 KRS ; Suisse, 2 FS ; Tunisie, 850 m ; USA, 2,50 $ (N.Y. 2 $).

Un entretien avec Philippe Lazar

« La loi Toubon est un combat d'arrière-garde »

Directeur de l'Institut national de la santé et de la recherche médicale (INSERM), Philippe Lazar est, depuis douze ans, le « patron » de la recherche médicale française. Né le 21 avril 1936 à Paris, ce polytechnicien a commencé sa carrière au côté du professeur Daniel Schwartz, le pionnier de la statistique médicale en France. Travaillant d'abord dans le domaine de la cancérologie, puis dans celui de la reproduction humaine, on lui doit d'importants articles scientifiques sur l'origine des avortements spontanés précoces et sur la prévention de la prématurité.

Professeur à l'école de santé publique de l'université Harvard (Etats-Unis), il devient, en 1977, directeur de l'unité de recherches épidémiologiques et statistiques de l'INSERM. Cinq ans plus tard, en 1982, il est nommé directeur général de cet institut. Passionné par les problèmes d'évaluation et de communication, il s'interrogeait longuement dans son ouvrage** les Explorateurs de la santé **(Odile Jacob, 1989) sur le rôle essentiel – et controversé – des grandes revues internationales comme vecteurs de l'information scientifique. Dans l'entretien qu'il nous a accordé, il revient plus largement sur cette question, dont l'un des enjeux est l'apparente domination linguistique et culturelle anglo-saxonne, en estimant notamment que la loi Toubon sur la défense de la langue française est « un combat d'arrière-garde ».



« L'augmentation considérable des informations scientifiques et leur diffusion croissante sont un des faits marquants de notre société. Il impose, en particulier, de la part des grandes sociétés industrielles, la nécessité absolue de maîtriser au plus vite l'ensemble de ces connaissances nouvelles. Comment analysez-vous le système actuel de la communication scientifique ? Est-il, comme on l'entend souvent dire, en grande partie aux mains des Anglo-Saxons ?

– La maîtrise de la gestion des connaissances scientifiques et techniques constitue en effet l'un des enjeux majeurs des années à venir, que l'on s'intéresse à la recherche à proprement parler, à l'enseignement supérieur ou aux stratégies d'évolution des entreprises et des administrations. Cette situation n'est pas seulement liée au caractère explosif de la diffusion de l'information, mais bien, d'abord, à celui de la production scientifique elle-même. Quant à la dominance anglo-saxonne dans ce domaine, elle est incontestable, tout simplement parce que la science, quel que soit son lieu de développement, s'exprime aujourd'hui majoritairement en anglais, ou plutôt dans cet anglo-américain minimal qui s'est progressivement imposé comme langue privilégiée de la communication internationale entre chercheurs. Deux explications à cet état de fait : la part massive prise par les Anglo-Saxons eux-mêmes à la constitution du stock universel de connaissances et la nécessité absolue de disposer d'un vecteur d'échanges directs du savoir naissant.

» Cela dit, il faut rappeler que les données récemment publiées par l'Observatoire national des sciences et des techniques font apparaître que la proportion mondiale des publications françaises de haut niveau – 4,7 % – est loin d'être négligeable. Elle atteint même, dans le domaine le mieux placé, celui des sciences biomédicales, le chiffre « record » de 5,3 %. Or la participation américaine n'y est que de l'ordre de 40 %, soit sept à huit fois plus, ce qui est beaucoup, certes, mais relativement peu au regard des moyens financiers investis de part et d'autre : ils sont, eux, dans un rapport de un à vingt ou même vingt-cinq. Nous n'avons donc aucune raison de nous mortifier et de baisser les bras !

« Plus la science explose en tous sens, plus les compétences se diversifient et se verticalisent »

– Vous semble-t-il nécessaire, pour la France ou pour les pays francophones, de créer des revues de référence comme** Nature **ou** Science **? Ou bien pensez-vous que nous devons nous contenter de revues de synthèse, comme** Médecine-Sciences **?

– Les deux voies sont compatibles. Ainsi, à l'INSERM, soutenons-nous, d'une part, l'initiative de l'Académie des sciences, qui tente de rénover les *Comptes rendus*, série III, de manière à leur donner la même audience que celle des *Proceedings of the National Academy of Sciences* des Etats-Unis, et avons-nous, d'autre part, contribué à lancer la revue de synthèse que vous avez citée, l'une des meilleures publications mondiales de sa catégorie.

– Mais n'y a-t-il pas un risque que ces revues ne soient lues que par des francophones ?

– *Médecine-Sciences*, qui est édité en français, s'impose par sa qualité et a de nombreux lecteurs anglophones – au point qu'il est question d'en publier une traduction en anglais ! Quant aux *Comptes rendus*, l'Académie des sciences a pris le sage parti d'en faire un organe multilingue. On peut y publier en français et en anglais, chaque article étant assorti d'un résumé très complet dans l'autre langue. Il n'y a aucune raison de ne pas essayer de maintenir, dans le domaine des publications « primaires », une présence multilingue, donc en particulier francophone. Cela dit, je pense que le front sur lequel on peut, aujourd'hui, progresser de façon décisive est celui des journaux électroniques.

» L'explosion quantitative des connaissances rend en effet inévitable la généralisation de tels outils de transfert de l'information. Ainsi le domaine de la recherche sur le génome fonctionne-t-il déjà systématiquement de cette façon. La carte que nous devrions délibérément jouer consisterait à associer, de façon intrinsèque, des procédures d'évaluation à ces modes de stockage et de diffusion de l'information.

– Comment pourrait-on mettre en œuvre un tel type d'évaluation ?

– Par la substitution d'un contrôle de qualité *a posteriori*, c'est-à-dire par les destinataires de chaque article, à l'actuel contrôle *a priori*. Aujourd'hui, ce contrôle est confié, pour chaque article soumis à une revue, à un petit nombre de « référents ». Ceux-ci sont, le plus souvent, de grande qualité et honnêtes. Mais il leur arrive parfois d'être trop proches des sujets traités pour être totalement objectifs ; à l'inverse, ils peuvent en être aussi trop éloignés pour pouvoir vraiment les comprendre et les évaluer de façon tout à fait compétente. En effet, plus la science explose en tous sens, plus les compétences se diversifient et se verticalisent.

» Cette explosion est comparable à celle d'un univers en expansion. Quand on est sur une galaxie, on s'éloigne des autres à toute allure ; de la même façon, quand on est spécialiste d'un domaine particulier, on s'éloigne inévitablement de tous les autres, et à grande vitesse. Les divers spécialistes se surspécialisent et se comprennent de plus en plus difficilement. Il faut donc impliquer l'ensemble des lecteurs d'un article dans son évaluation, par des procédures d'enregistrement de leurs réactions à sa lecture et de décantation de sa valeur au fur et à mesure que, le temps passant, son apport réel s'affirme ou s'estompe. Ce n'est pas un problème facile, mais nombreux sont aujourd'hui les travaux qui sont consacrés à sa résolution.

– N'y a-t-il pas aussi des impératifs nationaux qui peuvent interférer avec l'actuel système d'évaluation ?

– Cela se produit parfois, effectivement. La règle est plutôt l'honnêteté et le « fair-play ». Cependant, il existe des exemples, de plus en plus nombreux, d'articles dont la publication a, disons, un peu « somnolé » en attendant qu'un projet concurrent n'arrive, lui aussi, à maturité.

L'antériorité réelle d'un travail peut ainsi être quelque peu malmenée. L'anonymat des auteurs n'est pas, tant s'en faut, la règle, et il y a des circuits plus rapides que d'autres. En d'autres termes, dans ce domaine comme dans tant d'autres, certains sont, parmi les égaux, plus égaux que d'autres...

« On pourra publier en anglais et être lu en français, ou publier en chinois et être lu en russe »

– D'autant plus que les membres des comités éditoriaux de ces grandes revues sont majoritairement d'origine anglo-saxonne...

– Effectivement, mais nous n'avons pas non plus à accepter ce type de dominance. Nous devons être présents sur ce front, aussi nombreux que possible. Cependant, et c'est là une difficulté intrinsèque, quelle que soit leur habileté à lire l'anglais, nos experts mettent plus de temps à « référer » un article rédigé en anglais que des anglophones. La quantité de travail que l'on peut accomplir en tant que référent francophone d'une revue majoritairement anglophone est donc inévitablement plus faible.

» Or de telles difficultés peuvent, elles aussi, être levées avec les journaux électroniques. Les logiciels d'accès à ces revues pourront être, demain, particulièrement exigeants en termes de vérification de la qualité technique des articles soumis et de la compétence de leurs auteurs. Dans cinq, dix ou quinze ans, ces logiciels seront capables, par un dialogue en temps réel avec le candidat à la publication, de lui poser un certain nombre de questions « embarrassantes » sur la littérature qu'il cite (ou qu'il n'a pas citée !), sur les méthodes qu'il a utilisées, sur l'analyse qu'il a appliquée aux données recueillies, etc., et cela aussi bien et même mieux que ne le ferait un référent ordinaire.

» Un système de cette nature sera, en outre, capable d'enregistrer les données de base de l'article, ce qui est évidemment impossible avec une publication « papier ». Il devrait ainsi être possible de contrôler la véracité d'ordre statistique des observations rapportées et, disons-le au passage, de contribuer par là même à décourager toute tentation de fraude.

» Toutes ces opérations pourront être effectuées dans n'importe quelle langue. Les difficultés de traduction automatique, dans la mesure où elles proviennent essentiellement des ambiguïtés de sens, pourront être levées par des contrôles conversationnels de la signification des informations transmises. On pourra publier en anglais et être lu en français, ou publier en chinois et être lu en russe.

» Un tel système de communication modifiera complètement, notons-le au passage, l'organisation de la science. Imaginez que vous travailliez sur un sujet déterminé ; l'alarme de votre ordinateur retentit, un article vient d'être publié sur un sujet très proche du vôtre : vous ne pouvez plus l'ignorer pour la suite immédiate de vos propres travaux ! La gestion du temps ne sera donc plus du tout la même qu'aujourd'hui. Il faudra bien s'y faire...

– Avec un tel système, ne court-on pas le risque d'une spécialisation à outrance ? Alors que tout le monde ne cesse d'en appeler à davantage de multidisciplinarité...

– Au contraire. Un système de cette nature devrait permettre que soient publiés, de façon complémentaire, des faits profondément novateurs – qui risquent aujourd'hui d'être contre-sélectionnés par des revues trop spécialisées – ou bien des ajouts significatifs au savoir existant.

» Un chercheur ne fait pas, à tout moment de sa vie, des découvertes essentielles ; il doit pouvoir faire profiter la communauté scientifique de tous ses apports, qu'ils soient bouleversants ou modestes. Au demeurant, un tel système ne se substituera jamais complètement aux publications « papier ». Il faut que des revues « princeps », comme *Nature* ou *Science*, continuent à publier des faits scientifiques majeurs. Mais l'inflation des vecteurs écrits de publication, que chacun constate actuellement, n'est pas une solution durablement viable.

« Avec son cartésianisme, sa pensée structurante, sa langue, la France est le pays a-pragmatique par excellence »

– Les revues de synthèse vous semblent-elles, dans ce contexte, constituer un complément indispensable ?

– Absolument. Je crois qu'il faut dire et redire que le pragmatisme productiviste de notre époque ne doit pas faire oublier l'essentiel, c'est-à-dire que l'homme est d'abord avide de comprendre, que cela fait partie du génie propre de notre espèce. Or, pour bien comprendre et aller de l'avant, on a d'abord besoin de faire périodiquement le point, c'est-à-dire de synthétiser progressivement le savoir acquis.

– Encore faut-il, précisément, que cette synthèse soit en phase avec l'état de la science, à un moment donné.

– Oui, et c'est pourquoi il faut développer une interaction forte entre chercheurs et enseignants supérieurs. Prenons l'exemple des sciences biologiques : c'est au moment où l'on a rapproché la génétique et la biochimie en inventant la biologie moléculaire que l'on a, à la fois, fait une percée considérable en termes de recherche et conçu des éléments déterminants de restructuration des savoirs existants. La France a, dans le domaine de la synthèse, une carte très importante à jouer.

» Avec son cartésianisme, sa pensée structurante, sa langue, elle est parfaitement capable de jouer un rôle moteur. Nous sommes le pays a-pragmatique par excellence. Eh bien, sachons valoriser ce trait culturel essentiel ! Et, plutôt que de remettre périodiquement en question la légitimité de la séparation formelle de la recherche et de l'enseignement supérieur, sachons utiliser pleinement leurs complémentarités fonctionnelles : les dimensions plus analytiques de l'une, plus synthétiques de l'autre.

« La seule façon d'affronter la réalité de la compétition scientifique est de le faire sur son propre terrain »

– Pour en revenir à la défense de la langue française, pensez-vous que la loi Toubon aille dans le sens de l'histoire ?

– Elle est actuellement, et fort heureusement, de portée relativement limitée dans ses implications vis-à-vis de la science, mais elle va néanmoins nous gêner dans nos échanges internationaux. J'aurais évidemment préféré qu'elle évitât complètement de traiter de la recherche scientifique. Je regrette que l'on n'ait pas, tout simplement, assimilé cette dernière au commerce extérieur, explicitement dispensé, lui, et à juste titre, de toute contrainte linguistique par la loi. Cela signifie que nous n'avons pas bien réussi à faire comprendre les raisons pour lesquelles nous nous efforçons de publier en anglais : non point parce que nous aimons tout particulièrement cette langue ou par je ne sais quel snobisme, mais parce que nous savons que la seule façon d'affronter la réalité de la compétition scientifique internationale est de le faire sur son propre terrain – exactement comme dans le cas du commerce extérieur !

» Cela dit, je suis profondément respectueux, en tant que citoyen, de ce que sont, à un moment donné, la sensibilité et la loi de mon pays. Et je crois que les scientifiques feraient bien de ne pas penser : *« Cette loi ne sera de toute façon pas applicable, et nous n'en ferons qu'à notre tête. »* Certains devraient même faire un peu d'autocritique sur la désinvolture dont ils ont parfois fait preuve à l'égard de la préservation des intérêts spécifiques de la France en la matière, et à l'égard des interrogations, en soi légitimes, de nos concitoyens. Nous avons le devoir permanent d'expliquer nos raisons d'agir : elles ne nous appartiennent pas de droit divin.

– Diriez-vous que cette loi est une mauvaise réponse apportée au constat de l'existence d'une spécificité scientifique française ?

– Je crois surtout que c'est un combat d'arrière-garde, alors que nous pourrions mener des combats d'avant-garde, comme ceux des journaux électroniques et des revues de synthèse. On se place en situation défensive, au lieu de prendre l'offensive sur des terrains que nous aurions choisis.

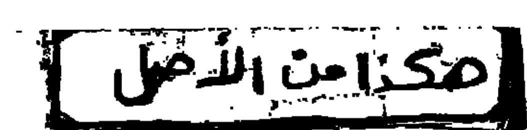
– Comment analysez-vous le fait que certains chercheurs, pour faire connaître leurs travaux, s'adressent, de façon parfois « imprudente », aux médias grand public ? Est-ce que cela vous inquiète ?

– Nous avons la responsabilité de nous porter au-devant des interrogations de la société sur l'évolution des sciences et sur ses conséquences, dans le respect de strictes règles de déontologie de la communication qu'il convient d'établir explicitement. Nombreux sont ceux qui, sans vouloir se comporter en moralistes frileux et ignorer que nous sommes entrés dans une ère profondément marquée par une médiatisation massive, souhaitent néanmoins que cet état de fait ne transforme pas le devoir d'informer en un faire-valoir générateur de pouvoir personnel ou collectif.

» Aussi ne pouvons-nous demeurer indifférents à la façon dont sont traités les grands problèmes de santé auxquels nous avons affaire. La multiplication des appels directs à la générosité de la population à l'égard de grands fléaux témoigne d'un désir légitime de faire partager par l'ensemble des citoyens la responsabilité de leur affrontement. Mais la manière employée répond-elle toujours à cette intention ? On peut en douter, dans la mesure où l'éclairage spectaculaire donné à cette occasion sur certaines maladies s'accompagne rarement, l'expérience le montre, d'un message aussi intense sur le rôle effectif et permanent de l'Etat dans leur prise en charge. Ainsi la fonction fondamentale de l'impôt en tant que support matériel de la solidarité entre les citoyens est-elle trop souvent passée sous silence au profit de la contribution monodirectionnelle que constituent les dons généreux suscités par des incitations médiatiques de tous types.

» Je ne récuse en aucune manière le rôle positif que de telles campagnes peuvent jouer dans la prise de conscience de l'existence et de la gravité de certaines situations mal connues du public. Ne devrait-on pas néanmoins s'interroger collectivement sur leurs modalités d'organisation, notamment sur la conjonction à laquelle elles donnent habituellement lieu entre information-émotion sur le fond et demande-spectacle de fonds, et sur leurs effets réels vis-à-vis du plein exercice, par nos concitoyens, de leurs responsabilités politiques et sociales ? »

Propos recueillis par FRANCK NOUCHI



La préparation d'une opération humanitaire au Rwanda

La détermination de la France se heurte à l'opposition du Front patriotique rwandais

La France doit pré-positionner des troupes à la frontière rwando-zaïroise, en attendant le vote d'une résolution du Conseil de sécurité de l'ONU l'autorisant à lancer une opération humanitaire au Rwanda avec d'autres partenaires. Pour l'instant, seul le Sénégal s'est engagé à s'associer à l'initiative française.

■ REJET. Le dispositif militaire imaginé par la France repose sur un double pari. Or l'opération s'avère risquée, dans la mesure où le Front patriotique rwandais (FPR), qui contrôle les deux tiers du pays, rejette le projet français.

■ COMBATS. Les rebelles du FPR poursuivent leurs offensives au centre de Kigali et leur progression vers Butare, la deuxième ville du pays, située au sud, sur la route qui mène à Bujumbura, la capitale du Burundi voisin.

Si la proposition française a reçu un bon accueil en Europe comme aux Etats-Unis – *« non seulement je vous soutiens, mais je vous admire »*, a déclaré le secrétaire d'Etat Warren Christopher à Alain Juppé par téléphone –, du côté occidental, seule l'Italie semble susceptible de se joindre à la France pour ce qui est de l'envoi de militaires. Sans avancer de chiffres d'effectifs, Rome n'a pas répondu par la négative à la demande française. Quant aux autres pays européens, ils ne se sont prononcés qu'en faveur d'un soutien logistique ou matériel.

Du côté africain, le ministre des affaires étrangères, en visite à Dakar samedi et dimanche, a obtenu l'engagement du Sénégal, prêt à envoyer entre 200 et 300 hommes, sur les 800 qui doivent être déployés dans quelques semaines dans le cadre de la Mission des Nations unies pour l'assistance au Rwanda (MINUAR) renforcée. Mais il s'agit pour l'instant du seul engagement ferme. Or le ministre français de la défense, François Léotard, beaucoup moins enthousiaste que son collègue des affaires étrangères face à ce projet d'intervention, a déclaré samedi qu'il était *« exclu que nous y allions seuls et que nous y restions longtemps »*.

La décision de Paris semble pourtant irrévocable. L'Elysée et Matignon ont annoncé samedi, dans un communiqué conjoint publié à l'issue d'une réunion interministérielle, que la France avait décidé d'envoyer aux frontières du Rwanda *« les moyens nécessaires »* à une opération internationale à but humanitaire *« destinée à sauver des vies humaines et à mettre fin aux massacres »*. *« Ces forces, conjointement avec celles de pays africains et occidentaux qui s'y joindront, assumeront leurs missions en attendant que la MINUAR soit en mesure de remplir le mandat qui lui a été confié par le Conseil de sécurité »*, poursuit le communiqué. Le même jour, le président Mitterrand a déclaré que l'envoi d'une *« force de protection humanitaire »* n'était plus qu'une *« affaire d'heures et de jours »*. *« Deux ou trois pays africains ont répondu favorablement, j'attends encore une réponse ferme de pays européens*, a-t-il dit ; *quoi qu'il en soit, nous le ferons, chaque heure compte. »*

Lors de sa visite au Sénégal, Alain Juppé, qui a admis qu'il s'agissait d'une *« opération risquée »*, a indiqué que le Conseil de sécurité devait adopter mardi ou mercredi la résolution proposée par la France (rédigée dans le cadre du chapitre 7, qui autorise le recours à la force) et que l'opération pourrait donc avoir lieu dans le courant de la semaine. Le ministre des affaires étrangères s'est refusé à donner des précisions sur le pré-positionnement des troupes françaises à la frontière rwandaise, mais, de source sûre, l'on confirme qu'il s'agirait de la frontière zaïro-rwandaise.



Rejet sur le terrain

Cette détermination contraste avec les réactions du Front patriotique rwandais (FPR), convaincu que l'intervention initiée par la France a pour objectif de geler la situation militaire, alors que la victoire lui semble proche. *« Ce n'est pas aux Français d'intervenir ; c'est à nous de le faire »*, a affirmé samedi le porte-parole du FPR, le commandant Wilson Rutayisire. Le représentant du FPR en Europe, Jacques Bihozagara, a publié à Bruxelles un communiqué appelant les Rwandais à *« la mobilisation générale »*. *« Vous connaissez la part de la France dans l'élaboration du plan de génocide dont vos parents, frères et sœurs ont été victimes*, indique ce communiqué. *Aujourd'hui, la France, parachevant son plan, vole au secours des bourreaux aux abois ; elle réussira, comme dans le passé, à tromper l'opinion internationale et à avoir son aval, voire son soutien. »*

Reproches identiques sur le terrain, où le chef militaire du FPR, Paul Kagamé, a déclaré, dans un entretien à la BBC, qu'il ne rencontrerait pas l'ambassadeur de France au Rwanda, Jean-Michel Marlaud, qui avait été évacué de Kigali en avril, et qui est parti dimanche en mission de contact auprès du FPR, en compagnie du directeur adoint de la direction des affaires africaines et malgaches du Quai d'Orsay, Yannick Gérard.

Même Faustin Twagiramungu, le premier ministre désigné par les accords d'Arusha, un Hutu modéré qui a l'oreille des autorités françaises, condamne le projet français, en rappelant que les accords d'Arusha n'ont été signés que parce qu'ils impliquaient le retrait des troupes françaises. *« La France ne peut pas prendre de décisions unilatérales sur notre pays, sans nous consulter*, nous a-t-il dit par téléphone de Montréal. *Le retour des Français risque d'aggraver la situation. »*

Un rejet qui s'est matérialisé sur le terrain : un convoi français d'aide humanitaire, parti de la frontière ougandaise en direction de Kigali avec l'accord du FPR, a été bloqué à une vingtaine de kilomètres de la capitale, par un officier du FPR, et si une partie de l'aide a été distribuée, une autre a repris le chemin de l'Ouganda.

M.-P. S.

Un double pari

Suite de la première page

Dans l'opération qui serait montée avec un appui logistique américain, il est exclu, en effet, que la piste de Kigali, en raison des dommages subis, soit la plate-forme d'accueil dans les premiers instants. Les Français devraient user de la base arrière du Zaïre et les Italiens ou les Sénégalais, s'ils se ralliaient à la mission, comme ils l'ont laissé entendre, utiliser plutôt celle de l'Ouganda.

La France est, pour ce qui la regarde plus spécialement, dans une situation délicate. En effet, elle peut difficilement solliciter l'Ouganda, qu'elle a accusé de soutenir le FPR en armes et en combattants, et elle a besoin du Zaïre, en dépit du fait que ses relations passent par des hauts et par des bas avec le régime du général Mobutu, mais aussi avec la propre famille du président zaïrois.

C'est donc par la route et par hélicoptères, avec les aléas de tous ordres que ce double mode d'acheminement suppose, que se ferait la première phase de l'expédition, pour le transport des hommes et celui de l'eau, des carburants, de la nourriture ou des médicaments. L'opération nécessite des moyens lourds, qui viendront de France pour l'essentiel et qui s'appuieront sur les forces dites *« prépositionnées »* en plusieurs pays d'Afrique, comme le Centrafrique. Ce fut le cas, déjà, en avril dernier, quand il s'est agi d'évacuer sur Bangui quelque mille quatre cent vingt ressortissants étrangers (dont quatre cent quarante-cinq Français) après l'attentat contre l'avion qui transportait les présidents du Rwanda et du Burundi.

Légitime défense ou ouverture du feu ?

Outre cette difficulté technique, il faut compter avec la résistance que pourraient localement rencontrer les convois humanitaires, routiers et héliportés. L'accès aux camps leur restera-t-il ouvert en permanence ou bien faut-il d'ores et déjà prévoir des modes de protection militaire, et, dès lors, sur quelle base ?

Dans les états-majors concernés, on étudie les ripostes éventuelles et, en particulier, la distinction qui existe entre les droits à la légitime défense (chapitre 6 de la Charte des Nations unies) en cas d'agression contre les convois et ce qu'impliquerait l'usage du droit à une ouverture du feu (dans les conditions fixées par le chapitre 7 de la Charte) s'il fallait d'autorité dégager la voie. C'est une décision de principe délicate à prendre et elle devrait être arrêtée dans les heures prochaines, si, comme il est envisagé, l'intervention commençait en fin de semaine.

A ce jour, le volume des forces françaises engagées variera beaucoup selon ces hypothèses et il sera aussi fonction du soutien en hommes ou en matériels que les partenaires de la France apporteront. Du seul côté français, indépendamment des autres contributions, dont ni la forme ni la nature n'ont été encore dévoilées, il existe une hypothèse basse, de l'ordre d'un millier de professionnels, et une hypothèse haute, de deux mille hommes environ. En avril, lors de l'opération sur Kigali, qui avait été baptisée « Amaryllis » en référence à une plante bulbeuse à grandes fleurs rouges qu'on rencontre en Afrique, les Français avaient déployé cinq cents hommes ; les Belges, quelque quatre cents, et les Italiens, une centaine.

Les conditions, pour pénibles qu'elles furent, de la mission « Amaryllis » n'ont apparemment rien à voir avec celles de l'opération projetée, qui pourrait être plus risquée. Il n'en demeure pas moins que l'expédition organisée en avril a été l'occasion de maints accrochages locaux. A plusieurs reprises, des tireurs isolés ont pris à partie des convois, et des commandos français ont dû répliquer à des fusillades.

JACQUES ISNARD

Violents combats à Kigali et progression du FPR vers le sud

De violents combats se sont poursuivis dans la matinée lundi 20 juin à Kigali, où les rebelles du Front patriotique rwandais (FPR) ont intensifié leurs attaques au cours du week-end. Les combats se déroulent dans différents quartiers, notamment le centre-ville, le sud-ouest et deux camps militaires, du nord et de l'est. Dimanche soir, le ciel de Kigali était zébré de fusées éclairantes et de balles traçantes, pendant que les lance-roquettes multiples tonnaient dans les collines.

« Il y a beaucoup de combats, le FPR soumet l'armée à une forte pression, et les soldats gouvernementaux se défendent âprement », a estimé le major Jean-Guy Plante, porte-parole militaire de la Mission des Nations unies pour l'assistance au Rwanda (MINUAR). Malgré ces offensives rebelles, a-t-il dit, *« nous n'avons pas noté de changement significatif dans les positions des uns et des autres »*. La MINUAR espère néanmoins obtenir des belligérants qu'ils observent une trêve afin de poursuivre ses opérations d'évacuation des civils bloqués de part et d'autre des lignes ennemies. Ces évacuations n'ont pu avoir lieu dimanche en raison de l'intensité des combats.

Le FPR poursuit également sa progression vers le Sud et Butare, la deuxième ville du pays. Le commandant de la MINUAR, le général Romeo Dallaire, s'est dit *« surpris »* par la vitesse à laquelle les rebelles avancent.

Dimanche, à la mi-journée, trois obus sont tombés sur l'hôpital du Comité international de la Croix-Rouge (CICR), au cœur de Kigali, tuant une jeune employée rwandaise du CICR et blessant trois autres personnes. Depuis vendredi, cinq cents blessés ont été soignés dans cet hôpital.

Bronek Szynalski, directeur de la division des urgences du Programme alimentaire mondial des Nations unies (PAM), a estimé que si les combats continuaient au Rwanda, les organisations humanitaires allaient se trouver dans l'impossibilité de livrer des vivres à trois millions de Rwandais. M. Szynalski a précisé que des millions de réfugiés sont en train de fuir vers l'ouest du pays, contrôlé par les forces gouvernementales, devant l'avancée du FPR. Plus d'un million de personnes pourraient entrer au Zaïre, ce qui provoquerait un désastre dans la région, a-t-il affirmé. – *(AFP.)*

NIGÉRIA

Le gouvernement militaire et l'opposition semblent chercher un compromis pour résoudre la crise politique

Le général Sani Abacha semble plus enclin à dialoguer avec l'opposition qu'à persévérer dans la répression. Le gouvernement a suspendu la vague d'arrestations, et Moshood Abiola, dans la clandestinité, tire les leçons de l'échec d'une semaine de désobéissance civile.

LAGOS

de notre correspondante

Moshood Abiola avait annoncé qu'il deviendrait président du Nigéria le 12 juin 1994 (un an après avoir remporté, semble-t-il, l'élection présidentielle), même si le ciel devait lui *« tomber sur la tête ! »*. Huit jours après s'être proclamé *« président de la République fédérale du Nigéria et commandant en chef des forces armées »* – véritable défi aux militaires qui ont annulé les résultats de l'élection du 12 juin 1993 –, le ciel n'est pas tombé, le régime du général Sani Abacha non plus, et l'on semble travailler en coulisse à un compromis.

Le « dialogue » prenant le pas sur la répression, le gouvernement a suspendu la vague d'arrestations qui touchait depuis trois semaines les milieux d'opposants et lui avait valu les foudres des Etats-Unis et de la Grande-Bretagne. Le général Abacha a invité politiciens et *« chefs traditionnels »* à discuter avec lui de la crise mardi 21 juin à Abuja, la capitale fédérale. Selon le quotidien *Guardian*, les quelque 120 personnalités admises à ce conclave ont été sélectionnées par les administrateurs militaires des Etats. Toujours dans la clandestinité, où la police semble peu pressée de le retrouver, M. Abiola a dû repousser l'annonce de la formation de son propre gouvernement, tirant ainsi les leçons de l'échec de la semaine de désobéissance civile lancée à partir du lundi 13 juin par la « Campagne pour la démocratie », l'une des composantes de la Coalition nationale démocratique (NADECO). La coalition réclamait bruyamment depuis un mois le transfert immédiat du pouvoir aux civils et la formation d'un *« gouvernement d'union nationale »* sous l'égide de Moshood Abiola.

Manque de confiance dans la classe politique

Hormis quelques manifestations à Lagos et dans le Sud-Ouest yorouba, la population est restée dans l'expectative. La centrale syndicale, le Nigerian Labour Congress (NLC), dont l'aile radicale avait joué un rôle décisif dans la chute du général Ibrahim Babangida en août 1993, a refusé de s'associer au mouvement de grève, tout comme l'influente Association des chrétiens du Nigéria (CAN), dont le président, l'archevêque catholique Okogie, a eu des mots très durs pour la classe politique. Au terme d'une réunion houleuse, jeudi 16 juin, le comité central du NLC a publié un communiqué qui appelle les militaires *« à se retirer complètement de la conduite du pays »* – sans toutefois fixer d'ultimatum – et constate leur incapacité définitive *« à résoudre les problèmes économiques »*. L'apathie de la population, confrontée au chômage et à la hausse des prix, traduit avant tout une grave crise de confiance à l'égard d'une classe politique opportuniste et corrompue, qui a trop souvent composé avec les régimes militaires et rarement pris la défense des plus faibles. Les animateurs de la NADECO *« croient davantage aux discours qu'à la mobilisation sérieuse des Nigérians à la base, et c'est pour cela qu'ils ont disparu dans la clandestinité au moment crucial »*, observe, dans un entretien à l'hebdomadaire *Tempo*, l'une des voix les plus courageuses et les plus conséquentes de l'opposition démocratique, l'avocat Gani Fawehinmi, qui a créé, il y a deux mois, le mouvement de « Conscience nationale », embryon d'un futur parti.

Face à une opposition mal organisée, le gouvernement du général Abacha a fait preuve d'habileté, alternant la menace et les promesses de dialogue, agitant à la télévision le spectre d'une guerre civile et s'efforçant de ridiculiser M. Abiola, qui, selon la police, aurait échappé à sa surveillance en *« se déguisant en femme »*. La presse de Lagos croit plutôt à la complicité des agents chargés de garder la maison du milliardaire, qui assurait trois repas par jour à ces fonctionnaires notoirement mal payés.

Quels que soient ses frustrations et ses débats internes, l'armée ne s'est pas fissurée : au plus fort de la crise, le général Abacha a pu se rendre plusieurs jours au sommet de l'Organisation de l'unité africaine, à Tunis, laissant le pays à la garde du général Oladipo Diya, tête pensante du régime.

Mais les opposants ne s'avouent pas vaincus. Parmi les prises de position les plus marquantes, il faut relever celle du général Domka Bali, ancien ministre de la défense du président Babangida et personnalité très respectée dans l'armée, qui s'est prononcé la semaine dernière pour une transition immédiate vers un régime civil. Plus d'une centaine de députés (soit environ un tiers de la Chambre des représentants, dissoute en novembre dernier par le général Abacha) ont également adopté dans la clandestinité une motion de soutien à Abiola. En revanche, les sénateurs se font tirer l'oreille. Trois d'entre eux ont retiré leur plainte contre le gouvernement.

La bataille va désormais se concentrer autour de la « conférence constitutionnelle » qui s'ouvrira le 27 juin à Abuja. Malgré les consignes de boycottage lancées par l'opposition, 273 délégués ont été élus fin mai dans des conditions douteuses – à peine 1 % des électeurs auraient participé –, le gouvernement se réservant le droit de nommer 96 autres délégués dont la liste sera publiée cette semaine. Il pourrait tenter à cette occasion d'intégrer certains opposants modérés, qui apporteraient leur caution à une assemblée sans pouvoir réel, mais disposeraient alors d'une tribune à l'échelle nationale.

MICHÈLE MARINGUES

AFRIQUE

ALGÉRIE

Indignation après l'assassinat du président de la Ligue des droits de l'homme

L'annonce de l'assassinat, samedi 18 juin, du président de la Ligue algérienne des droits de l'homme (LADH), Me Youcef Fathallah, a suscité de nombreuses réactions en Algérie, mais aussi dans les pays du Maghreb comme dans plusieurs capitales étrangères. Au Caire, l'Organisation arabe des droits de l'homme s'est dite profondément *« choquée »* devant cette *« agression criminelle »* dirigée contre un homme qui prônait *« le règne de la loi »*, rejetait *« la violence et la contre-violence »* et militait pour *« le dialogue et les solutions pacifiques »*.

A Tunis, la Ligue tunisienne des droits de l'homme (LTDH), *« profondément attristée »*, a déploré *« la grande perte »* que constitue la mort de Me Fathallah *« pour le mouvement des droits de l'homme au Maghreb et dans le monde arabe »*, tandis qu'à Rabat l'Organisation marocaine des droits de l'homme (OMDH) dénonçait cet *« horrible assassinat »* et demandait aux autorités algériennes une *« protection »* pour les militants des droits de l'homme en Algérie.

A Alger, le président de la Ligue algérienne pour la défense des droits de l'homme (LADDH), Me Abdennour Ali-Yahia, s'inclinant *« avec émotion devant la dépouille de la victime »*, a plaidé pour la fin des violences. *« Il faut que les armes cessent de parler, que le sang cesse de couler »*, a-t-il affirmé. *« Cela ne peut se faire,* a-t-il ajouté, *que par le dialogue entre le pouvoir, la mouvance islamique et les partis les plus représentatifs dégagés par les élections législatives de décembre 1991, c'est-à-dire le Front de libération nationale (FLN-ancien parti unique) et le Front des forces socialistes (FFS), représentant la mouvance démocratique. »*

C'est dans son bureau d'études de la place Emir-Abdelkader, en plein centre de la capitale, que Me Fathallah, âgé de soixante-quatre ans, a été assassiné par balles, samedi matin. Selon les services de sécurité, les assaillants ont utilisé un pistolet automatique muni d'un silencieux. Exerçant la profession de notaire, Me Fathallah, ancien avocat et membre du conseil de l'ordre des avocats d'Alger, avait été élu président de la LADH, en 1991. Il avait été membre de la commission d'enquête sur l'assassinat du président Mohamed Boudiaf, tué le 29 juin 1992, à Annaba (ex-Bône). Il a été inhumé, dimanche, au cimetière national d'El-Alia, à l'est de la capitale, en présence de plusieurs membres du gouvernement, de l'ancien premier ministre Redha Malek et de l'ancien membre du Haut Comité d'Etat, Me Ali Haroun.

C. S

Visite en France du chef du gouvernement algérien. – A partir de mardi 21 juin, le premier ministre algérien, Mokdad Sifi, effectuera des visites de travail en France et en Belgique, a-t-on annoncé dimanche de source officielle. Il s'agira des premières entrevues à l'étranger de M. Sifi depuis sa nomination, le 15 avril, à la tête du gouvernement. Une délégation d'experts européens vient d'effectuer une visite à Alger pour étudier les conditions d'un accord de partenariat algéro-européen. – *(AFP.)*

« Se démarquer des assassins »

Après l'assassinat de Me Youcef Fathallah, nous avons reçu ce texte de Mohamed Harbi, maître de conférences en sciences politiques à l'université Paris-VIII :

« L'assassinat de Me Youcef Fathallah interpelle les islamistes de toutes tendances. En effet, Me Fathallah a défendu, en 1976, les partisans de Cheikh Nahnah [dirigeant du mouvement islamique Hamas], qui avaient commis des sabotages dans la Mitidja. Dans les années 80, il a également défendu le groupe Bouyali et notamment Abdelkader Chebouti, dont on dit aujourd'hui qu'il est le chef de Mouvement islamique armé (MIA), et Mansouri Miliani, condamné à mort dans l'affaire de l'aéroport [attentat à la bombe, perpétré le 26 août 1992, à l'aéroport d'Alger] et récemment exécuté.

A titre personnel, et non comme président de la Ligue des droits de l'homme, il s'était prononcé contre l'interruption du processus électoral [12 janvier 1992] et a déclaré, à diverses reprises, que le Front islamique du salut (FIS) était une réalité qu'on ne pouvait ignorer. Il a condamné les camps d'internement et en a demandé la fermeture.

Il serait trop facile de faire circuler la rumeur selon laquelle Me Fathallah aurait été assassiné par d'autres mains que des mains islamistes. Il est temps que les chefs du FIS et des groupes armés apprennent à respecter l'opinion, à revendiquer leurs actions, ou à se démarquer des assassins. »

AFRIQUE DU SUD : visite du président Mitterrand les 4 et 5 juillet. – Le président François Mitterrand se rendra en visite en Afrique du Sud les 4 et 5 juillet, à l'invitation de Nelson Mandela, a annoncé, dimanche 19 juin, la présidence sud-africaine. M. Mitterrand sera le premier chef d'Etat étranger à se rendre en Afrique du Sud depuis les élections de fin avril.

GABON : prochain sommet des chefs d'Etat de la zone franc à Libreville. – Les chefs d'Etat des pays de la zone franc se réuniront les 27 et 28 juin au Gabon, à Libreville, pour faire le point de la situation cinq mois après la dévaluation de 50 % de leur monnaie commune, le franc CFA. Des représentants du Fonds monétaire international (FMI) et de la Banque mondiale devraient prendre part à ce sommet, ainsi que le ministre français de la coopération, Michel Roussin. – *(AFP.)*

TCHAD : l'armée accusée d'exactions dans le Sud. – L'armée tchadienne – plus particulièrement la Garde républicaine – maltraite les populations civiles du sud du pays, où sévit une rébellion hostile au régime de N'Djamena, selon des témoignages de réfugiés récemment arrivés en Centrafrique. La Garde républicaine, dépendant exclusivement du président Deby, avait été accusée en 1993 de graves violations des droits de l'homme au sud du Tchad par des organisations indépendantes. – *(AFP.)*

TUNISIE : motion de « solidarité » avec un opposant. – Plus de cent trente personnes, pour la plupart avocats et universitaires à Tunis, ont demandé la libération de Hamma Hammami, chef du Parti ouvrier communiste tunisien (POCT, extrême gauche, non reconnu), dans une motion de *« solidarité »*. Les signataires appellent *« les forces démocratiques, les organisations des droits de l'homme et l'opinion publique »* à défendre M. Hammami, récemment condamné à neuf ans et sept mois de prison ferme. – *(AFP.)*

AMÉRIQUES

COLOMBIE

Le libéral Ernesto Samper remporte de justesse l'élection présidentielle

Selon des résultats portant sur la quasi totalité des bureaux de vote, le libéral Ernesto Samper a remporté dimanche 19 juin le second tour de l'élection présidentielle en Colombie par 50,3 % des voix contre 48,6 % pour le conservateur Andres Pastrana. L'abstention, qui avait atteint 67 % lors du premier tour, le 29 mai, se situe cette fois aux alentours de 55 %. M. Samper, âgé de quarante trois ans, succédera le 7 août à César Gaviria, qui prendra alors ses fonctions de secrétaire général de l'Organisation des Etats américains.

BOGOTA

de notre envoyé spécial

Le Parti libéral, majoritaire dans le pays et très structuré, l'emporte, malgré le discrédit dont souffre la formation gouvernementale au pouvoir depuis 1986. Ce que les Colombiens appellent la *« machinerie »* électorale a été plus fort que les aspirations au *« changement »*, d'une majorité de la population. Mais les contestataires, qui ne croient pas aux capacités de renouvellement d'un système usé, largement corrompu, et basé sur le clientélisme, se réfugient dans une abstention dont les dirigeants de l'establishment ne tiennent guère compte depuis une trentaine d'années.

Conscients du risque de défaite d'Ernesto Samper à l'issue du premier tour de l'élection présidentielle, où il avait obtenu 45,2 % des voix (contre 44,9 % pour le conservateur Andres Pastrana), les chefs du Parti libéral ont rassemblé toutes les énergies. Les anciens présidents de cette formation, à l'exception de Virgilio Barco, très malade, ont appelé avec insistance à voter Samper.

Les deux principaux journaux colombiens, *El Tiempo* et *El Espectador*, ont également affiché, pendant toute la campagne, leurs sympathies pour Ernesto Samper, quarante trois ans, avocat, économiste, ancien ministre du développement, ex-ambassadeur en Espagne, choisi en mai dernier comme candidat officiel du libéralisme à l'occasion d'une « primaire » (une innovation en Colombie). La plupart des chaînes de télévision ont également fait campagne pour le même homme.

Indice du coup de pouce final donné par les caciques libéraux, M. Samper l'emporte par plus de 60 % des suffrages dans le département de l'Atlantique, sur la côte caraïbe (capitale Barranquilla), où la fraude est traditionnelle, alors que son score est plus proche de la majorité absolue de 50 % dans les autres régions, sauf à Bogota. A Medellin, et dans l'Antioquia, c'est M. Pastrana qui fait la meilleure prestation.

Les principaux groupes industriels et financiers – à commencer par les groupes Santo Domingo et Ardila Lule – ont aussi fait donner le canon pour sauver Ernesto Samper dont la campagne, de l'avis même de nombre de ses supporters, a été moins bonne que celle du jeune Pastrana, âgé de trente huit ans. La victoire, certes improbable, de ce dernier aurait représenté la seule possibilité d'un éventuel « renouvellement » d'une vie politique sclérosée.

En intervenant dans la campagne, certains évêques ont finalement desservi M. Pastrana. Celui de Bucaramanga, Mgr Castrillon, a recommandé aux Colombiens de voter « blanc », en fait contre M. Samper, accusé de *« collaboration »* avec les protestants et les églises évangélistes. Les libéraux ont accusé les hiérarques de l'Eglise de *« vouloir ranimer une guerre religieuse »* qui a provoqué des désastres sanglants en Colombie au dix-neuvième siècle et dans les années 30 et 50 de ce siècle.

Les Cassandre de la classe politique, comme Enrique Parejo, ancien ambassadeur, bête noire des narcos, ou l'éditorialiste indépendant Jorge Child, du journal *l'Espectador*, estiment que ce scrutin illustre un immobilisme dangereux pour le pays. *« La continuité dans la médiocrité »*, disent-ils.

MARCEL NIEDERGANG

Un économiste attiré par la social-démocratie

Un de ses bisaïeuls a apporté l'électricité à Bogota. Ernesto Samper, qui a remporté dimanche 19 juin le second tour de l'élection présidentielle, a toutefois dû travailler d'arrache-pied pour que le courant passe entre lui et les électeurs. Voix traînante et monocorde au micro, d'apparence lymphatique, il n'est pas ce qu'on peut appeler un chef charismatique devant les foules. En comité restreint, il se révèle toutefois chaleureux, alternant le sérieux et l'humour, dont il ne manque pas.

Ses compagnons de classe l'avaient surnommé « Rat de bibliothèque ». Diplômé en droit à Bogota, il obtient à vingt ans un doctorat en économie à l'université Columbia de New-York. Il enseigne à Bogota avant de diriger, à vingt-cinq ans, le « syndicat » des banquiers colombiens. Cette « grosse tête » à lunettes, spécialiste des marchés de capitaux, se lance en politique en 1981, en tant qu'organisateur de la campagne présidentielle du libéral Alfonso Lopez Michelsen. Premier revers : son candidat est battu. Ambassadeur aux Nations unies en 1982, député en 1984, sénateur en 1986, Ernesto Samper est une étoile montante. Sa course est néanmoins arrêtée net par un attentat, auquel il survit par miracle.

Le 3 mars 1989, candidat à l'investiture du Parti libéral pour l'élection présidentielle de l'année suivante, il est, à l'aéroport de Bogota, aux côtés du dirigeant de gauche José Antequera. Les deux hommes sont criblés de balles par plusieurs *sicarios*, apparemment à la solde des trafiquants de drogue. Antequera meurt. Samper est sauvé in extremis : aucune



des onze balles qu'il a reçues n'a touché d'organe vital. Il vit toujours avec quatre balles que les médecins n'ont pu extraire. Le 18 août de la même année, le candidat finalement choisi par le parti libéral, Carlos Galan, est assassiné au sud de Bogota. Ernesto Samper, rétabli, perd l'investiture devant César Gaviria. Il sera son ministre du développement économique de juillet 1990 à octobre 1991. Pas plus : il prend ses distances avec César Gaviria et accepte un poste d'ambassadeur en Espagne.

S'il ne remet pas en question la nécessaire politique d'ouverture économique pratiquée par le président sortant, Ernesto Samper, que ses amis qualifient volontiers de social-démocrate, veut mettre d'urgence l'accent sur le social, dans un pays où près de la moitié de la population vit en dessous du seuil de pauvreté. Les dépenses dans ce domaine, a-t-il promis, devront représenter 15 % du PIB, contre 8 % aujourd'hui. Mais *« le premier rêve de tout président,* nous a-t-il déclaré, *est de faire cesser la guerre »*. Celle que mène depuis plus de trente ans la guérilla, avec laquelle il veut *« créer de nouvelles conditions pour un dialogue »*. Celle, plus sournoise, que mènent les groupes paramilitaires, qu'il veut priver de tous les *« contacts qu'ils ont au sein de l'appareil d'Etat »*. Ernesto Samper souhaite maintenir la possibilité pour les trafiquants de drogue d'obtenir des réductions de peine s'ils se rendent ou collaborent avec la justice, mais il veut limiter les excès de ce système, qui aboutissent parfois à ne leur imposer que quelques mois de prison.

Il permet enfin un meilleur respect des droits de l'homme et *« la fin de l'impunité qui alimente la violence »*.

MARTINE JACOT

MEXIQUE

Une défaite du parti au pouvoir devient une hypothèse crédible

MEXICO

de notre correspondant

L'alternance au pouvoir, expression tombée en désuétude depuis soixante-cinq ans dans le lexique politique mexicain, pourrait être bientôt réhabilitée, si on en croit les sondages indiquant une progression spectaculaire des intentions de vote en faveur de Diego Fernandez, candidat du Parti d'action nationale (PAN, conservateur) aux élections générales du 21 août.

« Il faut se faire à cette idée », écrivait récemment le nouveau quotidien d'opposition *Reforma*. Pour la première fois, le candidat du PAN a devancé, dans un sondage réalisé le 1er juin, son adversaire du Parti révolutionnaire institutionnel (PRI, au pouvoir), Ernesto Zedillo : 28 % contre 26 % des intentions de vote. Cuauhtémoc Cardenas, du Parti révolutionnaire démocratique (PRD, opposition de gauche), serait loin derrière avec 14 %, mais 32 % des personnes interrogées seraient encore indécises ou préféreraient l'un des six petits candidats en lice.

L'enquête a été réalisée uniquement auprès de la population de la capitale, plus portée vers l'opposition que les zones rurales, où le PRI continue d'exercer un contrôle politique efficace grâce à la confusion, volontairement entretenue, entre les ressources de l'Etat et celles du parti. Il reste que le PAN, qui n'a jamais obtenu, sauf au niveau local, plus de 20 % des suffrages depuis sa création en 1939 (il avait été devancé par le PRD lors de l'élection présidentielle de 1988), a le vent en poupe.

Il doit son succès à son candidat, un avocat de cinquante-trois ans aux allures de conquistador, mais aussi aux circonstances, particulièrement adverses pour M. Zedillo, qui représente une formation discréditée. Il a été désigné précipitamment pour remplacer Luis-Donaldo Colosio, assassiné le 23 mars. Le débat radiotélévisé du 12 mai entre les trois principaux candidats a été l'occasion pour M. Fernandez de démontrer ses talents d'orateur et d'apparaître comme le seul candidat capable de procéder aux changements souhaités par la plupart des Mexicains.

Se voulant rassurant tout en adoptant un ton souvent agressif à l'égard de ses adversaires, M. Fernandez ne cesse de dire que *« seul le PAN est en mesure d'offrir un changement pacifique et de mettre fin à la violence »* que vit le pays depuis le soulèvement, le 1er janvier, des rebelles « zapatistes » au Chiapas, dans le sud du Mexique. *« Nous formerons un gouvernement ouvert à tous les partis, proportionnellement à leur appui populaire. »*

A ceux qui lui reprochent d'avoir contribué à légitimer la victoire *« frauduleuse »* du candidat du PRI à l'élection de 1988, Diego Fernandez répond que le président Carlos Salinas a repris à son compte plusieurs idées économiques du PAN (réorganisation des finances publiques et privatisations). Il reproche en revanche au chef de l'Etat d'avoir préservé le caractère *« autoritaire et antidémocratique »* du système politique, qui s'est maintenu grâce à la fraude électorale.

Le discours de M. Fernandez en faveur d'une *« révolution morale »* et d'une meilleure répartition des ressources du pays – la privatisation a favorisé l'enrichissement spectaculaire de quelques hommes d'affaires depuis 1988 – commence même à séduire certains électeurs traditionnels de la formation officielle. Tel ce messager du PRI, arborant les couleurs de son parti, qui nous a déclaré : *« Zedillo ne fait pas le poids. Mon candidat, c'est Diego. »*

BERTRAND DE LA GRANGE

PÉROU : deux dirigeants du Sentier lumineux arrêtés. – Deux importants dirigeants du mouvement maoïste Sentier lumineux, Moises Simon Limaco et Mario Vasquez Rojas, ont été arrêtés par la police anti-terroriste, a-t-on appris samedi 18 juin à Lima. Limaco, alias « camarade Ramiro », membre du comité central du groupe extrémiste et chef de son aile militaire dans la région de Lima, a été arrêté vendredi à Comas, au nord de la capitale. Agé de 27 ans, il est tenu pour responsable de la plupart des attentats commis à Lima après l'arrestation en septembre 1992 du fondateur du Sentier lumineux, Abimaël Guzman. Le même jour, également à Comas, Mario Vasquez Rojas, alias « camarade Roberto », est tombé entre les mains de la police. – *(Reuter.)*

RÉPUBLIQUE DOMINICAINE : l'ancien président Juan Bosch démissionne de la tête du PLD. – Juan Bosch, ancien président de la République, a annoncé dimanche 19 juin qu'il démissionnait de la tête du Parti de la libération dominicaine (PLD, centre gauche), qu'il avait fondé en 1973. Juan Bosch, qui fêtera ses quatre-vingt-six ans le 30 juin, a fait part à la presse de sa démission du poste de président du PLD lors d'une réunion tenue pour analyser sa défaite à l'élection présidentielle du 16 mai remportée par son rival de plus de trente ans, octogénaire lui aussi, Joaquin Balaguer. – *(Reuter.)*

ASIE

CORÉE DU NORD

La perspective d'un sommet sur la politique nucléaire permet de détendre les relations entre Pyongyang et Washington

Séoul a proposé, lundi 20 juin, à Pyongyang une rencontre dès le 28 juin pour mettre au point les détails du sommet entre les présidents coréens du Nord et du Sud dont le principe a été acquis par Jimmy Carter (*le Monde* daté 19-20 juin). La visite de l'ancien président américain à Pyongyang a permis de faire baisser la tension entre la Corée du Nord et les Etats-Unis, qui s'inquiètent de la politique nucléaire de Kim Il-sung. A Moscou, le chef de la diplomatie russe, Andrei Kozyrev, a affirmé samedi aux *Izvestia* que Pyongyang ne possédait pas de bombe atomique et qu'il lui faudrait entre trois et huit ans pour en acquérir ; il a critiqué Washington pour son manque de coopération avec Moscou dans la crise coréenne et dénoncé le « lobby nord-coréen » au Parlement russe.

WASHINGTON

de notre correspondante

La tension entre Washington et Pyongyang est sensiblement retombée au cours du week-end à la suite de la visite de Jimmy Carter en Corée du Nord, sans pour autant qu'aucun des éléments du contentieux entre les deux pays ne soit encore réglé. De retour aux Etats-Unis, M. Carter s'est montré on ne peut plus optimiste : *« Je pense personnellement que la crise est finie »*, a-t-il déclaré en sortant de la Maison Blanche, où il a été longuement reçu dimanche. L'ancien président démocrate venait de rendre compte au responsable du dossier coréen au département d'Etat, au secrétaire d'État adjoint Robert Gallucci, au conseiller pour la sécurité nationale Tony Lake, puis, par téléphone, au président Clinton, de sa dizaine d'heures d'entretiens avec Kim Il-sung.

Les représentants de l'administration Clinton se sont évidemment montrés beaucoup plus prudents dans leur appréciation de la tournure des événements. Mais le rapport de M. Carter a permis de lever, dans une certaine mesure, la confusion créée à la fin de la semaine dernière par des déclarations contradictoires de l'ancien et de l'actuel président américain.

M. Clinton joue sa crédibilité

Selon le décryptage fait à la presse par M. Gallucci, MM. Clinton et Carter *« lisent la même partition »*. L'administration se garde bien de dire que la crise est finie, mais, a reconnu M. Gallucci, *« il peut y avoir une ouverture »* dans les propos de Kim Il-sung rapportés par M. Carter, qui a essentiellement fait état de la disposition de Pyongyang à geler ses activités de production de combustible nucléaire pendant d'éventuelles négociations et de permettre l'inspection de ses installations. *« Le problème encore une fois*, a poursuivi le responsable du département d'Etat, *est de déterminer si l'ouverture existe bien. »*

L'administration américaine va donc s'attacher aussi vite que possible – vraisemblablement dès lundi aux Nations unies – à se faire confirmer et préciser par la voie diplomatique les propositions rapportées par M. Carter. La position des Etats-Unis est qu'ils sont prêts à reprendre le dialogue à haut niveau avec la Corée du Nord, suspendu depuis près d'un an, si elle remplit certaines conditions touchant à son programme nucléaire. En attendant ces éclaircissements, officiellement, les *« consultations »* sur le projet américain de résolution de sanctions économiques se poursuivent à l'ONU.

En réalité – et M. Carter ne se trompait pas tout à fait, sur le fond, lorsqu'il disait à Kim Il-sung que la menace de sanctions était suspendue –, ces consultations ne peuvent guère aller très loin, étant donné l'opposition de la Chine et de la Russie ; on peut donc imaginer sans peine que les diplomates américains à l'ONU vont s'activer bien davantage à tenter de percer les véritables intentions de la Corée du Nord qu'à rechercher un soutien pour un projet de résolution mal amorcé.

Dans cette nouvelle étape d'une crise progressivement devenue le problème de politique étrangère numéro un aux yeux des Américains, le président Clinton joue sa crédibilité : M. Carter a expliqué en détail dimanche à la chaîne de télévision CNN comment il était parti à Pyongyang avec l'aval de la Maison Blanche. S'il s'avérait dans les semaines qui viennent que Kim Il-sung s'est servi de la visite de Jimmy Carter pour faire traîner les sanctions pendant que la Corée du Nord finit de fabriquer sa bombe, M. Carter ne serait pas le seul à perdre la face.

Or, relèvent les partisans de la fermeté, Kim Il-sung a déjà fait cinq fois les mêmes promesses depuis 1985. Si l'on en croit les experts, *la Corée du Nord* a techniquement besoin de deux mois pour pouvoir extraire du plutonium des barres de combustible nucléaire du réacteur de Yongbyon. Et deux mois, en diplomatie, qu'est-ce-que c'est ?

SYLVIE KAUFFMANN

CHINE : exécution des meurtriers présumés de touristes taïwanais. – Trois Chinois reconnus coupables du meurtre de vingt-quatre touristes taïwanais, le 31 mars dernier, lors d'une croisière, ont été exécutés, dimanche 19 juin, a annoncé l'agence Chine nouvelle. Cette affaire avait sérieusement affecté les relations entre Pékin et Taïpeh, qui avait temporairement suspendu les échanges culturels et touristiques, soupçonnant la Chine d'avoir couvert le meurtre de ses ressortissants par des militaires (*le Monde* du 19 avril). – *(AFP.)*

Guerre des sectes au Japon

Suite de la première page

Pour contrer cette « emprise » politique, les autres nouvelles religions (dont Rissho Koseikai, Reiyukai, Bussho Gonenkai), également d'obédience bouddhique, viennent de former une alliance et resserrent les liens avec le PLD. Le 23 juin sera inaugurée la « Société d'avril » (Shigatsu-kai) qui, outre les sectes, réunira des intellectuels opposés à cette pénétration de la vie politique par la Soka Gakkai et réclamant le respect du principe de séparation de la religion et de la politique.

Sans doute, la Soka Gakkai a-t-elle officiellement renoncé à devenir religion nationale en réalisant la synthèse des lois bouddhiques et de la politique (*Obutsumyogo*). Cet objectif a disparu il y a une vingtaine d'années du programme du Komeito. Ses ambitions de puissance n'en demeurent pas moins. Un prosélytisme militant (1) qui se traduit par des donations annuelles de 200 à 300 milliards de yens (12 à 17 milliards de francs) en fait une force au poids politique évident. Organisation laïque dépendant d'une organisation religieuse, la secte bénéficie d'avantages fiscaux : selon certaines sources, elle disposerait sur ses comptes en banque de l'équivalent de 540 milliards de francs.

La récente expansion territoriale de la Soka Gakkai dans le quartier de son siège à Tokyo, Shinanomachi, qui ne fait que confirmer son intérêt pour l'immobilier, témoigne de cette santé financière comme d'un regain de volonté de puissance : à la suite de l'« excommunication » dont elle a été l'objet en 1991 par la secte mère Nichiren Shoshu – qui l'accuse de se soustraire à son autorité spirituelle –, la Soka Gakkai entend devenir une religion autonome.

Au cours d'une conférence de presse, le 24 mai, le député du PLD, Shizuka Kamei, a fait état d'un enregistrement indiquant que le président honoraire de la Soka Gakkai, Daisaku Ikeda, personnage controversé – charismatique pour les uns, dictatorial pour les autres – sur lequel pèsent, selon la presse japonaise, des soupçons d'évasion fiscale et d'implication dans des scandales financiers, aurait eu connaissance de la composition du cabinet Hosokawa un jour avant sa formation. Ayant fait carrière dans la police, M. Kamei a, assurément, de bonnes sources de renseignements.

On prête à M. Ikeda l'ambition de jouer les faiseurs de rois en politique. Position qu'il n'a pas encore. Mais son poids se fait néanmoins sentir : selon des rumeurs, qui ont pour origine les renseignements généraux, la Soka Gakkai aurait fourni 3 milliards de yens au PR lors de sa formation puis garanti des prêts bancaires de 10 milliards lors des législatives de juillet dernier. M. Ikeda n'a pas renoncé à obtenir le prix Nobel de la paix. Selon *Shukan Bunshun*, le premier ministre aurait été porteur d'une demande d'audience de sa part au pape afin d'asseoir son rayonnement international. L'affaire a fait beaucoup de bruit et provoqué un démenti officiel du premier ministre, M. Hata.

Un mouvement loin d'être homogène

La Soka Gakkai est d'autre part active auprès des Nations unies : selon la revue *Shukan Shincho*, le représentant spécial du secrétaire général de l'ONU en Yougoslavie, M. Akashi, aurait ainsi bénéficié d'aides financières considérables de la secte pour les différents projets dont il a eu la charge afin de faciliter sa promotion.

Presse manipulée, presse à scandales ? Malveillance ? Peut-être. L'existence de ces rumeurs, qu'elles soient fondées ou non, est révélatrice d'un malaise : les ambitions prêtées à la Soka Gakkai depuis l'arrivée au pouvoir de son bras séculier, le Komeito, n'inquiètent pas que ses adversaires déclarés.

Le mouvement anti-Soka Gakkai est loin d'être homogène. Les deux grandes sectes qui en sont la force principale étaient jusqu'à présent opposées sur une question moins doctrinale que politique : Rissho Koseikai est connu pour son pacifisme alors que Reiyukai a été plus favorable à une révision de la Loi fondamentale pour plaire aux associations de victimes de la guerre et d'anciens combattants. Une question qui est l'un des éléments du nouveau clivage des forces politiques.

La Soka Gakkai, pour sa part, a une position ambiguë : d'un côté, elle défend des positions pacifistes, de l'autre le Komeito tend à s'aligner sur des partis, tel le PR, pour qui les « tabous » de la Constitution sont dépassés. Une orientation qui susciterait perplexité, voire opposition, dans les rangs des fidèles.

Cette « guerre des sectes » – les bagarres entre moines rivaux de la secte Chogye qui ont fait une centaine de blessés à Séoul en avril dernier montrent que les bouddhistes ne sont pas toujours pacifistes – constitue un facteur d'instabilité supplémentaire, sinon de confusion, dans la réorganisation des *forces politiques nippones*.

PHILIPPE PONS

(1) Dont la Soka Gakkai n'a pas le monopole : la secte Moon (Association du Saint Esprit pour l'unification du monde chrétien) vient d'être condamnée à restituer des donations de près de 2 millions de francs faites par deux fidèles sous la menace des *« foudres du ciel »* si elles ne témoignaient pas de leur générosité.

Les référendums sur l'adhésion à l'Union européenne

Sociaux-démocrates suédois et travaillistes norvégiens appellent à voter « oui »

STOCKHOLM

de notre correspondant en Europe du Nord

« Oui à l'Union européenne » : à quelques mois des référendums sur l'adhésion à l'Union européenne, le Parti social-démocrate suédois et le Parti travailliste norvégien, tous deux très influents, ont tenu, samedi 18 et dimanche 19 juin à Stockholm et à Oslo, des congrès extraordinaires pour confirmer leur position et éviter, dans la mesure du possible, des déchirements internes. Dans les deux pays, en effet, les dirigeants socialistes, de même que les syndicats, sont favorables à l'Union – ce sont eux qui avaient déposé la demande de candidature à Bruxelles –, mais leurs électeurs sont beaucoup plus réticents.

En Suède, c'est par 232 voix contre 103 que les délégués du *« Congrès sur l'Europe »* se sont prononcés pour le « oui ». Le président du Parti social-démocrate et actuel leader de l'opposition, Ingvar Carlsson, a notamment estimé qu'un « non » à l'UE signifierait que la Suède *« aurait une place sur les gradins dans le match sur l'avenir de l'Europe »* et qu'elle ferait un travail plus utile *« en jouant sur le terrain »*. Evoquant la question de la neutralité, la politique étrangère et la défense commune, il a assuré que son pays, membre de l'UE, continuerait à mener une *« politique libre d'alliances »* lui permettant *« de se déclarer neutre en cas de conflit »* – comme la Finlande et l'Autriche. Après avoir énuméré les arguments économiques qui parlent en faveur du « oui », M. Carlsson a rejeté l'idée, souvent avancée par les détracteurs de l'Union, selon laquelle la coopération européenne serait un projet capitaliste et néolibéral. *« Avec l'entrée des pays nordiques,* a-t-il dit, *la social-démocratie sera renforcée en Europe et je me battrai pour qu'elle ait une influence maximale dans les domaines du social et de l'emploi. »* Pour l'heure, 43 % des Suédois sont, selon les sondages, hostiles à l'adhésion tandis que 31 % y sont favorables et que 26 % sont indécis.

Un ton modéré

Au sein du Parti social-démocrate, plus d'un électeur sur deux y est opposé, et c'est sans doute la raison pour laquelle les délégués majoritaires se sont gardés de toute attaque en règle contre les partisans du « non ». Ces derniers s'interrogent sur la souveraineté future de la Suède, son indépendance économique, sa dépendance à l'égard de Bruxelles et mettent en garde contre la domination, dans l'UE, des anciennes puissances coloniales qui nourrissent des *« rêves de superpuissances »*. Toutefois, le ton de ces deux jours de débats est resté modéré : les deux camps sont convenus, dans un premier temps, d'unir leurs forces pour gagner les élections législatives de septembre et d'ouvrir ensuite la campagne proprement européenne en vue du référendum du 13 novembre.

Même scénario en Norvège, où les travaillistes, au cours de leur congrès du week-end, ont dit « oui » par 197 voix contre 93. Ici, cependant, l'opposition est beaucoup plus étoffée (52 % des intentions de vote), notamment dans les comtés « subventionnés » du nord du pays et parmi les pêcheurs. Pour convaincre ses compatriotes – et en particulier les femmes, très réticentes –, le premier ministre, Gro Harlem Brundtland, entend mettre en jeu sa crédibilité politique personnelle. *« Jamais,* a-t-elle dit, par exemple, *je ne proposerais que la Norvège adhère à l'Union si cette adhésion mettait en péril notre société de bien-être. »*

ALAIN DEBOVE

RÉPUBLIQUE TCHÈQUE

L'action du principal syndicat est compromise par une cabale contre son président

Au moment où elle s'engage sur la voie d'une plus grande indépendance par rapport au pouvoir politique, la principale centrale syndicale risque de voir son rôle affaibli par des attaques lancées contre son nouveau président.

PRAGUE

de notre correspondant

Richard Falbr, cinquante-quatre ans, élu début avril à la tête de la Confédération tchéco-morave des syndicats (CMKOS), est sommé de démissionner par plusieurs fédérations de sa centrale et certains dirigeants politiques. Une enquête sur son passé dans les archives de la police communiste a en effet révélé son appartenance à la StB (l'ancienne police politique). M. Falbr n'a pourtant mené aucun travail d'espionnage ou de dénonciation : pour tout « crime », il a enseigné, au début des années 60, les langues étrangères à l'école de police de Prague dont il a été le salarié. Avant son élection, il avait pourtant mis en garde les délégués de son syndicat contre l'éventualité de la découverte de son passage dans la police dans les archives de la StB. Il fut élu à une écrasante majorité par le congrès. Son discours combatif tranche, en effet, avec la passivité et le loyalisme de la direction sortante envers le gouvernement ultra-libéral de Vaclav Klaus.

En dépit de la confiance accordée, et renouvelée début juin par la direction de la centrale, les attaques se sont multipliées ces derniers jours. Plusieurs fédérations ont demandé la démission de Richard Falbr en indiquant que sa *« vulnérabilité »* affaiblissait les syndicats. Si des parlementaires de la coalition au pouvoir ont également invité les syndicats à se séparer de M. Falbr, le gouvernement de Vaclav Klaus a, pour l'instant, évité d'intervenir.

Gardien de la paix sociale

Connu pour son opposition envers les syndicats, dont il souhaiterait voir l'action limitée aux entreprises, le premier ministre ne veut pas provoquer de réaction de la CMKOS qui a, jusqu'à présent, joué le rôle de gardien de la paix sociale.

Mais cette fronde peut gêner M. Falbr, ex-vice-président du Parti social-démocrate tchécoslovaque, dans sa volonté d'engager davantage la confédération dans la défense des intérêts des salariés menacés par le passage à l'économie de marché. *« La dérégulation du marché du travail dans le pays nous ramène à la situation du début du siècle »,* a-t-il ainsi déclaré, sans ambages. Les menaces que fait peser le gouvernement sur l'avenir des conventions collectives nationales, le relèvement de l'âge de la retraite, le durcissement des conditions pour les salariés qui perdent leur travail, la précarisation du travail et l'interdiction des syndicats dans la fonction publique sont les principaux thèmes d'action des dernières semaines.

Une manifestation contre ces projets de réforme du gouvernement a réuni, en mars dernier à Prague, quelque 40 000 personnes. *« Le succès de ce rassemblement est dû aux violentes attaques de M. Klaus contre nous car, au début, les membres étaient plutôt opposés à la manifestation »,* a reconnu M. Falbr, qui admet aussi que *« les salariés tchèques, de par leur caractère et les idées reçues, rechignent à manifester et encore plus à faire grève »*. Si M. Falbr a des conceptions très claires sur la modernisation des syndicats tchèques, aura-t-il le temps de les engager?

MARTIN PLICHTA

IRLANDE DU NORD

Le massacre de six catholiques risque de déclencher des représailles de l'IRA

LONDRES

de notre correspondant

Selon l'échelle des attentats organisés par les groupes paramilitaires d'Irlande du Nord, le massacre qui s'est déroulé, samedi 18 juin à Loughinisland, à 30 kilomètres au sud de Belfast, est une *« soft target »*, une « cible facile ». Rien de plus paisible en effet que ce petit village perdu dans les collines du comté de Down, dont la population, à 90 % catholique, ne dépasse pas deux cents personnes. Ce samedi soir, jour de la coupe du monde de football, les vingt-quatre clients qui sont assemblés dans le pub, ont le regard rivé sur l'écran de télévision : le triomphe irlandais face à l'Italie (1-0) déchaîne l'enthousiasme. L'action se déroule alors en quelques minutes : deux hommes armés de fusils d'assaut AK-47 entrent et, posément, « arrosent » l'assistance.

Ils laisseront derrière eux six morts et cinq blessés, tous catholiques. Parmi les corps, on relève notamment celui de Bernard Green, un vieil habitué âgé de quatre-vingt-sept ans. La Force des volontaires de l'Ulster (UVF), l'un des deux principaux groupes paramilitaires « loyalistes » (protestants), revendiquera la responsabilité de ce massacre, lequel constituerait une opération de représailles après le meurtre, la semaine précédente, de deux protestants à Belfast. Cet attentat en rappelle un autre : en octobre dernier, sept catholiques avaient trouvé la mort dans un pub de Greysteel, près de Londonderry, au cours d'une fusillade destinée à venger les 10 victimes (protestantes) de l'attentat de Shankill Road.

Cette fois-ci, quelle sera la réponse de l'Armée républicaine irlandaise (IRA)? Avec les condamnations d'usage et les demandes, non moins rituelles, d'une intensification de la répression (la mise en place de l'internement sans procès), des représentants du gouvernement et des deux communautés d'Irlande du Nord ont lancé des appels au calme, sans guère d'espoir d'être entendus. Le processus de paix en Irlande du Nord est en panne : les gouvernements de Londres et de Dublin attendent toujours la réponse de l'IRA à la « déclaration de Downing Street » de décembre dernier. John Major et Albert Reynolds, les premiers ministres britannique et irlandais, doivent se rencontrer à Corfou, les 24 et 25 juin, à l'occasion du sommet européen, pour tenter de relancer les pourparlers entre partis politiques d'Ulster.

L. Z.

ALLEMAGNE

Les Alliés ont défilé pour la dernière fois à Berlin

Les armées des trois pays occidentaux stationnées à Berlin depuis 1945 ont défilé ensemble pour la dernière fois, samedi 18 juin, au cœur de la capitale allemande, dans une grande parade qui a constitué l'un des points d'orgue de leurs cérémonies d'adieux. Sous les applaudissements de dizaines de milliers de Berlinois, deux mille soldats américains, français et britanniques ont remonté l'avenue du 17-Juin, l'une des principales artères de Berlin. *« Nous vous remercions d'avoir aidé à défendre la forteresse et d'avoir été des Berlinois »,* a déclaré le maire de Berlin, Eberhard Diepgen, devant les généraux commandant les trois forces alliées. *« Sans votre engagement, il n'y aurait pas eu de Berlin libre (...) ni sans doute de réunification »,* a-t-il ajouté.

Jusqu'à douze mille soldats alliés ont veillé pendant quarante ans sur Berlin-Ouest, îlot occidental au cœur de la RDA communiste, dans un face-à-face à haut risque avec les Soviétiques. Les Américains représentaient la moitié des effectifs, Britanniques et Français se partageant l'autre moitié. Si ce départ consacre la fin de la guerre froide et la réunification de l'Allemagne, les Berlinois ne les voient pas quitter la ville sans une certaine nostalgie. Nombre d'entre eux bénéficiaient des activités organisées par les soldats alliés, du club de pétanque des Français au très « sélect » club des officiers britanniques.

Le départ des Alliés est l'occasion d'une série de festivités, entamées à la fin mars avec les adieux des Français. Les Russes ont obtenu une parade spéciale le 25 juin, à Berlin-Est. Le chancelier Helmut Kohl a également convié à Berlin, dans des cérémonies séparées, le président russe Boris Eltsine pour le 31 août, et les chefs d'Etat ou de gouvernement des Alliés le 8 septembre. – *(AFP.)*

Célébrations néonazies dans l'ex-RDA

Dix militants d'extrême droite ont déposé à la fin de la semaine dernière au mémorial de l'ancien camp de concentration de Sachsenhausen, dans la partie orientale de l'Allemagne, une gerbe à la mémoire des gardes SS. La police de la ville voisine d'Oranienburg a vérifié leur identité. L'un de ces militants, qui n'avait pas de papiers sur lui, est resté temporairement sous la surveillance de la police. Mais aucune autre mesure n'a été prise contre eux parce qu'ils n'ont *« fait aucun chahut »* et qu'il n'y a pas eu de délit, a expliqué un porte-parole de la police.

En revanche, la police de Potsdam a mis fin, dans la nuit du samedi 18 au dimanche 19 juin, à Luckenwalde, également dans l'ex-RDA, à une réunion interdite d'un groupe néonazi qui célébrait le solstice d'été, cher à la symbolique nazie, a annoncé un de ses porte-parole. – *(AFP.)*

BOSNIE-HERZÉGOVINE

Les forces serbes menacent les Musulmans d'une nouvelle offensive

Le chef des Serbes de Bosnie, Radovan Karadzic, a lancé dimanche soir 19 juin une mise en garde à l'armée bosniaque à majorité musulmane. M. Karadzic a affirmé que les forces serbes *« passeront à la contre-offensive en cas de poursuite de l'offensive musulmane ». « Une contre-offensive identique à celle qui fut lancée contre Gorazde en avril »,* a-t-il menacé.

Depuis plusieurs jours, les combats s'étaient intensifiés dans le nord-est de la Bosnie, malgré l'entrée en vigueur vendredi 10 juin d'une trêve d'un mois. *« La trêve prend des allures préoccupantes »,* a reconnu le porte-parole de la Force de protection des Nations unies (FORPRONU), même si les combats se limitent pour l'instant à un duel d'artillerie, sans progression des troupes présentes sur le terrain.

C'est dans ce climat de tension que Charles Redman, le représentant du président américain Bill Clinton en ex-Yougoslavie, a effectué en fin de semaine une visite à Sarajevo et à Zagreb. Dans la capitale bosniaque, il a rencontré le président Alija Izetbegovic et le premier ministre Haris Silajdzic. M. Redman a tenté de convaincre les autorités bosniaques de l'intérêt pour le pays d'accepter les propositions du « groupe de contact » international – qui octroient 51 % de la Bosnie-Herzégovine à l'alliance croato-musulmane – et des faibles chances pour l'armée bosniaque de reconquérir les territoires perdus en deux années de guerre. *« Cette proposition est la seule raisonnable »*, a pour sa part commenté le président croate Franjo Tudjman, à l'issue de ses entretiens avec M. Redman à Zagreb.

A Sarajevo par ailleurs, un homme de trente-huit ans a été tué et trois autres personnes ont été blessées par des tireurs isolés, dimanche en fin d'après-midi. Les tirs ont tout d'abord visé un tramway, blessant légèrement un enfant. Puis ils ont continué jusqu'à la mort d'un chauffeur de camion, abattu au volant de son véhicule. Ces tirs provenaient vraisemblablement des positions serbes. Le centre-ville de Sarajevo n'a pas connu de bombardements depuis quatre mois, mais des tireurs isolés continuent de tuer ou blesser une personne par jour. – *(AFP, Reuter.)*

ALBANIE : le procureur général requiert dix ans de prison contre Ramiz Alia. – Le procureur général du parquet de Tirana, Neshat Thana, a requis, samedi 18 juin, dix ans de prison contre Ramiz Alia, le dernier président de l'Albanie communiste. Des peines similaires ont été requises contre plusieurs hauts fonctionnaires de l'ancien régime. On ignore encore la date du verdict. – *(AFP.)*

PROCHE-ORIENT

Les négociations entre Israel et l'OLP sur les territoires occupés

Prochains pourparlers sur l'extension de l'autonomie à l'ensemble de la Cisjordanie

Le chef des négociateurs palestiniens, Nabil Chaath, a annoncé, dimanche 19 juin, que des pourparlers avec Israël sur l'extension de l'autonomie au reste de la Cisjordanie allaient commencer le 27 juin.

Ces pourparlers seront d'abord relatifs à *« l'extension de la juridiction palestinienne aux villes et aux villages de Cisjordanie, comme cela est déjà le cas à Gaza et Jéricho, ainsi que du transfert accéléré des pouvoirs en Cisjordanie »*, a précisé M. Chaath, au terme d'une réunion avec les responsables de la police palestinienne à Jéricho.

Au sein de l'autorité palestinienne

La déclaration de principes du 13 septembre 1993 prévoyait un redéploiement de l'armée israélienne hors des zones palestiniennes les plus peuplées avant l'organisation d'élections, initialement prévues en juillet et reportées en principe en octobre. Selon M. Chaath, les négociations porteront également sur la libération de tous les prisonniers. Arrivé à la fin de la semaine dernière à Gaza, où il a élu résidence, M. Chaath, considéré comme le « ministre » du plan et de la coopération au sein de l'Autorité palestinienne, s'est rendu à Jéricho en traversant le territoire israélien, mais sans passer par Jérusalem, où il projetait d'effectuer lundi une visite *« privée »*.

Toutefois, le porte-parole du premier ministre israélien a exprimé le souhait que cette visite n'ait pas lieu, car elle n'a pas été discutée avec les autorités israéliennes, ainsi que l'exige l'accord du Caire du 4 mai dernier sur l'autonomie à Gaza et Jéricho.

Avant de se rendre à Jéricho, M. Chaath s'était entretenu, pour la première fois depuis la signature de l'accord du Caire, avec le chef de la délégation israélienne, le général Amnon Shahak, à Erez, principal point de passage entre Israël et la bande autonome de Gaza.

A l'issue de la réunion, il a indiqué que le général Shahak allait organiser une rencontre entre lui et le ministre de la police Moshe Shahal *« afin d'étudier la question de tous les détenus »*.

Parallèlement, le « ministre » des finances de l'Autorité autonome palestinienne, Mohamad Zohdi Nachachibi, est arrivé dimanche à Jéricho, où il devrait être suivi mardi par le « ministre » de l'éducation, Yasser Amrou. – *(AFP.)*

Prochaine ouverture d'une représentation de l'OLP auprès du Vatican. – Un responsable de l'OLP a annoncé, samedi 18 juin, que l'oraganisation ouvrirait *« prochainement »* un bureau de représentation auprès du Saint-Siège. *« C'est une question de semaines »*, a dit Nemer Hammad, représentant de l'OLP en Italie. Pour les observateurs au Vatican, cette présence palestinienne, après l'établissement de relations diplomatiques entre Israël et le Saint-Siège (*le Monde* du 16 juin) confirmerait la volonté de ce dernier de jouer un *rôle dans le processus* de paix au Proche-Orient. – *(AFP.)*

REPÈRES

BANGLADESH
Des intégristes manifestent contre l'écrivain Taslima Nasreen

Quelque 5 000 élèves des écoles religieuses de Dacca ont manifesté, dimanche 19 juin, pour exiger la mort de Taslima Nasreen. L'écrivain, âgée de trente-deux ans, vit dans la clandestinité depuis que le gouvernement a ordonné, le 4 juin, son arrestation après qu'un journal indien eut publié une interview dans laquelle elle semblait demander une modification du Coran. L'écrivain a assuré qu'elle avait, en réalité, prôné un assouplissement de la charia (loi coranique). Par ailleurs, quelques centaines d'étudiants de l'université de Dacca ont aussi manifesté dimanche, pour la première fois, afin de réclamer l'interdiction des partis religieux et des tribunaux islamiques. Ils ont annoncé d'autres démonstrations, alors qu'une grève générale est prévue pour le 30 juin à l'initiative des fondamentalistes musulmans. – *(AFP, Reuter.)*

POLOGNE
Participation plus basse que prévu aux élections locales

La participation aux élections municipales, qui se sont déroulées, dimanche 19 juin, a été encore plus faible que prévu. Selon des estimations officieuses, elle devrait se situer entre 25 % et 40 % dans les grandes villes et un peu plus dans les communes rurales. Avant la présidentielle de 1995, ce scrutin constitue un test pour la coalition gouvernementale de gauche, donnée gagnante par les sondages. Selon les premiers résultats, l'Union pour la liberté, parti libéral d'opposition, l'emporterait cependant avec une légère avance dans son fief de Varsovie. Les résultats définitifs, compliqués par un mode de scrutin mixte, seront connus mercredi ou jeudi. – *(AFP.)*

PORTUGAL
Le député européen de la dernière heure

Le Portugal devra attendre encore quelques jours pour connaître le nom et l'étiquette politique de son 25e et dernier député européen. Rappelés aux urnes, dimanche 19 juin, les 18 000 électeurs des neuf circonscriptions qui avaient boycotté ou entravé le scrutin européen du 12 juin ont, à quelques exceptions près, poursuivi leur mouvement de protestation contre la politique locale. Le Parti socialiste (opposition), qui a obtenu neuf sièges le 12 juin, reste toujours en tête avec un *écart de plus de 12 000 voix* devant le parti gouvernemental social-démocrate (PSD/centre-droit), qui avait réussi à conserver ses neuf mandats. Il faudra attendre le dépouillement mercredi des 21 000 bulletins des émigrés qui ont voté par correspondance pour connaître le nom de ce 25e élu. Ce sera soit le socialiste Fernando Moniz, soit le conservateur José Mendes Bota, député sortant. – *(AFP.)*

BIBLIOGRAPHIE

Tout ce qu'il faut savoir sur l'ONU

L'ONU
par Maurice Bertrand
Editions La Découverte, Collection « Repères », 126 p, 45 F.

Tout ce que l'on aimerait savoir sur les Nations unies et que l'on n'ose pas demander, on le trouvera dans ce petit mais percutant ouvrage. L'auteur, conseiller honoraire à la Cour des comptes, a présidé pendant dix-huit ans, en sa qualité de membre du corps commun d'inspection des Nations unies, au contrôle du fonctionnement de l'Organisation. Son ouvrage comporte une radioscopie de la structure et des divers secteurs d'activité de l'ONU, de son secrétariat, de ses réunions et de ses interventions dans des conflits armés. Un tableau récapitule les résultats de son action : succès en Namibie, au Salvador, au Cambodge ; échecs en Angola, en Afghanistan et à Haïti ; à Chypre et au Sahara occidental, succès relatifs : la paix est *« maintenue »* mais pas *« établie »* ; en Yougoslavie et en Somalie, échec pour ce qui est de l'établissement de la paix, mais succès relatif de l'aide humanitaire.

Maurice Bertrand proclame aussi que le roi est nu. Il rappelle que la Charte des Nations unies commence par les mots *« Nous, les peuples... »*, alors qu'en fait ce sont les gouvernements, pas forcément démocratiques, qui ont seuls le droit aux décisions. L'ancien inspecteur de l'ONU rappelle que, dans un grand nombre de conflits sanglants, l'ONU s'abstient d'intervenir : entre autres Arménie, Bangladesh, Birmanie, Sri-Lanka, Soudan, Colombie, Pérou, Algérie, le cas le plus flagrant d'absence ayant été la guerre du Vietnam. S'il dénonce entre autres *« le climat d'irréalisme »*, la langue de bois et l'approbation de principes que *« nul n'a l'intention de respecter »*, Maurice Bertrand ne cherche pas à régler son compte au *« machin »*, mais plutôt à le réformer. Et il donne des recettes que les « onusiens » et les Etats devraient avec profit méditer.

ISABELLE VICHNIAC

La réunion du Conseil national

Les très riches heures de la chute de Michel Rocard

Dimanche 19 juin, le PS a changé de premier secrétaire. Soutenu par les fabiusiens, les poperénistes, une partie des jospinistes les vieux mitterrandistes et l'aile gauche du parti, Henri Emmanuelli reprend en main les destinées du socialisme

Cette fois, c'est fait : discuté, discutable, Michel Rocard n'est plus, s'il l'a jamais vraiment été, le patron du Parti socialiste. Ces caméras qui, le matin même, s'étaient précipitées sur lui, comme elles se ruent sur un prévenu célèbre gravissant les marches d'un palais de justice, avec la même frénésie mâtinée d'une trouble gourmandise, lui font maintenant une maigre haie d'honneur. Politesse formelle pour star déchue. Il est tard, Michel Rocard n'est plus grand chose. Ni candidat virtuel ni chef de parti. Il n'est plus que lui-même. A lui qui s'enfonce désormais dans la nuit, de donner un sens à cette solitude provoquée, recherchée peut-être.

Quelques mètres plus loin, les projecteurs se sont rallumés pour la nouvelle trouvaille que le Parti socialiste a mise à sa tête, au terme d'une longue journée de déchirements suivis de ralliements, d'abandons et de loyautés écornées au nom du bien commun. Henri Emmanuelli, dont les proches assuraient quelques heures plus tôt qu'il n'était *«candidat à rien»*, et qui vient pourtant d'être royalement élu premier secrétaire du PS par 140 voix contre 64 à Dominique Strauss-Kahn, tire la morale de la journée : *«Il m'est arrivé quelque chose d'assez extraordinaire : quittant la majorité pour aller dans l'opposition, je pensais y rester longtemps. Et j'ai eu la surprise de découvrir qu'en moins d'une semaine, l'opposition devenait majoritaire.»*

«Ça passe ou ça casse»

Une surprise? Les tours de magie ont toujours une histoire. Au lendemain du score obtenu par sa liste aux élections européennes, vécu comme une catastrophe, Michel Rocard avait annoncé son intention de remettre son titre de premier secrétaire en jeu, après avoir renoncé *«spontanément»* à celui de présidentiable. Il était allé réfléchir, en Italie dit-on, à son avenir et à celui de son parti, avec pour seule compagnie un téléphone et un fax. A ceux de ses amis qui le poussaient à *«sortir par le haut»*, convaincus désormais que le divorce était consommé et qu'il fallait, pour un temps du moins, rendre les armes avec un panache dont on lui saurait gré plus tard, Michel Rocard répondait au contraire que s'il y avait encore une chance d'utiliser le choc de l'après-12 juin, pour entamer enfin la rénovation du PS, il fallait la tenter.

Revenu à Paris, samedi à midi, avec des propositions précises, il rencontrait Pierre Mauroy et Lionel Jospin pour leur en faire part. Ces derniers l'assuraient, dans le secret d'un tête-à-tête, de leur soutien. Martine Aubry, mise elle aussi dans la confidence, acceptait de participer à une direction élargie. Fort de ces soutiens, Michel Rocard se sentait prêt à jouer son va-tout : *«Ça passe ou ça casse*, disait l'un des ses plus proches conseillers, Guy Carcassonne, à l'ouverture du conseil national. *Michel veut que ça passe. Mais pas à n'importe quelle condition. Il n'est pas du genre de la moule qui s'accroche à son rocher.»* Il ne voulait *«ni démission, ni enterrement ou enlisement»*, selon ses propres termes.

Dimanche matin, la salle Laser de la Cité des sciences de La Villette attend les membres du conseil national. *«Pour une chirurgie qui ne laisse pas de cicatrices»*, s'amuse un participant. On sent déjà que le vent a tourné. Laurent Fabius, la veille au journal télévisé de 20 heures de TF 1, s'est offert, avec une fausse candeur, l'une de ces annonces-surprise qu'il affectionne : Jacques Delors, est selon lui, *«le candidat le mieux placé pour défendre nos couleurs»*. Michel Rocard vient d'apprendre, aussi, que les jospinistes – ils ont réuni leur courant le matin même – lui apportent un cadeau empoisonné : leur soutien n'est plus acquis. Divisé, le courant Jospin est en train d'achever son éclatement : si certains sont prêts, même avec des réticences, à soutenir Michel Rocard, d'autres, comme Henri Emmanuelli, ne veulent plus en entendre parler. Le nom du député des Landes comme possible successeur court déjà les couloirs.

Quand le premier secrétaire du PS prend la parole devant le conseil national, il sait que son sort est joué : les fabiusiens sont contre lui et une partie des jospinistes prêts à en découdre. Il sait aussi que Laurent Fabius et Henri Emmanuelli ont récemment déjeuné ensemble, scellant leur réconciliation, fût-elle de façade. Prenant acte de la *«mauvaise»* campagne européenne, reconnaissant *«une ligne politique et une stratégie incertaines, l'isolement confirmé, le fonctionnement absurde»*, d'un parti devenu *«celui du ni-ni, ni libéralisme ni étatisme, (...) ni trop européen, ni pas assez, ni pourvoyeur de rêves ni gardien d'un réalisme»*, Michel Rocard propose de définir, *«dès maintenant, un axe stratégique et un élargissement de la direction»*. Ne pas *«tomber à gauche»*, mais *«remonter à gauche sans rien perdre de notre réalisme récent»*, dit-il. Briser aussi ces courants qui empoisonnent la vie du parti, à commencer par le sien. Les noms *«d'ouverture»* avancés par Michel Rocard sont ceux de Martine Aubry, Elisabeth Guigou, Ségolène Royal, Bertrand Auban (premier secrétaire fédéral de Haute-Garonne), François Hollande, Jack Lang, Thierry Mandon, Bernard Roman et Jean-Pierre Sueur.

Ce n'est pas assez. Quoi qu'aurait pu dire Michel Rocard, ce 19 juin, cela n'aurait jamais été assez. *«C'est du sang qu'ils veulent»*, remarquait, avec justesse, le mauroyiste Jean Le Garrec. Jean Poperen, qui redécouvre le plaisir des caméras et des micros tendus, avait préparé à l'avance sa réponse à des propositions qu'il ne connaissait pas. C'est clair, il est contre et réclame, *«à situation d'exception, des décisions d'exception»*. Louis Mermaz fait de même, qui appelle de ses vœux une nouvelle direction. Pierre Mauroy est comme on l'attend, fidèle à la ligne de conduite qu'il avait annoncée à Michel Rocard.

«Tragédie» et «stratégie»

Même s'il est sévère sur son bilan, et notamment sur la campagne des élections européennes, il adhère à ses propositions, souligne que le PS a changé de premier secrétaire *«trois fois en à peine plus de deux ans»*, cravache les courants, rappelle aux jeunes générations qu'il a connu vingt-trois ans d'opposition et qu'il n'a pas envie que le parti y retourne durablement. Mais Pierre Mauroy, qui a commis un bien joli lapsus en mélangeant *la «tragédie»* et la *«stratégie»* du PS, prêche dans le vide.

Julien Dray fait, d'une certaine façon, son *mea culpa* et annonce qu'il change de poulain. Son pari sur Michel Rocard a échoué, dit-il. Et son courant, la Gauche socialiste, ne se contentera pas d'un *«rafistolage de façade»*. Dans les couloirs avec cette âpreté de mots qui lui est coutumière, son amie Marie-Noëlle Lienemann, maire d'Athis-Mons, lance : *«Il faut virer Rocard! Il nous fait le coup du bonapartisme sans Bonaparte. Il s'est étouffé tout seul. Il n'avait pas besoin des courants pour ça.»*

Le coup de grâce vient d'Henri Emmanuelli. Parce qu'il a du talent, de l'humour et qu'il dit ce qu'il pense de façon carrée. On ne peut lui reprocher une soudaine volte-face : ce qu'il explique au parlement du parti, il l'a écrit juste avant les élections européennes dans une lettre adressée à Michel Rocard, en lui annonçant qu'il se désolidarisait de la majorité du parti (*le Monde* du 15 juin). Il se méfie de la *«légitimité cathodique»* des personnalités à qui l'on voudrait élargir la direction. Il ne croit pas *«qu'il suffit d'un discours»*, fût-il celui *«d'un coup de barre à gauche»* pour sortir de l'ornière dans *«un unanimisme de façade.»* Il ne votera pas la confiance.

«Un héros plébéien»

A l'heure du déjeuner, chaque courant se réunit, on fait les comptes. Ils sont simples : Michel Rocard a contre lui les fabiusiens, une partie des jospinistes, une bonne partie des élus à qui leur base a réclamé sa tête et les minoritaires. Les fabiusiens, qui découvrent des vertus toutes neuves à Henri Emmanuelli, ont trouvé un parfait candidat de remplacement et ils jouent un joli coup double : ils se débarrassent de Michel Rocard à qui ils n'ont jamais pardonné le «putsch» du 3 avril et ils font éclater le courant Jospin, en poussant, contre son chef de file, la candidature d'Henri Emmanuelli, *«héros plébéien»*, selon le mot du fabiusien Henri Weber. Jack Lang se tient à l'écart, juste ce qu'il faut pour être vu, juste assez loin pour ne pas avoir l'air de faire partie de la meute. Poète, il constate : *«La magie est là, ou n'est pas là.»* Pour Michel Rocard, à l'évidence, il ne la voit plus depuis longtemps.

Quand Lionel Jospin monte à la tribune, certains pensent qu'il y a encore une chance – minime – qu'il renverse le cours de l'histoire. C'est *«un Jospin de combat»*, selon la formule de l'un des participants, qui ironise sur ceux qui se bousculaient sur la liste des candidats aux élections européennes derrière Michel Rocard. *«Vous avez tous fait comme si c'était une liste proportionnelle pour un scrutin à la proportionnelle*, lance Lionel Jospin, *et vous semblez découvrir aujourd'hui que c'est un scrutin uninominal.»* Il souligne que si les propositions de Michel Rocard sont jugées insuffisantes, aucune n'est à rejeter. Surtout, personne n'en a formulé d'autres. Il ne veut pas, dit-il, *«ajouter la crise à la crise»* et il dénonce *«les inconvenantes révolutions de palais»*.

Lionel Jospin ne votera pas contre Michel Rocard. Alors votera-t-il la confiance? Non. Il a décidé de s'abstenir, convaincu qu'il ne serait pas sain dans une telle situation de rattraper le premier secrétaire par la manche. Le résultat du vote tombe. Il est sans ambiguïté : 88 pour, 129 contre, 48 abstentions et deux refus de vote. Parmi les jospinistes, André Laignel, directeur de la campagne européenne et numéro cinq de la liste, est hué lorsqu'il annonce son abstention; Jean Glavany, porte-parole du parti, fait de même. Dominique Strauss-Kahn, Jean-Marie Le Guen, Jean-Christophe Cambadélis et Pierre Moscovici, eux, votent la confiance. Ségolène Royal refuse de participer au scrutin.

Aussitôt, la démission de Michel Rocard est annoncée. Il n'a que quelques mots de commentaire : *«Je vous ai proposé ce matin de dépasser les courants. Je vous ai proposé de vous rassembler autour d'un objectif de rénovation du parti et de la gauche. Je vous ai proposé de vous rassembler sur une ligne et une stratégie politiques claires. (...) Vous avez fait un autre choix, je le regrette pour toute la gauche. (...) Je serai toujours un combattant de l'espérance.»* Le nouvel ex-premier secrétaire du PS doit encore subir l'épreuve de la déclaration télévisée. De justesse, ses conseillers lui évitent un ultime coup de poignard. La table devant laquelle Michel Rocard était installé avait été malencontreusement placée juste dans le champ du panneau «sortie de secours»...

«J'avais préparé un texte sur l'Europe...»

Dans la salle, la candidature d'Henri Emmanuelli est devenue une évidence. *«Mêmes acteurs, mêmes scénarios, mêmes traîtres que le 3 avril dernier»*, observe François Hollande, animateur du club Témoin, proche de Jacques Delors. Si des rocardiens, sur proposition de l'ancien ministre de la santé Claude Evin, tentent un dernier tour de piste en proposant, non pas l'élection d'un premier secrétaire, mais la mise en place d'un comité d'organisation du prochain congrès, qui jouerait le rôle de direction provisoire collégiale, Lionel Jospin n'a pas tout à fait dit son dernier mot. A ceux de ses amis qui le pressent de se présenter, il répond par la négative. C'est Dominique Strauss-Kahn qui relève le gant. Deux jospinistes l'un contre l'autre! *«Si vous en voulez un troisième, on peut vous le trouver...»*, ironise Jean-Marie Le Guen, premier secrétaire fédéral des socialistes parisiens. Le résultat est sans surprise. Bien sûr, Lionel Jospin n'a pas voté pour Henri Emmanuelli – il refuse d'entériner *«le changement d'axe de son courant avec les fabiusiens»* –, pas plus que les rocardiens, qui ont appelé à voter Strauss-Kahn. Jean-Paul Huchon, plus bavard qu'à l'ordinaire, se demande à haute voix *«comment Fabius va bien pouvoir se débrouiller avec ce bâton merdeux»*, et il considère avec un intérêt certain la situation rocambolesque qui verrait un Jacques Delors candidat à la présidence de la République soutenu par un PS dirigé *«à gauche toute»* par Henri Emmanuelli. A moins que, comme on le murmure déjà dans les couloirs, la désignation du député des Landes au premier secrétariat du PS ne soit un fusil à deux coups : un pour tuer Michel Rocard, et le deuxième pour achever Jacques Delors, dans l'attente d'un troisième homme.

Laurent Fabius, surpris à la sortie des lavabos sa trousse de toilette sous le bras après un rasage furtif, joue admirablement la naïveté pour justifier son silence complet, parfaitement imité par les membres de son courant, au cours du conseil national. *«J'avais préparé un texte sur l'Europe*, confie-t-il, *mais quand j'ai vu que ce n'était pas le sujet du jour, j'ai renoncé.»* Ravis de la tournure prise par les événements, Claude Bartolone et Paul Quilès s'amusent bien : *«Ce qui est sûr, c'est que les courants, ce soir, sont cassés. Grâce à Henri Emmanuelli et... Michel Rocard!»*

Les courants, ce sont eux, estiment les amis du premier secrétaire sorti, qui ont *«eu la peau»* de Michel Rocard. Curieux retournement des choses : il a voulu les faire disparaître, et c'est lui qui dû céder la place dans ce combat inégal. Preuve, s'il fallait à tout prix en trouver une *a posteriori*, que ce n'est pas son manque d'audace à lui qui a causé sa perte, mais leur malignité à eux. Michel Rocard est-il pour autant mort politiquement? A-t-il encore un avenir après son monumental ratage presque au bout de la ligne droite? Claude Evin y croit toujours : *«Pour le tuer, celui-là...»* Les militants qui voyaient en lui un homme usé, décalé, lui redonneraient-ils un jour la confiance qu'ils viennent de lui retirer pour n'avoir pas su faire ses preuves? Son entourage veut encore y croire, estimant que Michel Rocard est sorti *«la tête haute»*.

D'autres savourent déjà leur victoire. Depuis le début de la journée, ils sont là, discrètement adossés contre les piliers où ils invitent aux confidences. Ce sont les trois ou quatre émissaires de l'Elysée, dont Maurice Benassayag. *«Le PS n'est pas le PSU*, observe-t-il avec une feinte placidité. *Les militants ne veulent pas de symposium, de groupes de travail, d'introspection. Ils veulent un chef. Maintenant, ils l'ont.»* Le nom du président de la République, qui avait déserté depuis bien longtemps les congrès et les conseils nationaux du PS, est redevenu une référence. Douce revanche.

AGATHE LOGEART et PASCALE ROBERT-DIARD

Mal à l'aise dans les partis

L'éviction de Michel Rocard de la direction du PS, dimanche 19 juin, s'inscrit dans l'histoire heurtée de ses rapports difficiles avec les partis politiques. M. Rocard a inventé un type de relation entre un homme et une organisation à peu près unique, fait d'ambivalence, d'amour-haine, d'attirance-répulsion. Homme d'appareil, rompu très jeune aux combats qui se livrent dans les coulisses des partis, M. Rocard a pourtant coutume de se défier publiquement de la politique «politicienne» et, parfois, de la politique tout court, dont certaines lois choquent toujours celui qui est resté, avant tout, un protestant.

Militant dans l'âme, M. Rocard n'en est pas moins l'homme qui, bien avant que ce thème ne soit à la mode, avait manifesté sa méfiance envers les partis, du moins selon leur définition usuelle. Dès 1959, en tant que militant du Parti socialiste autonome (PSA), il prône un type d'organisation différente, plus ouverte sur la société. Il propose même, de façon très précise, qu'un quart seulement du temps des sections soit consacré aux discussions proprement politiques! Plus tard, au PSU, il entrera en conflit avec la CFDT, pourtant proche de lui, pour avoir voulu faire de l'activité dans les entreprises l'un des terrains d'action privilégiés du parti.

Pour le meilleur et pour le pire, M. Rocard n'est jamais vraiment parvenu à se fondre dans le moule qu'impose la discipline de parti. Etudiant socialiste révulsé par la politique de son organisation – la SFIO – en Algérie, il rue dans les brancards et finira par claquer la porte, avec d'autres, pour créer le PSA, l'un des ancêtres du PSU. C'est alors son exigence morale qui le guide. Plus tard, l'histoire tumultueuse de ses relations avec le PSU est marquée, déjà, par des conflits entre le parti et son principal dirigeant, qui entend préserver sa liberté d'expression. Quant au PS, qu'il a rejoint en 1974, chacun garde en mémoire les innombrables polémiques qui ont émaillé ses relations avec le parti de François Mitterrand, aussi bien dans l'opposition qu'au gouvernement.

Son accession à la tête du PS était, à la fois, une sorte de consécration pour l'ancien militant des Etudiants socialistes et un pari très risqué, qui lui a sans doute été imposé par la conjoncture de l'époque : le décalage, évident, entre les réflexes, les comportements politiques du PS et ceux de son nouveau dirigeant risquait fort d'être accru par ce malentendu permanent entre M. Rocard et les appareils politiques. En plein marasme de la gauche, il eût fallu une sorte de miracle politique et, en tout cas, beaucoup d'efforts et de bonne volonté, de part et d'autre, pour que l'expérience débouchât sur un succès.

JEAN-LOUIS ANDRÉANI

CLÉS

■ **Historique.** Après la défaite de la gauche aux élections législatives de mars 1993, Michel Rocard devient président de la direction nationale du PS, Laurent Fabius, premier secrétaire, ayant été mis en minorité au comité directeur le 3 avril. M. Rocard organise, trois mois plus tard, à Lyon, des «états généraux», qui lui permettent d'affermir son autorité sur le parti. Les délégués au congrès ordinaire, réuni du 22 au 24 octobre au Bourget, lui accordent, avec un score de 80,91 %, leur confiance et le désignent comme premier secrétaire du PS. Des Assises de la transformation sociale, organisées à son initiative au mois de février, deux victoires lors de législatives partielles, et surtout un «frémissement» de la gauche lors des élections cantonales de mars dernier avaient redonné confiance à Michel Rocard, jusqu'à la campagne des européennes.

■ **Le conseil national.** Cette instance, qui a remplacé le comité directeur, est composée de deux cent quatre membres désignés, à la proportionnelle, sur la base des résultats obtenus dans les votes des militants par les trois motions soumises au congrès de 1993. Les cent deux premiers secrétaires fédéraux, élus directement par les adhérents dans les départements, s'ajoutent à ces deux cent quatre membres pour constituer ce «parlement» du Parti socialiste, qui doit «impérativement» compter dans ses rangs 30 % de femmes.

■ **Premier secrétaire.** Depuis le congrès extraordinaire de Bordeaux, en juillet 1992, le premier secrétaire du Parti socialiste est élu directement par les délégués au congrès, et non plus par le comité directeur composé à la proportionnelle des motions. Le mandat du premier secrétaire est de trois ans. Le secrétariat national, organe exécutif du parti, est composé de dix-huit membres élus par le bureau national, qui compte lui-même vingt-sept titulaires et seize suppléants, choisis au sein du conseil national à la proportionnelle des motions.

«Il ne suffit pas de s'offrir une tête»

déclare M. Jospin au «Grand jury RTL-le Monde»

«Il ne suffit pas de s'offrir une tête pour redonner et de la pensée, et un corps, et de l'énergie au Parti socialiste», a déclaré Lionel Jospin au «Grand jury *RTL-le Monde*», dimanche 19 juin. Selon l'ancien ministre de l'éducation nationale, *«dès l'instant où ont été connus les résultats* [aux élections européennes], *on a eu l'impression d'être passé d'un scrutin de liste à un scrutin uninominal : une seule personne devrait assumer la responsabilité de mauvais résultats»*.

M. Jospin, qui s'est abstenu lors du vote sur le texte présenté par Michel Rocard au conseil national du PS, était favorable à la mise en place d'une direction provisoire collective, qui aurait préparé un congrès. Il souhaite que le Parti socialiste puisse discuter et choisir son candidat à l'élection présidentielle *«quand les candidats se seront fait connaître»*, tout en précisant qu'*«un candidat à l'élection présidentielle doit sans doute représenter plus que le parti dont il est le représentant»*.

L'ancien ministre croit que *«la droite se divisera nécessairement, d'autant plus qu'elle pense que le Parti socialiste est faible»*. Aussi estime-t-il que si les socialistes sont *«capables de reconstituer une identité, un langage et des propositions simples»*, ils pourront *«changer la donne»* en leur faveur. Selon lui, *«il suffit de quelques mois pour définir des orientations et remettre l'ensemble du parti au travail, tout en engageant un dialogue avec d'autres forces de gauche et de progrès»*.

Pour l'interprétation du score de Bernard Tapie aux élections européennes, M. Jospin *«souhaite que le Parti socialiste ne se précipite pas»*. *«Je pense qu'il s'agit d'un processus fugitif qui traduit l'insatisfaction des Français : insatisfaction face aux politique menées et aux réponses des grandes formations politiques, notamment la mienne»*, a-t-il expliqué, avant d'ajouter : *«Le PS ne peut qu'être à gauche, car c'est ainsi qu'il pourra reconquérir son électorat.»*





de Michel Rocard

du Parti socialiste

Le « sectarisme » évolutif de M. Emmanuelli

Michel Rocard revendiquait le parler vrai. Henri Emmanuelli, lui, pratique le parler cru. *« Je préférerai toujours être une brute de gauche qui marche, plutôt qu'un intellectuel parisien anesthésié »*, expliquait-il en septembre dernier. *« Les nuances*, confiait-il encore, *c'est précieux pour la pensée, mais lénifiant pour l'action. »* Depuis qu'il est entré en politique, cet homme-là ne se déplace plus sans sa caricature. Elle tient en quelques mots : ombrageux, coléreux, archaïque, sectaire. Elle l'entrave, le sert et le protège tout à la fois. Dimanche 19 juin, elle a fait de lui le premier secrétaire d'un Parti socialiste en mal d'identité.

Il lui apporte une biographie exemplaire. Celle du petit-fils de berger corse, du fils de deux militants communistes, trop vite orphelin d'un père ouvrier, qui meurt électrocuté dans un accident du travail en 1958. Il lui offre le parcours d'un enfant de la République, que sa santé fragile et son origine modeste n'empêchent pas de devenir étudiant à Sciences-Po, puis d'entrer dans la vie professionnelle par la porte prestigieuse de la compagnie financière de la banque Edmond de Rothschild. Il témoigne, aussi, d'un engagement militant de longue date, au plus près du mitterrandisme, au sein de la Convention des institutions républicaines, puis au PS.

Il apporte, encore, un adoubement de terrain, qui, depuis la date de sa première élection, en 1978, comme député des Landes et celle de son accession, quatre ans plus tard, à la présidence du conseil général de ce département, ne lui a jamais été contesté. Son entrée au gouvernement, en qualité de secrétaire d'Etat aux DOM-TOM, de 1981 à 1983, puis de secrétaire d'Etat au budget jusqu'en 1986, lui confère une dimension politique nationale. Son élection, en janvier 1992, à la présidence de l'Assemblée nationale fait de lui, pendant un an, le quatrième personnage de l'Etat.

Un fidèle du président

Ce parcours-modèle suffirait déjà à sa légitimité. Les événements lui ont ajouté une dimension dramatique. En juillet 1992, le jour de l'ouverture du congrès du PS à Bordeaux, celui qui fut le trésorier national du parti apprend, par la presse, qu'il va être inculpé par le juge Renaud Van Ruymbeke, chargé de diverses instructions sur l'activité des bureaux d'études qui assuraient le financement occulte du PS. Pour les militants réunis ce jour-là, Henri Emmanuelli devient un symbole. Afin de *« laver* [son] *honneur »*, l'année suivante, quand il est renvoyé en correctionnelle, Henri Emmanuelli s'offre le panache de se démettre de son mandat de député et de vérifier avec fierté qu'il conserve la confiance des électeurs landais.

Ces succès confortent une liberté de ton à laquelle il n'a jamais renoncé. Mitterrandiste fidèle – la résidence du chef de l'Etat, à Latche, est dans sa circonscription –, il sait, aussi, se montrer revêche et indocile. En mars 1990, il contribue à faire échec à la première tentative de prise de contrôle du PS par Laurent Fabius, dans la bataille du congrès de Rennes. Chez les fabiusiens, on n'a, alors, pas de mots assez durs pour railler l'« archaïsme » du député des Landes, qui, devenu, en 1991, président de la commission des finances de l'Assemblée nationale, s'oppose parfois avec virulence à la ligne politique et économique défendue par Pierre Bérégovoy.

Paradoxalement, ce même « archaïsme » est devenu, dimanche, un des atouts majeurs d'Henri Emmanuelli dans son accession au poste de premier secrétaire d'un parti qui cherche désespérément à retrouver un label de gauche. Quant au sectarisme qui est attaché au nom du député, il s'est révélé évolutif depuis le mois d'avril 1993, qui l'avait vu artisan du « coup de force » perpétré par les rocardiens contre Laurent Fabius, jusqu'à ce dimanche de juin, qui a scellé son entente avec son ancien ennemi pour succéder à Michel Rocard.

P. R.-D.

M. Pasqua : les socialistes « n'ont rien compris ». – Charles Pasqua a déclaré, dimanche 19 juin, lors de l'émission « L'heure de vérité » sur France 2, que *« les Français ont le sentiment que* [les socialistes] *n'ont rien compris »* en ne tirant pas les enseignements de leur échec aux élections législatives de mars 1993. Le ministre d'Etat, qui s'exprimait avant l'annonce de la démission de M. Rocard, a ajouté que le PS va *« descendre encore »*.

M. Séguin : « Assez injuste ». – Philippe Séguin a déclaré, dimanche 19 juin, lors de l'émission de TF 1 « 7 sur 7 », que *« le Parti socialiste se retrouve tout nu »* après la démission de Michel Rocard. Le président de l'Assemblée nationale a qualifié d'*« assez injuste »* le sort réservé à M. Rocard, qui, selon lui, *« n'est pas le seul responsable »* du résultat des socialistes aux élections européennes et sur le chemin duquel *« on a multiplié les chausse-trapes »*.

A la recherche de M. Delors

Suite de la première page

L'autre est de surmonter la répugnance qu'il avait toujours affichée envers le « tapisme ». Il est vrai que M. Emmanuelli n'a pas tardé à donner des gages de sa souplesse en expliquant, aussitôt désigné, que, capable de s'entendre aussi bien avec les radicaux de gauche qu'avec les communistes à Mont-de-Marsan, il saurait y parvenir aussi bien à Paris. Ses intransigeances successives – contre M. Rocard, puis contre M. Fabius, puis de nouveau contre M. Rocard et, cette fois, avec M. Fabius – parlent pour lui.

Il reste que la gauche « renforcée » aux élections européennes par le score de l'homme d'affaires n'apparaît pas vraiment en état de prétendre porter l'un des siens à la direction du pays. Le travail entrepris par M. Rocard, avec l'aide de Lionel Jospin, pour rétablir le dialogue entre les formations qui se réclament du changement social reste en plan. Il a été éclipsé par l'irruption de M. Tapie, qui semble avoir tourné la tête aux socialistes. La question est de savoir si la gauche doit être reconstruite avec le député des Bouches-du-Rhône – ou avec son parti, qui n'est rien sans lui – ou bien contre l'image que le candidat à la mairie de Marseille a plaquée sur une partie de ce qu'on appelait autrefois le « peuple de gauche ».

M. Fabius et ses amis n'ont pas hésité longtemps. Le très rigoureux Paul Quilès a résolu la difficulté en un tournemain : puisque le PS avait su s'allier avec le Parti communiste, dont il ne partageait pas les idées, pourquoi ne s'entendrait-il pas avec M. Tapie ? Cohérents avec eux-mêmes, les « mitterrandistes » – étant entendu qu'est désigné par cette appellation non pas une doctrine, mais une façon de faire – se sont réconciliés dans l'acclamation de la clairvoyance du maître. N'est-ce pas le chef de l'Etat qui avait entouré de son inébranlable bienveillance les projets politiques de M. Tapie et des ses nouveaux amis radicaux de gauche ? N'avait-il pas prévu l'échec de M. Rocard ? Ne s'était-il pas toujours gardé d'apporter un appui franc à l'ancien premier ministre alors même que celui-ci paraissait propriétaire de plein droit de la candidature à l'élection présidentielle ?

Le ralliement d'une partie de son courant à ce qu'il faut bien appeler un projet d'entente Delors-Tapie – les logiciens parlent en pareil cas d'oxymore, tandis que les moralistes tordent le nez et que les politiques s'étonnent – est une sévère défaite pour M. Jospin. Une fois encore, l'ancien ministre de l'éducation nationale paraît avoir été incapable, sinon de définir une perspective, du moins de l'affirmer avec assez d'éclat pour s'opposer à ce qu'il pressentait et voulait, sans doute, combattre.

Le fantôme des « primaires »

Une fois encore, comme au congrès de Rennes en mars 1990, M. Jospin a reculé devant la formation d'une majorité antimitterrandiste, par crainte, probablement, de l'éclatement de ce parti de gouvernement sans lequel, juge-t-il avec raison, la gauche n'a aucune chance de l'emporter. Le paradoxe est que ce souci d'unité risque de précipiter la fracture. On ne voit pas, en effet, comment les deux orientations qui se sont affrontées au conseil national du PS pourraient à l'avenir, non seulement se concilier, mais, même, cohabiter.

La désagrégation de la gauche incite la droite à prendre ses aises. S'appuyant sur le score de la liste Villiers aux européennes, qu'il a jugé *« intéressant »* par modestie d'auteur, sans doute, Charles Pasqua a fait mine de se réinstaller dans le combat de la présidentielle en faisant réapparaître son fantôme bien-aimé : les « primaires ». Ecartée par Edouard Balladur au printemps dernier – le premier ministre avait renvoyé à un avenir indéterminé la présentation du projet de loi nécessaire –, cette méthode de désignation du candidat de la majorité offrirait principalement l'avantage aux candidats secondaires de faire homologuer leur performance dans l'électorat de droite et de la faire valoir ensuite auprès du mieux placé. Le ministre de l'intérieur a pimenté sa recette en laissant entendre qu'il pourrait participer lui-même aux essais avant le Grand Prix.

Philippe Séguin s'est intéressé davantage, de son côté, au niveau atteint par M. Tapie pour les deux enseignements qu'il porte : la désorientation d'une partie des électeurs de gauche et la popularité de tout candidat qui s'identifie à la lutte contre le chomage, si sommaires que soient ses propositions. Celles du président de l'Assemblée nationale sont loin de l'être. Il a saisi l'occasion de préciser ce qu'il avait en tête en parlant de référendum sur l'emploi, il y a un mois et demi, et d'affirmer qu'il faudra bien que ses idées soient prises en compte dans la campagne du représentant du RPR dans la campagne présidentielle.

Les élections européennes auront ainsi donné le signal d'un lever de rideau avant le grand spectacle attendu pour la fin de cette année. Inquiet de ne pas paraître sur la scène, Jacques Chirac devait être, lundi soir, l'invité du journal du soir de TF 1, avant que Valéry Giscard d'Estaing ne dévoile, mercredi, les « coulisses [de son] destin », sur TF 1 également. A voir les tréteaux aussi occupés, M. Balladur n'a eu garde de faire de l'ombre aux monstres sacrés. Le premier ministre a confirmé qu'il travaille et qu'il sera toujours temps plus tard, pour lui, d'informer les Français de ce qu'il fait pour eux.

PATRICK JARREAU

Les grandes manœuvres au sein de la majorité

Plusieurs dirigeants du RPR – Charles Pasqua, Philippe Séguin et Alain Juppé – se sont exprimés à la télévision, dimanche 19 juin, en sens opposé, sur l'organisation de «primaires» présidentielles dans la majorité. Usant d'un effet d'annonce, le ministre de l'intérieur et le président de l'Assemblée nationale n'ont pas exclu, chacun de son côté, d'être présents à cette consultation.

■ AJOURNEMENT. – Préférant *«éviter de participer à l'accumulation d'informations et de commentaires»*, Edouard Balladur a renoncé à être l'invité, lundi 20 juin, du journal de 20 heures de France 2 (lire page 34). Avec une certaine satisfaction, on indiquait, dans l'entourage du premier ministre, que celui-ci laissera passer une semaine qui va être consacrée, dans la majorité, à Jacques Chirac et à Valéry Giscard d'Estaing.

■ LIVRE. – Le président du RPR devait être, lui, l'invité, ce lundi, du journal de 20 heures de TF 1 au cours duquel il devait donner *un aperçu des réflexions consacrées à son projet présidentiel*, qui ont pris la forme d'un livre.

MM. Pasqua et Séguin n'excluent pas d'être candidats à l'élection présidentielle

Invité de «L'heure de vérité», dimanche, sur France 2, M. Pasqua a relancé, pour la énième fois, son idée de «primaires à la française», dans la majorité, pour la désignation du candidat à la prochaine élection présidentielle. Rappelant qu'un accord sur la mise en place de ce système de désignation avait été signé par les chefs des partis de droite avant les élections législatives de 1993, le ministre n'a pas exclu d'y participer lui-même. Au cours de l'émission de TF 1 «7 sur 7», M. Séguin a laissé paraître qu'il n'est pas un partisan enthousiaste de cette méthode, mais il a assuré que ses *«idées»* seront *«présentes»* dans la campagne pour l'élection présidentielle.

«Si M. Chirac et M. Giscard d'Estaing, qui ont signé ces accords, demandaient [au premier ministre] *de prendre les mesures nécessaires, il m'en chargerait et je le ferais»*, a déclaré M. Pasqua au sujet des «primaires», en précisant qu'un projet de loi permettant de les organiser serait *«l'affaire d'une semaine»*. Il a assuré que cette formule peut aboutir *«si on le veut»*. *«Dans le cadre de primaires, il n'y a pas d'inconvénient à avoir huit ou dix candidats au premier tour»*, a continué le ministre. *«Si, parmi les candidats en présence, il s'en trouve qui me paraissent posséder les qualités nécessaires, correspondant à l'intérêt général, je les [ou] je le soutiendrai»*, a-t-il dit, avant d'ajouter : *«Autrement, on verra bien!»*

Interrogé à «7 sur 7» sur le même sujet, M. Séguin a indiqué que, *«dans l'absolu»*, il n'est *«pas contre»* les primaires, *«sous réserve que tous les Français y soient invités»*. *«Je crois qu'il est un peu tard pour monter un tel système»*, a souligné cependant le président de l'Assemblée nationale, en affirmant qu'il est, *«de façon irrévocable»*, contre des *«ersatz de primaires»*, c'est-à-dire contre un vote de désignation du candidat qui serait réservé aux parlementaires ou aux élus, comme la proposition en avait été faite, dans la journée, par Philippe Vasseur, secrétaire général du Parti républicain.

Le phénomène de Villiers

De toute façon, pour M. Séguin, la notion de candidat unique de la majorité est *«une aberration»*. En effet, a-t-il souligné, *«il ne s'agit pas de désigner un super-premier ministre, un chef de la majorité»*, mais de *«désigner un homme qui va incarner la France pendant sept ans, qui va être au-dessus des partis, c'est-à-dire que, par définition, cette personne ne peut pas émaner du choix des partis»*. *«L'élection présidentielle, c'est une affaire entre un homme ou une femme, avec un projet, et les Français»*, a expliqué le maire d'Epinal. M. Séguin a déclaré : *«Dans cette élection présidentielle, que je considère comme capitale – et celle-là en particulier –, je me donnerai corps et âme.»* Comme M. Pasqua, il a conclu : *«Pour le reste, on verra.»* S'agissant des deux candidats potentiels du RPR dont les noms circulent le plus fréquemment, MM. Balladur et Chirac, le président de l'Assemblée nationale a refusé de trancher, mais il a précisé : *«Je connais les deux hommes : dans un cas comme dans l'autre, j'ai un paramètre sur deux... J'attends le projet, mais il finira bien par arriver, pour l'un comme pour l'autre.»* Pour sa part, il a défendu la nécessité d'une nouvelle *«organisation sociale»* pour répondre au problème du chômage et de l'exclusion.

MM. Pasqua et Séguin, qui, avec Philippe de Villiers (UDF), avaient été les animateurs, dans la majorité, du combat contre la ratification du traité de Maastricht en septembre 1992, ont également porté des appréciations différentes sur le score de la liste conduite par le président du conseil général de Vendée aux élections européennes du 12 juin. Le ministre de l'intérieur s'est borné à qualifier le *«phénomène»* de Villiers d'*«intéressant»*. Au contraire, M. Séguin s'est inquiété des résultat de cette consultation, qui, pour lui, traduit *«une crise de notre démocratie»*.

Invité du journal de 20 heures sur TF 1, dimanche, Alain Juppé a déclaré, pour sa part, qu'en cas de primaires, *«tous les présidentiables»* devraient *«s'engager à jouer le jeu»*. *«Ceux qui veulent concourir doivent subir le test des primaires, et ceux qui ne veulent pas des primaires doivent s'engager à ne pas être candidat le jour de l'élection présidentielle»*, a assuré le ministre des affaires étrangères, secrétaire général du RPR. Selon lui, *«tous les Français de la majorité»* doivent pouvoir voter, mais *«les partis politiques peuvent faire fonctionner»* le système.



Le PR et le Parti radical se déclarent favorables à des «primaires»

La proposition de relance des «primaires» présidentielles dans la majorité, faite par Charles Pasqua dimanche 19 juin, a été particulièrement bien accueillie par les membres de l'UDF hostiles à Valéry Giscard d'Estaing, qui préside la confédération libérale. Pour André Rossinot, président du Parti radical et ministre de la fonction publique, les déclarations du ministre de l'intérieur *«arrivent au bon moment»*.

Ladislas Poniatowski, porte-parole de l'UDF, a également réservé un accueil favorable à la proposition de M. Pasqua, en déclarant que *«ces primaires auront d'abord le mérite de donner la parole aux Français et de permettre à leurs représentants d'aider la majorité à faire un choix»*. Philippe Vasseur, secrétaire général du Parti républicain, avait évoqué auparavant, sur Radio-J, l'idée d'une consultation *«d'un grand collège»*, composé d'*«élus locaux, départementaux, régionaux»* et des parlementaires. M. Vasseur estime que cette solution serait plus simple qu'*«une procédure de primaires»*, qu'il juge *«difficile à mettre en œuvre»*.

COMMENTAIRE

Tous les héritiers du gaullisme

LES dirigeants du Rassemblement pour la République auraient tort de se plaindre de la télévision. Alors que le Parti socialiste est tombé dans un gouffre, sans, peut-être, en avoir atteint le fond, alors que le Parti républicain est en proie à des soubresauts sécessionnistes qui vont, peut-être, s'achever sur des convulsions anti-giscardiennes, alors que le Parti communiste a réalisé un des plus mauvais score de son histoire aux élections européennes, mais va pouvoir noyer son chagrin électoral avec le nouveau premier secrétaire «gauche-gauche» du PS, et alors que le Front national, isolé sur le plan européen, n'a pas encore vu que la crise interne mûrit lentement dans ses rangs, le petit écran offre un véritable festival RPR. Une large tribune a ainsi été donnée au seul parti qui prétend ne pas être atteint par le désarroi, mais qui multiplie, cependant, les interrogations présidentielles, conscient qu'il est que le prochain hôte de l'Elysée sera un héritier du gaullisme revu par le pompidolisme.

Commencé dimanche 19 juin avec Charles Pasqua à «l'Heure de vérité» sur France 2, Philippe Séguin à «7 sur 7» sur TF 1 et Alain Juppé, de nouveau sur France 2, dans le journal de 20 heures, le défilé devait se poursuivre, lundi soir, avec Jacques Chirac sur TF1 et Edouard Balladur sur France 2, avant que le premier ministre ne décide, finalement, de ne pas alimenter la chronique. Aux aurores, le chef du gouvernement a renoncé à son passage dans le journal de 20 heures d'une chaîne au moment où le président du RPR était invité sur l'autre. M. Balladur, qui fait la course présidentielle en tête dans les sondages, souhaite, à tout prix, préserver son image de défenseur de l'union puisqu'il veut en être, si la tautologie l'autorise, l'unique représentant. Ajournant *in extremis* sa prestation télévisée, pour ne lui donner que plus de lustre dans quelques jours, il renforce l'impression selon laquelle M. Chirac force l'allure dans la course présidentielle.

Le maire de Paris, qui, précisément, s'en défend avec vigueur, jusqu'à penser qu'on le pousse à tomber dans un piège, devait toutefois profiter de sa prestation télévisée solitaire pour – comme on peut l'imaginer d'un candidat potentiel à l'élection suprême – commencer à dessiner les contours de son projet présidentiel. On lui prêtait même l'intention de dévoiler le premier produit de ses réflexions, sous la forme d'un livre dont la réalisation a été entourée du plus grand secret. Dans le calme de sa villégiature, à Montfort-l'Amaury, l'ancien premier ministre met en forme les propositions de fond qu'il compte soumettre à l'approbation des Français, avec un souci permanent : rapprocher l'Etat du citoyen.

Pour sa part, Philippe Séguin, président de l'Assemblée nationale, qui attend avec une certaine impatience depuis des mois le projet de M. Chirac – ne l'a-t-il pas réclamé dès les «Universités d'été» des jeunes du RPR, à Strasbourg, en septembre 1993? – a *commencé à donner un avant-goût* de ses propres propositions. Et M. Séguin a clairement affirmé que ses idées à lui seraient présentes à l'élection présidentielle, soit grâce à lui-même, soit grâce à un autre. Quelques heures avant lui, M. Pasqua n'avait rien dit de différent, pimentant son propos de l'éternel épisode intermédiaire des primaires auquel plus personne ne croit. Tout simplement parce que plus personne n'en veut, ni les partis ni les candidats concernés. Un ministre RPR, pourtant partisan de ce système, parle même du projet de loi Pasqua comme d'une *«farce»*. Jusqu'au bout, pourtant, le ministre de l'intérieur voudra se donner le rôle du garant des tables de la loi présidentielle. Ce n'est pas faire injure à MM. Pasqua et Séguin, déjà forts mécontents de la liste unique aux européennes, que d'envisager, de leur part, une réflexion approfondie avant qu'ils ne passent de la parole aux actes.

OLIVIER BIFFAUD

Les élections partielles

Jean-Claude Paix élu député sans surprise à Toulouse

Pas de surprise pour ce second tour de la législative partielle rendue nécessaire par la démission de Dominique Baudis de l'Assemblée nationale pour cause de cumul de mandats. Son candidat, Jean-Claude Paix, a été élus, avec un confortable 63,75 % et un taux d'abstention record. L'affaire était entendue à l'issue d'un premier tour qui avait accordé à celui qui n'était jusqu'alors que le suppléant du maire de Toulouse une majorité absolue des *suffrages exprimés*. L'essai n'avait pas alors été transformé, simplement parce que M. Paix, adjoint chargé des sports et des affaires scolaires, n'avait pu réunir sur son nom un quart des inscrits.

Elu par *«un sixième des électeurs seulement»*, comme se plaît à le souligner son concurrent malheureux, le socialiste Jean-Jacques Mirassou, M. Paix estime, avec Dominique Baudis, qui en eut l'initiative, que le couplage de la législative partielle et des élections européennes a permis d'éviter le pire en termes de participation. M. Paix siégera donc à l'Assemblée nationale, gardant au chaud la première circonscription de Toulouse pour Dominique Baudis, au cas où... – *(Corres.)*

HAUTE-GARONNE 1re circonscription (Toulouse I, IV, V, VII)

	5 juin 1988		21 mars 1993		12 juin 1994		19 juin 1994	
Inscrits	62 132		61 118		60 611		60 645	
Votants	37 527		38 682		30 076		17 309	
Abstentions (%)	39,60		36,70		50,38		71,45	
Suffrages exprimés	37 147		37 166		28 795		16 437	
Candidats et étiquettes	Voix	%	Voix	%	Voix	%	Voix	%
Jean-Claude Paix (UDF-app. CDS)	18 736 (1)	50,43	19 599 (1)	52,73	14 578	50,62	10 479	63,75
Jean-Jacques Mirassou (PS)	12 369 (2)	33,29	7 051	18,97	7 570	26,28	5 958	36,24
Claude Fontes (PCF)	2 275 (3)	6,12	2 630	7,07	2 025	7,03		
Georges-Christian Dancale (div. D)	298	0,80	133	0,35	–	–		
Michel Marcouyeux (FN)	2 730 (4)	7,34	3 726	10,02	2 554	8,86		
Marie-France Mendez (Verts)	–	–	3 113	8 37	1 782	6,18		
Bernard Guegan (div.)	–	–	70	0,18	286	0,99		
Colette Levade (PNPG)	465	1,25	–	–				
Alain Pihouée (div.)	117	0,31	–	–				
Bernard Durand (ext. g)	99	0,26	–	–				
Marie-Elisabeth Lavernhe (POE)	55	0,14	–	–				
Jean Gauci (div. d)	4	0,01	–	–				
Myriam Serrazin (NE)	–	–	703	1,89				
Jean-Luc Rapine (PLN)	–	–	141	0,37				

(1) Dominique Baudis – (2) Marie-Claude Maurin – (3) Sylviane Ainardi – (4) André Catala-Delmas.

Une élection municipale à Revin dans les Ardennes

ARDENNES : Revin (1er tour).

I., 5 157; V., 3 064; A., 40,58 %; E., 2 858.

Liste d'union de la gauche de Bernard Dahout (PS), adj. m., c. g., 1 778 (62,21 %), 24 élus; liste de droite de Danièle Loriot (div. d.), c. m., 1 080 (37,78 %), 5 élus.

[Cette élection était la conséquence de la démission du maire (PS), Gérard Istace, ancien député, mis en minorité au conseil municipal sur sa proposition de création d'un poste d'agent de développement économique qu'il souhaitait voir attribué à son fils. La droite n'a pas tiré profit des divisions socialistes puisque la liste conduite par le premier adjoint, M. Dahout, l'emporte dès le premier tour en maintenant les positions de la gauche.

En 1989, les résultats du premier tour avaient été les suivants : I., 5 373; V., 3 383; A., 37,03 %; E., 3 202; liste d'union de la gauche de Gérard Istace (PS), 2 013 (62,86 %), 27 élus; liste de droite de Guy Le Héron (RPR), 1 189 (37,13 %), 6 élus.]

Deux cantonales

HAUTE-SAONE : canton de Champlitte (1er tour).

I., 2 366; V., 1 660; A., 29,83 %; E., 1 594.

Marcel Riff, sout. RPR-UDF, 617 (38,70 %); Robert Dzoni, div., 427 (26,78 %); Jean Gousserey, div. g., 328 (20,57 %); Marcel Grognu, FN, 222 (13,92 %).

[Il s'agit de pourvoir au remplacement de Michel Valet (div.d.), décédé accidentellement le 3 mai. La situation de Marcel Riff, investi par la majorité départementale UDF-RPR, paraît d'autant moins assurée, dans ce canton pourtant ancré à droite, qu'il a été battu dès le premier tour à l'élection municipale partielle de Champlitte, organisée simultanément, par l'un de ses adversaires à la cantonale, Robert Dzoni. Le candidat du Front national ne peut se maintenir au second tour.

22 mars 1992 : I., 2 382; V., 1 784; A., 25,10 %; E., 1 622; Michel Valet, div.d., 1 024 (63,13 %); Marcel Grognu, FN, 268 (16,52 %); Denis Jacquelin, PS, 267 (16,46 %); François Fourneret, PC, 63 (3,88 %).]

EURE : Les Andelys (2e tour).

I., 11 287; V., 4 923; A., 56,38 %; E., 4 642.

Alain Pluchet, RPR, sén., m. de Thuit, 2 740 (59,02 %)...... ELU.

Robert Naveau, PS, adj. m. des Andelys, 1 902 (40,97 %).

[Largement favori après le premier tour, le sénateur RPR Alain Pluchet succède sans surprise à Bernard Tomasini, qui a démissionné de son siège de conseiller général à la suite de sa nomination comme préfet de l'Orne.

12 juin 1994 : I., 11 290; V., 6 509; A., 42,34 %; E., 6 154; Alain Pluchet, RPR, 2 870 (46,63 %); Robert Naveau, PS, 1 509 (24,52 %); Dominique Bangas, FN, 1 089 (17,69 %); Patrick Edeline, PCF, 686 (11,14).

29 mars 1992 : I., 10 969; V., 7 174; A., 34,59 %; E., 5 961; Bernard Tomasini, RPR, c. s., 4 349 (72,95 %); Dominique Bangas, FN, 1 612 (27,04 %).



Si c'est tout ce que votre hôtel vous propose
comme informations sur la ville,
vous n'êtes pas dans un hôtel Mercure.

POMPIERS..............18
POLICE..................17
RÉCLAMATIONS........13
RENSEIGNEMENTS.....12
SAMU......................

Chaque ville est différente, chaque ville est unique. Pour vous permettre d'en découvrir les moindres recoins ou simplement de vous orienter, chacun des hôtels Mercure saura vous guider et vous donner toutes les informations dont vous avez besoin. Selon leur niveau de confort ou de prix, les hôtels Mercure sont appelés Relais, Hôtel et Grand Hôtel Mercure. Mais quel que soit celui que vous choisirez, tous sauront vous apporter ces mille et un détails indispensables à la découverte d'une ville et de sa région. DÉJÀ 250 HÔTELS DANS 18 PAYS.

L'esprit ACCOR



Mercure Hôtels. Toutes les clés de la ville.

Au salon EuroSatory

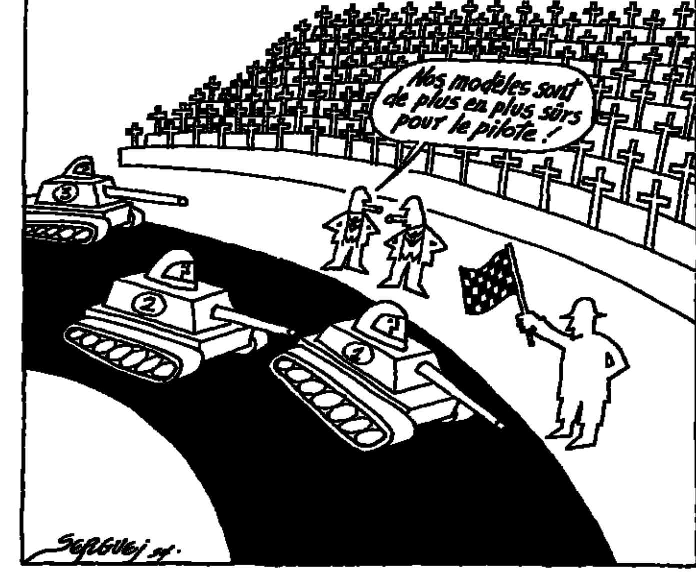
Français et Allemands exposent le blindé destiné à équiper l'Eurocorps

François Léotard devait inaugurer, lundi 20 juin, un Salon international de l'armement terrestre qui rassemble au Bourget, jusqu'à la fin de cette semaine, quelque cinq cent trente exposants de dix-huit pays différents, parmi lesquels figurent les Etats-Unis pour la première fois. En Europe, l'industrie de défense terrestre réalise un chiffre d'affaires de 86 milliards de francs, dont 70 % pour le compte de la France, de l'Allemagne et de la Grande-Bretagne réunies. En déclin depuis plusieurs années, l'activité dans ce secteur pourrait reprendre au milieu de la décennie, selon les constructeurs.

■ UN BLINDÉ FRANCO-ALLEMAND. Pour la première fois, la France et l'Allemagne exposent une maquette du véhicule blindé léger qui doit équiper les armées de terre des deux pays et, notamment, l'Eurocorps, ce corps d'armée de 47 000 hommes dont un détachement monté sur roues défilera le 14 juillet sur les Champs-Elysées. Dans un an, deux sociétés françaises et deux sociétés allemandes signeront un accord de coopération, sur la base d'un partage à 50 %, pour la fabrication de ce blindé.

Pour la première fois de son existence, le salon biannuel EuroSatory d'armements terrestres, qui s'est ouvert lundi 20 juin et qui doit durer toute la semaine, accueille des exposants américains et canadiens. Dix-huit pays, soit au total cinq cent trente exposants, sont représentés. François Léotard, le ministre de la défense, a inauguré, en fin de matinée au Bourget, ce salon réservé aux professionnels où est montré le blindé léger qui devrait équiper l'Eurocorps.

Au début, EuroSatory, qui tient son nom au fait qu'il a eu lieu d'abord au camp de Satory, près de Versailles, n'a réuni que les seuls exposants français. Après s'être déplacé au Bourget, dans les installations où la France organise ses expositions aéronautiques, puis navales, le dernier salon de 1992 était ouvert aux industriels des Etats membres de la future Union européenne. Cette année, EuroSatory abrite aussi des exposants d'outre-Atlantique (Etats-Unis et Canada) et de l'Europe élargie (Autriche, Finlande et Suède). La France a invité à y assister les autorités de quelque quatre-vingts pays et organisations internationales de sécurité, qui sont intéressés par des activités touchant aux armes et aux munitions, à la mobilité des matériels et à l'électronique.



L'organisateur du salon, Emile Blanc, qui préside la Société nationale des poudres et explosifs (SNPE), observe, avec un brin d'ironie, que figure, parmi la cinquantaine d'exposants américains, le groupe Hughes. Ce même groupe avait mené la fronde en 1993 contre le salon aéronautique du Bourget et convié d'autres sociétés américaines à ne pas y participer au motif que les espions français étaient trop actifs. D'une manière générale, 40 % des exposants ne sont pas français.

Un marché de 50 000 véhicules

Par rapport à la précédente exposition de 1992, qui avait reçu la visite de 40 000 professionnels, EuroSatory-94 marque une nouveauté de taille : la France et l'Allemagne présentent leur programme VBM/GTK de blindé commun à roues, qui a de fortes chances d'être adopté, notamment par l'Eurocorps.

A la demande des deux gouvernements, en effet, deux groupes français (GIAT industries et Panhard) et deux groupes allemands (Mercedes Benz et Krauss Maffei) se sont associés pour concevoir un véhicule blindé à roues de quelque 25 à 30 tonnes, qui correspond au programme baptisé VBM (véhicule blindé modulaire) par la France et au programme dénommé GTK (Gepanzerten Transport Kraftfahrzeug) par l'Allemagne. Il s'agit, dans le premier cas, de remplacer avant la fin du siècle les AMX-10, VAB et Sagaie de l'armée de terre française et, dans le second cas, les Luchs, Fuchs, M113 et Marder de la Bundeswehr. Selon le consortium franco-allemand, qui vise l'équipement de l'Eurocorps en particulier, mais qui prospecte aussi à l'exportation, c'est un marché mondial de 50 000 véhicules – dont 20 % à 30 % iraient au modèle commun VBM/GTK – qui est probablement en jeu.

En même temps que les quatre groupes associés présentent, pour la première fois, la maquette grandeur nature de ce nouveau blindé de moyen tonnage dans leur stand commun à EuroSatory, Mercedes Benz et GIAT industries exposent, le premier, le véhicule EXF et, le second, le véhicule Vextra qui servent de démonstrateurs pour mettre au point la formule.

A un moment où les industriels français du secteur connaissent de sérieuses difficultés de plan de charge et doivent réduire leurs effectifs devant la mévente de leurs matériels, EuroSatory est à la fois la vitrine de l'Europe et le lieu où converge la compétition internationale dans le domaine des armements terrestres. Pour l'industrie française, le déclin a été très sensible durant l'année 1993, avec un chiffre d'affaires de 25,5 milliards de francs (au lieu de 37 milliards en 1990) et avec des effectifs réduits à 30 000 salariés (au lieu de 41 600 en 1990). M. Blanc escompte un *« redécollage »* dans deux ou trois ans (*le Monde* du 2 juin).

Une forte concurrence à l'Est

Le cas de GIAT industries, qui a enregistré une chute de 44 % de ses heures de travail depuis 1990, est exemplaire de ce point de vue. Les commandes nationales étant à la baisse, c'est, selon le PDG du groupe, Pierre Chiquet, l'exportation du char Leclerc dans les Emirats arabes unis (quelque 390 unités) qui a permis de restaurer la charge budgétaire de l'entreprise jusqu'en 1999, en dépit du fait que ce marché a été conclu à prix ferme et sans grande perspective de profit.

Dans le même temps, on s'attend à une recrudescence de la concurrence en provenance, surtout, des ex-pays de l'Est. Pour ne prendre que deux exemples durant le seul mois de juin, Tchèques et Slovaques, d'une part, et Russes, de l'autre, ont organisé deux « foires aux armes », à Brno (en République tchèque) et à Vladimir, à 250 kilomètres à l'est de Moscou.

A Brno, où l'armée tchèque et l'industrie slovaque étaient les principaux exposants, on a observé des matériels adaptés, pour la première fois, aux normes de l'OTAN et proposés à des prix de dumping, tel un obusier automoteur de 155. De même, les Slovaques ont, avec l'assistance du groupe français SAGEM, celle de la société britannique GEC Marconi et avec deux autres entreprises occidentales, modernisé le char T-72 de conception ex-soviétique. Ce char est aujourd'hui présenté en Asie et en Amérique du Sud à des coûts qui sont le cinquième, voire le dixième d'un matériel équivalent à l'Ouest.

A Vladimir, l'offensive russe en direction de la même zone géographique était dans les mains d'une seule compagnie d'Etat, dénommée Rosvoorzhennie, qui a dépensé beaucoup d'énergie à convaincre les clients présents de la qualité de son service après-vente. Depuis la guerre du Golfe, qui a montré les limites des matériels ex-soviétiques, c'est, en effet, la crainte majeure des acheteurs éventuels que de ne pas obtenir la garantie d'un soutien logistique efficace de la Russie. Depuis 1987, les exportations militaires de l'ex-URSS ont été divisées par 10 selon des évaluations américaines.

Il n'en demeure pas moins que, tout récemment, les Russes ont réussi à vendre des transports blindés d'infanterie BMT-3 à Abou-Dhabi et qu'ils s'apprêtent à recevoir bientôt du Koweït une commande de lance-roquettes multiples Smerch. Pas plus tard que la semaine dernière encore, le Brésil a passé commande de missiles sol-air portables Igla à la Russie, pour un montant équivalent à 600 millions de francs, et ce même pays souhaite aussi acheter des véhicules blindés à Moscou.

Dernier indice en date : le gouvernement russe s'apprête à autoriser ses industriels de l'armement à prospecter eux-mêmes les marchés étrangers, sans passer par le groupe d'Etat.

JACQUES ISNARD

ARMÉE DE L'AIR : échanges franco-russes. – Deux avions Mirage 2000 de Dijon et deux Mirage F1CT de Colmar, accompagnés d'un avion de ravitaillement en vol C-135 et d'un appareil logistique C-130, séjournent, depuis jeudi 16 jusqu'au jeudi 23 juin en Russie, sur les bases de Lipetsk (au sud de Moscou), puis de Galienky, près de Vladivostok. Cette mission, placée sous les ordres du général de corps aérien Bernard Norlain, qui commande la force aérienne de combat (FAC), permettra de célébrer les liens d'amitié tissés entre les deux armées de l'air lors de la création, pendant la seconde guerre mondiale, du groupe aérien « Normandie-Niemen ».

Le délégué général pour l'armement incite les industriels à travailler au forfait

Le délégué général pour l'armement, Henri Conze, a fermement averti les industriels français de la défense que la loi de programmation militaire – soit 613 milliards de francs de dépenses d'équipement prévus entre 1995 et 2000 – ne deviendra réalité que s'ils respectent *« le défi de gagner 2 % chaque année sur les coûts en francs constants »* de leurs matériels. M. Conze a lancé cette mise en garde, vendredi 17 juin, lors des IIIes assises internationales de l'armement terrestre à Paris. *« Un tel effort*, a-t-il dit, *requiert une mobilisation sans faille des armées et des industriels. »*

« L'essentiel des coûts d'un programme, a expliqué le délégué général pour l'armement, *se détermine lors de la phase de définition, ce qui impose une extrême vigilance à ce stade. Ensuite, afin d'éviter les raffinements excessifs, la durée des développements doit être la plus courte possible et les contrats forfaitaires devenir la règle (...). Au cours des phases de définition et de développement, la comparaison avec les prix pratiqués sur le marché international doit être recherchée systématiquement (...). A ces décisions, il faut ajouter les réflexions relatives à la réduction des coûts des programmes menés en coopération, notamment dans le cadre d'une future structure franco-allemande de l'armement. »*

M. Conze n'a pas caché à son auditoire que la France doit optimiser son outil industriel sur la base de nouvelles formes de coopération avec des partenaires européens. *« On doit prendre conscience*, a-t-il dit, *que cela devra se traduire, d'une manière ou d'une autre, par des partages. Il faudra accepter de passer d'un état de maîtrise complète de la chaîne technologique à un état d'interdépendance mutuelle. Mais il faut aussi que les sociétés européennes passent très vite de la première phase de constitution de holdings, avec des filiales nationales, à de véritables sociétés intégrées. Il s'agit de se préparer à cette révolution culturelle. »*

REPÈRES

IMMIGRATION

Augmentation du nombre d'étrangers reconduits à la frontière

En mars, avril et mai derniers, 2 666 étrangers en situation irrégulière ont été reconduits à la frontière, soit une augmentation de 23 % par rapport à la même période de 1993. Le ministère de l'intérieur qui vient de publier ces chiffres les met au crédit des lois Pasqua sur les étrangers. S'il est difficile de tirer des enseignements définitifs de données aussi partielles, on peut les rapprocher de plusieurs évolutions. D'abord le zèle renouvelé des préfectures pour ressortir d'anciens dossiers et pour renvoyer sur-le-champ des étrangers convoqués sous prétexte de régulariser leur situation, sans nécessairement les informer de leur droit de faire appel dans le délai très strict de vingt-quatre heures. Ensuite, l'amélioration par le ministère de l'intérieur de l'efficacité des reconduites par la centralisant des réservations des places d'avion, de train ou de bateau, jusqu'à présent gérées par les préfectures. Le nouveau « bureau de l'éloignement » chargé de cette tâche sera rattaché à la nouvelle direction centrale du contrôle de l'immigration et de la lutte contre l'emploi des clandestins (DICILEC), qui sera créée officiellement cet été et confiée au préfet Robert Broussard.

SANTÉ

Simone Veil accepte d'examiner la situation d'étrangers sans papiers atteints du sida

Simone Veil admet que la gravité de l'état de certains malades étrangers en situation irrégulière peut *« s'opposer à la prise ou à l'exécution de mesures d'éloignement »*. Dans une lettre adressée, jeudi 16 juin, au collectif Action pour les droits des malades étrangers en France (ADMEF), qui l'avait saisie de cas d'étrangers malades du sida menacés d'expulsion (*le Monde* du 4 juin), le ministre des affaires sociales et de la santé indique qu'elle s'est assurée auprès du ministre de l'intérieur de ce qu'un *« traitement particulièrement attentif »* était réservé à ces situations. Mme Veil précise que les revendications des associations en faveur de l'attribution d'une couverture sociale et de papiers en règle à ces malades *« fait actuellement l'objet d'un examen interministériel »*.

MÉDECINE

Après la mise en cause de plusieurs d'entre eux par l'administration

Les médecins de l'hôpital d'Orléans en appellent au conseil de l'ordre

Réunie en séance spéciale, la commission médicale d'établissement du centre hospitalier régional d'Orléans a demandé, vendredi 17 juin, la saisine du conseil de l'ordre. Les médecins de cet établissement veulent notamment que l'instance ordinale determine si deux d'entre eux ont manqué à leur déontologie en dénonçant de manière indirecte certains de leurs confrères chirurgiens à propos de deux décès que l'administration tient pour suspects. Cette commission a, par ailleurs, souhaite la création, sous l'autorité d'un chef de service, d'une unité autonome d'accueil et d'urgence.

ORLÉANS

de notre envoyé spécial

La révélation, il y a quelques jours, par le Canard enchaîné, d'une note de l'inspection générale des affaires sociales (IGAS) reprenant l'opinion du docteur Blond, médecin inspecteur régional, quant aux circonstances problématiques du décès de deux malades souffrant d'hémorragie digestive à l'hopital de La Source (*le Monde* du 17 juin), a causé ces derniers jours une très vive émotion à l'échelon national, ainsi que de nombreux malentendus. Conscients de la nécessité de répondre aux interrogations soulevées et soucieux d'aider à la recherche de la vérité, les praticiens du centre hospitalier régional d'Orléans ont, dès les premiers jours, créé une *« cellule de crise »*.

L'une de leurs premières décisions fut de demander, très rapidement, la réunion, en séance spéciale, de la commission médicale d'établissement, instance consultative composée, dans cette affaire, de près d'une centaine de médecins chefs de service et praticiens hospitaliers, ainsi que de plusieurs observateurs du personnel soignant et de l'administration. Vendredi 17 juin, dans la soirée, soixante-sept médecins étaient présents lors de cette séance spéciale au cours de laquelle une prise de position commune, soumise au vote, a été adoptée par 44 médecins (19 s'étant abstenus et 9 ayant voté contre).

Les médecins « ultras »

« Les abstentions et les « non » émanent, pour l'essentiel, de médecins « ultras » qui souhaitaient une prise de position publique très critique – voire l'engagement de poursuites – contre la direction régionale des affaires sanitaires et sociales, l'inspection générale des affaires sociales, le ministre délégué à la santé, et quelques organes de presse. Ils souhaitaient également que les médecins hospitaliers orléanais cessent de faire le dos rond devant une administration régionale qui n'aide nullement leur établissement », confie un observateur. Au total, c'est une position beaucoup plus diplomatique qui a été adoptée. La commission s'est ainsi déclarée *« choquée et émue »* par les événements récents. *« Prenant acte que la justice vient d'être saisie,* [cette commission] *s'interdit tout commentaire dans l'attente de décisions de justice qui s'imposeront à tous et dont elle tirera toutes les conséquences. »*

Une partie des délibérations a porté sur la réorganisation des urgences, en cours depuis le début de l'année, qui devrait être rapidement achevée. Les urgences de l'hôpital de La Source, qui accueillent près de trente mille personnes chaque année, travaillent jusqu'à présent vingt-quatre heures sur vingt-quatre, avec deux internes, qui, selon les pathologies, peuvent faire appel aux internes et aux praticiens hospitaliers spécialisés. L'effectif médical présent en permanence devrait être renforcé (avec notamment la présence d'un médecin senior) et la création de lits d'hospitalisation dits « de transit ». Ces lits permettraient aux malades d'être pris en charge dès leur arrivée, dans de meilleures conditions. Un service d'accueil et d'urgence sous la responsabilité d'un chef de service devrait aussi très prochainement voir le jour, aucune difficulté budgétaire ne devant plus être ici évoquée, notamment au niveau de la direction régionale des affaires sanitaires et sociales.

La justice suivant son cours – la responsabilité du médecin inspecteur régional dans la récente affaire se trouve « hors sujet » – et la réorganisation nécessaire étant sur les rails, il restait à traiter le chapitre le plus délicat, le plus passionnel : celui concernant la genèse et les responsabilités intra-hospitalières. Cette séance a ainsi permis d'évoquer ouvertement les différents problèmes soulevés par le comportement des docteurs Jacques Emer et Jean-Pierre Marchand, les deux auteurs, début janvier, d'une lettre généralement perçue comme une lettre de délation par les médecins hospitaliers orléanais. Les docteurs Emer et Marchand ne participaient pas à cette réunion, l'un étant de garde, l'autre en congé. L'usage nocturne et fréquent du passe général de l'hôpital par certains médecins a – entre autres – été évoqué, symptôme du malaise ressenti par de nombreux soignants qui, par le biais de la photocopie des dossiers de leurs malades, craignent d'être épiés et, le cas échéant, dénoncés.

« Nous nous sommes, au total, prononcés pour la saisine du conseil de l'ordre », nous a expliqué le docteur Coville, président de la commission médicale d'établissement du centre hospitalier régional. *Les responsables ordinaux auront notamment à statuer par rapport aux articles du code de déontologie qui définissent le secret professionnel et les règles de confraternité. Il s'agissait là, au total, pour nous, d'un exercice difficile puisque nous ne devions rien dire qui puisse charger tel ou tel, et qu'il ne s'agissait, en aucune manière, de procéder à une forme d'auto-amnistie. »* Outre le travail à venir de la justice, les débats – depuis peu publics – de l'instance disciplinaire du conseil régional de l'ordre permettront sans doute de mieux cerner et la portée de cette douloureuse affaire médicale.

JEAN-YVES NAU

Le Monde

SPÉCIAL FÊTE DE LA MUSIQUE

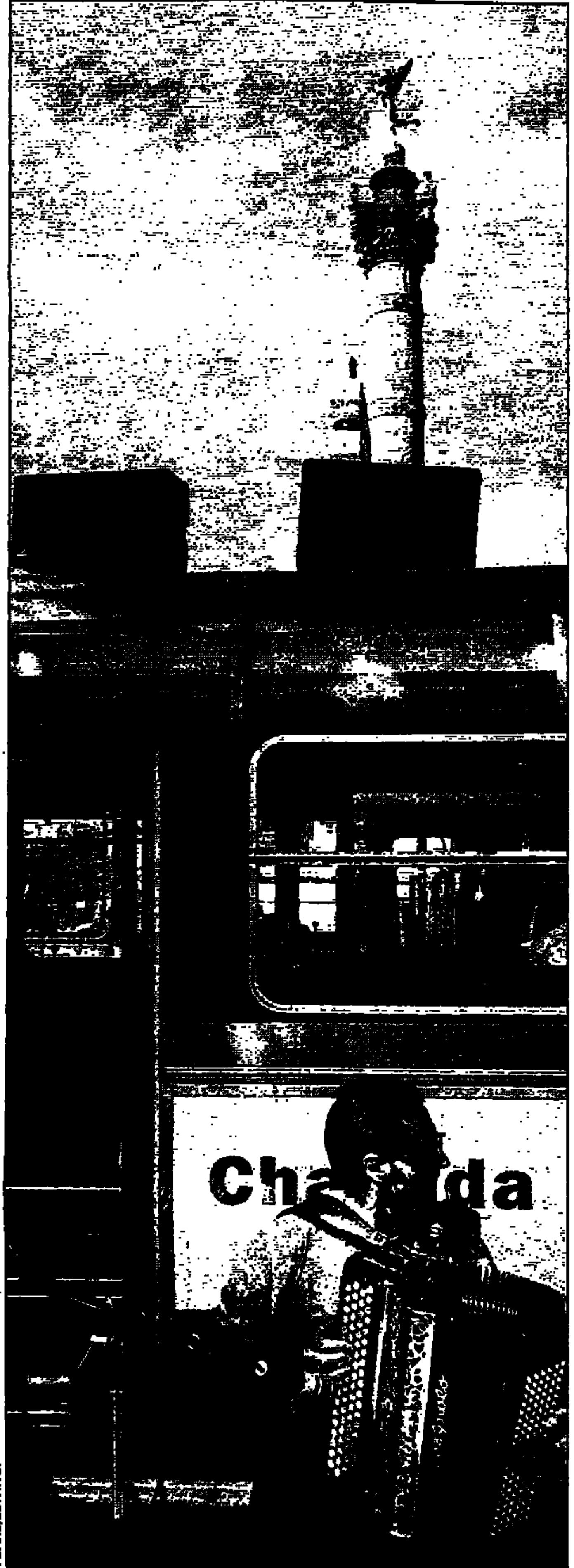
Des sons pour l'été

La Fête de la musique est un acte symbolique. Acte parce qu'il s'agit d'agir autant que d'écouter (« Faites de la musique » lit-on sur les affiches du ministère de la culture). Symbole parce que l'art des sons a cette particularité de laisser s'engouffrer dans son sillage les mots de paix, de liberté, d'égalité. Non seulement la musique adoucit les mœurs, comme l'on sait. Mais elle rassemble, et serait censée confondre ses auditeurs dans une grande communauté fraternelle.

Que la musique soit la plus haute manifestation de civilisation est une belle idée. Mais, manque de chance, cette idée a pris corps et trouvé une formulation au moment où la civilisation allait précisément montrer sa fragilité. C'est avant la Grande Guerre, en 1914, que Max Reinhardt, futur cofondateur du Festival de Salzbourg, déclarait : *« La foi en l'Europe est le ciment de nos existences, notre fondement à tous. Nous croyons en la paix par l'esprit. Nous ferons que Salzbourg serve l'héritage classique du monde. »* Le monde, peu après, allait s'écrouler. Moins de vingt ans plus tard, Hitler utiliserait Wagner, et Bayreuth, pour sa propagande.

Beau mot, lui aussi, et forte idée que la fête. Mais il y a la fête improvisée. Ou la fête organisée. Et là, que de non-dit ! Née en 1982 d'une forte volonté politique, dans l'euphorie du tout jeune pouvoir socialiste, la Fête de la musique a toujours joué de cette ambiguïté. Improvisée ? Le directeur de la musique, qui était alors Maurice Fleuret, « invitait » tout un chacun à descendre dans la rue pour jouer du pipeau ou du violoncelle, de la cornemuse ou du balafon. L'amateur retrouvait droit de cité, sur le modèle de quelque collectivité primitive idéale où faire vibrer une peau et frapper un caillou trouve son sens dans la communauté.

Simultanément, le ministère poussait fortement les professionnels à sortir de leur retraite, de leurs salles calfeutrées, pour se produire en plein air, l'Orchestre de l'Opéra sur le parvis de Garnier, l'Orchestre de Paris sur la place de la Concorde, tel chœur, tel quatuor dans les squares ou sous les kiosques. Ce fut l'occasion de se rappeler que, de Berlioz à Charles Ives, de grands compositeurs de musique savante avaient rêvé à des cérémonies sonores au grand air sans considérer pour autant qu'ils s'abaissaient. L'occasion aussi de remarquer que, s'il existait tant de kiosques en France, c'est qu'il y avait autrefois des formations pour s'y faire entendre. Qu'étaient donc devenus nos fanfares d'antan, nos orchestres de thé dansant ?



P. BARD/EDITING.

La prise de conscience fut salutaire. On comprit que la musique avait gagné mais aussi beaucoup perdu avec l'hyper-professionnalisation des interprètes classiques. Que bien peu d'entre eux savaient encore, comme l'avait fait un Pablo Casals, jouer pour le public d'un café ou diriger une chorale d'ouvriers. La Fête de la musique fut, pour les « classiqueux », une épreuve de vérité. Jouer gratis choquait leurs habitudes corporatistes. Jouer dans la rue confirmait qu'ils s'étaient coupés du public populaire. Les promeneurs qu'arrêtaient un peu longuement la symphonie de Beethoven ou le quatuor de Mozart n'avaient pas le même âge, ni tout à fait la même dégaine, que ceux qui suivaient le bagad ou le big band. Le « pro » supporterait toujours mal le mélange des genres et la cohabitation.

Mais il est d'autres praticiens pour qui la musique n'est pas un métier. Plutôt une façon de vivre plus intensément. De braver tous les dangers. De parler neuf. De prolonger des traditions ancestrales. De se réjouir, tout simplement. Les groupes de rock, les formations de jazz, les ensembles folkloriques ou traditionnels, si virtuoses, si célèbres, si géniaux ou perfectionnistes soient-ils, ont-ils jamais vraiment séparé la musique de la fête ? Pour eux, l'idée de Maurice Fleuret ne fut sans doute qu'un désir réalisé. La permission d'investir les lieux publics qui leur étaient interdits et de jouer pour des passants, en toute gratuité. Eux ne demandent ni le silence ni l'immobilité et peuvent même bouger, tout en soufflant dans leur saxo. Des fois qu'il faille se serrer un peu, pour accueillir un partenaire aventureux.

Quatre mille manifestations cette année, des actions organisées ou spontanées dans toutes les villes de France, dans quatre-vingts pays, sur les cinq continents : la Fête de la musique a connu en douze ans une inflation galopante. Selon qu'on est un mélomane anonyme ou un responsable politique, elle n'a donc pas la même utilité. Le premier y flâne, s'émerveillant de tous ces sons divers, au premier soir de l'été. Le second l'exploite avec plus ou moins d'habileté.

La réception du 21 juin au ministère de la culture est, depuis la naissance de l'événement, un morceau de bravoure à déchiffrer attentivement. On se souvient que Jack Lang prenait grand soin d'inviter dans ses salons des ensembles de jazz plutôt que des formations classiques, le jazz représentant à la fois le sérieux et l'aventure, la décontraction concentrée. Jacques Toubon préfère entendre un concert classique sous ses fenêtres – Brahms entre les colonnes de Buren est un cocktail différemment corsé (un ensemble de chanteurs corses est d'ailleurs prévu à cette place, au soir du 21). Jacques Toubon comme Jack Lang ont pratiqué l'exercice de l'immersion dans la foule des auditeurs-badauds et l'épreuve du micro-baladeur en direct à la télévision. Les deux ministres furent plutôt fraîchement accueillis sur ce terrain alloué au plaisir et au déni des hiérarchies. La réception fut un peu plus fraîche pour le second, après que se furent réduits les budgets de la création.

Quant à François Mitterrand, il invite cette année Julien Clerc dans la cour d'honneur de l'Elysée. Vedette consensuelle aux idées teintées de rose. La musique n'est pas un art abstrait.

ANNE REY

Les programmes à Paris

1er arrondissement

CLASSIQUE :

Musique de chambre
Sophie Raynand, Olivier Reboul Reiko Hozu (piano), Sam Mc Elroy (baryton). Œuvres pour clavier et lieder.
De 18 heures à 21 h 45, Cercle républicain, 5, avenue de l'Opéra (Mº Palais-Royal).

Chorale
Musique sacrée du XVIe au XXe siècle *a cappella.*
De 20 heures à 21 h 30, place Dauphine (Mº Cité).

Musique de chambre
Laurent Cabasso (piano), Quatuor Debussy et Marc Coppey (violoncelle) Schubert, Quintette à cordes en ut maj. Avec la participation de l'association Proquartet à partir de 21 heures, cour de l'hôtel d'Evreux (120 places) Marie-Josèphe Jude et Laurent Cabasso, Eric Lesage, Jean-François Heisser (pianos). Isabelle Flory, Nicolas Risler, Christophe Giovaninetti (violons). Marc Coppey (violoncelle), Eric Lesage (piano). Vanda Tabery (soprano), Bruno Pasquier (alto), Philippe Noharet (contrebasse), Pascal Moragès (clarinette)
De 20 heures à 23 h 30, Crédit Foncier, place Vendôme (Mº Opéra).

Chorale
Mozart, Couperin, Taubel et negro spirituals par la chorale Charles-Péguy.
De 20 h 45 à 22 heures église Saint-Roch, 296, rue Saint-Honoré (Mº Tuileries).

Orchestre symphonique et chœur
Ravel, Mozart, Dvorak, Verdi, Strauss, par les musiciens du conservatoire du centre de Paris
A partir de 20 h 45. Auditorium des Halles, forum des Halles (Mº Les Halles).

Nuit de l'orgue
Avec les organistes Jean Guillou, Yanka Hekimova, Véronique Le Guen, Nicolas Pien, Michel Estellet-Brun
De 21 heures à 2 heures, le 20 juin, église Saint-Eustache, rue du Jour (Mº Les Halles).

Ensemble vocal
Œuvres de Mozart, Palestrina, Giardini, chant breton par un ensemble vocal de 30 personnes.
De 21 h 30 à 22 heures, 7, place Vendôme (Mº Tuileries).

Piano con moto
Christophe Simonet, Martina Starostova (pianos), Eric Elkaim (ténor), Tycla Paul (soprano).
De 21 h 45 à 24 heures, Cercle Républicain, 5, av. de l'Opéra (Mº Palais-Royal/Opéra).

JAZZ :

Hommage à Joan Mitchell
Jazz des années 50 avec Christophe Laborde (saxophone), Jérôme Barde (guitare), Ricardo del Fra (contrebasse) et Jean-Yves Roucan (batterie).
De 18 heures à 20 h 45, galerie du Jeu de Paume, (Mº Concorde/Tuileries).

Hervé Krief Septet
A partir de 22 heures, Duc des Lombards, 42, rue des Lombards (Mº Châtelet/Les Halles).

Carte blanche à Etienne Mbappe
Trois passages d'une heure.
Entre 22 h 30 et 3 heures, le Baiser salé, 58, rue des Lombards(Mº Châtelet).

MUSIQUES DU MONDE :

Concert au Carrousel
Cesaria Evora, Bevinda, Juan Carlos Caceres (tango), Wim Mertens, Pan à Paris et Couleur Carnaval, steel-band.
De 19 heures à minuit le 20 juin, carrousel du Louvre, 99, rue de Rivoli (Mº Palais-Royal).

FNAC-Forum
Spectacle de flamenco à la terrasse
De 15 heures à 18 h 30, 1, rue Pierre-Lescot (Mº Châtelet-les Halles).

Public dans la danse
Hugo Daniel (bandonéon), Enrique Pascual (piano), Daniel Lagarde (contrebasse)
De 21 heures à 1 heure, hôtel du Louvre, place André-Malraux (Mº Palais-Royal).

Paris perd le nord
Carnaval improvisé avec chars et déguisements. Un steel-band, des Brésiliens, des Trinidadiens, iront de la place des Victoires au carrefour de l'Odéon, en passant par la place Saint-Michel.
21 h 30, place des Victoires (Mº Bourse).

Plein sud, podium RMC
I Muvrini le groupe phare de l'île de Beauté, en concert au milieu des colonnes de Buren.
De 21 h 30 à 23 heures, Palais Royal (Mº Palais-Royal)

CAF' CONC'
Un quatuor composé de solistes issus des grandes formations symphoniques parisiennes dans des œuvres du début du siècle destinées aux cafés-concerts et aux kiosques.
Café Le Louvre, place André-Malraux (Mº Palais-Royal).

DÉFILÉ :

Couleur carnaval
Le carnaval des enfants donnera le coup d'envoi rue Montorgueil devant le foyer Saint Eustache. A 21 h 30 regroupement autour d'un cortège composé de trois chars-plateaux. Avec steel-band, percussions et des personnages costumés.
A 17 heures, rue Montorgueil (Mº Les Halles).

2e arrondissement

ROCK/CHANSON :

Fête des ateliers chanson de Paris.
Rencontre d'artistes de toutes les générations.
A partir de 21 heures, sentier des Halles, 50 rue d'Aboukir (Mº Sentier).

Animation en plein air
Toutes les musiques, y compris créoles, avec thé et gâteaux, sur le parvis du Palais Brongniart. Jazz band avec cocktail au Vaudeville, bal musette en soirée.
De 10 heures à minuit, podium Club Méditerranée, place de la Bourse (Mº Bourse).

LA FÊTE DE LA MUSIQUE

VARIÉTÉS :
Hommage à Francis Blanche et à Pierre Dac
Avec Jean-Marc Bouget et Jean-François Vinciguerra.
De 19 heures à 20 heures, Théâtre de la Potinière, 7, rue Louis-le-Grand (Mº Opéra).

3ᵉ arrondissement

MUSIQUE CHINOISE CLASSIQUE
Percussions, violon, cythare, luth à 4 cordes chinois par l'orchestre le Fleuve jaune.
Église Sainte-Elisabeth, 195, rue du Temple (Mº Temple)

4ᵉ arrondissement

CLASSIQUE :
Spectacle lyrique baroque
L'Uccellatrice : intermède en deux parties de Niccolo Jommelli (1714-1774). Création du Conservatoire italien de Paris
Entre 22 heures et 23 heures, Musée Picasso, 5, rue de Thorigny (Mº Saint-Paul).

Concert d'orgue
Balbastre, Beauvarlet-Charpentier, Krebs, Sweelinck, par Michèle Guyard.
Entre 13 heures et 13 h 50, église Saint Merri, 76, rue de la Verrerie (Mº Hôtel-deVille).

La Caisse fête ses 80 ans
Musique française du XXᵉ par Chantal Bastide (soprano) et Michèle Voisinet (piano). Debussy, Ravel, Poulenc, Fauré, Rosenthal. Duo Cortese-Eric Lelièvre et Pascal Tessian (pianos) : Ibert, Ravel. J. C. Dewaele (alto) et Bruno Beltoise (piano) : Milhaud, Honegger, de 14 h 45 à 17 h 15. Gisèle Fixe, soprano, et Philippe Biros, piano : Poulenc, Messiaen, Sauguet, de 17 h 15 à 17 h 45. Un quatuor de cuivres annonce dans la cour d'honneur le début des concerts dans le jardin, à 17 h 45. Mado et ses Demithons, rengaines des années 1910-1930, à 18 h 15. Casablanca, airs célèbres de l'après-guerre 1940-1950, à 19 heures. Tentation, le temps des yé-yé, à 19 h 45. Les années 80-90 avec Loulou Daguerre (jazz), Azikmen (reggae), Vie privée « R'N'B », Miguel Gomez et Alfredo Cutufia (salsa), à 20 h 30.
Caisse des monuments historiques, 62, rue Saint-Antoine (Mº Bastille).

Récital Piano con moto
M. Werder, S. Bin, O. Bartissol, K. Nojima, Murielle Richard-Petit (pianos), A. Sira (violon), B. Malmasson (violoncelle), à 17h. Svetlana Samsonova (piano), à 21 h 05. Véronique Ngo-Sach-Hien (piano), à 20 h 30. Salima de Coudenhove (soprano) et Jean-Louis Roblin (piano), à 21 h 35. Sophie Rives (piano), à 22 h 05. E. Olivier (piano), à 22 h 25. Liz Magnez (piano-jazz), à 22 h 40.
Cité internationale des arts, 18, rue de l'Hôtel-de-Ville (Mº Hôtel-de-Ville/Pont Marie).

Orgue et chant
Accompagnées par Maruto Kobayashi (orgue), Denise Gerin et Nicole Gigliotti chantent Purcell, Haendel, Bach, Pergolèse, Scarlatti, Liszt, Franck
A 18 h 30, temple Sainte-Marie, 17, rue Saint-Antoine (Mº Bastille).

Musiques sacrées de l'Europe baroque
Ensemble vocal Gabrieli, direction Claude Pétillot. A l'orgue : Pierre Trocellier. Œuvres de Bouzignac, Moulinié, Aldara, Schütz, Schein, Kuhlau, Telemann.
De 20 heures à 21 heures, église des Blancs-Manteaux, 12, rue Blancs-Manteaux (Mº Rambuteau).

Accueil musical à Saint-Merri
Chorale du Vésinet (Rossini, Bach), Ensemble vocal féminin (Brahms, Poulenc) et l'Ensemble vocal Izegani (chants polyphoniques russes, slaves, corses, iraniens, médiévaux).
De 20 heures à 22 h 30, église Saint-Merri, 76, rue de la Verrerie (Mº Hôtel-de-Ville).

AGENCE VU/AGNÈS BONNOT

Chœur Jean-Philippe Rameau
Messe solennelle en ut mineur de Louis Vierne pour chœur et deux orgues. *Trois motets* de Félix Mendelssohn, *Ave Maria*, de Franz Liszt.
De 21 heures à 22 h 30, Notre-Dame des Blancs-Manteaux, 12, rue des Blancs-Manteaux (Mº Rambuteau-Hôtel-de-Ville).

Chorale La licorne
Negro spirituals, Bach, Mozart, Fauré, etc.
De 21 heures à 22 h 30, temple Sainte-Marie, 17, rue Saint-Antoine (Mº Bastille).

Orchestre du CNR, dir. J.-J. Kantorov
Symphonie nº 1 en ut majeur et Concerto pour violon et orchestre en ré majeur de Beethoven. Par de jeunes interprètes, issus du département de préparation aux métiers d'orchestre du Conservatoire de Paris-CNR.
A partir de 21 heures, hôtel d'Albret, 31, rue Francs-Bourgeois (Mº Hôtel-de-Ville).

Quatuor
Répertoire du XVIIIᵉ siècle par le quatuor à cordes du Conservatoire du 18ᵉ arondissement 21, Hôtel de Lamoignon, 24, rue Pavée (Mº Saint-Paul).

Accueil musical au siège de l'Assistance publique
Vivaldi *(l'Eté)* et pièces arméniennes pour orgue, œuvres de Bach, Schumann, Vierne, Duruflé.
De 8 h 45 à 9 h 50, Assistance publique, 3, avenue Victoria (Mº Hôtel-de-Ville).

JAZZ/CLASSIQUE :
Laurence Saltiel (voix), Didier Goret (piano), Benoît Dunoyer de Segonzac (contrebasse) et Bobby Rangel (saxophone et flûte).
De 13 heures à 14 heures, Assistance publique, 3, avenue Victoria (Mº Hôtel-de-Ville).

MUSIQUES DU MONDE/JAZZ :
Harald Me Viuff, trio de jazz, J.-J. Roubaty, Laurent Boutros (guitare orientale), Sifoupercu (latino), Hell Harfi Mostafa Orchestre Sique, Brigitte Menon (sitar) et Hegmont Grisonni (tabla), tam-tam mandingue, jam, impros world music, groupes Baobab, Persona non grata, guitare sévillane du Centre du Marais. De 12 h 00 à 20 h 00.
Bar La Chaise au plafond, 10, rue du Trésor (Mº Saint-Paul).

MUSIQUES DU MONDE : Artistes anti-apartheid
Avec, sous-réserve : Kiff Paris, Mad Sheer Khan et Bonbon Tropical.
De 19 heures à 24 heures, parvis Beaubourg (Mº Rambuteau/Hôtel-de-Ville).

Fête suédoise de la Saint-Jean
Lena Willemark (chant et violon), Per Gudmundson (violon et cornemuse), Ale Möller (mandola, harmonica, flûtes). Danse autour du mât Saint-Jean. Pique-nique champêtre.
Entre 9 heures et 23 heures, Centre cultural Suédois, 11, rue Payenne (Mº Saint-Paul).

MUSIQUES DU MONDE/ROCK :
Raga Schlossch (rock), à 20 heures. Phenomenum ragga, à 21 heures. Instant'année (chanson), à 22 heures. Jam à 22 h 30.
Bar La Chaise au Plafond, 10, rue du Trésor (Mº Saint-Paul).

ROCK : Mixtes
Bill Tin & The Bullets (groupe franco-anglais, chanteuse écossaise). Pale Horse (groupe anglo-américain, chanteuse américaine), Personne (groupe franco-anglais, chanteuse anglaise).
Entre 19 heures et 1 heure, café the Frog & Rosbif, rue Saint-Denis (Mº Réaumur Sébastopol).

ROCK/CHANSON : Bourg ti'rock
L'Echo râleur, Bass Boomers, Chihuahua, Eddy King and the Losers. Et des surprises
Entre 17 heures et 1 heure, place du Bourg Tibourg (Mº Hôtel-de-Ville).

Soirée Dame tartine
Azur (rock celtique), Elephant & Castle. Chorale rock parisienne et invités.
De 20 heures à 24 heures, place Stravinsky (MºRambuteau/Châtelet).

CHANSON : Pour les victimes de l'ex-Yougoslavie
Chansons des années 60 à 90 par le groupe de musiciens du Secours catholique.
Parvis Saint-Paul-Saint-Louis, 99, rue Saint-Antoine (Mº Saint-Paul).

ANIMATION : Jouets de la musique
Faire de la musique avec des jouets musicaux et du bric à brac maison. On peut apporter son instrument !
Place des Vosges, dev. Musée Victor-Hugo (Mº Bastille).

BALS/FANFARES :
Organisé par Radio Montmartre avec le concours de la mairie du 4ᵉ arrondissement de Paris, l'accordéoniste Jules Nicolli, accompagné par Henri Pelissier et son orchestre.
De 20 h 30 à 1 heure, place du Marché-Sainte-Catherine (Mº Saint-Paul).

MUSIQUES DU MONDE : Tango argentin, flamenco,
Avec Gustavo Ganceda (guitare) et Roberto Lugones (chant et guitare). Démonstration tango avec Pepito Avellaneda.
De 21 heures à 2 heures, Bistrot latin, 20, rue du Temple (Mº Hôtel-de-Ville).

5ᵉ arrondissement

MUSIQUES DU MONDE : Dialogue des cultures
L'Institut du monde arabe est devenu en quelques années un des points forts de la Fête de la musique à Paris, en offrant un long concert sur son esplanade des bords de Seine. Cette année : les Palestiniens Aarass, les mystiques Aissawas de Fès, jazz oriental de Fawzy El Aiedy, Djamel Allam, un des représentants les plus sympathiques de la musique kabyle, Bielka (chants de Russie et d'Europe de l'Est), Abderrahmane Djalti (raï), le groupe Morkos (chants du Moyen-Orient), le Soudanais Ahmed Larinouna, le Sud-Américain Wayna Taki, Yerma (flamenco).
De 18 heures à 1 heure, Institut du monde arabe, 1, rue Fossés-Saint-Bernard (Mº Jussieu)

ROCK/CHANSON
De nombreux concerts, et de plus nombreux groupes encore aux quatre coins de l'arrondissement. Programme à la carte, à composer au gré des rencontres, des hasards et des envies (des musiciens amateurs, des prétendants et des professionnels).
De 13 heures à minuit, 120, bd Saint-Germain (Mº Odéon)
De 18 heures à minuit, place Jussieu, (Mº Jussieu).
De 18 h 30 à minuit, brasserie Les Fontaines, rue Soufflot/rue Le Goff (Mº Luxembourg).
De 19 heures à 23 heures (Croque-Mitaine, rock français), 17, avenue des Gobelins (Mº Gobelins).
De 20 heures à 1 heure.
Place Bernard-Halpern, devenu gymnase Patriarches (Mº Censier-Daubenton)
De 21 heures à 2 heures à la Galerie de Nesle, rue de Nesle (Mº Odéon).
De 21 heures à 2 heures aux Vignes du Panthéon, 4, rue Fossés-Saint-Jacques (Mº Luxembourg).
De 21 heures à minuit, rue Prêtres-Saint-Séverin, (Mº Saint-Michel)
Jusqu'à 3 heures, place de la Contrescarpe (Mº Monge).
De 21 heures à 2 heures, 35, bd Saint-Michel, (Mº Cluny-Sorbonne).

6ᵉ arrondissement

CLASSIQUE : Concerts d'orgue
Par Marie-Bernadette Dufourcet, J.-S. Bach, Hakim, et improvisations.
A 12 heures, Église N.-D. des Champs, 92, bd du Montparnasse (Mºˢ Montparnasse-N.-D.-des-Champs).
Par Daniel Roth, Bach, Couperin, Franck, Gigout, Widor, Vierne.
De 12 h 45 à 13 h 45, Église Saint-Sulpice, place Saint-Sulpice (Mº Saint-Sulpice).
Par Jean-Paul Serra, œuvres de Nicolas de Grigny, Dietrich Buxtehude, J.-S. Bach.
De 12 h 45 à 13 h 45, Église Saint-Germain, 3, place Saint-Germain-des-Prés (Mº Saint-Germain-des-Prés).

Musique aux salons Boffrand
Michel Lethiec (clarinette) et Quatuor Debussy dans Mozart. Vanda Tabery (soprano) et le Quatuor Arpeggione dans Schoenberg, 150 places à retirer 15 *ter*, rue de Vaugirard.
De 17 h 30 à 18 h 30, Palais du Luxembourg, Sénat (Mº Luxembourg).

Conservatoire Darius Milhaud
Ateliers musicaux de la Ville de Paris (30 enfants) : chants populaires français. Ensemble de flûte à bec : musique de la Renaissance. Chorale Darius Milhaud : chœur d'*Orphée* de Gluck, extraits de *Guillaume d'Aquitaine* de Pergolèse. Direction Roger Calmel.
A partir de 19 heures, Église N.-D.-des-Champs, 92 bis, bd du Montparnasse (Mº Montparnasse).

Cordes en plein air
Formation de chambre du Royaume de la musique. Œuvres pour cordes de Mozart, Albinoni, Vivaldi et Strauss.
De 19 heures à 21 heures, place Furstemberg (Mº Saint-Germain-des-Prés).

Grand ensemble de cuivres sur mesures
Œuvres pour cuivres de Copland, Palestrina, Mozart, Bruckner, Ravel, Bernstein, Barry, Caens.
De 21 heures à 22 heures, Monnaie de Paris, 11, quai Conti (Mº Odéon).

CLASSIQUE/JAZZ : Baroque et jazz au kiosque
De 13 h à 14 heures : sur mesures, trio baroque. De 16 heures à 17 h 30 : Missouri Ambassadors. De 18 heures à 19 heures : Big Band Puissance Jazz. De 19 h 30 à 20 h 30 : Ensemble vocal Pythagore (musique polyphonique *a capella* : Monteverdi, Schmitt, Roussel, Ravel).
De 13 heures à 20 h 30, kiosque du Luxembourg, jardin du Luxembourg (Mº Luxembourg).

JAZZ : Roman et Solane
Nicolas Duteil (piano), et Benoît Musielak (piano et clarinette), jouent George Gershwin, John Lennon, The Beatles, Sydney Bechet, Michel Berger, Henri Mancini et Jack Hammer.
De 16 heures à 19 heures, rue Saint-André-des-Arts, angle rue Gît-le-Cœur (Mº Saint-Michel).

Trash Metal et Tradition
Toutes les fanfares des Beaux-Arts, déguisées, se produisent en gaieté.
De 21 heures à 22 heures, 1, rue Jacques-Callot (Mº Odéon).

MUSIQUES DU MONDE : Ballet flamenco Iberia
De 15 heures à 23 heures, place Saint-Germain-des-Prés (Mº Saint-Germain-des-Prés).

Danses et musique de l'Inde du Sud
Troupe de Bangalore (style Bharata Natyam), avec la danseuse Kumari Manjari, pour la première fois en France. Troupe de Dayalam.
De 19 heures à 22 heures, mairie du 6ᵉ, 78, rue Bonaparte (Mº Saint-Sulpice).

Couleurs sud
Cajun et Zydéco blues, musique de la Louisiane.
De 13 heures à 17 heures, Air France Luxembourg, 4, place Edmond-Rostand (Mº Luxembourg).

ROCK/CHANSON : La nuit Cluny
Quatre groupes se succèdent à la terrasse du *Café de Cluny*, toute la nuit : les Cactus, Crimson Garden, Chairman Mao, les Boutons d'or. Tayra, chanteuse réalise, apparaîtra avec son accordéoniste.
A partir de 19 heures, Le Grand Cluny, boulevard Saint-Germain, (Mº Saint-Michel).

Si j'étais une rose
Récital de chansons pop de Janos Brody.
De 20 heures à 22 heures, Institut hongrois, 92, rue Bonaparte (Mº Saint-Sulpice).

Patrimoine et Carte orange

Fou, le nombre de concerts d'orgue promis aux amateurs de musique classique en ce soir de fête. Fou, mais attendu. Il est, après tout, normal qu'une soirée comme celle-là soit, pour la capitale, l'occasion d'exposer ses richesse patrimoniales.

D'autant qu'il n'est pas besoin d'être croyant pour goûter les joies de ces grandes fugues, de ces toccatas, de ces improvisations qu'un organiste invisible vous balance d'une tribune haut perchée par l'entremise de tuyaux magiques. On pousse les portes d'une église. On s'assied. On lit le journal. On s'assoupit. On craque. On s'extasie. On est libre. Le concert d'orgue constitue le mode le plus libéral de consommation – quel mot ! – de la musique.

Mais l'inflation. Ce virus, désormais incurable, développé par cette même fête. Toujours plus de concerts. Dans n'importe quelles conditions acoustiques. Et partout. C'est ainsi que l'on voit cette année se multiplier les opérations « musibus ». Vous prenez votre ligne d'autobus habituelle.

Et vous tombez sur du jazz manouche ou du musette. Le genre d'agréments dont vous aimeriez pouvoir vous passer la plupart du temps. Le genre d'intrusion sonore qui, par soir de mauvaise humeur, vous fait piquer une rage rentrée dans le RER. Mais le miracle du 21 juin opère. Même pour les sourds, ou les allergiques du tympan pris en otages entre Neuilly et Vincennes, c'est obligatoirement la fête. Pas question de grogner.

Concerts dans les cafés. Concerts dans les gares. Concerts sur les pelouses et sur les trottoirs. Concerts dans les autobus, désormais. A quand des concerts symphoniques dans les cabines téléphoniques ?

A. Ry.

Lobster Complex
Concert pop/rock (répertoire de Jimi Hendrix, Zed Zeppelin, Telephone).
De 20 heures à 0 h 30, Latin Odéon, 126, bd Saint-Germain (Mº Odéon).

Il va pleuvoir rock
Un groupe binaire, en plein air
De 21 heures à 24 heures, devant l'Ecole d'ingénieurs EIVP, 57, bd Saint-Germain (Mº Saint-Germain).

Le public-chanteur
Chacun peut chanter, la partition en main, pour former un chœur qu'accompagneront (guitare et voix). Pilar Garcia et Pierre-Henri Pasquet.
De 18 heures à 24 heures, place Furstenberg (Mº Saint-Germain-des-Prés).

RANDONNÉE : Bus musical, Paris Musette
En voiture avec le groupe Paris Musette : Daniel Déněchau à l'accordéon, Didier Roussin au banjo, Michel Esbehin à la cabrette, Robert Santiago au jâse.
De 17 heures à 18 heures, Jardin du Luxembourg, arrêt du bus 82 (Mº Luxembourg).

LA FÊTE DE LA MUSIQUE

7e arrondissement

CLASSIQUE :

Sérénade

L'Ensemble orchestral de Paris, sous la direction de Bernard Calmel, interprète Elgar, Sérénade en mi mineur op. 20, S. Barber, Adagio, J. Haydn, symphonie en si bémol majeur n° 85. Concert dans le salon d'honneur.
12 h, Hôtel des Invalides, Esplanade des Invalides (Mº Invalides).

Récitals d'orgue

Maîtres espagnols et allemands du XVIe, XVIIe et XVIIIe siècles.
De 12 h 15 à 13 h, église Saint-Thomas d'Aquin, place Saint-Thomas-d'Aquin (Mº Rue du Bac)
Œuvres de César Franck et improvisations, par Jacques Taddei.
12 h 30, église Sainte-Clotilde, 23 bis, rue Las Cases (Mº Solférino/Invalides).
Récital Pierre Cogen : Bach, Langlais, Cogen, Tournemire, Franck.
12 h 30, église Sainte-Clotilde, 23 bis rue Las Cases - (Mº Solférino/Invalides).

Société d'instruments à vent de Montréal

Saint-Saëns, Denerssemann, Berthélémy, Debussy, Honegger, Emmanuel, Caplet. Œuvres pour piano et vents.
14 h, Auditorium du Musée d'Orsay, 1, rue Bellechasse (Mº Solférino/Musée d'Orsay)

Concert au musée

Albinoni, Corelli, Vivaldi, Mozart par Haïk Davtian (violon). Prix habituel du billet d'entrée au musée (20 F plein tarif, 10 F demi-tarif).
A partir de 15 h 30, Musée de la Légion d'honneur, 2, rue Bellechasse (Mº Musée d'Orsay).

Orgue et ensembles baroques

19 h : Henri de Rohan-Csermak (orgue) : Lefébure, Wely. 21h : Peter Vizard (orgue) : Radulescu, Jongen, Franck. 22 h 00 : Le Bavolet flotant (trio baroque) œuvres de Bach, Corelli, Castello, Jacquet de la Guerre, Corelli, Castello, Couperin
De 19 h à 23 h, temple de Pentemont, 106, rue de Grenelle (Mº Solférino)

Des couleurs à la Coopération

Un programme de choix qui inclut des artistes aux styles aussi différents que le guitariste malgache D'Gary, le groupe de Maliens de Paris Mandé-Foli, le Haïtien Beethova Obas et Les Go (Côte d'Ivoire).
De 19 h à 22 h, ministère de la coopération, 45, bd des Invalides (Mº Duroc)

Musiques et chants noirs de la côte pacifique

La Maison de l'Amérique latine profite de ses jardins pour organiser des concerts thématiques dont la réputation n'est plus à faire. Cette fois, avec le Colombien Otto Palma et son groupe (basse, saxophone, synthétiseur, marimbas, trompettes, bombo, cununo, platillos, choristes et danseurs).
De 20 h à 24 h, Maison d'Amerique Latine, 217, bd Saint-Germain (Mº/Solferino)

ROCK/CHANSON

Kiosque au Champ de Mars

Huit disc-jockeys de la scène parisienne mènent la danse, sur fond de toiles peintes par des élèves d'écoles de dessin, exposées autour du kiosque afin d'allier musique et effets visuels
De 16 h à 24 h, rue de Belgrade (Mº Ecole militaire)

BAL

Rue Velpeau, devant le Bon Marché (Mº Sèvres-Babylone)

FANFARES

« Il y a 50 ans, la Libération »

A 20 h, quatre formations musicales militaires partiront de divers sites de la capitale pour l'esplanade des Invalides, et se rejoindront pour un grand concert final à 22 h 30 : musiques militaires et airs populaires de la Libération.
De 20 h à 23 h, esplanade des Invalides (Mº Invalides)

VARIÉTÉS:

Laennec en fête

Saintoryville, jazz New-Orleans. Premier Symptôme, homme orchestre à pied et à deux mains (piano, charley, harmonica...), Sun 7, de la salsa à l'acid jazz.

8e arrondissement

CLASSIQUE :

Autour de l'orgue

Kurt Lueders, orgue. Bach, Franck, Rousseau, Gigout, Guilmant. Concert suivi d'une conférence : « L'orgue, instrument noble ou pompe à cantiques ? »
De 12 h 15 à 13 h 00, Eglise réformée du Saint-Esprit, 5, rue Roquépine (Mº Saint-Augustin)

Orgue et trompettes

Denis Contet (orgue), Frédéric Gauthier et Jérôme Marinett (trompettes) jouent Torelli, Duruflé, Boyce, Vivaldi
De 13 h 00 à 13 h 40, Eglise Saint-Philippe-du-Roule, 154, rue du Fg-St-Honoré, (Mº Saint-Philippe-du-Roule)

Concert lyrique

Zdzislawa Donat (soprano), Anna Malewicz-Madey (mezzo-soprano) et Jerzy Maciejewski (piano). Au programme : Chopin, Moniuszko, Delibes, Debussy, Ravel, Mendelssohn-Bartholdy et Rossini.
De 20 h 00 à 21 h 30, Institut polonais, 31, rue Jean-Goujon (Mº Alma-Marceau)

Musique contemporaine

Christophe Roy, violoncelliste, lauréat concours Gaudéamus 1994. Xénakis : Nomos Alpha. Mauricio Kagel : Siegfriedp'.
De 17 h 30 à 19 h 00, bibliothèque Gustav-Mahler, 11 bis, rue Vézelay (Mº Monceau/Villiers)

Piano Mania, nuit du piano

Piano Magne, l'un des endroits où s'achètent les plus beaux pianos de Paris, présente l'instrument-roi dans tous ses états : solo, duos, classiques, jazz, ragtime, blues, chant classique et jazz. Avec Emile Naoumoff, Nathalie Bera-Tagrine, Fabrice Eulry, Philippe Do, Yves Henry, Gabriella Arnon et Nancy Holloway.
Théâtre du Rond-Point, rond-point des Champs-Elysées (Mº Franklin-Roosevelt)

Musique sacrée et negro spirituals

Roosevelt Magnet School Treble Choir
De 14 h 30 à 15 h 00, Eglise de la Madeleine, place de la Madeleine (Mº Madeleine)

MUSIQUES DU MONDE :

Enfants interactifs

Enfants, percussions du monde entier, animation d'atelier et démonstration par Francesco Agnello, concert interactif avec les enfants. Puis le big band du conservatoire de Paris interprétera des standards de jazz.
De 14 h 30 à 1 h 00, mairie du 8e, boulevard Malesherbes (Mº Saint-Augustin)

Brésil

Carlos Poyares, flûtiste, est une grande figure du *choro* brésilien, musique populaire semi-érudite, qui se développe depuis le 19e siècle. Avec Raul Barbosa, Canhotinho, M. Ilsdorff, C. de Carvalho.
18 h 00, ambassade du Brésil, 34, Cours Albert-Ier (Mº Alma-Marceau)

9e arrondissement

CLASSIQUE :

Master class lyrique

Avec le maestro Gianfranco Rivoli et Marie-Thérèse Boiton (technique vocale). Journée portes ouvertes aux chanteurs de tous niveaux, toute la journée.
De 10 heures à 22 heures, Conservatoire italien, 94, rue d'Amsterdam (Mº Place-Clichy).

Concert d'orgue

Naji Hakim, le titulaire des grandes orgues de la Trinité interprète des œuvres de Jean Langlais *(Te Deum)*, Olivier Messiaen *(Le Dieu caché)*, Bach, César Franck, et ses propres œuvres.
De 12 h 45 à 13 h 30, Église de la Trinité, place Estienne-d'Orves (Mº Trinité)

Orgue, flûte, contrebasse

Marie-Ange Leurent, orgue, Emilie Postel-Vinay, flûte et contrebasse. Œuvres de Franck, Eccles, Glück, Boëly, Bach, Fauré, Messiaen.
12 h 45, Église-Notre-Dame-de-Lorette, 18 bis, rue de Chateaudun (Mº Notre-Dame de Lorette)

MUSIQUES DU MONDE :

Bus musical

Avec le Trio Taraf, musique tzigane roumaine.
De 10 heures à 12 heures, gare Saint-Lazare, terminus ligne 20 (Mº Saint-Lazare).

Air tsigane

Jazz tsigane, musique rom, violon swingant, un très beau programme de musique des gens du voyage, avec Stéphan Oliva (Espoir des Django d'or 92), Bratsch, Déborah Seffer, les Yeux noirs.
De 14 heures à 18 heures, hall des Échanges, gare RER d'Auber (Mº Auber)

Irlande

Street party, musique irlandaise, plusieurs groupes joueront dans la rue, dont Andrew Harker Band.
De 18 heures à 24 heures, « Molly Malone's Irish bar », 21, rue Godot-de-Mauroy (Mº Madeleine)

CHANSON :

Cours de variétés

Testez vos talents de crooner. Dans le cadre de rendez-vous individuels, chantez, explorez votre voix avec les professeurs de chant qui forment les futures vedettes de la chanson.
De 10 heures à 19 heures, Le Studio des Variétés, 28, rue Ballu (Mº Place-de-Clichy)

REGGAE/ROCK :

La FNAC s'y met

Pari Maki et la Tribu (reggae), Lofofora, Groovalegiance, et jazz.
De 13 heures à 20 heures, FNAC-Musique Italiens, 24, bd des Italiens (Mº Richelieu-Drouot)

10e arrondissement

CLASSIQUE :

Bel canto

La Traviata de Verdi (extraits). En première partie : airs et duos d'opérettes et d'opéras.
A 15 heures, espace Château-Landon, 31, rue Château-Landon (Mº Château-Landon)

Cours de chœur

Classe d'orgue et chœurs d'enfants du conservatoire Hector-Berlioz. Puis, atelier jazz du conservatoire sur le parvis de l'église. A 21 heures, *Requiem* de Brahms, par l'Orchestre Universitaire de Paris-Jussieu, direction Boris de Vinogradov
De 18 h 15 à 22 h 30, église Saint-Vincent, place Franz-Listz (Mº Gare du Nord)

Chœur d'enfants Nadia Boulanger

Une vingtaine d'enfants de 8 à 12 ans, placés sous la direction de Claire Marchand chantent accompagnés au piano.
De 19 heures à 20 heures, Chapelle de l'Hôpital Saint-Louis, 12, bis, Grange-aux-Belles (Mº Colonel-Fabien/Goncourt)

Russie-Italie

La lyre italienne, concerto pour 2 violons Op. 11 (Estro Armonico), Tchaïkovski *(Souvenir d'un lieu cher)* (Méditation, Scherzo, Mélodie), Vivaldi *(Gloria en ré)* Direction : Augusto Tozzola.
De 20 heures à 23 heures, église Saint-laurent, 68, boulevard de Magenta (Mº Gare-de-l'Est)

Récital

Jérome Bloch, piano. Mozart, Satie et Chopin
De 20 h 30 à 22 heures, Hôpital Lariboisière, rue Ambroise-Paré (Mº Gare-du-Nord)

MUSIQUES DU MONDE :

Fête à la bibliothèque

Eveil musical pour les enfants par Aline Gozlan. Discothèque : concert par Pilar Garcia (rumbas, boleros et romances). Possibilité de gagner des abonnements à la discothèque et des places de spectacle pour petits et grands
De 17 heures à 19 heures, Bibliothèque François-Villon, 68, av. Claude-Vellefaux (Mº Colonel-Fabien/Goncourt)

VARIÉTÉS :

Tous pianos

Répertoires variés de piano : R. Allart (chanson française), A. Testa Duo (jazz et variété), B. Boulanger (classique). Jazz Yvon Gardette, Christian Campet, et Maurice Gourgues, trompette.
De 10 heures à 14 heures, « La Poste », 38, bd de Strasbourg (Mº Château-d'Eau)

Bastringue à la gare.

Musette et variétés, orchestre d'accordéons de l'Ecole de musique de la SNCF
De 18 h 30 à 20 heures, Le Relais du Nord, 20, rue de Dunkerque (Mº Gare-du-Nord)

11e arrondissement

CLASSIQUE :

Orgue

Pierre Chepelov, orgue. Œuvres de Bach, Buxtehude, Nivers, Alain.
19 h 00, église du Bon-Pasteur, 177, rue de Charonne (Mº Alexandre-Dumas)

Piano

Melisande Chauveau, par Messiaen : *Vingt regards sur l'Enfant Jésus*
De 20 h 30 à 23 h 00, Conservatoire du 11e, 7, rue Duranti (Mº Père-Lachaise)

Orgue

M. Estellet-Brun, orgue. Œuvres de Joseph Klicka, *Fantaisie de concert sur*

(Suite page 16.)

Longues distances Nord-Sud

Paris est merveilleusement cosmopolite. La Fête de la musique est une loupe : tout ce qu'on verra ce soir-là y existe déjà, vit, tourne, circule. Avec un jour d'avance, le soir du 20 juin, au Carroussel du Louvre, sous la pyramide inversée et aux côtés du Virgin Megastore, la Cap-Verdienne Cesaria Evora ouvre des festivités qui verront défiler le monde entier à nos portes.

L'amateur de musiques métisses aura le lendemain l'embarras du choix. Suivre un carnaval brésilien rue Daguerre, pister la *Turma do Funil*, une bande de joyeux drilles de Rio et de Trinidad perchés sur un char, déguisés en tout et n'importe quoi. Ses pas le conduiront peut-être à la bonne heure et au bon moment (les horaires annoncés par le programme officiel sont souvent décalés, même si les ordres de passage restent d'actualité, mais qu'importe, on est là pour flâner) à la FNAC Bastille où le joueur de luth de Colombéchar Allah se glissera entre des vagues successives de funk, jazz-fusion et récital de piano classique.

Plus ordonné, l'usager quotidien du boulevard Saint-Germain, qui n'aura pas envie de se fourvoyer commencera par un dépaysement chic à la Maison de l'Amérique latine : découverte des musiques noires de la Côte pacifique. Il poursuivra par une longue halte sur le parvis de l'Institut du monde arabe, dont le menu s'affine d'année en année et tend vers une conception plus largement méditerranéenne. En route, il fera une pause sur la place Furstenberg qui accueille les chanteurs français en herbe, armés des couplets sur feuillets libres, ou encore un orchestre de chambre, un saxophoniste, un joueur de luth arabe, ça dépend. Confortables et provocateurs en ces temps d'avarice profonde des services administratifs chargés de la délivrance des visas pour non-Français, les jardins du ministère de la coopération accueilleront d'excellents musiciens malgaches, ivoiriens, maliens, comme s'ils étaient chez nous. Le piéton passionné ne manquera pas d'y faire un détour. A moins qu'il ne préfère aller à l'hôpital Necker découvrir les Brésiliennes du Trio Esperança en début d'après-midi, avant de se perdre, pourquoi pas, dans les méandres musicaux du superbe gamelan balinais de la Cité de la musique, et de finir la nuit sur du rap, du funk, du reggae au Hot Brass, le nouveau club du parc de La Villette.

V. Mo.

Bruits de la zone

Si l'on veut se convaincre que le rock a gardé quelque chose de ses origines rebelles, il suffit de surveiller la cartographie du binaire parisien, en ce soir de Fête de la musique. Fortement teinté de mondialisme, l'apparition de l'ange Gabriel, place de la République, se situe à l'extrême sud du Paris rock. Pour assouvir sa soif de décibels ; il faut partir vers le Nord.

A L'Hôpital éphémère, sorte de village d'Astérix du rock alternatif parisien, installé sur les pentes de Montmartre, dans les locaux de l'hôpital Bretonneau, on entendra de vieux routiers de la musique libre, les Satellites Human Spirit, Chihuahua, mais aussi du rap avec Da Laus. Sur un registre plus contemporain, La Villette sera investie par un échantillon représentatif de ces groupes qui pensent que ce qui se conçoit bien s'énonce en hurlant.

Surtout, vers la place des Abbesses, dans les bars autour de la Bastille, se généralisera un phénomène que connaissent déjà des villes civilisées comme Rennes ou Trégastel : des groupes de rock joueront dans des bars, sur des estrades de fortune, en faisant tenir en équilibre des amplis sur des tables prévues pour porter deux demis et un café. Chaque année, au moment de la Fête de la musique, le triangle formé par les portes de Clichy et de Pantin et la place de la République donne une idée assez alléchante de ce que serait Paris si la ville assumait sa vocation de ville rock.

D'autant que l'on voit poindre d'autres petites lumières, rive gauche, du côté de la Butte-aux-Cailles ou à Denfert-Rochereau. Là on entendra du rock français moderne (Lofofora, No One Is Innocent...) grâce à la maison Ricard, qui offre déjà Peter Gabriel, Lucky Dube, Geoffrey Oryema et Stephan Eicher au peuple qui sera massé sur la place de la République (sûrement, de toutes les esplanades parisiennes, celle qui se prête le moins bien aux concerts en plein air). Et l'on prêtera une attention plus ou moins amusée, selon la météo, au concert du groupe Il va pleuvoir qui se produira à Saint-Germain des Prés.

T. S.

LA FÊTE DE LA MUSIQUE

(Suite de la page 15.)

le choral de Saint-Wenceslas. improvisation sur un thème de Dvorak.
20 h 30, Eglise Saint-Joseph, 161, rue Saint-Maur (Mº Saint-Maur)

JAZZ :
Bus musical
Avec swing et valses, jazz manouche avec Jean-Claude Landat (accordéon)
De 15 h 00 à 16 h 00, terre-plein Richard-Lenoir (Mº Bastille).

ROCK/CHANSON/ MUSIQUES DU MONDE :
Grand concert à la République
Peter Gabriel et les musiciens du castafari sud-africain Lucky Dube mettent les couleurs de la musique urbaine mondialiste sur la place de la République. L'Ougandais Geoffrey Oryema fait partie de la bande du Womad, le festival dont Gabriel est le parrain. En première partie, Stephan Eicher.
De 20 h 30 à 23 h 30, place de la République, (Mº République)

ROCK :
Scène ouverte
Jusqu'à 16 h 00, scène ouverte, puis : Medoc, Patrick Eudeline, Lulendo (chants d'Angola), Sept Tempêtes, (chorale 30 personnes), Grande Sophie. Soirée rock, funk et reggae : Torpedo, Tasman, Doggy Bag, Bagoo Gang, Le Maximum Kouette, Happy Staxx Players, Matouloulou, Fusion Zaïre.
De 15 h 00 à 3 h 00, Bar « au Petit Centre », 26, rue Moret (Mº Ménilmontant)

Binaire au Gibus
Concerts de rock dans un temple du rock français. Nora Stark & Heroics, Fusion, Captain Storm.
De 24 h 00 à 03 h 00, le Gibus, 18, rue du Fg-du-Temple (Mº République)

MUSIQUES DU MONDE :
Chants yiddish
Interprétation de chants yiddish par l'atelier chansons de l'AEDCY animé par Jacques Grober. Un groupe de 30 personnes (violon, clarinette, guitare, accordéon, chanteurs), participation de l'assistance.
De 19 h 30 à 23 h 00, square Maurice-Gardette (Mº Saint-Ambroise)

CHANSON :
Bel canto et cabaret
Anne Pekoslawska chante Piaf, Selima Al Khalaf (cabaret lyrique 1920-1950). Jérôme et Martha (duo rétro classique), Florence Leaud (découverte du Printemps de Bourges 1989), Pierre Pascal et Frederic Kofman, Laurent Puig et Yann Linard, Zoe Zag (opérette), Valentin, Sabine Viret.
De 20 h 00 à 24 h 30, Espace Basfroi-Roquette, 50, rue Basfroi (Mº Voltaire-Bastille)

12e arrondissement

CLASSIQUE :
Orgue
par Eric Ampeau, Bach, Boehm, Brahms, Messiaen.
De 12 h 00 à 13 h 00, Eglise du Saint-Esprit, 1, rue Cannebière (Mº Daumesnil)
Grand orgue de concert Allen, unique en Europe. Invités : Thierry Escaich et Michel Matthes. Récital Bach, Franck, Dupré.
De 19 h 00 à 23 h 00, Eglise Notre-Dame-de-Bercy, 3, place de Lachambeaudie (Mº Bercy)

Concert promenade
Avec l'Ensemble des cuivres du Conservatoire sous la direction de François Poullot.
12 h 00, Conservatoire Paul Dukas, 45, rue de Picpus (Mº Nation)

Concert lyrique
Quand les salons parisiens chantaient. Brigitte Desnoues (mezzo-soprano) et Christian Fraisse (piano). Œuvres de Gluck, Pergolese, Mozart, Rossini, Fauré, Chabrier, Poulenc, Bizet et Ravel).
De 15 h 00 à 16 h 30, Hôpital Saint-Antoine, 184, rue du Fg-St-Antoine (Mº Bastille).

Concert à deux orgues et chœur
Orgues : Marie-Ange Leurent et Eric Lebrun. Direction du Chœur Saint-Antoine : Eric Lebrun. Œuvres de Bach, Marcello, Fauré et Franck.
De 20 h 45 à 22 h 45, Église Saint-Antoine, 66, av. Ledru-Rollin (Mº Ledru-Rollin)

ROCK/JAZZ/MUSIQUES DU MONDE :
Les mélanges de la FNAC-Bastille
Three For One (jazz), Jean-Hugues (récital de piano classique), Bolovaris (duo d'accordéons, jazz), Micky Peguri (chanson française, avec Daniel Colin à l'accordéon), musique africaine (groupe Sénégalais). Joseph Lanner Salon Orchestre (musique viennoise), The Good Sons (rock blues), Sophie Agnel Trio (jazz, finalistes de la FNAC-Bastille pour le concours « Faites du Jazz »), Stambali (soul, funk), Alla (luth algérien). Et aussi : deux grands jeux musicaux pour tester vos connaissances (nombreux cadeaux à gagner), programmation de films musicaux dans l'auditorium.
De 12 h 00 à 20 h 00, FNAC-Bastille, 4, place de la Bastille (Mº Bastille)

JAZZ :
Trio à cordes
Le trio Pierrich Hardy avec Nicolas Krassik/violon, Thibault Delor/contrebasse, Pierrich Hardy/ guitare.
De 21 h 00 à 23 h 30, Les Broches à l'ancienne, 21, rue Saint-Nicolas (Mº Ledru-Rollin)

ROCK :
Garden Land Live Music
Zoupsie (rock), Cactus Maniacs (rock-fusion), Cat's Food (rock-soul).
De 20 h 00 à 24 h 00, square Trousseau, rue du Fbg-St-Antoine (Mº Ledru-Rollin).

Trois groupes de rock bruyant
Cartaglia (gothic metal), Nonrun (hardcore mélodique), Nervous Twich (grunge).
De 20 h 00 à 24 h 00, bar Chrystal Rock, 14/16, rue Lasson (Mº Picpus/porte de Vincennes).

CHANSON :
Populaire
Martine et Patrick : duo chant et accordéon.
De 12 h 30 à 13 h 30, Restaurant L'Ogre de Barbarie, 13, rue Claude-Tillier (Mº Reuilly-Diderot).

Chansons d'écluses et de vent
Simone et Louise (voix et accordéon) chantent des chansons françaises.
De 18 h 00 à 19 h 00, « Les Broches à l'ancienne », 21, rue Saint-Nicolas (Mº Ledru-Rollin)

Guitare et voix
Azaria, compositions originales en français, guitare classique et voix.
De 20 h 00 à 24 h 00, square Courteline, kiosque, 48, avenue de Saint-Mandé (Mº Picpus)

Musique de Paris et d'ailleurs
Par la Compagnie du Zinc et Le Limonaire. Daniel Dénécheau, accordéon. Kalifa, chanson réaliste, Vania Adrien, orgue de barbarie, Philippe Boischott, chanson, Robert Santiago et Katoumba, Michel Naves, chanson et fanfare.
De 20 h 00 à 2 h 00, restaurant « Le Limonaire », 88, rue de Charenton (Mº Gare-de-Lyon/Ledru Rollin).

MUSIQUES DU MONDE :
Les Andes et les enfants
Malek Labbib, poly-instrumentiste, joue, chante et raconte la musique des Indiens d'Amérique du Sud. Avec la participation des enfants du public.
De 14 h 30 à 16 h 00, Espace Reuilly, 21, rue Hénard (Mº Daumesnil).

Danse africaine et gospel français
Africado, atelier de danse africaine au Musée des arts africains et océaniens (MAAO). Une dizaine de jeunes de 11 à 15 ans danseront au son des tambours (djémbé, doundoun, sabart) et des instruments mélodiques (balafon) sur une chorégraphie de Bombe Samka. French Gospel Voices (negro spirituals) : 100 choristes, plusieurs solistes, trois musiciens (piano, basse, batterie).
De 18 h 00 à 22 h 00, Musée des Arts africains, 293, av. Daumesnil (Mº Porte-Dorée).

13e arrondissement

CLASSIQUE :
Chorale
Par la chorale du Conservatoire national supérieur de la région Ile-de-France, un programme de musique française sacré et profane du XVIe au XIXe siècle.
De 18 h 30 à 19 h 30, Église Saint-Albert-le Grand, 123, rue de la Santé (Mº Glacière)

Negro spirituals et musique baroque
René Letourneur (orgue) : pièces de XVIIe et XVIIIe siècles. Chœur Rimes et Accords : Negro spirituals. Mireille Tissot (orgue), Patrig Kernoa (luth) : œuvres de Nicolas Vallet. Paul-Christian Figuière (orgue) : Bach et Mendelssohn
De 18 h 30 à 21 heures, Temple de Port-Royal 18, boulevard Arago (Mº Gobelins)

Chanter pour le plaisir
Avec le soutien d'une chorale de 50 participants (Philomèle), c'est une invitation à chanter ensemble des chants et chansons anciennes ou contemporaines – à quatre voix. Les partitions sont fournies.
De 20 h 30 à 22 heures, Chapelle des deux moulins, 185, rue Château-Rentiers (Mº Nationale)

ROCK :
Podium Olympiades
Chéri B (latin jazz), Soul Syndicat (rap), Frédéric Etienne (chanson), Quatuor Black Harmony (gospel), Phil Toucourt (crooner-rock).
De 15 h 30 à 19 h 45, Esplanade des Olympiades, 105, rue de Tolbiac (Mº Tolbiac)

Boeuf
Avec Pleine Lune, Hot Stuff, Les Copains d'abord, bœuf(s) à gogo ! Rock new-wave, rock style et blues-rock.
De 19 heures à 24 heures, restaurant « Le Temps des cerises », 18, rue de la Butte-aux-Cailles (Mº Corvisart)

Blues-rock en solo
John Weill
De 19 heures à 24 heures, bar-restaurant « Le Couvent », 69, rue Broca (Mº Gobelins)

CHANSON :
Le Merle en fête
Le restaurant-café de « La Butte aux Cailles » improvisera. Pas de programme pour le moment mais ambiance assurée.
De 14 heures à 2 heures, « Le Merle Moqueur », 11, rue de la Butte-aux-Cailles (Mº Place d'Italie/Corvisart)

Animations jeune public
Rencontre musicale avec les musiciens du Banquet. Débat : « La diffusion musicale et le jeune public. »
De 14 h 30 à 18 h 30, Théâtre du Lierre, 22, rue du Chevaleret (Mº Chevaleret)

Chansons populaires et poétiques
Par Claudine Berg (chant) et Claude Royer (accordéon).
De 19 heures à 21 heures, 67, rue Vergniaud (Mº Glacière/Corvisart)

Podium Olympiades et TMS 13
Quatuor Caravassilis. Nagra Fuzz (rock français). Le Bruit qui court (duo d'accordéon féminin, java-chanson). Serge Gardelli (chanson française).
De 19 h 45 à 24 heures, Esplanade des Olympiades, 105, rue de Tolbiac (Mº Tolbiac)

MUSIQUES DU MONDE :
Musique bretonne
Ti Jazz. Avec Philippe Guyard (accordéon), Olivier Mell (bombardes), Camille Ollivier (saxophone alto), Bruno Brochet (saxophone ténor), Didier Quéron (saxophone ténor), Olivier Le Gallo (batterie).
De 19 heures à 23 heures, « La Folie en tête », 33, rue de la Butte-aux-Cailles (Mº Place d'Italie)

14e arrondissement

CLASSIQUE :
Orgue
Jacques Person à la tribune. Œuvres de Buxtehude, Pachelbel, Haendel, Bach, Franck, Vierne, Litaize, improvisations.
De 12 h 00 à 13 h 00, Saint-Pierre de Montrouge, 82, av. du Général-Leclerc (Mº Alésia)
Par Marguerite Guette, œuvres de Frescobaldi, Karges, du Cauroy, Grigny, Bach, Alain, Messiaen
De 12 h 30 à 13 h 30, Église Réformée, 95, rue de l'Ouest (Mº Gaîté)
Jean-Sébastien Bach par Christian Lavenu.
A 20 h 00, église Saint-Dominique, 18, rue de la Tombe-Issoire (Mº Saint-Jacques)

Orchestre d'enfants
Orchestre à cordes des professeurs de musique de la Ville de Paris. Concert interactif avec les enfants.
De 14 h 30 à 16 h 00, Mairie du 14e, place F.-Brunot (Mº Mouton-Duvernet)

Ateliers musicaux de la Ville de Paris
Chants populaires français et étrangers. Chorale Darius Milhaud, direction Roger Calmel, Emmanuel Oriol, piano, Jean-Philippe Biojout, baryton. Œuvres de Gluck, Saint-Saens, Fauré.
A 19 h 00, Église Notre-Dame-des-Champs, 91 bis, bd du Montparnasse (Mº Montparnasse)

Juniors
Chorale et orchestre du Conservatoire Darius Milhaud, Chorale la Clé des Champs, direction Anne-Valérie Fortier : Kosma, Prévert, Brahms, Fauré, Mendelssohn, Piaf... Orchestre Junior, direction de Madeleine Chavaudret et Corinne Flamant. Œuvres de Bartok, Vivaldi, Joubert.
19 h 00, parvis de la Mairie du 14e, place Ferdinand-Brunot (Mº Mouton-Duvernet)

Symphonique
Ensemble Orchestral et Chorale Diaphonie. Société Symphonique et Chorale des PTT. Dvorak : *Suite Tchèque* (extraits). Brahms : *Requiem allemand* (extraits). Direction : René Andréani. Soprano : Blandine de Saint-Sauveur
De 19 h 20 à 20 h 00, hall gare Montparnasse (Mº Montparnasse-Bienvenüe)

JAZZ :
Chorale sacrée
Groupe vocal Let's Gospel.
De 20 h 30 à 22 h 00, Église des Franciscains, 7, rue Marie-Rose, (Mº Alésia)

ROCK :
Podium Fair-Ricard Live Music
Lofofora, Human Spirit, No one is Innocent
De 20 h 00 à 24 h 00, place Denfert-Rochereau (Mº Denfert-Rochereau)

Méli-mélo
Avec Bad Track, Lenoi, Bilbaïte, les Squales, Compagnie des Sept Lieux, Quai 1 Voie 7, les Noctambules. Le spectacle débutera avec un spectacle de modern dance.
A 20 h 30, Centre Gaîté, 80, avenue du Maine (Mº Gaîté)

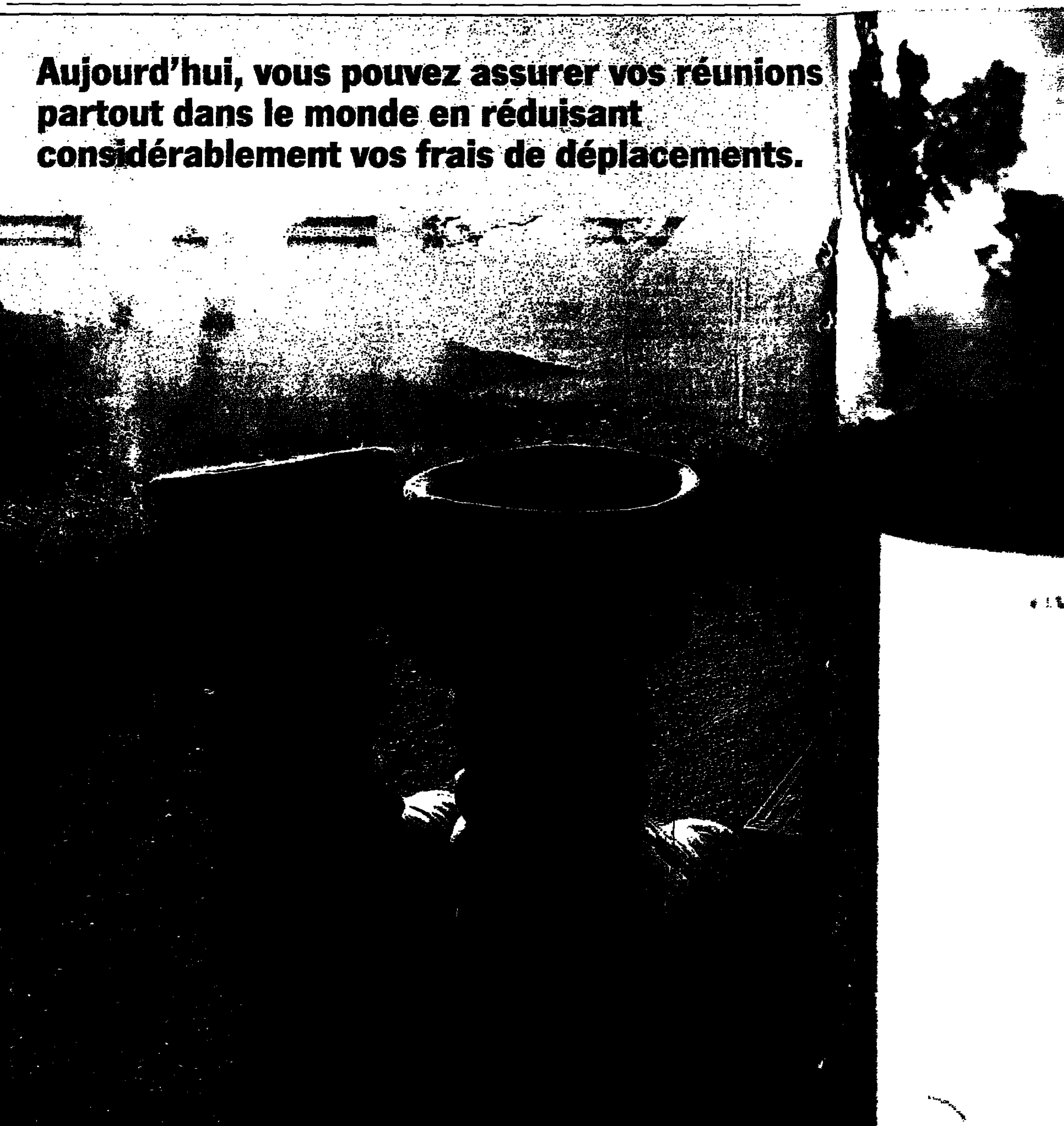
CHANSON
Diapason
Style jazz, funk et variétés
19 h 00 à 2 h 00, place du 18-Juin-1944, sous la tour Montparnasse (Mº Montparnasse)

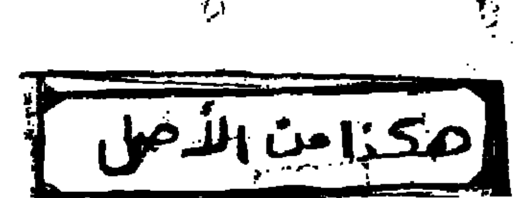
MUSIQUES DU MONDE :
Carnaval brésilien
Avec le groupe Aquarela. Le défilé représentera les villes de Salvador-de-Bahia, Olinda et Rio. Danseurs en costumes typiques sur le rythme des quinze percussionnistes d'Aquarela.
De 18 h 00 à 24 h 00, départ : angle de l'avenue du Général-Leclerc et de la rue Daguerre (Mº Denfert-Rochereau)

Jazz manouche
L'excellent guitariste manouche Romane anime les bus de la ligne 96. Charme tzigane, virtuosité et bonne humeur.
A 20 h 00, parvis Montparnasse, Terminus ligne bus 96 (Mº Montparnasse-Bienvenüe)

15e arrondissement

CLASSIQUE :
Orgue
Eric Humbertclaude joue Bach, Homilius, Mendelssohn.
De 12 h 30 à 13 heures, temple de la Résurrection, 8, rue Quinault (Mº Cambronne).
Bach, Franck, Cornière par l'organiste titulaire : Yves Cornière.
De 17 h 30 à 18 h 30, église Saint-Lambert, 2, rue Gerbert (Mº Vaugirard).





LA FÊTE DE LA MUSIQUE

Vivaldi, Haydn

Par la chorale Melod'In et le Cercle musical de Soissons, *Gloria* de Vivaldi, *Ave Verum* de Mozart, une symphonie de Haydn.
A partir de 20 h 30, église Saint-Christophe, 4, rue Saint-Christophe (Mº Javel).

JAZZ :

Bals et fanfare

Boischer brass band : fanfare de 22 cuivres. Groupe de la ville d'Alsdorf en Allemagne.
De 18 h 30 à 20 heures, square G.-Brassens, 36 bis, rue des Morillons (Mº Balard).

ROCK/CHANSON :

Podium Rock

Nzela (reggae), Mojo'Hand Orchestra (blues), Scarlett Fever (rock).
De 13 heures à 17 heures, CIDJ, 101, quai Branly (Mº Bir-Hakeim).

Podium rock

Breloozes (rock love), Kilo Fonk Test (rock funk), The Streams (rock anglais), Royal Bock'Son (rock dur), 18 Heures (rock dur), Electric Blues Band (blues/rock), Red Roosters (rock alternatif), Xua (rock français), One Again (rock dur), la Cave (rock français), The Sim's (fun), Mystic Vibes (reggae).
De 14 heures à 2 heures, pub Le Cristal, 163, avenue de Suffren (Mº Sèvres-Lecourbe).

Les Sales Rêveurs

Compositions originales et reprises : David Bowie, Brian Ferry en français.
De 20 heures à 24 heures, square Saint-Lambert, rue Théophraste-Renaudot (Mº Commerce / Vaugirard).

MUSIQUES DU MONDE :

Métissages à l'hôpital

Dans la cour du Carré Necker. Ensemble vocal P. de Nolhac, Azimut Patrak, Machine (variétés franco-irlandaises), Alana Fillipi, Trio Esperança (Brésil), Jean-Charles Roche, Cie Pierre N'Doumbé (conte musical pour enfants), Le bruit qui court (chansons d'humour), les Zatopek (rock), les Messagers de l'espoir (chorale gospel et negro-spirituals).
De 12 heures à 21 heures, Hôpital Necker-Enfants malades, 149, rue des Sèvres (Mº Duroc/Sèvres-Lecourbe).

16ᵉ arrondissement

CLASSIQUE :

Chânt et piano

Ensemble Guilmault : trois pianistes et une chanteuse interprètent des œuvres de Verdi, Massenet...
De 18 heures à 1 heure, Les Serres d'Auteuil, av. de la Porte-d'Auteuil (Mº Porte-d'Auteuil).

Orgue, harpe, hautbois

Jean-Claude Legrad et Franck Barbut (orgue), Nathalie Barbut (harpe), Yan Haym (hautbois). Œuvres de Bach, Fauré, Britten, Soler, Ravel, Messiaen...
A partir de 20 h 45, église N.-D.-de-l'Assomption, 88-90, rue de l'Assomption (Mº Ranelagh).

MUSIQUES DU MONDE :

Chœur basque

Musique traditionnelle basque a cappella par le chœur d'hommes Anaiki.
A partir de 21 heures, église N.-D.-de-Passy, 10, rue de l'Annonciation (Mº La Muette/Boulainvilliers).

17ᵉ arrondissement

CLASSIQUE :

Orgue, guitare et harpe

Récital d'orgue par Philippe Guilmard. Autour de la guitare, du baroque au jazz (par Dominique Helfer, guitare et Didier Donon, harpe celtique).
A partir de 19 h 30, église St-Joseph-des-Epinettes, 40, rue Pouchet (Mº Brochant, Guy-Môquet).

Spectacle d'opéra

La classe d'art lyrique de Bernard Muracciole dans des extraits d'Extrehar, Christiné, Bizet, Massenet, Mozart, Donizetti, Puccini, Verdi, Delibes, Offenbach, Verdi, Delibes, Offenbach.
A partir de 20 h 30, Conservatoire Debussy, 29, avenue de Villiers (Mº Villiers)

MUSIQUES DU MONDE :

Bistrot saloon

Une soirée country music, au son du banjo et de l'harmonica avec le groupe City of the Light.
De 21 heures à 2 heures, bistrot de l'Etoile, 75, avenue Niel (Mº Pereire).

ROCK/CHANSON :

Axelle Red

Le groupe chante notamment les titres de son album *Sans plus attendre*.
De 17 h 30 à 19 heures, FNAC Étoile, 26, avenue des Ternes (Mº Ternes).

Militant

Sous l'égide de l'Association Non à la drogue, Oui à la vie : Chorale de l'école de l'Eveil, Alain Stoffen (synthé), Patrick Gody (guitare et chant), Tagh et les pisteurs, avec Sliman, percussions et les groupes rock Jean Tox, Elodie Pour, CC Riders et Sandra Phenis.
De 19 heures à 24 heures, place Prosper-Goubaux, début avenue de Villiers (Mº Villiers).

18ᵉ arrondissement

CLASSIQUE :

Œuvres pour chœur de Mendelssohn

Par l'ensemble vocal L'Impromptu. Direction : Isabelle Bardin ; solo soprane : Caroline Fevre ; orgue : M. Desarbre.
A partir de 20 h 45, église Notre-Dame de Clignancourt, 2, place Jules-Joffrin (Mº Jules-Joffrin).

Orgue

Christophe Simon. Sur l'orgue Cavaillé-Coll de l'église, œuvres de César Franck, Franz Liszt, Louis Vierne et André Fleury.
A partir de 21 heures, église Sainte-Geneviève, 174, rue Championnet (Mº Guy-Môquet).

Orgue et gospel

L'AETACA présente 5 formations acoustiques de gospel et negro spirituals : Gospel Voices (13 choristes), Zola Jazz (soliste), Voices Internationales (35 choristes), Psalmody (5 choristes), Les Fidèles d'Amour (10 choristes). En alternance : concerts d'orgue.
De 20 heures à 23 heures, église Saint-Pierre de Montmartre, place du Tertre (Mº Abbesses/Anvers).

JAZZ :

Ça va swinger !

Les élèves du Centre d'information musicale : jazz, salsa, chant jazz.
De 18 heures à 22 heures, Le Bienvenue, rue Custine (Mº Château-Rouge)

Jazz et rock sur la place

Avec en alternance : Trio Bernard Gulité (jazz), Canal Blues (rythm'n'blues). Organisé par les commerçants et les riverains du quartier.
De 20 heures à 2 heures, place Maurice-Utrillo (Mº Anvers).

Les planches jazzent

Jazz et blues acoustique, après un apéritif concert avec des musiciens brésiliens, antillais, etc.
De 19 heures à 24 heures, bar Les Planches, 36, rue Doudeauville (Mº Marx-Dormoy).

ROCK :

Concert Usines éphémères

Avec les groupes Human Spirit, Les Satellites, Chihuaha, Rafik et les Dupuiz, Mosko Kids, Da Laus (ex-Little), Tomahawk.
De 16 heures à 24 heures, hôpital Ephémère, rue Joseph-de-Maistre (Mº Guy-Môquet).

Cité-Rock fête la musique

Barbès Family (rap), Trouble-Fait (rap), DMBG (rap), Michel and Co (soul funk), DNC (rap), Allal (raï), Sensitive (rap dance), Tribal Jam (new jack française).
De 16 h 30 à 23 h 30, square Léon, rue Polonceau (Mº Château-d'Eau).

Scène ouverte

Onomatopée. Bernadette Soubirou et ses Apparitions. Les Moskokids. Barfly.
De 18 heures à 24 h 30, café Les Lézards, 128, rue du Mont-Cenis (Mº Porte-de-Clignancourt).
Trois groupes, et sans doute plus !
De 20 heures à 24 heures, Café Le Métro, place des Abbesses (Mº Abbesses).

Boléro de Javel

Concert des Trois Anges lessiveurs avec leur « rock B.D. ».
De 21 heures à 24 heures, place Jean-Baptiste-Clément (Mº Abbesses/Pigalle/Blanche).

Musique de The Shadows

Abache, Dance on, FBI, Guitar Tango, Wonderful Land, Shadouyie, Nivram, et d'autres encore.
De 22 heuures à 24 h 30, place des Abbesses (Mº Abbesses).

Groupe Cosy Hug

Face au terminus des bus 95 et 60, Rachid, Orséro, Faupied et Ohana.
De 22 heures à 24 h 30, terrain de pétanque Club XVIII, av. de la Porte-Montmartre (Mº Porte-de-Clignancourt).

La nuit la plus rock

Cursed Oak, L'Ordonnance de l'Albatros, Wide Open Cage, Voodo, Planet Jam, Brunes Platines, I. A. O.
De 24 heures à 5 heures, La Locomotive, 90, bd de Clichy (Mº Blanche/Pigalle).

SCOLAIRES :

Fête de l'Ecole du spectacle musical. Spectacle de l'éveil musical suivi d'un trio d'enfants (piano, guitare, batterie) puis d'un spectacle chanté (section des adultes).
De 17 h 30 à 19 heures, E. S. M., 17, rue de Torcy (Mº Marx-Dormoy).

FANFARE :

Itinérance

Les Alabama All Stars parcourront les rues de la Butte.
De 18 heures à 20 h 30, butte Montmartre, (Mº Abbesses).

19ᵉ arrondissement

CLASSIQUE :

Conservatoire national supérieur

France-Musique branche son antenne sur les événements de la Cité de la musique et du Conservatoire national supérieur. L'émission « Les Démons de midi » y a lieu en direct. Un élève de la classe de piano de Michel Béroff joue Liszt, trois disciples de Roland Pidoux jouent un trio de Schubert, ceux de Christian Ivaldi donnent une sonate pour violoncelle et piano de Rachmaninov (de 12 à 14 heures).
Concert Rossini. Retransmission sur France-Musique en direct du Conservatoire, concert dans la salle d'art lyrique. Programme : *Petite Messe solennelle* (extraits), *le Rendez-Vous de la chasse, fantaisie pour 4 cors*. Par l'Atelier d'art lyrique et les étudiants du cycle de perfectionnement (de 14 h 30 à 15 h 30).
Concert sur le gamelan de la Cité de la musique. Musique de chambre, tournoi d'improvisation. à l'orgue sur thèmes imposés, par T. Escaich et O. Latry, jazz avec les étudiants de la classe de F. Jeanneau (de 21 heures à 24 heures).
CNSM, 211, avenue Jean-Jaurès (Mº Porte-de-Pantin).

Sacré et profane

Chants profanes et religieux par la Chorale de la paroisse. Duo de violoncelles : Haydn et Boccherini.
De 20 h 30 à 21 h 30, Eglise Saint-Georges, 114, avenue Simon-Bolivar (Mº Bolivar).

JAZZ/ROCK :

Multiforme

Orchestre de la Cité des Sciences
De 20 heures à 22 heures, restaurant Via Villette, 21, avenue Corentin-Cariou (Mº Corentin-Cariou).

ROCK :

Au café

Colonmentality, Sambû-Les-Cailles, Autoroute, Célestin, Mic-Mac, Thim Thim, I Wish.
De 20 h 30 à 24 heures, Le Narval, 100, bd de La Villette (Mº Colonel-Fabien).

Steve Waring

Steve Waring en quartet raconte l'histoire du rock à la manière d'un conte de fée. Première initiation aux instruments de musique. (Enfants de 1 à 9 ans.)
De 16 h 30 à 18 h 30 au jardin des Vents et à la petite Folie (halte-jeu), parc de La Villette (Mº Porte-de-Pantin).

Rock à La Villette

La boîte de jazz du parc de La Villette offre ses espaces à une programmation rhythm and blues pour terminer la soirée dans une ambiance de « bœuf » effervescente.
De 24 h 50 à 5 heures, parc de La Villette, (Mº Porte-de-Pantin).

La Tordue

Répertoire original de « chansons mises en bouteille à la mer ».
De 18 heures à 19 heures au Jardin de la Treille, parc de La Villette (Mº Porte-de-Pantin).

Indés

Toute l'énergie du hard, du punk, du trash, du noisy et du garage : Heliogabale, Prohibition, X-Syndicate, Angel Face, Judge AK 47, Super Drug, La Secta, Weird Moves et Hoax.
De 18 h 30 à 1 heure, kiosque à musique, parc de La Villette (Mº Porte-de-Pantin).

Guinguette

Entre musette new-look et ambiance de bal revisitée : Les Brunes Platines, Las Patatas Espantadas, Les Voleurs de Poules, Ian et les Abeilles, Les Shanakies, Le Cartel del Barrio.
De 18 h 30 à 22 heures, à la Folie Café, parc de La Villette (Mº Porte-de-Pantin).

Electro-Bambou

Performance inédite entre le cylindre musical de Bernard Leitner et un groupe d'instruments à vents.
De 19 heures à 20 heures, au jardin des Bambous, parc de La Villette (Mº Porte-de-Pantin).

Ici et de là-bas

Takfarinas (rock kabyle), Schultz et les Tontons Flingueurs, Lo Jo Triban.
De 22 heures à 1 heure au Péristyle, parc de La Villette (Mº Porte-de-Pantin).

Le programme sur FIP

Du lundi 20 juin à 9 heures jusqu'au mardi 21 à 19 heures, FIP, la radio parisienne musicale et de service de Radio France met son standard à la disposition des Franciliens. En téléphonant au 42-20-12-34 ou en tapant sur le Minitel 3615 FIP, ceux-ci pourront obtenir des informations sur l'ensemble des programmes de la Fête de la musique en Ile-de-France. La plupart des radios locales feront également écho à l'événement, certaines en ouvrant toute la journée leurs studios à des musiciens, amateurs ou professionnels.

MUSIQUES DU MONDE :

A fleur de peau

Dom Cybolai, spectacle musical interactif, avec la participation des enfants et des enseignants des écoles du 19ᵉ. En fin d'après-midi, scène ouverte aux artistes amateurs du quartier, avec des groupes maliens, des rappeurs de la rue de l'Ourcq, des danses portugaises, du flamenco. Puis, en début de soirée : So Kalmery et Exode (musique afro-antillaise), Merzak et Youssef Abjaou (Maghreb), Mory Kouy (Israël), plus un groupe de rock et des invités surprises.
De 14 heures à 23 h 30, Esplanade Benjamin Rabier, 139, rue de Flandre (Mº Crimée).

Le Monde

Edité par la SARL *Le Monde*
Comité exécutif :
Jean-Marie Colombani
gérant, directeur de la publication
Dominique Alduy
directeur général
Noël-Jean Bergeroux
directeur de la rédaction
Eric Pialloux
directeur financier
Anne Chaussebourg
directeur délégué

Directeur de l'information :
Philippe Labarde
Rédacteurs en chef :
Thomas Ferenczi, Robert Solé
adjoints au directeur de la rédaction

Bruno de Camas, Laurent Greilsamer
Danièle Heymann, Bertrand Le Gendre
Edwy Plenel, Luc Rosenzweig

Bruno Frappat
directeur éditorial
Manuel Lucbert
directeur du « Monde des débats »
Alain Rollat
délégué auprès du directeur général
Michel Tatu
conseiller de la direction
Daniel Vernet
directeur des relations internationales
Alain Fourment
secrétaire général de la rédaction

Médiateur :
André Laurens

Anciens directeurs :
Hubert Beuve-Méry (1944-1969)
Jacques Fauvet (1969-1982)
André Laurens (1982-1985)
André Fontaine (1985-1991)
Jacques Lesourne (1991-1994)

RÉDACTION ET SIÈGE SOCIAL :
15, RUE FALGUIÈRE
75501 PARIS CEDEX 15
Tél. : (1) 40-65-25-25
Télécopieur : 40-65-25-99
ADMINISTRATION :
1, PLACE HUBERT-BEUVE-MÉRY
94852 IVRY-SUR-SEINE CEDEX
Tél. : (1) 40-65-25-25
Télécopieur : 49-60-30-10

20e arrondissement

CLASSIQUE :
ensemble de cuivres
Venus du conservatoire du 20e : 50 cuivres, trompettes, cors, cornets, tubas et percussions, sous la direction de Pierre Gillet.
A partir de midi, parvis de la mairie du 20e, place Gambetta (Mo Gambetta).

Autour de l'orgue
Avec Stéphane Royer. Concert avec présentation et démonstration des jeux de l'orgue, suivi d'une visite de l'orgue, construit en 1894. Bach, Widor, Alain, Schumann.
De 20 h 30 à 22 h, église Notre-Dame-de-la-Croix, 4, place de Ménilmontant (Mo Saint-Fargeau).

JAZZ :
Paris Musette
Le groupe Paris Musette rénove l'image de l'accordéon français en faisant swinguer les concepts et les influences. Sa composition est à géométrie variable. Armand Lassagne et Daniel Colin (accordéon), Didier Roussin (guitare), Jean-Claude Benetteau (contrebasse), Alain Bouchaux (batterie).
De 12 h 30 à 13 h 30, place Gambetta, terminus ligne 69 (Mo Gambetta).

CHANSON :
Sons en continu
Du plein air, du rock, des troupes animées. Rubber Soul, Nicolas Richard + Rococo, Corinne Fitoussi, Karaoké géant du Biarritz, Morganne, La zanzan, Versailles, funk jazz
De 16 heures à 24 heures, square de Ménilmontant, (Mo Ménilmontant).

ROCK :
Ménil-musique
La fanfare les Acousmates, les Equarrisseurs (punk-rock), Street Corners (rockabilly), Assafo (chants africains et percussions), La Storia (rock), The Roosters (rythm'n'blues).
De 18 h à 23 h 30, 12-14, rue des Panoyaux (Mo Ménilmontant)

Rock Around the Nation
Avec Amalgame Crazy Crunchers
De 18 h à 24 h, square de Buzenval (Mo Nation)

MUSIQUES DU MONDE :
Fête des associations réunionnaises
C. Fontaine et danseurs, R. Lecaff, J.-P. Boyure, les Tropiques de Paris et beaucoup d'autres invités. Présentation de la musique de la Réunion par des artistes de la métropole.
De 20 h à 2 h, place des Antilles (Mo Nation)

Vivre ensemble à Charonne
Farid et sa troupe (percussions), Saloua (chant), concours de rap et de modern'jazz. A partir de 22 h : bal avec Moïse et son orchestre antillais System X.
De 21 h à minuit, mail Saint-Blaise, angle rue du Clos (Mo Porte-de-Bagnolet).


VÉRONIQUE GUILLIEN

Quand la banlieue devient village

Au Foyer rural, à l'école communale, devant le centre commercial, à la salle des fêtes ou sur le parvis de la mairie, les villes de la banlieue parisienne ont ouvert largement leurs espaces aux groupes du cru, laissant à Paris le monopole des stars. Fanfares et harmonies, chœur des enfants des écoles, Cercle musical, groupe rock du collège jouent le jeu de la fête pour tous. Chaque commune affiche son identité, bourgade provinciale ou tentacule urbain, chic ou ouvrière : de l'opérette à Avon (Seine-et-Marne), de la musique de chambre à Saint-Cloud (jardin des Avelines à 17 h 30), les Neveux d'Albert à Saint-Ouen (concert rock, place de la Paix, de 20 h 30 à 23 heures), guitare et violon à Meudon, opéra pour enfant à Montrouge (*Docteur Jekyll et mister Haydn*, salle polyvalente de 17 h 30 à 22 heures).

Tandis que l'excellent Marc Perrone jouera de l'accordéon et des chansons sur la place du 11-Novembre à Malakoff (20 h 30), deux comédiens de la troupe de Jérôme Savary chanteront Vincent Scotto à Neuilly-sur-Seine (Maison des jeunes à 20 heures). Sur le parvis de la Défense, de 12 heures à 14 heures puis de 18 heures à 24 heures, les groupes de jazz et de musiques du monde se succéderont : Tribal Jam et Human Spirit, les Zuluberlus, Nemla, Geoffrey Oryema, Alfredo Rodrigues. A Saint-Denis, dans la basilique, le concert-répétition de l'Orchestre de Paris avec Mstislav Rostropovitch (la générale du *War Requiem* de Britten) a été annulé. Cela laisse un vide. Les rockers « alternatifs » des Portugaises ensablées (à Rungis, les Parasols à 21 heures) agitent heureusement le paysage musical.

V. Mo.

Les programmes en région

On trouvera ci-dessous un échantillon des événements suscités en région par le retour du 21 juin. On remarquera l'absence de villes d'importance comme Rennes ou Villeurbanne. C'est que la fête y est protéiforme, rétive aux programmations et quand même omniprésente. D'autres cités, comme Belfort ou Lyon, annoncent « des animations toute la journée dans toute la ville ». Il faudra donc faire confiance au hasard.

ALSACE

COLMAR :
Classique
Les Mandolines de Colmar
Cour du musée Bartoldi, 20 h 30
Cordes et cuivres de Colmar : orchestre de l'Ecole de Musique.
Cloître de la bibliothèque, 20 h 30

Rock
Les Clandestins (ex-Crumbles)
Place de la Cathédrale, de 18 h à 20 h

Variétés
L'orchestre Denis Simon, blues avec Bobby Song Junior
Route de Neuf-Brisach, 19 h

HAGUENAU :
Rock, chanson, jazz, sons du monde
The Drags, New Way, Heya Blues, Am Stram Gammes, Freedom, Burr & Klaiber et le Jazz Band de Haguenau.
Forum de 17 h à 22 h
Liza de Luxe, Pat Fritz & Gods of Soul, Les Têtes raides.
Quai des Pêcheurs, de 20 h à 22 h

MULHOUSE :
Classique
Orchestre symphonique de Mulhouse au Théâtre de la Sinne.
A partir de 19 h 30

Multimédia à la Filature
L'Association internationale de création artistique présente un spectacle multimédia, au travers de la musique, de la danse, d'une installation plastique, de la photo, de la vidéo et d'une performance d'art plastique. Tour à tour, 20 artistes raconteront leurs émotions.

STRASBOURG :
Rock et jazz
Frénésie, Apoplexy, Diesel Rash, Penetrator, The Famous
De 18 h à 24 h, Place de l'Etoile
Jane, Noise XS, Dusk.
Église Saint-Paul, de 18 h à 24 h.
Eureka, les Ecorchés, Los Culos, Les Marandeurs, A Sordid Poppy, Skunny Boys.
Palais universitaire, de 18 h à 24 h
Sortilège, Puzzle, Ain Ulin Dale, Rencontre, Les Sorciers Long'Jambes, Rouge idéal.
Place du Château, de 18 h à 24 h
Little Blue Joe & the Midnight Shakers, Rodrigue, Numbers, Severine, Totomágush, Black Limousine.
Place du Temple Neuf, de 18 h à 24 h
Fuzzy Ducks, Likalo, Jazz in Fusion, Green Stuff, le Big Band de Gambsheim, Walkers.
Place de Zurich, de 18 h à 24 h
Sol Angel, Rien et Bernard Allison
Hôtel du département, 20 h 30

AQUITAINE

ASTAFFORT :
Francis Cabrel, Paga Groupe, Soham, Airport-Sam Stoner, Stone Creek, El Pozo Loco-Métropole, Bâton rouge, les Enfants chanteurs d'Astaffort, Jean-Pierre Dupin.
Entre 17 h 30 et 2 h 00

BORDEAUX :
Classique
Concert d'orgue
Église Sainte-Marie de la Bastide à 18 h 30
Concert des 200 voix : rassemblement des élèves de formation musicale et chant du Conservatoire
Conservatoire national de région, à 18 h 30

Rock, musiques du monde
L'association Pro-music fait circuler un camion-podium qui présente des groupes de rock, zouk, reggae
Place de la Victoire
Podiums rock
Place Renaudel, place du Parlement-Sainte-Catherine, place Saint-Projet et place du Palais
Podium Wit-FM
Place des Quinconces
Raï avec El Hijra
Centre d'animation Saint-Pierre

MÉRIGNAC :
Ensemble de cornemuses, chorales d'enfants, Posse X (rap), Double Embrouille (rock). Ensemble de cuivres, harmonies du Conservatoire municipal, danses et musiques tziganes, Shunt (rock), Groupe Chaumont (soul américain).
Théâtre de verdure du Pin-Galant, de 18 h 30 à 23 h 30

PAU
Concert jazz avec le Paul Breslin Quartet
FNAC, de 17 h 30 à 19 h

AUVERGNE

CLERMONT-FERRAND :
Rock, rap, jazz, musiques du monde
Ahl El Hal s'installe avec cinq groupes : percussion africaine, rap, rock, musique libanaise et musique afro-arabe.
Place du Mazet, à partir de 17 h
Les Coyotes (rockabilly), Compagnie Mayasi (percussions et danse africaine), Leader Vocal (rap-funk), Jacaré (musique brésilienne), les Brayauds (traditionnel revisité) et des accordéonistes.
Radio France Puy-de-Dôme de 19 h à minuit
L'association Peuple et Culture invite des groupes de rock allemands, espagnols, danois, belges, norvégiens et français.
Square Blaise-Pascal, de 20 h à 3 h 00
Cantate *« Laudate si o no »* de Daniel Meier par l'orchestre du Conservatoire, sous la direction du compositeur, avec la Maîtrise du Conservatoire dirigée par H. Delage.
Cour d'honneur du Conservatoire, 20 h 30

VICHY :
Chanson
Le Beau Circus, orchestre bavarois et Cédric Dumet, accordéoniste. Les Grosminets et la chorale de la Maison des jeunes. Le groupe Détours, avec Nathalie Shellar, chanteuse américaine de country-rock.
Place Charles-de-Gaulle, de 18 h à 22 h

BOURGOGNE

AUTUN :
Classique
Concert d'orgue par Bernard Dechaume
Cathédrale Saint-Lazare et église Notre-Dame, 12 h
Concert du Big Band de l'école de musique agréée, direction Dominique Avy
Kiosque à musique, 20 h 30

AUXERRE :
Rock
Podium rock avec West, Doc et les Froggies, en partenariat avec Radio France Auxerre.
Place Saint-Nicolas, à partir de 20 h 30

DIJON :
Jazz
Exposition-ballade au pays du blues par Patrick Verbeke.
Bibliothèque Mansart, 14 h 30
Podium parrainé par Radio France Bourgogne
Place Darcy, 20 h

MACON :
Classique
Concert d'orgue
Eglise Saint-Pierre, 19 h

Rock et jazz
The Shatters, The Void et The Hall.
Place Emile-Violet, à partir de 20 h
Compteur Blues, rock-blues.
Place aux Herbes, 21 h
Zic Zazou, spectacle musical, ensemble de cuivres.
Place Saint-Pierre, 22 h

NEVERS :
Jazz
Concert, exposition Wishing Well
Parc des Ouches, de 20 h à 23 h
Big Band de Nevers
Près de la Cathédrale, 21 h

BRETAGNE

DOUARNENEZ :
Rock
Rock irlandais, bossa-nova, folk, chant choral et diverses animations.
Port de pêche, place de la Glacière et divers bars, à 19 h

BREST :
Classique
Orchestre d'harmonie, ensembles d'accordéons, chorale, orchestre junior et fest-noz.
Place Guérin, Hôtel de ville, rue de Siam, 18 h

DINAN :
Classique
Concerts par les élèves de l'Ecole de musique (petits ensembles instrumentaux)
Sous les porches de la rue de l'Apport, de 20 h 45 à 22 h

Chanson
Ambiance guinguette et variété française par la « formation Thé dansant » de l'Harmonie municipale
Place Saint-Sauveur, de 21 h à 23 h

QUIMPER :
Scènes rock, espaces classiques et chant choral, Bagadou dans le Vieux Quimper et le jardin de l'évêché, spectacle de rue place de la Résistance.
Centre-ville, à partir de 18 h

SAINT-BRIEUC :
Chanson
Les Amis du rythme et de la chanson.
Ilot Saint-Vincent-de-Paul, 20 h 30
Concert rock par le groupe Bleu marine (ex-Delight Season).
Place du Chai, 20 h

CENTRE

BLOIS :
Classique
Concerts de l'Ecole nationale de musique
A partir de 18 h à l'escalier Denis-Papin,
Autour de Poulenc, par Aline Pelletier et Pierre Bord
Eglise Saint-Vincent, 18 h

Rock, rap, jazz
Rap occitan avec les Femouzes T, rue du Commerce, Irma la Douce, rue des Trois-Clefs, Les Tontons Musette, rue Denis-Papin, Sac à Pulse
Carrefour de la Résistance, à partir de 20 h
Huit groupes de parades circulent dans toute la ville de 20 h à minuit pour se retrouver sur le podium de la rue Denis-Papin pour un « bœuf » final

BOURGES :
Classique
Beethoven par les Chœurs et l'Orchestre de Bourges
Cathédrale Saint-Etienne, 20 h
Spectacle de chant
Grand théâtre de la Maison de la culture, 20 h

ORLÉANS :
Scène ouverte
Rue de la République, de 17 à 23 h

CHAMPAGNE ARDENNE

CHÂLONS-SUR-MARNE :
Classique
Beethoven, Glinka, Zemlinski, par le Trio Rodolphe
Grande halle de la DRAC, 20 h 45

ÉPERNAY :
Rock
Trois groupes de rock : Je m'en fous, Hors Normes, les Rescapés.
La Cigale musclée, 21 h

CORSE

AJACCIO :
Classique
Concert de l'Ecole nationale de musique.
Chapelle impériale, 16 h

Rock
Tommy des Who, opéra rock, repris par les ateliers de pratique musicale du collège Fesch.
Boîte Cinquième Avenue, 21 h

BASTIA :
Concerts des ateliers musicaux et de l'Ecole nationale de musique
Devant le Théâtre, à partir de 17 h

CORTE :
Chorale Granitu Maggiore, avec l'Ecole de chant de Sartène
Citadelle, 21 h

PORTO-VECCHIO :
Concert d'orgue : Bach, Mozart, Beethoven et Martini, par K. M. Komma.
Eglise Saint-Jean-Baptiste, 18 h

FRANCHE-COMTÉ

BELFORT :
Jazz, rock, classique
Concert des élèves de l'Ecole nationale de musique et concerts jazz/rock.
Toute la journée dans toute la ville

LONS-LE-SAUNIER :
Chorale Lédonia
Cour de l'hôtel de ville, de 19 h 45 à 20 h 30
Accordéon Club, Harmonie et Big Band, Groupe Dixieland
Parvis du CARCOM, de 20 h à 22 h
Trois groupes de rock : Human Approch, Rock Made in Sun et Black Spirit.
Place de la Liberté, à partir de 20 h
Concert d'Orgue par Michel Roger.
Eglise des Cordeliers, 21 h

LANGUEDOC ROUSSILLON

AGDE :
Concerts de jeunes groupes locaux
Grau d'Agde, 19 h
Jazz tropical avec Ogoun Feraille et l'Ensemble Louis Lyonnel (orchestre rétro).
Cap d'Agde à 20 h 30
Musique gitane avec Polito Baliardo
Place de la Mairie, 21 h

ALÈS :
Blues-rock
Place Henri-Barbusse, 20 h
Sanderling (duo jazz, latino, rock)
Espace Jean-Castagno, 20 h
Pierre Soyer (chanson française)
Place de l'Abbaye, 20 h

BÉZIERS : Animation des rues de la ville tout au long de la journée.
Cour de la Mairie, 11 h 30
Concours de Sévillane de 10 h à 18 h. A partir de 17 h 30, Béziers Folies, Fla-

(Lire suite page 19)

La paix fil à fil

La ville de Sarrebourg fêtera l'arrivée de *la Paix*, une tapisserie d'après Marc Chagall, tissée par Yvette Cauquil-Prince vingt ans après l'installation du vitrail de ce nom à la chapelle des Cordeliers. Sarrebourg est aussi le fief du label K. 617, à qui l'on doit de baroques aventures musicales, notamment en terres sud-américaines (« Les chemins du baroque »). Municipalité et maison de disques se sont donc prises à imaginer ensemble une autre Fête de la musique.

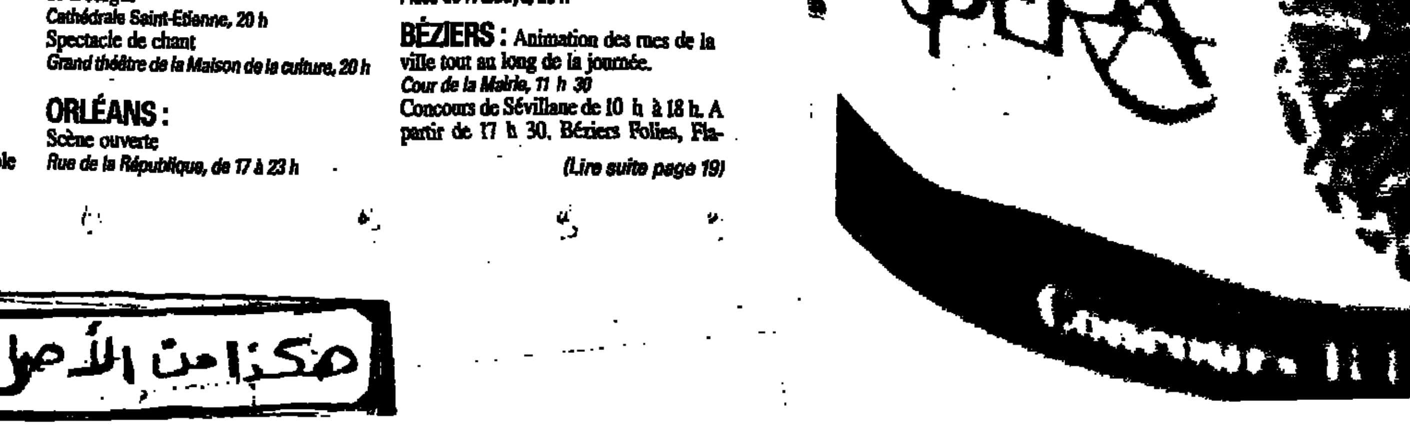
Hissée sur un grand mât sur la place du Marché, *la Paix* pourrait presque figurer les voiles déployées d'un navire accostant les rives du Nouveau Monde. En hommage à l'artiste, la ville a rassemblé tous ses musiciens, chanteurs, enfants, adultes, tant professionnels qu'amateurs – le violoniste d'orchestre devra jouer avec le clairon basse ou l'accordéoniste du quartier. Au total, plus de six cents intervenants, embarqués dans un spectacle que le beau temps devra aider, et dont la mise en scène est signée Guillaume Lagnel.

Place Wilson, à 21 h 45, à la nuit tombante, les enfants masqués entameront un défilé bigarré, munis d'instruments fabriqués avec l'aide de leurs professeurs, et aidés par le groupe montpelliérain Une anche passe. Arrivés place du Marché, ils retrouveront quatre cents choristes (issus des chorales du canton et des écoles élémentaires), mais aussi l'harmonie municipale, l'ensemble d'accordéons du Centre artistique, les élèves et professeurs de l'école municipale de musique.

Tout ce petit monde, dirigé par le chef Jean-Franck Anselme, inaugurera la levée de la tapisserie de Marc Chagall, au son d'une musique spécialement composée par Jean-Jacques Lemêtre, qui est depuis quinze ans le compositeur attitré du Théâtre du Soleil. Les musiciens, les chanteurs, les comédiens de l'Arche de Noé vont inventer des tableaux vivants et sonores, des « Jardins universels », figurer « La menace » et « La paix », dire des poèmes de Chagall, retrouver l'eau et le feu. Rêver.

V. Mo.

A partir de 21 h 45, place du Marché, Sarrebourg (Moselle). Rens. Mairie de Sarrebourg, tél. : (16) 87-03-05-06.



(Suite de la page 18.)

menco avec José Luis Navarro et le groupe La Marisma, chanson populaire espagnole avec Carmen Ferla, cante rondo et candela avec Pepe Fernandez
Place de la Révolution, à partir de 10 h
Podium Chanson-rock-sons du monde : Angel Girones, le Trio Case Départ, Mona Lisa, Rachel Desbois, Malines et Zone Bleue
Allée Paul-Riquet, 20 h
Podium chanson, rock, sons du monde : Abbey Road, 5e Avenue, May Flower, Come Back. Place de la Madeleine : Tétragone, Gizavo, Habib Koité
Place de la Citadelle, 20 h
Nuit du Jazz : avec le Quintet Jazz Import, le Quartet Alain Brunet, le Quintet Denis Fournier et Camino Real
Hôtel du Lac, 20 h 30

MONTPELLIER :
Classique
Quatuor à cordes et quintette à vent
Conservatoire national de région, place Sainte-Anne, 15 h 30
Ensembles instrumentaux avec piano au CNR, rue de Candolle
Conservatoire national de région rue de Candolle, 15 h 30
Groupe Résonance Bastide (mime, danse), concert des élèves des ateliers de Pratique artistique, Ensemble Dolina (folklore slovaque), D'Oc Orchestra (musique classique).
Opéra-Comédie, 18 h 30
Chœur régional Languedoc-Roussillon, direction : Jen-François Senart, orgue : Chantal de Zeeuw. Hommage à Maurice Durufié : « Messe Cum Jubilo », Requiem, Motets a capella
Eglise Notre-Dame des Tables, 18 h 45
Chœur régional d'enfants, direction : Tonia Le Carlier ; violons : Helena Dimitrieva, Marie Le Carlier. Britten, Rossini, Fauré, Verdi, Bach
19 h 30, église Saint-Mathieu
Orchestre philharmonique Montpellier Languedoc-Roussillon puis les Solistes de Montpellier-Moscou
Opéra Berlioz, 21 h

Rock, jazz, musiques du monde
Raï, musique populaire marocaine.
Plan Cabanes
Scène ouverte aux jeunes talents, Duo Imagin'air (chanson-jazz), Quartet Fairy (jazz-rock), Sextet Native Wise (afro-reggae), Kannon Quartet (blues)
Les Arceaux 18 h
Les Idées, Les Chupa, Général Alcazar, Fatal Mambo
Place de la Comédie, 20 h.
Softail place Chabaneau, Cyclone Urbain place des Martyrs-de-la-Résistance, Les Etres Humains place Castellane, L'Effet Papillon place du Marché-aux-Fleurs, None of Them, The Ex-Up, Close Up place Jean-Jaurès
A partir de 20 h

NARBONNE :
Le Jazz Combo du Conservatoire
Parvis des Halles à 11 h et à 21 h sur la péniche, cours Mirabeau

LIMOUSIN

BRIVE :
Café Gnôle (blues rock), Hall Manigance (rock), Edge Away (new age) et Rapsodes (musique traditionnelle)
De 14 h à 19 h, parking du centre commercial

GUÉRET :
Concert de l'Orchestre symphonique des élèves de l'Ecole nationale de Musique de la Creuse
Esplanade du château des comtes de la Marche, 21 h
Concert a cappella avec l'ensemble vocal de Guéret
Eglise à 21 h 30

LIMOGES :
La « Nuit de la Liberté » dans le cadre du Cinquantenaire de la Libération, avec Big Band, la Fanfare des Gueules sèches, les Douglas, Manivelle et Petit Trou, les Papy Boom, Pat Giraud et son ensemble
Esplanade de la Gare, 22 h

LORRAINE

BASSIN DE LONGWY :
Les mairies de Longwy, Longlaville, Mont-Saint-Martin et d'Herserange organisent avec la MJC d'Herserange, l'association culturelle des Trois frontières de Longlaville, et Longwy Diffusion Culturelle, la Fête de la musique 1994 dans le bassin de Longwy. Un podium itinérant avec Lou Styx Bruder's reliera musicalement les quatre villes, tandis que des concerts jazz, funk, rock et une comédie musicale par la troupe Evasion y seront présentés

BAR-LE-DUC
« Télé Scop'ages », création par Musica Brass sur une commande du centre d'initiation musicale
Place Reggio, 21 h

METZ :
Concert jazz de French Aspic, en association avec Les Trinitaires
Grenier de Chèvremont de 12 heures à 14 heures

SARREBOURG :
Lire notre encadré page 18.

MIDI-PYRÉNÉES

ALBI :
Classique
L'Enfant musique, concert du groupe choral et instrumental de l'Ecole Nationale de Musique 81, dirigé par Bernard Jausens
Cloître Saint-Salvy, 19 h
Groupe de musique électro-acoustique d'Albi : apérodition, accueil électronique, performances, pièces créées par les ateliers de musique électro-acoustique de l'Ecole nationale de musique et de danse du Tarn
Auditorium du GMEA de 18 h à 0 h

Rock
Groupes de rock : Chineer, Gospel Dedicace, Spleen, Tatou, Kenteumeus, Hortax
Place de l'Amitié, de 21 h à 3 h

AUCH :
Dans l'après-midi, concert de rock pour enfants avec Les Bousquidou, en soirée le Clan Lakassagne.
Parvis de la Cathédrale

BAGNÈRES-DE-BIGORRE :
Classique
Musique ancienne et médiévale avec l'Ensemble Baladour
Palmarium des Thermes, 20 h 30
Rassemblement des chorales des écoles
Halle aux Grains, à partir de 20 h 30

Rock
Scène rock avec l'association Heavy Metal et le groupe Ealy Dalton.
Place Georges-Clemenceau à partir de 19 h

TOULOUSE :
Classique
Concert de l'Orchestre national de chambre de Toulouse : Vivaldi, Rossini, Mozart, Britten et Tchaïkovski.
Espace Bazacle, 20 h 30

Musiques traditionnelles
Rencontres de musiques traditionnelles, à l'initiative du Conservatoire occitan de Toulouse, Centre des musiques traditionnelles de Midi-Pyrénées, en partenariat avec l'association Mélodicton.
Place du Salin, à partir de 18 h

MARIE-PAULE NÉGRE/MÉTIS

NORD-PAS-DE-CALAIS

BÉTHUNE :
Ensemble Polyphonia
Eglise Saint-Vaast, 20 h

BOULOGNE-SUR-MER :
Classique
Chant choral et orgue
Église Saint-Francois-de-Salles, 20 h 30

Rock
Concerts de rock, jazz et chansons.
Place de la Résistance, 17 h

CALAIS :
Classique
Ensembles de l'Ecole de musique
Théâtre municipal, de 20 h à 23 h

Rock
Podium rock, reggae.
Parc Saint-Pierre, à partir de 19 h

DUNKERQUE :
Spectacle d'un groupe anglais de reggae-rock
Café-musique Les 4 Ecluses, 21 h

LILLE :
Podium Ville de Lille/Contact FM : groupes rock régionaux
Grand-Place, de 18 h à 22 h
Groupes Dance
de 22 h à 1 h 30
Orchestre La Folia
Théâtre Sébastopol, 20 h 30
Animations et manifestations musicales et plastiques à l'îlot Contesse, au quartier des Halles, au jardin Vanban, etc.
Dans la ville et les quartiers

MARCQ-EN-BARŒUL :
Soirée Rock : Matin Gris (pop music), hard-rock. 20 h : After Fog (country-rock californien). 21 h : Berenice (rock sixties). A 22 h 30 : Roger Chapman.
Salle Doumer, place Doumer, à partir de 19 h

ROUBAIX
Podium salsa, rap et reggae
Parvis Médiathèque, 18 h
Hommage à Georges Delerue, compositeur de musiques de films.
Ecole nationale de musique, 19 h

VALENCIENNES :
Scène ouverte, animée par le Centre des musiques actuelles.
Place du Tribunal-de-Commerce, 14 h
Doudou N'Diaye Rose
Place d'Armes, 21 h

VILLENEUVE-D'ASCQ :
Trois bus décorés par les élèves de l'ESAA sillonnent la ville avec des musiciens à leur bord.
24 cafés et restaurants accueillent les musiques les plus diverses. 14 concerts dans tous les quartiers de la ville.
A 15 h 30, à la Halte des gens du voyage, atelier guitare avec des musiciens tziganes. A 20 h 30, le CFMI concert d'enfants à partir de musiques chinoises, sénégalaises, orientales, d'Amérique du Sud, grecques.

BASSE-NORMANDIE

ALENÇON :
Douze artistes et groupes de l'Orne interprètent un titre original d'expression française ayant trait au sida. Avec Lady Mac Beth, Lazy Bones, Io, Accase, Madame Roger, Le Ham, Guinea Fowls, Endless.
Quartier Saint-Léonard, à partir de 18 h

CAEN :
Orchestre régional de Basse-Normandie, dirigé par Dominique Debart et Jean-Claude Meurisse
Théâtre de Caen, à partir de 19 h

CHERBOURG :
Chris Jagger (frère de Mick) en quintet, et « bœufs » avec des groupes régionaux
Le Yalta, 23 h

GRANVILLE :
Scène ouverte à tous les musiciens qui souhaitent faire le bœuf. Avec Dirty Ducks (blues), Chorale Echo du Roc, Staff (rock), Marinade (chants de marins)
Cours Jonville, à partir de 18 h

HAUTE-NORMANDIE

ROUEN :
De l'orchestre du Conservatoire national de région aux groupes de rock, toutes les musiques, en passant par le classique et le contemporain, envahissent toutes les places, les jardins, les églises de la ville

PAYS DE LOIRE

ANGERS :
Musiques du monde
Clôture du festival Eurochorales. Découverte de la polyphonie d'Europe avec les chœurs de Moscou, Iasi, Kiev, Prague, Milan, Angers. Concerts et conférences ; répétitions publiques des chorales angevines
Chapelle des Ursules, 10 h
De nombreux chefs de chœurs venus de Roumanie, de Russie, d'Italie et d'Angers. Débats.
Forum FNAC, 17 h 30

LAVAL :
Classique
Bords de la Mayenne
Musiques acoustiques. Sous l'égide de l'Ecole de musique seront présents : l'orchestre d'Harmonie municipale, la chorale Lyre Saint-Tugal et les élèves de l'Ecole de musique.
Face au Palais de Justice

Jazz
Podium jazz, chanson, variété. Organisé par la Sacem, les Jeunesses musicales de France et Laval Spectacles. Avec les lauréats du Festival Musiqu'Ado organisé par les JMF
Face à la mairie

Rock
Scène rock, avec Why Ted ?, Sensi Milla, Spicy Box et autres groupes.

SAINT-NAZAIRE :
Rock et musiques du monde
Papy Swing, puis The Opium Rock et Schmoldu, Lofty Wolf et Mauna Kea.
Fontaines République, à partir de 18 h
Memphis Belle (rock blues), Warm (pop rock), Avoid Catoplebone (rock), Aux Heures Fades (rock) et Zythum (rock)
Maison du Peuple, à partir de 20 h
Capharnaum (rock funk), Décrépitude (hard rock), Asa Foetida (death progressif) et Emacied Society (death metal).
Maison du Peuple, parvis, à partir de 20 h
Démonstration de danse africaine, avec Axone. Chorégraphies et danse africaine acrobatique. Fitness Horizon et Zézé Kumbi.
Podium Hôtel de Ville, 20 h
Badaboum, batucada brésilienne, création de Christian Cessa et Clovis pour Escales 94
Plateau piétonnier devant la brasserie, à partir de 20 h 30

PICARDIE

AMIENS :
Les accordéonistes fêtent la Musique.

Café Mikado
Chorale Revivre en Chantant.
Quartier Saint-Pierre, 14 h 30

CREIL :
Concert et concours de chant : 100 participants, élèves de l'école de musique. Au programme : musiques du monde (classique, moderne, jazz et musique électronique), chants populaires.
Cour de l'école de musique, 18 h 30

PÉRONNE :
Emission en direct de Péronne consacrée à la pratique de la musique dans la Somme, suivie d'un concert du groupe Mazé-Moké
Radio-France Picardie, 18 h

SAINT-QUENTIN :
Prestations des élèves de l'Ecole nationale de musique, chorale Diapason à l'hôtel de ville, chorale La Cantilène à l'église Notre-Dame de Remicourt et aubades bavaroises dans les rues par la fanfare Les Amis Réunis

SENLIS :
Devant la bibliothèque, concert de la chorale « A Cœur Joie » de Senlis (chants profanes, chœurs russes et chants canadiens), orchestre d'harmonie et Big Band jazz de l'école de musique, rue de la République.

SOISSONS :
Concert de l'orchestre symphonique : Dvorak, Haydn, Ketelbey, Pergolese, Strauss
Chapelle Saint-Charles, 21 h 30

POITOU-CHARENTES

ANGOULÊME :
La Fête de la musique se déroule simultanément cour de l'hôtel de ville, à l'Ecole nationale de musique, place Saint-Martial, quartier de l'Houmeau, place Victor-Hugo, cour du musée, etc. Au programme : chorales d'enfants, 12 heures de rock non-stop, musiques du monde.
Dans toute la ville, de 16 h à 2 h

LA ROCHELLE :
Après-midi musical avec les élèves de l'Ecole nationale de musique
Cloître des Dames-Blanches, à partir de 14 h
Scène ouverte aux chorales
Place de l'Hôtel-de-Ville, de 18 h à 2 h
Concert-spectacle d'après « Les Villes Invisibles » d'Italo Calvino
Bibliothèque municipale

POITIERS :
Audition des élèves : orchestre d'harmonie, chorales enfants, adultes et invités

(Suite page 20.)

LA FÊTE DE LA MUSIQUE

(suite de la page 19)

Conservatoire national de région, 18 h 30
Podiums
Hôpital Pasteur, cour du Musée de Chièvres, école Saint-Exupéry, place de l'Hôtel-de-Ville, 18 h 30.

PROVENCE-ALPES COTE D'AZUR

AIX-EN-PROVENCE :

Classique

A travers la ville, plusieurs bus accueilleront des musiciens du conservatoire d'Aix (récital de piano, chant, trio)
A partir de 9 h
« Le chant dans le temps » par l'Atelier de chant lyrique de la M. J. C. Prévert. Direction : Michelle Kespi.
Théâtre 108-M. J. C. Bellegarde, 21 h
Chorale de Vatterstetten
Place du Vieux-Bassin, 20 h
Chœurs de Provence
Place de la Coquille, 20 h
Chœurs de l'université d'Aix-en-Provence
Place de la République, 20 h
Chœur des Anglais d'Aix-en-Provence
Place du 11 novembre, 20 h
Œuvres chorales russes et françaises par 400 choristes
Église, 21 h 45

Rock

Animations par un ensemble de batteries
Haut du cours Mirabeau, 18 h
Podium Radio-Nostalgie : SO (jazz-rock), Page 25 (rock-soul)
Rotonde, 19 h

AVIGNON :

Hommage à Léo Ferré avec les enfants du Conservatoire de musique, Mama Béa, Pascal Vincent et l'Association pour le jazz et les musiques improvisées
Place de l'Horloge, à partir de 18 h 30

CANNES :

Concert de l'Orchestre régional, dirigé par Philippe Bender, avec le Chœur départemental des Alpes-Maritimes et la participation de l'École supérieure de danse Rosella Hightower.
Palais Noga Hilton, 19 h

DIGNE :

Classique

Chorale du Sacré-Cœur, élèves de l'école de musique et chorale La Claire Fontaine (à partir de 20 h 30)
Salle de l'Abbé-Féraud, à partir de 14 h 30

Jazz

Animations, chorale jazz dirigée par Alain Soler, académie d'accordéon, batterie-fanfare, etc.
Place du Général-de-Gaulle, à partir de 17 h
Jazz avec Carma Bop et Smart Collar.
Parvis du conseil général, à partir de 19 h

LA PENNE-SUR-HUVEAUNE :

Scène ouverte à trois groupes de rock de La Penne, suivie de Diho (Comores), du groupe de reggae Daï Pivo et de Jo Corbeau
Stade municipal, 20 h

MARSEILLE :

Classique

Concert par les enseignants de la Cité de la musique de Marseille
Bastide de la Magalone, 17 h 30
Concert d'orgue par Annick Chevallier-Nadio, œuvres de Bach, Vivaldi, Langlais, Alain
Église des Chartreux, 21 h

Rock, jazz, musiques du monde

Défilé de percussions africaines puis concert de Zambo à la FNAC Centre Bourse. Avec la compagnie Contre-Jour, Keba Sissoka Kouyate, Laurent Grauer, Michael Bangoura, Miloud Achir, Diabate Famero, Edouard Tommeret, « Petit Konde »
Du Vieux Port à la FNAC, à partir de 13 h 30
Concert de rock français
Virgin Megastore, 17 h
Kunga'Ka, percussions africaines
Kiosque à musique, square Léon-Blum, 17 h
Scène ouverte suivie du groupe rock Eléments, de Mama Move and The Papa Groovers (soul) et de Whithout Sense (pop-rock)
Poste à galène, à partir de 18 h
Bruno Catz chante Brassens, suivi de Be Bop Academy (école de danse New-Orleans) et de l'ensemble Acante dans Bach, Mozart et Kodaly
Hôpital de la Conception, à partir de 18 h
Rock et salsa avec Mandigo, Luna Rocka et Barrio Chino
Place de Sébastopol, à partir de 18 h
Special Sound System avec les groupes Rock Da House, Enterprise, B. Vice, Da Mayor
Parce Saint-Marcel, à partir de 21 h
Jazz, classique et contemporain par les enseignants de la Cité de la musique
Cité de la musique, 21 h
Orchestre arabo-andalou de Tanger, suivi de Luna Blanca
Friche Belle-de-Mai, 21 h
Le podium Onde latine présente Patrick Fiori
Vieux Port, 22 h

NICE :

Jazz

Ouverture exceptionnelle des jardins et de l'auditorium pour des animations musicales programmées avec le Conservatoire national de région. Dans l'auditorium, la formation de jazz Bay-Vista, et en alternance, dans les jardins, un groupe de rhythm'n blues, The Jive Stompers
Musée Marc-Chagall
Standards de jazz par le Air France Quartet
Aéroport, 8 h
4ᵉ Electronic Café du Centre international de recherches musicales, en direct avec la Muse en circuit à Paris. Débat en duplex avec Le Théâtre du Lierre à Paris (thème : la diffusion musicale en direction des enfants et des adolescents), 17 h ; concert par satellite (Henri Foures, Pablo Cueco, Tom Loppez, Michel Redolfi, etc.), 19 h
Grand Café des arts au MAMAC, à partir de 17 h

TOULON :

Tremplin rock, avec Legrand et les Zablocks, Hold Up, Orgy, Famoos Groove, Dazz'zazz, Dragstone MC et Why not Blues
Plages du Mourillon, à partir de 20 h 30
Orchestre et chœurs de l'Opéra de Toulon
Kiosque à musique, 21 h

RHONE-ALPES

AIX-LES-BAINS :

Concert des accordéonistes aixois
Théâtre de verdure, 20 h 30

BELLEGARDE-SUR-VALSERINE :

Concert de cuivres avec les professeurs et les élèves de l'école de musique
Hôtel de ville, 18 h

BOURG-EN-BRESSE :

Ensembles classiques, groupes de rock, jazz, folk, chorales, sur les places, dans les squares et au marché.
Dans toute la ville, de 17 h à 2 h

BRON :

Jazz avec Agathe de Blues, Blueofkraus, Habeas Corpus et Didier Lockwood
Espace Albert-Camus, 20 h 30

GRENOBLE :

Groupe Indochine, Blonde amère (rock), Orchestre régional de jazz
Rue Félix-Poulat à partir de 22 h (Indochine), places Victor-Hugo, Grenette et Notre-Dame, Jardins de ville

LYON :

Animation toute la journée dans tout le centre-ville, concerts en plein air le soir

ROANNE :

Tremplin jazz avec l'atelier de l'URDEM, le quartet Cocktail Swing et Un'Poco Locaux (funk/acid jazz)
FMJT, de 18 h 30 à 20 h 30

SAINT-FONS :

Prestations en plein air des ensembles de l'école de musique jusqu'à l'arrivée de la batucada, encadrée par l'école de samba du Roi Lézard. Puis concert rock : Electric Mergez. New raï de Nationale 7, musique brésilienne
Place Durel, à partir de 19 h

THONON-LES-BAINS :

Participation française à la programmation transfrontalière de la fête genevoise *(lire encadré ci-dessous)*. Accueil de trois groupes du Val d'Aoste : Estrema (jazz), Telpo Zéro (rock), Carisma (jazz). Et de quatre groupes genevois : Ben Kadi (danses et chants du Burkina-Faso), Picando Suave (salsa), Trio à quatre (variétés) et Neews Pépères (jazz).
Lieux non précisés

VALENCE :

Ouverture des jardins de la préfecture au personnel pour une garden-party avec deux ensembles de jazz, puis concert public de l'Orchestre symphonique de Romans
Préfecture, de 11 h à 17 h
Ecole nationale de musique et de danse et Orchestre du Centre de pratique musicale amateur
Place Chanfort, de 17 h 30 à 20 h
Rap et percussions avec Jazz Action Valence, percussions brésiliennes avec Samba Soul
Square Bonaparte, 18 h
Concert d'orgue
Cathédrale Saint-Apollinaire, 21 h
Musique et danse arméniennes.
Place Manouchian, 21 h

VIENNE :

Harmonie d'aujourd'hui par l'Union musicale municipale, l'harmonie de Seyssins, le Concert impromptu.
Place Charles-de-Gaulle, 19 heures

Résonances internationales

La Fête de la musique s'exporte à travers le monde depuis quelques années déjà, essentiellement sous l'impulsion des instituts français, des ambassades, ou des Alliances françaises. Certains pays, séduits, en ont fait un événement national.

En Grande-Bretagne, le National Music Day Commitee déploiera mille manifestations les 25 et 26 juin pour sa troisième édition (National Music Day Office : 19-44-71-491-00-44).

Au Costa-Rica, le ministère de la culture a baptisé cette journée, depuis 1991, Jour international de la musique. Tout comme dans l'île de Chypre, où le rendez-vous, depuis longtemps entré dans les mœurs, est souvent appelé par les médias Journée mondiale de la musique. (Rens. : ambassade de France : 19-57-2-4316772.)

En Autriche, le *Tag der Musik* est largement décentralisé sur les pratiques amateurs, tandis que la Bulgarie s'est approprié le concept. La Belgique, l'Espagne, l'Italie mettent la main à la pâte, parfois en avance ou en retard, profitant de l'occasion pour glisser des concerts gratuits dans des programmations construites par ailleurs (ainsi, le Mai musical florentin).

La Suisse joue les programmations transfontalières. Genève ouvre son Grand Théâtre, offre un concert gratuit avec les chanteurs Sacloret et Michel Bühler, chorales en tous lieux, musique ancienne au Musée d'art et d'histoire, cuisine et sons « ethno » à la Maison des arts du Grütli. Une cinquantaine de lieux musicaux animeront la région du lac Léman. (Rens. : Affaires culturelles, ville de Genève : 19-4122-700-29-64.)

En ex-Yougoslavie, la Fête de la musique est dédiée cette année aux victimes de la guerre ; le *Requiem* de Mozart devait être joué le 19 juin à Sarajevo sous l'égide des Nations unies, tandis qu'un « Train de la solidarité » a emmené dix chorales dans les camps de réfugiés les 18 et 19 juin (Association Europa : 19-45-18-91-91).

En Roumanie, l'Institut français de Bucarest a mis au point pour le 21 un programme qui va de la musique classique au rock n' roll en passant par le jazz (Institut français : 19-401-210-02-24).

Diverses festivités seront orchestrées sur le continent africain. Dix communes de la capitale ivoirienne organisent des animations les 18, 19 et 20 juin (Centre culturel français : 19-225-21-15-99). Au Gabon, la septième édition de la *Fête nationale de la musique* se déroule principalement à Libreville (Centre culturel Saint-Exupéry : 19-241-76-85-28). Au Mali, en revanche, la manifestation se déplace en province, et mobilise 700 musiciens (Centre culturel français : 19-223-22-40-19). Au Sénégal, un gigantesque concert, cette année placé sous le signe de la Journée de l'enfant africain, a rempli le grand stade de la capitale noire le samedi 18 juin.

La Fête de la musique fait aussi des émules aux Amériques. A San-Francisco, la célébration regroupera mille cinq cents musiciens installés sur trente podiums à travers toute la ville, pour un programme intitulé « Making Waves, San-Francisco Music Day ». Concerts dans les parcs organisés par la San Francisco Art Commission, carnaval, et grand rassemblement entre les deux ponts, le Goldengate Bridge et le Bay Bridge (Alliance française : 19-1415-775-7755).

Pour la première fois, la Fête de la musique se déplace dans l'océan Pacifique, plus précisément dans la capitale d'Hawaii, Honolulu, grâce à un ancien président de Potland, francophile convaincu. En Colombie, Medellin célébrera sa huitième Fête de la musique, du 19 au 26 juin, pour un « *retour à la paix sociale et à la vie normale* ». Rock, new-age, concerts symphoniques.

En Inde, enfin, les Alliances françaises tentent de prolonger les échanges entre les deux pays, de Bombay à Calcutta. Musique classique indienne, chanson française. (Alliance française, tél. : 19-91-11-301-46-82.)

RELIGIONS

Réélu grand rabbin de France

M. Sitruk va tenter de refaire l'unité de la communauté juive

Joseph Sitruk, quarante-neuf ans, a été réélu grand rabbin de France pour sept ans, dimanche 19 juin, par l'assemblée générale du Consistoire central israélite de France. Il a obtenu 121 voix contre 75 au rabbin Gilles Bernheim, sur un total de 198 votants, composant un collège de rabbins et de présidents de communauté (*le Monde* du 16 juin). Le rabbin Bernheim s'est désisté avant le deuxième tour.

« *Etrange procédure* », se plaignaient certains participants frustrés, avant le vote, d'une présentation des deux candidats à l'élection au grand rabbinat de France et de leur programme. En tout et pour tout, MM. Sitruk et Bernheim n'auront eu la possibilité de s'exprimer devant leurs électeurs et mandants que le 7 juin en comité restreint : le conseil du Consistoire central de France. Il faut dire que la presse avait largement pourvu à l'échange des arguments.

La victoire dans les urnes de Joseph Sitruk ne souffre cependant aucune contestation. A peine connus les résultats du premier tour, alors que le grand rabbin de France n'avait pas obtenu (à dix voix près) la majorité des deux-tiers requise pour sa réélection, Gilles Bernheim s'est retiré de la compétition. Il a souligné que son programme allait dans le même sens que celui de Joseph Sitruk, a assuré qu'il n'y avait pas entre eux de profondes divergences et qu'il était prêt à travailler avec le grand rabbin de France.

Devant un tel unanimisme, M. Sitruk a à son tour pris la parole pour dire qu'il n'y avait « *ni vainqueur, ni vaincu* ». « *Nous travaillerons main dans la main* », *a-t-il ajouté, en appelant la communauté juive à resserrer les rangs. Une sorte de réflexe légitimiste l'a donc emporté. Même s'il avait été sérieusement malmené au cours des derniers mois de son premier mandat, un échec du grand rabbin de France aurait provoqué une sorte de* « *schisme* », *dont certains de ses partisans avaient brandi la menace. Les attaques personnelles contre M. Sitruk, mettant en cause notamment son train de vie, ont ainsi provoqué l'effet inverse de la déstabilisation recherchée.*

A quelques jours du scrutin du 19 juin, plus d'une centaine de membres du corps rabbinique avaient condamné « avec fermeté et sans réserve la campagne de dénigrement et les attaques dirigées contre le grand rabbin de France ». Le Consistoire de Paris, présidé par Moïse Cohen, avait également multiplié les appels à la modération

Au cours de sa première élection le 14 juin 1987, Joseph Sitruk avait obtenu dès le premier tour la majorité requise. Il était alors opposé à Jacob Madar, vice-président du tribunal rabbinique de Paris. Aujourd'hui, il entend tirer les leçons d'une campagne et d'un élection plus délicates.

« *Il n'y aura plus jamais de grand rabbin seul* », a-t-il affirmé dimanche devant ses électeurs. Le manque de concertation est en effet le grief qui lui est le plus fréquemment adressé. Souhaitant manifester un esprit plus collégial, Joseph Sitruk a déjà chargé le rabbin Josy Eisenberg de constituer une sorte de « *gouvernement rabbinique* », réunissant des hommes prêts à prendre en charge les différents aspects de la vie de la communauté religieuse juive et dans lequel Gilles Bernheim aura sa place. De même, M. Sitruk souhaite-t-il se rapprocher davantage des intellectuels de sa communauté, qui sont le fer de lance de son opposition, et se mettre à publier. Cinq maisons d'édition sont déjà sur les rangs.

L'assemblée qui a précédé le scrutin, portant sur la gestion du Consistoire central, a été beaucoup plus houleuse. Après deux rapports prononcés par MM. Amselhem (trésorier) et Cohen-Tanugi (secrétaire général), une motion de défiance contre le bureau a été voté, démontrant que la paix était loin d'être revenue dans les instances du Consistoire central.

HENRI TINCQ

JUSTICE

Devant le tribunal correctionnel de Nanterre

Les membres d'un commando anti-avortement poursuivis pour avoir occupé l'accès d'un bloc opératoire

Sept membres du mouvement anti-avortement SOS Tout-petits avec, à leur tête, le docteur Xavier Dor, ont comparu mercredi 15 juin devant le tribunal correctionnel de Nanterre (Hauts-de-Seine) pour « entraves aux opérations d'interruption volontaire de grossesse » le 11 décembre 1993 dans une clinique de Bourg-la-Reine.

NANTERRE

de notre correspondant

« *Je ne regrette pas une seconde et je recommencerai* ». Le docteur Xavier Dor, soixante-cinq ans, maître de conférences à l'hôpital de la Pitié-Salpétrière, animateur de l'association anti-avortement SOS Tout-petits, s'est montré plus déterminé que jamais devant la vingtième chambre du tribunal correctionnel de Nanterre. Avec six de ses amis, quatre hommes et deux femmes, le docteur Dor comparaissait pour avoir fait irruption dans la clinique Ambroisé-Paré de Bourg-la-Reine (Hauts-de-Seine), le 11 décembre 1993. Ce matin-là, les sept personnes s'étaient installées dans le sas menant au bloc opératoire, où elles avaient prié et chanté des cantiques, avant d'être interpellées par la police un quart d'heure plus tard.

A la barre, Xavier Dor a rappelé la philosophie de son association qui s'oppose à la loi Veil sur l'interruption volontaire de grossesse et à la loi Neiertz qui prévoit des sanctions pour ceux qui entravent les opérations d'IVG. « *Nous ne sommes pas contre la loi en général*, affirma Xavier Dor en réponse à une question de la présidente, Juliette François, *mais nous sommes contre celle-là en particulier, elle déshonore notre pays* ». Et de s'indigner que, « *sous couvert de libéralisation, on autorise le meurtre d'innocents* ».

Préférant rester sur le terrain juridique, la présidente demanda aux prévenus pourquoi ils ne s'étaient pas contentés de distribuer des tracts, ou d'occuper le hall de l'établissement plutôt que le sas stérile du bloc opératoire, ce qui perturba le fonctionnement de la clinique une bonne partie de la matinée. « *Notre action avait plus de poids à cet endroit-là* », se contenta de répondre le docteur Dor, tandis que l'un des membres du commando affirmait voir là « *l'antichambre du crime* ».

L'avocate de l'Union des femmes françaises qui s'est portée partie civile dans cette affaire s'éleva contre ceux « *qui veulent la vie à tout prix* », avant de demander au tribunal « *de ne pas laisser ces gens-là nous donner des leçons de morale, eux qui plaident pour le retour à l'obscurantisme* ».

Outre le remboursement du préjudice financier subi par la clinique ce matin-là et qui s'élève à un peu plus de 3 000 francs, l'avocate de l'établissement souhaita elle aussi que le tribunal mette fin « *aux agissements de fanatiques* », dénonçant « *l'intégrisme religieux de ces terroristes intellectuels* ». Des propos contre lesquels s'éleva le défenseur de Xavier Dor et de quatre autres prévenus, maître Georges-Paul Wagner, par ailleurs défenseur et candidat du Front national. Pour lui, le docteur Dor et les membres de son association ne sont pas des fanatiques mais suivent « *une ligne extrêmement droite opposant la thèse au meurtre* ». Considérant que, ce matin-là, ils n'avaient pas entravé le fonctionnement de la clinique ni la circulation des personnes, il demanda la relaxe des prévenus « *quoique vous pensiez de leur philosophie* ».

Le tribunal se prononcera le 14 septembre. Le procureur Serein a demandé six mois de prison avec sursis pour Xavier Dor qu'il qualifia de meneur, et trois mois pour les autres. Xavier Dor a déjà été condamné à un mois de prison avec sursis et 5 000 francs d'amende pour une opération anti-avortement dans une clinique des Lilas (Seine-Saint-Denis), condamnation confirmée par la onzième chambre de la cour d'appel de Paris le 30 mai mais contre laquelle il a décidé de se pourvoir en cassation.

JEAN-CLAUDE PIERRETTE

A la cour d'assises de Savoie

Trois jeunes comparaissent pour tentative de parricides et d'assassinats

CHAMBÉRY

de notre correspondant

Comment Véronique Girard, lycéenne d'une vingtaine d'années, jusque-là sans histoire, a-t-elle imaginé, avec la complicité de son petit ami, Fabien Hans (vingt-deux ans) et d'un copain de celui-ci, Nicolas Dolquès (vingt-trois ans), un scénario digne d'un mauvais film de série B pour tenter d'assassiner ses parents et sa jeune sœur en espérant ainsi toucher un héritage qu'elle avait estimé à 900 000 francs ? La cour d'assises de la Savoie, qui juge depuis lundi 20 juin cette tentative de parricides et d'assassinats, s'est donné trois jours pour tenter de cerner les motivations profondes d'un acte longuement prémédité, semble-t-il, et qui aurait pu avoir des conséquences tragiques.

Le 11 mars 1993 vers 1 h 15 du matin, le père de Véronique, Joseph Girard, est éveillé par une sonnerie téléphonique et alerté par une forte odeur de gaz flottant dans son appartement, à Chambéry. Il découvre rapidement que les robinets de la cuisinière sont grands ouverts et que, dans la chambre vide de sa fille Véronique, le contenu d'une bouteille de propane est en train de s'échapper. La bouteille, dérobée sur une voie ferrée de la gare SNCF toute proche, a été discrètement introduite par le balcon, l'appartement étant situé en rez-de-chaussée, puis ouverte et dissimulée sur le sol par Véronique et ses deux complices une demi-heure auparavant. Un coup de téléphone lancé d'une cabine était censé provoquer une explosion. Il a eu pour effet d'éveiller M. Girard et vraisemblablement de lui sauver la vie, ainsi que celle de sa femme et de sa fille cadette.

Son aînée, Véronique, était pourtant une adolescente « *très gentille* » au dire de ses professeurs et camarades de classe. Ayant grandi dans un milieu familial apparemment uni et sans difficultés matérielles, elle préparait un BEP de secrétariat. Sportive, passionnée de natation, elle avait même obtenu un titre de championne de Savoie en 1987. Depuis l'automnne 1992 pourtant, on la voyait moins souvent s'entraîner à la piscine de Chambéry. En septembre, elle avait fait la connaissance de son premier amour, Fabien Hans, un jeune homme sans qualification, qui errait de petit boulot en petit boulot.

La carabine, le gaz et l'arbalète

Fabien Hans déplaisait d'autant plus au couple Girard « *qu'il ne pensait qu'au fric* » et que les fréquentes sorties du jeune couple au ski ou en boîte de nuit commençaient à coûter fort cher. Ses parents se montrant de moins en moins empressés à les financer, Véronique déroba à plusieurs reprises leur carte bancaire avant d'envisager, en février 1993, et sur la suggestion de Fabien Hans selon les enquêteurs, de les « *éliminer* » ainsi que sa sœur. Un ami au chômage, Nicolas Dolquès, était « recruté » pour cette tâche, et Fabien Hans lui promettait 245 000 francs après l'exécution du « contrat ». Le trio avait d'abord envisagé d'utiliser une carabine munie d'un silencieux – mais l'arme s'avérait trop chère à l'achat – puis des explosifs qui auraient été dérobés sur un chantier, avant de songer au gaz.

Lors de leur arrestation, les trois jeunes gens ont reconnu sans difficulté les faits. Ils ont même indiqué que leur plan ayant échoué ils envisageaient une nouvelle tentative le lendemain, cette fois-ci au moyen d'une arbalète. « *Ils ne font pas la différence entre le bien et le mal* », avaient alors constaté les enquêteurs, sidérés par leur absence totale de remords. Les parents de Véronique, de leur côté, avaient préféré qualifier l'acte de « *gaminerie* » avant de pardonner publiquement à leur fille dans les colonnes du quotidien régional.

PHILIPPE RÉVIL

Le carnaval du sida

Tout comme à Londres et à Berlin, à l'occasion du Gay Pride, plus de 10 000 homosexuels et lesbiennes ont manifesté samedi 18 juin à Paris

Torride. Un carnaval a envahi Paris, de la République à la Nation, pour le défilé du Gay Pride. Environ 10 000 homosexuels et lesbiennes sont venus proclamer, à la face du monde et des passants ébahis, leur « *fierté d'être homosexuels* ». Sous le soleil de juin, la manifestation oscille entre promenade familiale, cour des miracles et nef des fous : chevauchant leurs étincelants destriers, les pilotes du Gay Moto Club, précédés de quelques voitures de police, ouvrent la marche. Viennent ensuite les chars. L'un, tiré par des dromadaires emporte une sono « technotruante ». Un autre, surmonté d'un Bibendum bardé de cuir, transporte des éphèbes ondulants et lascifs, tandis qu'un troisième, avec pour étrave un phallus pneumatique encapoté, abandonne dans son sillage un quarteron de travestis trop fardés.

Sur le trottoir, un Mexicain de pacotille, vêtu seulement d'un sombrero et d'un string en bandoulière, distribue des préservatifs. Des jeunes gens en kilt, patins aux pieds, glissent nonchalamment sur le bitume brûlant. Des demoiselles vont par deux dans la rue, alors que la voix aigrelette de France Gall conseille à chacun de « *laisser tomber les filles* », sous peine de « *mauvais tour* ». Mais la rabat-joie ne sera pas entendue : ce rassemblement est une fête, l'occasion de célébrer plusieurs anniversaires.

Gay Pride, c'est avant tout le souvenir de la révolte de Stonewall : en 1969, une descente de police dans un bar gay new-yorkais avait entraîné une série d'affrontemements violents. Cette révolte, qui sera fêtée la semaine prochaine à New-York, est considérée comme l'acte fondateur du mouvement homosexuel, la naissance de sa volonté de reconnaissance. Mais, à peine sortie du ghetto, la communauté homosexuelle a dû engager un nouveau combat, une lutte à mort, contre le sida.

Cette guerre-là continue, et Act Up, dont le char est surmonté d'un gateau géant, tente inlassablement, depuis cinq ans, de résoudre l'équation sinistre « silence = mort ». Devant les militants de Sida info service, AIDES-Paris Ile-de-France proclame sur une banderole qu'elle « *lutte depuis dix ans avec les gays* ». Des délégations de AIDES sont venues de toute la France. Christian est « *monté à Paris* » avec une quinzaine de Nîmois – « *une démarche de soutien et d'action* » – parce que le Languedoc-Roussillon est la troisième région la plus touchée par le sida en France. « *Si je suis homo ?* , s'exclame-t-il la moustache ironique. *Ça m'arrive... Mais je n'aime pas ces clichés : je suis sexuel, c'est tout.* » Lydia, elle, ne milite pas, mais a tenu à être présente : « *Je ne suis pas homosexuelle, mais, à travers mon entourage, je me sens très concernée.* »

« *Mélange détonant* »

Sur le pas de sa porte, une commerçante, songeuse devant ce déferlement exotique, reste « *sans commentaire* » , ajoutant simplement « *Ces gens s'expriment comme ils peuvent* ». Marie-José, qui venait faire ses courses, regarde tout sourire le défilé : « *S'ils se sentent bien, ils ont raison de le dire. Chacun vit comme il veut.* » Un couple de retraités, passants honnêtes, n'est pas de cet avis – « *Si tout le monde s'y met...* » – voyant là une déviance interdite par toutes les religions. Un commandement enfreint sans complexe par les homosexuels juifs du Bett Averim et les adorateurs du Christ libérateur qui marchent aux côtés d'un curé en soutane et lunettes de soleil rouges. « *Jean-Paul de mes II* », résume une pancarte.

« *C'est un mélange détonant*, reconnaît Alain, venu en observateur engagé, pour la première fois. *C'est aussi un pari difficile à tenir : il faut concilier la nostalgie des anciens militants, dont beaucoup sont morts, et rendre cette manifestation suffisamment festive pour attirer du monde.* » Les apôtres de la libération sexuelle sont relayés par un nouveau militantisme, souligne-t-il. « *Les boîtes et les bars gays en sont les supports.* » Militantisme ou publicité ? Des chars aux couleurs de divers établissements parisiens ferment bruyamment le défilé. Place de la Bastille, les hauts-parleurs se tairont une brève minute, « *pour ceux qui sont malades et n'ont pas pu venir, et pour ceux qui sont morts* », avant de reprendre leur concert.

Au milieu des sifflets d'Act Up, Laéticia et Carole s'avancent, discrètes. Elles sont venues « *pour rencontrer du monde, pour l'ambiance, pour montrer qu'on existe, pour dire qu'on est libres de s'aimer* ».

HERVÉ MORIN

Les rapports entre policiers et magistrats s'enveniment dans le Nord

Majoritaire dans la hiérarchie policière, le Syndicat des commissaires et hauts fonctionnaires de la police nationale dénonce « *les dérives intervenant dans l'appareil judiciaire français, notamment sur le plan des rapports police-justice* » à la suite de la décision du procureur général de Douai de retirer son habilitation d'officier de police judiciaire (OPJ) à Daniel Cure, commissaire central de Valenciennes (Nord). Cette décision est venue cristalliser une crise larvée qui vise en particulier le procureur de Valenciennes, Eric de Montgolfier, contre lequel Daniel Cure avait proféré des injures lors d'une conversation téléphonique « écoutée » par des gendarmes (*le Monde* du 16 juin).

Pour motiver sa décision du 13 juin, le procureur général de Douai avait indiqué : « *M. Cure a perdu la confiance qui lui avait été jusqu'alors accordée comme officier de police judiciaire.* » Outre les « *injures* » et les « *menaces* » contre Eric de Montgolfier, le procureur général déplorait que le commissaire ait, lors d'un entretien téléphonique avec un impresario local, Robert Leduc – M. Leduc n'était pas, contrairement à ce que nous indiquions dans un précédent article, administrateur du club de basket local, l'USVO –, évoqué le contenu d'une information judiciaire sur des malversations apparues lors d'un concert de Johnny Hallyday organisé par M. Leduc au profit de l'USVO et du club de foot USVA.

La crise de confiance entre policiers et magistrats va se développer dans les prochains jours. Dès mardi 21 juin, le SCHFPN a ainsi annoncé : « *les policiers du Nord montreront* (...) *avec le concours de la Fédération nationale autonome de la police* [majoritaire chez les inspecteurs et les commissaires] *que, de leur côté, ils ne font plus confiance à certains magistrats.* » En clair, les policiers sont appelés à des réunions « *d'information et d'action* », à Roubaix et à Valenciennes, pour exprimer leur solidarité avec leur collègue.

E. In.

Michel Noir réclame toujours la levée de sa caution

LYON

de notre bureau régional

Le juge Philippe Courroye a ramené à 1 million de francs le montant de la caution demandée au maire de Lyon, Michel Noir, dans le cadre des mesures de contrôle judiciaire qui lui ont été imposées le 29 mars dernier. Celle-ci avait été initialement fixée à 2,5 millions de francs, mais M. Noir a annoncé qu'il faisait appel pour obtenir la main-*levée de la totalité*.

Depuis que, le 13 mai, la chambre d'accusation de la cour d'appel de Lyon a confirmé l'ensemble des dispositions du contrôle judiciaire en reportant simplement la date limite de versement de la caution au 20 juin, le maire de Lyon et député (non inscrit) du Rhône a remis au juge Courroye des justificatifs selon lesquels une somme de 3,8 millions de francs – réunie vraisemblablement en faisant appel à la générosité des membres de son groupe – avait été reversée au Trésor public (*le Monde* du 11 juin).

Le compte à rebours vers la date butoir ayant repris, le maire de Lyon a introduit, la semaine dernière, une nouvelle demande de main-levée de la caution. En réduisant le montant de celle-ci de plus de la moitié, le magistrat instructeur a fait un geste qui correspond sûrement moins à de la faiblesse qu'à un certain « réalisme judiciaire ». En effet, si les enquêteurs ont de bonnes raisons de penser que M. Noir dispose de certaines liquidités, ils savent aussi qu'il lui est peut-être actuellement difficile d'y avoir accès.

R. B.

LA COUPE DU MONDE DE FOOTBALL



GROUPE B : Cameroun-Suède 2-2

Le Cameroun envoûte Pasadena

Après l'Eire, vainqueur samedi 18 juin de l'Italie (1-0) et la Roumanie, qui a battu la Colombie (3-1), la Belgique et la Norvège ont effectué, dimanche 19, des débuts victorieux dans la Coupe du monde de football, face respectivement au Maroc et au Mexique, sur le score identique de un à zéro. Ces pays ont donc pris, dès le départ, les trois points qui constituent déjà une option sur la qualification en huitièmes de finale.

■ LE CAMEROUN EN RYTHME. Les quarts de finaliste du mondial 1990 ont fait match nul avec la Suède (2-2) en l'absence de Roger Milla, qui a passé toute la rencontre sur le banc des remplaçants.

■ CARTONS ROUGES (SUITE). Le Bolivien Marco Etcheverry et le capitaine de l'équipe espagnole, Miguel Angel Nadal, ont été suspendus pour deux matches par la Fédération internationale de football (FIFA) dimanche 19 juin, à la suite de leur expulsion contre l'Allemagne et la Corée du Sud (*le Monde* daté 19-20 juin). Les deux joueurs, qui se sont vu en outre infliger une amende de 5 000 francs suisses (plus de 20 000 francs), n'ont pas la possibilité de faire appel. La commission de discipline de la FIFA a indiqué que les joueurs exclus seraient automatiquement suspendus pour deux rencontres.

LOS ANGELES

de notre envoyé spécial

Le Cameroun est un grand pays. Bien plus vaste, en tous cas, qu'on ne l'enseigne dans les écoles de Douala. Depuis 1990 et les succès italiens des Lions indomptables, les frontières de sa renommée s'étendent largement au-delà de ses voisins gabonais, tchadiens ou nigérians. A force d'exploits, les joueurs de la sélection camerounaise ont rallié à leur cause des citoyens du monde qui n'ont sans doute jamais foulé cette terre d'Afrique et seraient même incapables de la situer sur une carte.

Dimanche 19 juin, pour leur première sortie dans la fosse du Rosc Bowl à Pasadena, il a suffi d'un match nul contre des Suédois à la peine (2-2), pour qu'ils élargissent davantage encore le cercle de leurs supporters.

Car les Américains, eux aussi, se sont pris au jeu du défi africain, adoptant ces cendrillons d'ébène comme ils avaient un jour de 1988 adopté la fameuse équipe jamaïcaine de bobsleigh, attraction des Jeux olympiques de Calgary. Parce que les Camerounais sourient toujours et rudoient l'ordre établi. Parce qu'ils jouent le *soccer* que l'Amérique attendait, avec un gardien volant et des attaquants sans cesse en mouvement.

Un match, donc, un seul, mais bien dans la tradition camerounaise. Une de ces mémorables parties de ballon qui donnent matière à parler, des heures durant, jusqu'à la rencontre suivante. Parler pour regretter, d'abord, le moment d'égarement de Joseph-Antoine Bell qui, presque d'entrée de jeu, n'a pas su évaluer la trajectoire d'un ballon nordique et l'a retrouvé au fond de ses filets après une tête de Roger Ljung. Puis ne parler que du reste, de l'essentiel, du Cameroun tel qu'en lui-même, comme en 1990, une équipe de talent et d'expérience, qui a su oublier toutes les péripéties d'une préparation rocambolesque (*le Monde* daté 19-20 juin).

Au rythme des tam-tams

Le talent, notamment, de deux jeunes joueurs dont c'est le premier tournoi mondial : Marc-Vivien Foe, dix-neuf ans, et David Embé, vingt ans. L'un joue au pays, au Canon de Yaoundé ; l'autre au Portugal, à Belenenses, où il n'est que remplaçant. A eux deux, le temps de profiter d'une hésitation de la défense adverse, ils ont relancé l'aventure commencée en 1990 en Italie au pays du *calcio* : un centre de Foe, un but d'Embé (17e) et Pasadena, quatre ans après Naples et Milan, s'est surprise à crier « *Cameroun, Cameroun* », à frémir à chaque échappée du Lensois François Omam-Biyik, à applaudir les interventions du capitaine Stephen Tataw. En début de deuxième mi-temps, un autre but, d'Omam-Biyik celui-là (46e), vient ajouter la musique aux paroles. Une partie du public commence alors à danser et à taper des mains au rythme des tam-tams que des supporters en tenue traditionnelle ont apportés de Yaoundé. Le public du Rose Bowl a bel et bien choisi son camp, celui des héros. Ce père de famille – trois fils et deux filles – qui brandit un drapeau vert rouge et jaune ? Mexicain de naissance, Camerounais de cœur. Ces jeunes femmes à casquette, qui agitent leurs oriflammes devant les nombreux supporters suédois ? Californiennes d'origine, mais Camerounaises d'un jour. Ce grand noir, taillé comme un basketteur, qui trouve à Bell des airs d'Eddy Murphy ? Né à Pasadena, mais Africain dans l'âme.

La suite, l'égalisation logique de la Suède grâce à son attaquant vedette Martin Dahlin (74e), tempérera l'euphorie des joueurs d'Henri Michel et les obligera à de nouveaux exploits contre les Brésiliens (le 24 juin à San Francisco) et les Russes (le 28, toujours à San Francisco), mais ne changera rien au fond de l'affaire : les Lions, sur la pelouse du Rose Bowl, ont retrouvé leur élan italien et conquis le public américain.

PHILIPPE BROUSSARD

PROLONGATIONS

Les « Gay Games » de New-York

NEW-YORK

de notre correspondant

Qui doutait que New-York fût une ville sportive ? Mardi 14 juin, Broadway avait été envahie par les supporters de l'équipe locale de hockey sur glace, les Rangers, vainqueurs pour la première fois depuis cinquante-quatre ans de la prestigieuse Coupe Stanley, le championnat américain. Vendredi 17, la victoire des basketteurs new-yorkais, les Knicks, sur leurs adversaires de Houston, les Rockets, les rapprochait du titre de champion et provoquait une nouvelle nuit de folie sur la grande avenue. Mais les mêmes se faisaient plus silencieux, dimanche soir, après l'échec des Knicks au Texas.

Samedi 18, c'était les « Verts », les Irlandais – et leurs frères, les Irlando-Américains –, qui exultaient après le succès de leur équipe face à l'Italie pour la Coupe du monde de football. Au même moment, Rudolph Giuliani, le nouveau maire de New-York, républicain d'origine italienne, donnait, dans le stade de l'université de Columbia, le coup d'envoi des « Gay Games IV ».

Ces quatrièmes Jeux homosexuels se disputeront jusqu'au 26 juin. S'agit-il, comme l'a proclamé Jay Hill, le patron de cette manifestation, à l'occasion d'une cérémonie d'ouverture singeant celle des vrais Jeux olympiques, de « *l'événement sportif le plus gigantesque jamais organisé* » ? Peu importe. A New-York, les gays aiment les superlatifs.

Plus de 11 000 athlètes, provenant de 44 pays, vont donc participer à une trentaine de compétitions. Mais ces huit jours sont surtout l'occasion, pour la communauté homosexuelle, de rappeler sa lutte contre le sida et de poursuivre son combat pour l'acceptation des gays et lesbiennes dans la société. Dans le sport, cette fois.

Créés en 1982 à l'initiative de Tom Waddell, champion olympique de décathlon, les deux premières éditions des Jeux homosexuels avaient eu lieu à San Francisco (1982 et 1986), la troisième à Vancouver (1990): Cette année, à côté de la natation, du basket, du volley, du billard ou du marathon, de nouvelles disciplines ont été introduites. Une compétition de patinage artistique par couple (deux athlètes de même sexe) est organisée, un concours de lutte féminine aussi.

Le soutien de la mairie et de la Maison Blanche

Le nombre des participants augmente : 7 000 il y a quatre ans, 11 000 aujourd'hui. Plusieurs centaines de milliers de spectateurs sont attendus – un million selon Jay Hill. Les « Gay Games IV » ont bénéficié du soutien de l'administration de Bill Clinton, mais aussi et surtout du nouveau maire républicain de New-York peu suspect de sympathie à l'égard des homosexuels. Plusieurs grandes sociétés ont aussi accepté de « sponsoriser » ces Jeux.

Refusant toute discrimination, les organisateurs ont souligné que ces jeux étaient naturellement ouverts à tous les sportifs, « *indépendamment de leurs préférences sexuelles* ». Peu d'athlètes *straight* (hétéroxuels) se sont pourtant inscrits. Parmi les consignes de sécurité, les participants gays sont invités à se méfier des supporters présents à New-York pour la Coupe du monde de football : « *Ils pourraient provoquer des troubles avec vous.* » Entre sportifs, la confiance ne règne pas.

ERIK IZRAELEWICZ

Diego Maradona, le génie et la triche

Contre la Grèce, mardi 21 juin, le joueur argentin entame sa quatrième Coupe du monde

WASHINGTON

de notre envoyé spécial

A trente-trois ans, tant de fois crucifié, il ne peut tenter ailleurs sa résurrection. Il lui faut rendre une dernière visite à cette compétition qui l'a fait presque l'égal d'un dieu, qui l'a désigné fils de Pelé. Même bedonnant, dans une condition physique rognée par le manque d'exercice, il veut remuer encore, de son pied gauche, les braises des souvenirs. Pour voir si la passion qu'il a allumée, huit ans plus tôt, peut encore rougeoyer.

Car Diego Armando Maradona fait partie de ces rares vedettes du football qui ont su faire coïncider leur talent avec la victoire dans le rendez-vous majeur de leur sport. Michel Platini, Johan Cruyff ont échoué à marier leur manière avec le résultat. L'Argentin, lui, a su fondre les exploits techniques, les buts et le plus glorieux des trophées. Il est avant tout la créature de la Coupe du monde. D'une Coupe du monde, celle de 1986 au Mexique. Jamais victoire n'avait autant appartenu à un seul homme. Pelé, consacré dans ce même stade Aztèque de Mexico en 1970, était le fleuron du Brésil, l'une des plus fortes équipes de tous les temps. L'Argentine ne jouait que pour Maradona. Et Maradona, seul, la faisait gagner.

Pour le comprendre, il faut se souvenir du 22 juin 1986 au Mexique, de ce quart de finale contre l'Angleterre, revoir les images de Maradona défrichant sa route au milieu des défenseurs anglais, à grands coups d'accélérations et de brusques crochets. Quatre défenseurs, puis le goal, furent ainsi effacés, avant que la balle n'aille signer le chef-d'œuvre dans les filets. Mais il faut aussi se rappeler cette main qui avait détourné le ballon dans les buts anglais, et que seul l'arbitre n'avait pas vue. Trois minutes avant son exploit, Maradona avait ri comme un gamin d'avoir ainsi marqué frauduleusement.

Grâce à ces deux buts, les footballeurs argentins s'étaient ouvert la route du titre, tout en offrant à leurs compatriotes la revanche symbolique de la défaite des Malouines. Et Diego Maradona s'était involontairement résumé dans la proximité de ces deux actions de jeu. « *La main de Dieu* », explication en forme d'aveu de son geste fautif, avait désigné les deux côtés du *pibe de oro*. Le génie et la triche s'étaient soudain rejoints. Le talent et le vice semblaient s'être alliés chez le même footballeur. Comme si l'Argentin ne pouvait triompher qu'en annonçant sa chute.

Depuis ce Mundial mexicain, la carrière de Diego Maradona n'a cessé d'osciller entre ces deux versants. Comme s'il s'ingéniait à mimer le football de son pays, écartelé entre inspiration et brutalité, entre les rêves de beau jeu et la réalité des briseurs de tibia.

Frasques nocturnes

Pour achever son portrait en star maudite, les couches de peinture se sont accumulées sur l'image de l'idole de 1986. Il y en a de claires et beaucoup de sombres. Il y eut des buts et des titres, avec son club de Naples, et beaucoup d'affaires : des arrestations et des poursuites judiciaires, en Italie et en Argentine, pour trafic et usage de cocaïne; une suspension sportive pour le même motif; des mauvaises fréquentations, et des frasques à n'en plus finir.

Maradona a semblé traverser cela comme il transperçait les défenses, en donnant l'impression aux joueurs adverses qu'ils pouvaient lui chiper le ballon au bout de son pied gauche, puis en leur infligeant le démenti immédiat d'une accélération. Peut-être a-t-il pensé que les policiers et les détracteurs auraient l'impression de pouvoir noircir sa réputation. Mais qu'ils ne parviendraient jamais à lui enlever l'essentiel à ses yeux, son statut de génie du jeu. Sans doute l'ancien gamin de Buenos-Aires, qui avait quitté l'école à treize ans pour se consacrer au football, a-t-il senti que ses caprices ne lui aliéneraient jamais totalement les Argentins.

Ceux-ci ne l'ont en effet pas renié. Leurs dirigeants ont toujours tenté de récupérer l'idole, lui ont offert la possibilité de se réhabiliter au lieu de l'envoyer en prison à la suite d'une condamnation pour détention de drogue. Comme si les Argentins sentaient que, jusque dans ses défauts, personne mieux que Maradona ne pouvait symboliser leur âme, leurs tourments de fils d'immigrants déchirés entre deux identités. Le footballeur est même devenu expert en troubles de la personnalité.

Lors du Mondiale de 1990 en Italie, où il a emmené, sur une seule jambe valide, une sélection médiocre jusqu'en finale, Maradona avait ainsi joué à fond sur le trouble des Napolitains – hôtes de la demi-finale Italie-Argentine –, soucieux de soutenir la sélection de leur pays, dont il se sentait rejeté, et amoureux de l'idole de leurs dimanches. Par ses déclarations, Maradona aux deux visages avait su entretenir le tourment de sa ville adoptive.

Depuis deux ans, le personnage devenait pourtant monocolore. Le nombre des faits divers le mettant en scène a augmenté plus vite que celui de ses transferts (1). A la longue agonie de ses relations avec Naples a succédé le feuilleton de son passage au FC Séville pour la saison 1992-1993. Maradona y a réussi l'exploit d'insulter Carlos Bilardo, l'ancien entraîneur de la sélection argentine, l'homme qui l'avait guidé vers le titre de 1986. Rondouillard, allergique à l'entraînement, le joueur a fini par se faire mettre à la porte du club, en fin de saison. Le rapport d'un détective sur ses sorties nocturnes, commandé par les dirigeants sévillans, parlait de femmes, d'alcool et toujours de mauvaises fréquentations.

Un champion-paria précédé par son casier judiciaire

Maradona n'avait plus qu'à retourner en Argentine avec son clan – sa femme, ses deux filles, d'autres membres de sa famille et l'immuable imprésario, Carlos Franchi. Le retour au point de départ, douze ans après le premier transfert en Europe, un nouveau contrat avec un club de Rosario, Newell's Old Boys, un rappel dans une sélection d'Argentine en piteux état : tout semblait annoncer la rédemption. Avec Maradona aux cheveux courts, amaigri par un régime draconien et à nouveau traité comme un héros, l'équipe argentine a bien réussi à se qualifier de justesse pour la Coupe du monde.

Mais l'hiver a apporté son lot d'affaires. Les blessures ont empêché Maradona de continuer à jouer avec son club. De nouveaux bruits sont venus d'Italie, qui confirmaient ses accointances mafieuses à Naples, indiquaient que le joueur aurait délibérément perdu un championnat pour faire gagner ses amis au pari. L'homme a craqué de nouveau, en finissant par tirer à la carabine à plomb, sur des journalistes. Le champion-paria, précédé par son casier judiciaire de toxicomane, s'est vu récemment refuser l'entrée du Japon avec l'équipe d'Argentine.

Pourtant Diego Maradona, qui a repris une partie de son poids perdu, a tenu à préparer la Coupe du monde des Etats-Unis. Sourd aux rumeurs qui susurrent qu'il n'a fait le voyage en Amérique que pour l'argent, il a répété son nouveau rôle. Ses moyens physiques l'empêchant de virevolter comme au temps de sa splendeur, le *joueur ne mise plus que sur la* qualité de sa passe et sur son expérience. Les matches de l'automne ont montré qu'il avait au moins gardé cette science de l'ouverture parfaite. En se plaçant au service de l'équipe, Diego Maradona se montre beaucoup plus altruiste qu'il ne l'était auparavant.

Non pour se faire pardonner. Diego Maradona ne n'est pas déplacé aux Etats-Unis pour obtenir l'absolution de nouveaux cris de supporters, pour laver ses péchés dans de nouveaux bains de foule. Dans des déclarations récentes, le capitaine de la sélection argentine semble désormais assumer son passé. Mais il semble vouloir moutrer que le footballeur continue à exister, qu'il ne s'est pas dissous tout à fait dans le héros de faits divers. Il est simplement venu interpréter son dernier rôle sur la scène de sa gloire, et laisser, le temps de quelques matches, ses excès en coulisse.

Au risque de se ridiculiser en caricature du génie qu'il fut et pour le plaisir d'une ultime contradiction. Pendant le tournoi, Diego Maradona pourrait dépasser les cent sélections en équipe d'Argentine. Ajouté aux quatre Coupes du monde auxquelles il a participé, ce bilan cadre mal avec la vie d'un homme qui ne s'est jamais économisé. Il est le dernier pied de nez d'une longévité inattendue à ceux qui annonçaient sa carrière finie, et le joueur perdu pour le football.

JÉRÔME FENOGLIO

(1) Au cours de sa carrière, Diego Maradona a connu six clubs. Trois argentins : Argentinos Junior, Boca Junior et Newell's Old Boys; deux espagnols : FC Barcelone et FC Séville; un italien : Naples. Le total de ses transferts atteindrait les 200 millions de francs.

GROUPE E : Norvège-Mexique 1-0

Les Norvégiens sans complexes

WASHINGTON

de notre envoyé spécial

Avant même de poser un pied sur le sol américain, les Norvégiens s'étaient déjà taillé un franc succès aux Etats-Unis. Un détail de leur entraînement, repris dans toutes les pages sportives, avait fait hurler de rire. Afin de mieux se préparer aux chaleurs de Washington et de New-York, les joueurs s'étaient entraînés à courir, là-bas dans la région d'Oslo, dans des tenues taillées dans des sacs-poubelle. L'anecdote semblait prouver que chez les footballeurs norvégiens, le sens pratique annihile tout le reste, y compris l'esthétique.

Eux se souciaient peu de faire rire. Ils étaient même prêts à en rajouter sur la qualité de leur football. « *Individuellement, nous ne sommes pas bons*, déclarait leur gardien de but, Eric Thorvseld. *La plupart de nos joueurs auraient beaucoup de difficultés à gagner leur place en équipe d'Angleterre, par exemple.* » Les Norvégiens s'amusaient à souligner leur défaut, sans pour autant en faire des complexes. Pourquoi s'en faire lorsqu'on est sorti vainqueur d'un groupe éliminatoire au sein duquel personne ne leur accordait la moindre chance, puisqu'il comprenait les Pays-Bas, l'Angleterre, la Pologne et la Turquie ?

Depuis dimanche soir, les Norvégiens ne font plus rire les autres membres du groupe E. Et ils ont même arraché des larmes à la foule des supporters mexicains massée dans le RFK Stadium de Washington. Ils ont obtenu la première victoire de leur histoire en Coupe du monde – ils n'avaient jusque-là participé qu'à celle de 1938, sur invitation – aux dépens des équipiers d'Hugo Sanchez, en utilisant la même technique que lors des éliminatoires. C'est à dire aucune. Les Norvégiens ont joué comme une caricature d'équipe britannique. En évoluant en groupe, parce qu'il savent qu'ils ne jouent pas bien isolés, et en martyrisant les épaules de leurs adversaires.

Accélération en fin de match

Ni leurs deux buts refusés en première mi-temps, ni le tir mexicain sur la barre dans les dernières secondes n'ont semblé entamer leur décontraction. Les Norvégiens se sont imposés en accélérant en fin de match : ce qui tendrait à confirmer que le stratagème des sacs-poubelle leur a offert une condition physique qui ne fond pas sous la chaleur. Cette santé, cette simplicité les faisaient ressembler à leurs cousins sportifs d'hiver, qui ont accumulé les médailles à Lillehammer. Comme eux, les *footballeurs* pourraient bien encore faire grimacer quelques puissances en place.

J. Fe.

GROUPE F : Belgique-Maroc 1-0

Mustapha Hadji, le lionceau de l'Atlas

ORLANDO

de notre envoyé spécial

Sans hésitation, le gamin a saisi le fanion du Maroc. Tandis que maman réglait ces menus achats au vendeur de souvenirs, il s'époumonnait déjà : *« Morroco, Morroco »*. A huit ans, on affiche clairement ses convictions, sans pouvoir toujours les expliquer. Savait-il seulement, ce jeune Américain venu au Citrus Bowl, dimanche à Orlando (Floride), que les Lions de l'Atlas – des amateurs encore tendres pour la plupart – n'avaient pas la faveur du pronostic ? Que les meilleurs Marocains, hormis Noureddine Naybet, le défenseur du FC Nantes, évoluent dans des clubs de deuxième rang en France ? Mustapha El Hadaoui termine sa carrière à Angers, Mohammed Chaouch joue à Nice, Ismaël Triki à Châteauroux (nationale 1), et Mustapha Hadji à Nancy (D2).

Le cœur a ses raisons. Ce sont elles qui ont poussé le public, en deuxième période, à prendre fait et cause pour les jeunes Marocains, *« cueillis à froid »*, selon le rafraîchissant euphémisme de leur entraîneur, par un but de Marc Degryse (11e). Ils auraient mérité de rejoindre les Belges, dont la rigueur défensive était progressivement ramollie par la chaleur moite. Les Américains compatissaient aux malheurs de Chaouch, dont deux tirs échouèrent sur la barre tranversale. Pourtant, Abdellah Blinda et ses joueurs faisaient bonne figure après le match, satisfaits d'avoir contribué à un beau spectacle. Mustapha Hadji, en particulier, n'oubliera pas son premier match de Coupe du monde.

Il avouait avoir été tétanisé par l'ambiance pendant le premier quart d'heure. A moins que, arrivé si vite au plus haut niveau, le jeune homme n'ait été pris de vertige. Lui aussi avait dû faire un choix, au mois d'octobre dernier. Un choix du cœur. Appelé pour la première fois en sélection pour le match décisif de qualification contre la Zambie, Mustapha s'apprêtait à prendre l'avion lorsqu'il reçut de Raymond Domenech une invitation à jouer avec l'équipe de France espoirs contre Israël. Cruelle alternative pour lui qui, un an plus tôt, avait acquis la nationalité française. Il avait vingt-quatre heures pour choisir la couleur de son avenir professionnel. Bleu avec son pays d'adoption, ou rouge avec celui de ses parents.

Ayant finalement *« penché pour [ses] racines »*, il se retrouve, dès le lendemain, héros national à Casablanca, une ville où il n'avait jamais mis les pieds auparavant. Meilleur homme du match contre les Zambiens, il a les honneurs de la télévision, mais doit répondre en français aux questions posées en arabe. Chez les Hadji, à Ifrane, une bourgade à 70 kilomètres d'Agadir, on n'a jamais parlé que berbère.

Les cours d'arabe que suivait le petit « Mouss » à l'école et à la mosquée furent brusquement interrompus, en 1983, lorsqu'il est parti, avec sa mère et ses quatre frères, rejoindre son père, mineur dans la région de Saint-Etienne. A douze ans, Mustapha ne parlait pas non plus le langage universel du football. Dans son village de montagne, il n'y avait pas de terrain. Et, de toute façon, ce garçon timide préférait jouer de la flûte et du tambourin dans les fêtes locales. L'épopée des Verts ? Il ne connaissait pas.

Ce n'est que plus tard, après un déménagement à Montcean-les-Mines, qu'il signe sa première licence. Mais ce n'est pas encore une passion dévorante : il se lasse et « lâche » ses copains de Ciry-le-Noble (Saône-et-Loire) à mi-saison. Le déclic se produit à l'occasion d'une nouvelle mutation paternelle, à Creutzwald (Moselle). Mustapha a seize ans lorsqu'il entre au club de la cité minière.

Au bout de deux saisons en division d'honneur, son talent est remarqué par Jean-Michel Moutier, alors directeur de l'AS Nancy-Lorraine. Mustapha Hadji intègre le centre de formation du club lorrain à un âge où la plupart en sortent. Qu'importe, ce grand gaillard de 1,85 mètre pour 76 kilos a de l'énergie à revendre. Et une ambition toute neuve. Encore stagiaire, il va prendre les conseils de Mohammed Chaouch, alors au FC Metz.

Ce dernier n'est sans doute pas étranger au fait que Blinda, dès sa nomination comme sélectionneur, s'intéresse au jeune Hadji. Certes, le Nancéien brille dans le championnat de France de deuxième division, mais sa renommée n'a pas encore franchi la Méditerranée. Chaouch sera le chaperon du lionceau de l'Atlas, facilitant son intégration, sur le terrain et en dehors, par des attentions de grand frère.

Désormais, les deux compères sont inséparables à la pointe de l'attaque marocaine. A Orlando, c'est sur une intelligente remise de Hadji que Chaouch a failli marquer, à la 41e minute, son tir s'écrasant sur la transversale. Si le sort l'avait voulu, Mustapha aurait ainsi remboursé une partie de sa dette envers son aîné.

JEAN-JACQUES BOZONNET

Une mauvaise journée à Bogota

BOGOTA

de notre envoyé spécial

La victoire récente de la sélection sur l'Argentine par 5 à 0 à Buenos-Aires avait provoqué une explosion de joie débridée et accessoirement soixante-dix morts à Bogota. Cette fois, les pétards étaient mouillés. Rues désertes et abattement général. Du chef d'Etat au plus humble des citoyens, les Colombiens se voyaient déjà en finale de la Coupe du monde et probables triomphateurs, encouragés par une série de succès aux matches de préparation, en particulier contre le Milan AC et le Bayern de Munich.

Samedi soir 18 juin, à Pasadena, les attaquants colombiens, noirs athlétiques, ont été mystifiés par des Roumains subtils et disciplinés. Asprilla, vedette du club italien de Parme, balançait ses tirs dans les décors. Freddy Rincon et le « train » Valencia s'empêtraient dans le filet serré de la défense roumaine. Capitaine et libero, le *pibe* Valderrama à la toison décolorée et bouclée, promu avant terme au rôle de *« meilleur joueur du Mundial »* était inexistant. Il est aujourd'hui le bouc émissaire des commentaires désabusés et ironiques de la presse colombienne.

Le foot, opium des peuples en cette fin de siècle, est en Colombie plus qu'un sport de masse à succès. C'est une évasion, une « soupape » aux angoisses et aux difficultés du quotidien, une illusion. La victoire éventuelle en Coupe du monde est censée effacer tous les péchés réels ou supposés de la Colombie. *« Nous allons gagner*, dit Gabriel Garcia Marquez, *et cette victoire va balayer la mauvaise image internationale. »* Idolâtrées, les vedettes de la sélection doivent, affirme Dario Silvan, un pasteur évangéliste, *« être des modèles pour une jeunesse menacée par la drogue et la promiscuité sexuelle »*. Voire ! Ce sport n'a pas davantage échappé que d'autres activités aux caïds des cartels de la drogue. Higuita, l'ancien et flamboyant gardien de buts de l'équipe nationale, n'a jamais caché ses bonnes relations avec Pablo Escobar. Exclu du Mundial pour avoir été mêlé à une affaire d'enlèvement, il est actuellement en liberté provisoire.

Rien n'est encore perdu pour la sélection. Mais la Colombie se retrouve au bas du tableau de son groupe et il lui faut affronter les Etats-Unis et la Suisse, et les battre, pour rester dans la course. *« Une mauvaise journée »*, a superbement observé Maturana, directeur technique, qui rejette la responsabilité sur les joueurs. C'est bien l'avis de l'homme de la rue.

MARCEL NIEDERGANG

LE POINT

Samedi 18 juin

GROUPE A

Etats-Unis et Suisse	1-1
Roumanie b. Colombie	3-1

GROUPE E

Eire b. Italie	1-0

Dimanche 19 juin

GROUPE B

Cameroun et Suède	2-2

GROUPE E

Norvège b. Mexique	1-0

GROUPE F

Belgique b. Maroc	1-0

A LA TÉLÉVISION

Lundi 20 juin
Brésil-Russie, à 22 heures (TF1)
Pays-Bas-Arabie-Saoudite, à 1 h 30 (TF1)

AUTOMOBILISME

Les 24 heures du Mans

L'endurance à rude épreuve

La Porsche-Dauer pilotée par Yannick Dalmas, Hurley Haywood et Mauro Baldi, a remporté, dimanche 19 juin, la soixante-deuxième édition des 24 Heures du Mans. Elle devance la Toyota d'Eddie Irvine, Mauro Martini et Jeff Krosnoff qui, en tête à une heure et demie de la fin de la course, au coude à coude avec les Porsche, a laissé filer la victoire à la suite d'une avarie sur la tringlerie de la boîte de vitesses qui l'a contrainte à rester une bonne douzaine de minutes à son stand. La Porsche-Dauer de Hans Joachim Stuck, Dany Sullivan et Thierry Boutsen est troisième. C'est la treizième fois que Porsche gagne au Mans.

LE MANS

de notre envoyée spéciale

Le Mans aura donc vécu ce suspense dont il était orphelin depuis deux ans que Peugeot, insolent double vainqueur en 1992 et 1993, dominait presque sans adversaires. Dimanche 19 juin, Le Mans a renoué avec le public et le spectacle. Un spectacle de toute beauté. Deux constructeurs, leurs voitures roue dans roue à l'aube d'une journée estivale après plus de seize heures de course, puis cinq heures durant, une Porsche-Dauer collée au train d'une Toyota, l'asticotant dans le même tour, faisant frissonner les chronomètres et usant les nerfs des chefs d'écurie à la faveur des ravitaillements.

Le coup de théâtre enfin. Une boîte de vitesses qui flanche et la victoire qui file dans les stands. On pense la course jouée. Reléguée à la troisième place, la Toyota va grignoter les secondes qui la séparent de la deuxième Porsche. Pour sauver l'honneur ? La voilà qui prend la deuxième place à cinq minutes de l'arrivée.

Comble d'ironie, ce duel a ressemblé à celui d'une course de formule 1. Celle-là, justement, qui, en quelques années, est devenue une sœur ennemie, courtisée par les constructeurs et les télévisions. Si les 24 Heures du Mans, compétition légendaire, font encore recette, la course d'endurance va mal, confinée dans un second rôle depuis que le championnat du monde, qui comprenait un maigrelet plateau de courses, a été suspendu par la Fédération internationale d'automobilisme (FIA).

« Nous évoluons dans une discipline laissée pour compte à la faveur de la formule 1 », explique Yves Courage, directeur de sa propre écurie. *« Nous avons souffert d'une politique sportive incroyable*, renchérit Alain Bertaut, président du conseil du collège des commissaires sportifs à l'Automobile Club de l'Ouest (ACO), organisateur des 24 Heures du Mans. *L'argent a pris une part considérable dans le sport automobile : dans la technique de pointe, dans tout le parrainage. Bernie Ecclestone, patron de l'Association des constructeurs de formule 1, a imaginé la F1 comme un show devenu extrêmement lucratif. Il faut l'admettre sans réserve : il a parfaitement réussi son pari. »*

Courte échelle vers la formule 1

Un pari réussi au détriment des autres disciplines du sport automobile en Europe : le rallye, le super-tourisme ou l'endurance. Pour cette dernière, la détresse commence en 1991, en pleine crise économique. Les petites écuries de formule 1, lestées par les frais, commencent à lorgner vers l'endurance. *« Certaines d'entre elles ont été tentées par la construction, beaucoup moins onéreuse, de prototypes*, explique Henri Pescarolo, quadruple vainqueur des 24 Heures du Mans. *Comme par hasard, la FIA a augmenté les droits de télévision de cette course. Sans médias, l'intérêt a décru, les partenaires se sont raréfiés. Et l'on a supprimé le championnat du monde deux ans plus tard. De plus, en imposant le moteur 3,5 litres atmosphérique, extrêmement coûteux, la Fédération a fait la courte échelle aux grands constructeurs pour qu'ils accèdent à la F1. »* Ainsi Peugeot. Après s'être fait les dents sur les 24 Heures du Mans et avoir dominé le championnat du monde d'endurance de la tête et des épaules, le constructeur français fournit aujourd'hui des moteurs à l'écurie McLaren dans le championnat du monde de formule 1.

Pour sauver la peau de l'endurance, les 24 Heures du Mans établissent un règlement plus souple. Cette année, les nouvelles tables de la loi exigeaient que les voitures engagées soient disponibles dans le commerce. Même au prix de 6 millions de francs comme la Porsche-Dauer, un prototype transformé en voiture de tourisme. Il en existe un exemplaire unique sur la route, celui de Max Welti, directeur sportif de la firme de Stuttgart.

« Notre but, depuis deux ans, consiste à créer un niveau de compétition plus ouvert, note Alain Bertaut. *Nous avons baissé la puissance des voitures en réduisant les appuis aérodynamiques et la largeur des pneus. Nous avons essayé d'anticiper en revalorisant le concept des voitures de grand tourisme produites par des grands constructeurs comme Porsche, Lotus, Bugatti ou Honda qui étaient présents cette année. Il faut, aujourd'hui, que tous puissent courir dans le monde entier et surtout aux Etats-Unis, dans le très lucratif championnat américain. »*

Certains pilotes et constructeurs demandent pourtant que l'on puisse laisser libre cours à la vitesse sans limiter la puissance des moteurs à 600 chevaux. Ils pâlissent d'envie devant l'IMSA (International Motor Sport Association) qui, outre-Atlantique, admet allègrement des puissances de 700 chevaux et assure le spectacle. Les dirigeants de l'ACO devaient se réunir lundi 20 juin au Mans pour tenter de trouver un protocole commun américano-européen qui permettrait aux équipages de courir sur les deux continents, en attendant l'ouverture vers la troisième planète de l'endurance, le Japon. Sans doute une chance supplémentaire de doper une discipline convalescente.

BÉNÉDICTE MATHIEU

NATATION

Popov, roi du sprint

Il régnait sur le 100 mètres nage libre depuis les championnats d'Europe d'Athènes, en 1991 et, surtout, depuis sa médaille d'or aux Jeux olympiques de Barcelone, en 1992. Il ne restait plus à Alexandre Popov qu'à battre le record du monde de la discipline. C'est chose faite depuis samedi 18 juin. Lors de la réunion de Monaco, le Russe a nagé le 100 mètres en 48 s 21, succédant sur les tablettes à l'Américain Matt Biondi qui, avec un temps de 48 s 42, détenait le record du monde depuis le 10 août 1988.

Considéré comme un redoutable sprinteur – il est également champion olympique du 50 mètres –, Alexandre Popov possède une nage quasiment parfaite, un phénomène pour un garçon venu au crawl il y a tout juste quatre ans. Talentueux, mais bûcheur forcené, cet athlète âgé de vingt-deux ans a quitté l'Oural pour s'entraîner à l'Institut des sports de Canberra aux côtés de Gannadi Touretsky, son ancien entraîneur exilé en Australie. Avec lui, Popov a imaginé un nouveau plongeon qui lui permet de gagner quelques centièmes de secondes.

Les deux hommes ont mis au point une technique qui fait désormais fureur dans les piscines du monde entier : un système de caméras immergées qui détaillent tous les mouvements – le tourné de la tête pour respirer, le virage en bout de ligne ou le battement de ses jambes – afin de mieux les perfectionner. Derrière Popov, la garde russe n'a pas failli à Monaco. Denis Pankratov a survolé le 100 mètres papillon (54 s 60). Dans les courses de dos, le spécialiste de la discipline, Vladimir Selkov, a remporté les deux épreuves, le 100 mètres (56 s 16) et le 200 mètres (1 min 59 s 71).

RÉSULTATS

ATHLÉTISME

Championnat des Etats-Unis

En franchissant 5,97 mètres, samedi 18 juin à Knoxville (Tennessee) lors des championnats des Etats-Unis, le perchiste Scott Huff-man a réalisé la troisième meilleure performance mondiale de tous les temps et amélioré son record personnel de 12 centimètres. Scott Huff-man a toutefois estimé qu'il était fort loin du record du monde de Sergueï Bubka, accroché à 6,13 mètres.

AUTOMOBILISME

Les 24 Heures du Mans

1. Yannick Dalmas, Hurley Haywood, Mauro Baldi (Fra.-EU-Ita. Porsche 962 LM Dauer) en 344 tours, soit 4678,400 km (195,265 km/h de moyenne) ; 2. Eddie Irvine, Mauro Martini, Jeff Kroenoff (GB-Ita.-EU., Toyota Turbo Nippondenso) ; 3. Hans Stuck, Danny Sullivan, Thierry Boutsen (All.-EU. Bel., Porsche 962 LM Dauer) à 1 tour ; 4. Steven Andskar, Georges Fouché, Bob Wollek (Suè.-RSA-Fra., Toyota) à 16 t ; 5. Steve Millen, Johnny O'Connel, John Worton (EU, Nissan) à 27 tours ; 6. Derek Bell, Robin Donovan, Jurgen Lassig (GB-GB-All., Porsche 962 Kremer) à 28 tours ; 7. Jean-Louis Ricci, Andy Evans, Philip Olczick (Fra.-EU-Can., Courage-Porsche C32 LM) à 34 tours ; 8. René Arnoux, Justin Bell, Frank Fréon (Fra, Dodge Viper) à 71 tours.

TENNIS

Mary Pierce forfait pour Wimbledon

La Française Mary Pierce a annoncé, samedi 18 juin, qu'elle renonçait à participer aux Internationaux de Grande-Bretagne, qui se disputent à Wimbledon du 20 juin au 3 juillet, pour des raisons « hors de son contrôle ». La finaliste de Roland-Garros aurait reçu des menaces de son père, Jim Pierce, qui se dirait déterminé à faire scandale dans les tribunes du All England Lawn Tennis and Croquet Club.

Le nouveau rang de vedette de la Française n'est sans doute pas étranger à cette décision. Depuis son arrivée en Grande-Bretagne, Mary Pierce est soumise aux feux très irrévérencieux de la presse populaire britannique, avide des frasques paternelles. Un journal était même prêt à offrir le voyage au père de Mary, qui vit en Floride. Celui-ci a affirmé à un tabloïd : *« Mary est comme une belle voiture de sport. J'ai construit la Ferrari et maintenant je veux qu'on me rende les clés. Ma fille me doit tout. Je ne serai jamais en paix tant que la petite fille de son papa ne sera pas revenue à la maison. »*

Le feuilleton Pierce continue donc et soulève déjà une belle polémique en Grande-Bretagne. Pour certains, les faits seraient joueuses beaucoup plus simples. Mary Pierce, qui a découvert le jeu sur gazon il y a quelques jours à peine, au tournoi des moins de vingt et un ans d'Eastbourne, a été éliminée dès le deuxième tour par une inconnue de quinze ans, la Tchèque Ludmila Varmuzova. Elle aurait donc tout lieu de craindre sa première rencontre à Wimbledon face à sa compatriote Julie Halard, une bonne spécialiste de cette surface.

PHOTOGRAPHIE

Depuis trois ans, le Printemps de Cahors présente les tendances de la photographie plasticienne, qui s'est largement développée, dans les années 80. Avec dix-sept expositions, Cahors se veut une alternative aux traditionnelles Rencontres d'Arles.

■ PUBLICS. Pour inciter le public à découvrir une photographie difficile (conceptuelle, abstraite ou « fabriquée »), Cahors a développé les animations, projections nocturnes, installations dans des lieux publics, débats, films. Cahors attend ainsi plus de cent mille personnes en trois semaines.

■ DÉCOUVERTES. A côté d'artistes reconnus (Appelt, Gerz, Tahara, Tosani, Sorrano, Fontcuberta) et un hommage rendu à Helmut Newton et à Jean Dieuzaide, la révélation de Cahors 1994 est Walter Niedermayr, dont les paysages de montagne sont un brillant dialogue entre la réalité et la fiction.

LE PRINTEMPS DE CAHORS

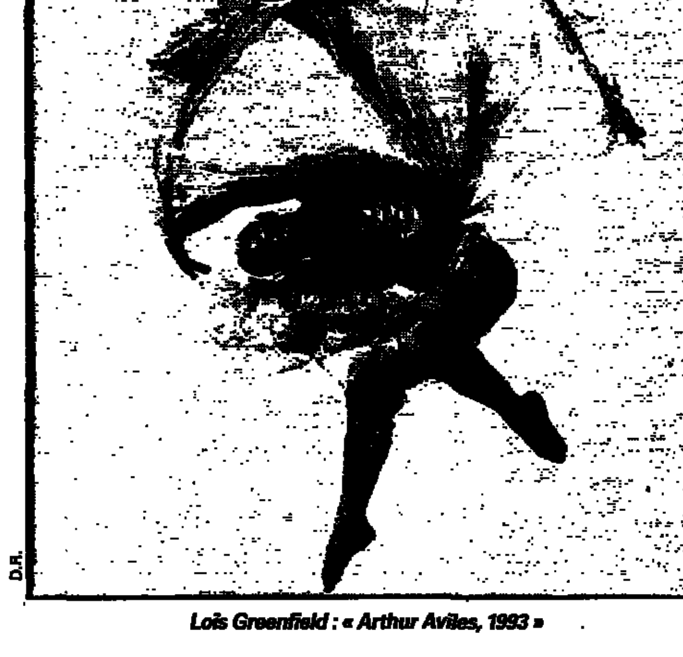
Les images dans la nuit médiévale

CAHORS

de notre envoyé spécial

Une vingtaine de photographes invités du Festival de Cahors, assis en rang d'oignons, sur la scène du Théâtre municipal, plus empruntés que ravis, essayaient de répondre aux questions du public. Au centre et au-dessus de la mêlée, trônait Helmut Newton, tout de blanc vêtu, star flamboyante et sans gants qui – sans citer de noms – a conseillé à certains des artistes qui l'entouraient *« de retourner à l'école »*. Il y avait aussi Jean Dieuzaide, héraut de la photographie à Toulouse, cinquante ans d'images humanistes derrière lui, et qui donc ne se sentait pas ici à sa place.

Car il y avait les autres photographes : Jochen Gerz, Gerd Bonfert, Javier Vallhonrat, Andres Serrano, Patrick Raynaud, Hannah Collins, Tom Drahos, Keiichi Tahara et quelques autres, représentatifs de ce que Chantal Grande et Régis Durand, responsables des expositions, appellent *« la création photographique contemporaine »*. Ils se disent plus volontiers artistes ou plasticiens que photographes, fabriquent leurs *images*, les *pensent soigneusement*, définissent des concepts, loin d'une photographie traditionnelle (Doisneau, Cartier-Bresson) ou « appliquée » (mode, reportage, publicité, etc.) que l'on retrouve plutôt au Festival d'Arles.


D.R.

Loïs Greenfield : « Arthur Aviles, 1993 »

Parcours nocturne

Même s'il est fort agaçant de vouloir réduire la *« création d'aujourd'hui »* à ce genre de démarche – Guy Bourdin, entre autres, *restera comme un* des grands artistes d'aujourd'hui en n'ayant réalisé que des photos de mode –, le Printemps de Cahors occupe résolument ce créneau depuis trois ans, avec un budget modeste (2,7 millions de francs, « mécéné » à 75 %) et une structure légère (dix salariés occasionnels, trois cents bénévoles). Les organisateurs savent que cette photographie plasticienne est souvent aride et difficile à faire passer. *« Tu te souviens des horreurs qu'il y avait dans cette salle ? »*, demandait à son amie une Cadurcienne en visite au musée. Elle faisait référence à l'exposition de Joel-Peter Witkin, dont les corps monstrueux et autres membres découpés avaient fait chavirer quelques cœurs sur les bords du Lot.

D'où le souci de faire participer davantage la ville à l'événement. Comment ? Par cette rencontre au théâtre, par exemple. C'est une vieille tradition de l'image fixe, généreuse et romantique, que de vouloir faire dialoguer public et artistes. Une idée mise en place à Arles depuis vingt-cinq ans, et qu'il est amusant de retrouver ici quand on sait que les deux festivals – rivaux – se snobent gentiment. Mais dialoguer avec les conceptuels n'est pas évident. *« Un débat de sous-préfecture »*, confiera un artiste qui se demandait ce qu'il faisait là, constatant que les questions techniques prenaient souvent le pas sur les idées. *« Comment voulez-vous que le public s'y retrouve ? On a fait voisiner des photographes – Dieuzaide, Newton, Gerz – qui n'ont rien à faire ensemble... »*, demande un observateur. *« Je crois fortement à la vertu pédagogique de tels débats »*, répond Régis Durand.

Cahors présente également chaque année une locomotive. Irving Penn en 1992, William Klein en 1993, Helmut Newton cette année. Ceux qui feraient le déplacement à Cahors pour le seul grand Helmut peuvent rester à la maison. Son intervention se limite à une installation de quatre nus féminins géants affichés dans la cour du musée. Le grain de sel provient aussi du côté « people » du festival : la présidente est Marie-Thérèse Perrin, femme d'Alain-Dominique Perrin, PDG de Cartier. Dans leur sillage, gravitent, de César à Jean Nouvel, *« quelques personnalités parisiennes »* qui font jaser à l'intérieur des remparts de la vieille cité.

Reste « la » bonne idée de ce Printemps de Cahors : les trois nuits du week-end, la vieille ville se transforme alors en lieu d'exposition avec parcours nocturne à la clé. Les photos en couleur de Deidi von Schaewen (des monuments couverts d'échafaudages ou bâchés) sont projetées sur les façades sombres. Les beaux danseurs de Loïs Greenfield, projetés sur des écrans de tulle, évoluent dans l'air, suspendus au milieu des ruelles autour de la cathédrale Saint-Etienne. De 23 heures à 1 heure du matin, des grappes humaines venant du grand Sud-Ouest envahissent le vieux Cahors, se dévissent le cou pour surprendre les images, s'arrêtent – et boivent – dans les bodegas, découvrent au bord du Lot, au pied du pont Valentré, une installation spectaculaire – les danseurs de Greenfield, sur un écran d'eau au milieu de la rivière, flottent dans la nuit –, assistent sur les gradins de l'Espace Caviole à une projection de Keiichi Tahara et finissent évidemment par visiter les expositions, ouvertes une partie de la nuit.

Keiichi Tahara, entre deux cultures

L'an dernier, ils étaient 80 000 à entrer (gratuitement) dans les espaces du Grenier du Chapitre, de la Chantrerie ou au Moulin Saint-James (que la mairie aurait la mauvaise idée de détruire) durant les quinze jours de festival. On en attend beaucoup plus cette année, la manifestation durant trois semaines. A condition, dans ce pays d'orages, que le beau temps soit de la partie, ce qui n'était pas le cas ce samedi 18 juin. Cahors réussira alors le tour de force de marier programme radical et succès populaire.

Le symbole de la « marque Cahors » est l'exposition de Keiichi Tahara dans le cloître de la cathédrale romane. Le lieu magique est fortement fréquenté. Autour du déambulatoire, l'artiste japonais a disposé des photographies grand format tirées sur des plaques de verre, installées au sol comme des stèles. Ces têtes et corps antiques sont inondés par le soleil, ou par un éclairage minutieux durant la nuit. Les visages *reprennent vie au contact* de la lumière changeante, fuyante. Ils nous fixent et nous renvoient notre propre image. *« Combien de millions de personnes ont-elles regardé ces têtes et ces corps, au Louvre,* interroge Tahara ? *Les statues ont volé l'énergie de ceux qui les ont regardées. Maintenant, ce sont elles qui nous jugent. »*

Cette installation est dans la ligne de celle de Tarragone, créée il y a un mois, à la demande de Chantal Grande. On retrouve cette obsession de la lumière dans le travail de Tahara, les relations *entre le cœur et* l'*esprit*, le *temps* et la mémoire, la transparence et la fragilité. Ici, le photographe travaille de nouveaux supports, la pierre calcaire, le métal, le verre, le tissu. Les photos bougent, vivent, elles sont comme leur auteur, entre deux cultures, orientale et occidentale : *« Je flotte entre les deux, comme je flotte entre une lumière blanche et une lumière noire. »*

MICHEL GUERRIN

▶ Printemps de Cahors, jusqu'au 3 juillet. Tél. : 65-22-07-32. Catalogue, 80 F.

La révélation Niedermayr

Cahors permet de prendre le pouls de la création plasticienne grâce à des artistes *souvent connus (un reproche* fait au Printemps) et dont les travaux ont souvent déjà été montrés ailleurs : les « cheveux » de Tosani, les « Nomades » de Serrano, les paysages d'Appelt, ou la belle série en couleur de Bill Henson – des amateurs en train d'écouter de la musique.

On retrouve, dans les dix-sept expositions, quelques constantes des années 80 : peu d'images, une mise en espace soignée, des grands voire très grands formats, un encadrement très présent, des *séries en diptyques*, triptyques ou murs d'images. Les thèmes classiques du portrait, du corps et du paysage dominent, avec des textes de présentation un peu trop sévères.

La révélation de ce festival 1994 est l'Italien (natif de Bolzano) Walter Niedermayr. Sa « matière première » est la montagne des Dolomites, l'été. Mais cette réalité est soumise à rude épreuve. Le spectateur est dérouté, perd ses repères face à des personnages qui « flottent » dans la neige, des lignes de téléphérique, des routes, qui barrent le paysage. Cela faisait longtemps que nous n'avions pas vu un paysagiste remettre en cause l'espace – un cirque de montagnes maltraité par l'homme (publicités, remontées mécaniques, golf) – avec autant de subtilité et de brio, notamment par l'utilisation de séquences d'images, de grands formats, de points de vue en surplomb et surtout par l'alternance entre couleur – à *peine* déposées ou vives – et noir et blanc.

M. G.

THÉÂTRE

AU BUT à l'Atalante

Autopunition de l'auteur

Quand Thomas Bernhard se mettait à écrire, ça lui donnait le diable au corps. Trois mots jetés sur du papier, il était déjà à l'attaque.

L'une des têtes de Turc de Thomas Bernhard était Thomas Bernhard. Il ne se supportait que dans très peu de circonstances, et pas longtemps. Les romans, les pièces de théâtre, qui étaient signés de lui, qui devaient donc être de lui – inutile d'espérer le contraire –, il ne pouvait pas les voir.

Une des très rares choses qui le calmait un peu, qui lui aurait presque envoyé une petite brise de bonheur (très faible brise), c'était d'imaginer des inconnus qui le détestaient plus encore qu'il ne le faisait lui-même. Il fermait les yeux, il se composait leur image, et dès qu'il les voyait assez nettement, ces inconnus, il se calait confortablement dans un fauteuil, et il pouvait rester là des heures, à les écouter dire des monstruosités, irrésistibles, sur Thomas Bernhard, ce cancre, ce matamore, ce grotesque. L'écrivain le plus nul de sa génération.

Pour se fêter lui-même son cinquantième anniversaire, il écrivit, en 1981, une pièce, appelée *Au but*, qui n'y va pas par quatre chemins : une femme rentre chez elle, il est assez tard dans la nuit, elle revient du théâtre, elle a vu une pièce intitulée *Sauve qui peut !* Cette femme n'est plus jeune du tout, c'est le moins que l'on puisse dire, mais elle serait capable, ce soir, de briser le mobilier, tant elle est colère : la pièce était de Thomas Bernhard.

Positions étranges

Elle avait emmené sa fille au théâtre. Lorsqu'un spectateur, une spectatrice, sortent fous furieux d'un théâtre, tant la pièce les a mis en boule, c'est leur compagnon qui trinque. C'est sur lui que fonce la crise. Punching-ball. Donc la mère, à bras raccourcis, tombe sur la fille : cette pièce est un sommet de bêtise, à se tuer d'ennui, l'auteur est un monstre d'égoïsme, de prétention, tous les auteurs dramatiques sont des monstres de quelque chose, mais Thomas Bernhard décroche la timbale. Et, bien sûr, ça ne suffit pas, la haine de Thomas Bernhard survolte la mère, elle tient une forme d'enfer, elle expédie sur sa fille tout ce qu'elle a sur le cœur, l'abjection du père, la méchanceté du prolétariat, la pollution de New-York..., tout y passe.

Pourtant, elle était si furieuse, quand la pièce a pris fin, que pour *la première fois de sa vie* elle est allée voir l'auteur, dans sa loge. Mais elle ne se contenait plus, elle ne pouvait ouvrir la bouche, et tout ce qu'elle a pu lui dire, sûrement à son corps défendant, c'est : *« Venez donc nous retrouver, cet été, dans notre villa au bord de la mer. »* Et le monstre a tout de suite dit oui. Comme ça, sans aucune gêne : oui. Alors voilà, c'est tout Thomas Bernhard, ce rebut d'humanité : non seulement il vous fiche en l'air votre soirée avec sa pièce exécrable, mais sans le moindre embarras il vient imposer sa présence, au bord de la mer.

Mais qu'arrive-t-il ? Quelqu'un a sonné. La fille va ouvrir. C'est lui, l'auteur de *Sauve qui peut !* En avance. Avec la valise. Prêt pour le départ.

Au but, l'une des plus fortes pièces de Thomas Bernhard, et peut-être la plus « comique », est un peu trop mise en scène par Stéphanie Loïk. Denise Peron et Isa Armand jouent la mère et la fille. La mère est assise droite, immobile, dans un fauteuil, comme l'infirme de *Fin de partie* de Beckett. Elle prend une voix blanche métallique de magnétophone cassé. La fille s'impose des positions étranges, des positions d'équilibriste, ou de femme serpent, chaque fois qu'elle ouvre la bouche. C'est assez savant, et curieux, mais, lorsque cette pièce avait été jouée, en 1985, à Boulogne-Billancourt, par Eleonore Hirt et Michèle Simonnet, la voix de Thomas Bernhard était plus nette, plus proche, parce que les actrices jouaient sans complications. Le grand metteur en scène Lugné-Poe avait bien raison de dire : *« Au théâtre, le plus beau et le plus direct sera toujours le plus simple. »* Soirée passionnante tout de même, tant cette pièce est grande, et si attachant se montre Phil Deguil dans l'autoportrait de Thomas Bernhard, l'un des écrivains dont la mort (à cinquante-huitans) a bien assombri nos vies.

MICHEL COURNOT

▶ Théâtre de l'Atalante, 10, place Charles-Dullin, 75018-, Paris. Tél. : 46-06-11-90. Métro Anvers. Lundi, jeudi, vendredi et samedi à 20 h 30. A 17 heures, le dimanche. Places 70 F à 110 F.

DANSE

RENCONTRES DE BAGNOLET à Bobigny

Pièces à concours

A la fin des années 70, le concours de Bagnolet, tremplin sauvage d'une danse en pleine expansion, a vu naître les Bagouet, Gallotta, Verret, Chopinot, Bouvier/Obadia. Il se déroulait au gymnase Maurice-Baquet, à Bagnolet. On y faisait de vraies découvertes. Depuis 1988, le concours a changé de lieu et de style pour mieux répondre au développement de la danse sur le plan international : il a élu domicile à la maison de la culture de Bobigny, il est devenu une biennale, et Lorrina Niclas a remplacé Jaques Chaurand, créateur de la manifestation au début des années 70.

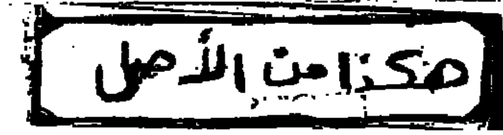
Pour cette édition 1994, des plates-formes de présélection ont eu lieu dans dix-huit pays. Dix-neuf compagnies ont été ainsi retenues pour concourir dans trois catégories « sélection nationale-professionnel », « chorégraphe indépendant-professionnel », et « jeunes auteurs ». Les candidats doivent présenter une œuvre de vingt à trente minutes. Les créations que nous avons vues, impeccables, bien léchées, sans réel contenu, sans audace formelle ni dans le geste ni dans la manière d'occuper un espace, sont de vraies pièces à concours – vite ennuyeuses. Après Lucinda Childs, Merce Cunningham, Ushio Amagatsu, c'est le Flamand Jan Fabre qui présidait le jury. Ont été récompensés par le prix de la SACD-Jeunes auteurs (100 000 F) : Diamano Foa et Laura Simi (France). Amanda Miller, Américaine travaillant en Allemagne, notamment auprès du ballet de Francfort, a reçu le Prix des chorégraphes professionnels (200 000 F), ex-aequo avec William Douglas, un Canadien venu tout exprès de Colombie britannique.

Le Prix des sélections nationales (400 000 F) a été remis au Suédois Jens Ostberg et aux Néerlandais Andrea Leine et Harijono Roebana. Le Croate Borut Separovic et sa troupe – très attendus – ont reçu la mention spéciale du jury. Le Français Hervé Robbe, auteur confirmé, remarqué pour sa collaboration avec des plasticiens (notamment avec le sculpteur anglais Richard Deacon), a reçu le prix Léonard de Vinci (70 000 F) et la mention Spedidam (80 000 F), qui récompense les rapports de la chorégraphie avec une musique originale (ici, Costin Miereanu).

Et comme la danse n'est rien sans les interprètes, l'Adami (société pour l'administration des droits des artistes et musiciens interprètes) a élu ceux des compagnies de Ae-Soon Ahn (Corée), d'Amanda Miller (Allemagne) et de Lynda Gaudreau (Canada). Pour répondre à l'usage : le président du jury doit montrer ce qu'il sait faire. Jan Fabre dansera *Da Un'Altra Faccia del Tempo*, une pièce grondante qui devrait donner aux débutants le courage d'oser.

DOMINIQUE FRÉTARD

▶ « Da Un'Altra Faccia del Tempo », le 22 juin, à 20 h 30, à la MC 93 de Bobigny, 1, bd Lénine. Tél. : 48-31-11-45.



ARTS

La présentation des vitraux de Soulages à Sainte-Foy de Conques

La lumière de la pierre

Les vitraux conçus par le peintre Pierre Soulages pour l'abbatiale Sainte-Foy de Conques sont en place, après huit ans de recherches et de travaux. Le 17 juin a eu lieu leur présentation publique.

CONQUES

de notre envoyé spécial

Durant l'été de 1837, Prosper Mérimée visita les principaux monuments de l'Auvergne. Il vint jusqu'à Conques, *« presque inaccessible pendant une partie de l'hiver en raison de la difficulté des chemins »*, pour étudier et décrire longuement l'architecture et les sculptures de l'église de Sainte-Foy. La description qu'il en a laissée admire la subtilité des proportions, l'élévation remarquable des voûtes, l'excellence de la construction, la couleur de la pierre et l'abondance de la sculpture au tympan et aux chapiteaux.

Elle regrette seulement que ces qualités se voient mal : *« L'église de Conques est sombre (...). Deux fenêtres étroites surmontées d'une rose, percées dans la façade occidentale, autant pour les façades nord et sud des transepts, les fenêtres de la coupole, trois autres dans la partie supérieure du chevet, enfin celles des collatéraux, voilà les seules ouvertures qui donnent du jour depuis que toutes celles des galeries ont été bouchées. Leur suppression a, je crois, encore un autre inconvénient pour l'église, c'est que le soleil ne pénétrant jamais, il y règne une humidité fâcheuse qui paraît avoir pourri sur quelques points les murs latéraux. »*

« Le soleil ne pénétrant jamais »... Il pénètre désormais, il pénètre si largement que les beautés de l'appareil de pierre et de la géométrie courbe qui gouverne l'édifice en sont comme exaltées. La lumière tend ses rayons entre les colonnes, se frotte au calcaire granuleux, monte jusqu'à la voûte, si haute. Quand le soleil frappe droit les verrières, elle grandit et les murs semblent s'écarter, l'espace s'élargir à son tour, devenir plus ample et plus vaste. Quand le soleil ne fait que frôler les verrières ou ne parvient jusqu'à elles qu'à travers des nuages, l'église paraît à l'inverse se rétracter et, si l'on peut dire, devenir plus minérale et monumentale. Alors la pierre l'emporte et, à la volupté du premier moment, succède un sentiment de sévérité et de raideur nouveau. Par la grâce du jour et de l'ombre, elle change.

Pourquoi ces considérations apparemment extérieures au sujet, la création d'une centaine de vitraux par un artiste d'aujourd'hui ? Parce qu'il est impossible, parce qu'il serait absurde de considérer les vitraux de Soulages seulement en eux-mêmes ; parce qu'ils ne peuvent être détachés de l'architecture romane dans laquelle le peintre les a placés. Ils font corps avec elle, ils appartiennent à son unité, ils rendent mieux visible sa cohérence. Ils ne sont pas dans l'église, ils sont une partie d'elle, une partie désormais nécessaire.

Le jeu des métamorphoses

A cela bien des raisons, à commencer par le matériau. Refusant le néo-médiéval rutilant et faussement naïf de son prédécesseur Chigot, convaincu dès l'origine que le bâtiment imposait ses exigences et qu'il fallait lui obéir, Soulages a recherché un verre à transmission diffuse, qui tantôt reflète et tantôt filtre la lumière, étant composé de grains de dimension variable (*le Monde* du 16 juin). Vu de l'extérieur, il est d'un ascétisme que ne tempèrent que les lignes de plomb. Il est, dans la muraille, comme une pierre d'une autre espèce.

Vu de l'intérieur, il révèle le jeu de ses métamorphoses. Dans ses parties les plus translucides, il laisse passer une clarté légèrement teintée de bleu. Dans ses parties plus opaques, elle devient à la fois plus laiteuse et plus charnelle, chargée, selon les heures et les saisons, de jaune, de rose et d'un peu de rouge – effet de prisme discrètement suggéré. Chaque verrière étant composée de bandes de ce verre, séparées par les lignes du plomb, l'impression d'une variation constante s'en trouve accentuée et ces vitraux sans couleurs suscitent des effets chromatiques – comme les peintures de Soulages, qui procèdent de même à partir des nuances du noir. Aussi faut-il du temps afin de les apprécier, afin d'assister aux noces de la lumière et de la pierre.

Le dessin noir des barlotières horizontales et des plombs ne se lie pas moins à l'architecture. Pour les verrières de tribunes, l'horizontale domine, écho accentué de l'appareil du mur. Pour celles des transepts et de la nef, Soulages a préféré des courbes et des obliques, dont l'élan s'accorde à celui des arcs, dont l'architecte roman avait admirablement calculé l'ampleur et les ruptures. Ainsi des traits suspendus dans le vide accompagnent-ils le regard quand il monte le long des pilastres et des colonnes engagées, jusqu'aux cintres. A nouveau s'impose le sentiment d'une alliance juste. Le graphisme des vitraux rime avec celui du plan, comme son chromatisme suggéré rime avec l'ocre sanguine et le bleu nuit des calcaires et des schistes. Serait-il excessif d'employer ici le mot émanation ?

La réussite est éclatante, quoique aient protesté quelques puristes qui préfèrent, au nom d'une vérité archéologique inaccessible, le pastiche à l'analyse et voudraient que l'on recrée du pseudo-roman multicolore. Peut-être, à l'usage si l'on ose dire, s'aviseront-ils que Soulages, dans ces lieux qui lui sont si familiers, s'est effacé devant ses prédécesseurs du XI[e] siècle et qu'il leur a rendu le plus bel hommage. Il n'a ni ajouté, ni enluminé, ni enjolivé, à l'inverse de trop de vitraux contemporains aux tons trop soutenus. Il a souligné l'unité et l'harmonie d'un chef-d'œuvre de géométrie dans l'espace et de stéréotomie, il a fait en sorte que ses vitraux s'insèrent dans le mur sans y percer une trouée inutile, il a compris l'abbatiale, en somme. Mérimée serait satisfait : Conques a retrouvé la lumière.

PHILIPPE DAGEN

FESTIVAL

LES ECLANOVA à Villeurbanne

Le spectacle est dans la rue

La sixième édition de ce festival atypique s'est tenue du 15 au 18 juin au cœur de cette banlieue de l'agglomération lyonnaise.

En 1977, Charles Hernu, fraîchement élu maire de Villeurbanne, annonçait le principe d'une fête annuelle conviant en juin ses administrés à profiter gratuitement de plusieurs soirées de concerts et à célébrer les bienfaits de la vie associative. Douze ans après, la municipalité confiait à Patrice Papelard la mission de rénover ce concept. Sous l'impulsion de ce programmateur formé à l'école du rock et attentif à l'apparition de nouveaux types de performances urbaines, manèges et majorettes furent remplacés par d'insolites saltimbanques et le traditionnel « Villeurbanne en fête » devint « Les Eclanova ».

Si la gratuité et le nombre des concerts font encore des musiques d'aujourd'hui un des moteurs principaux de l'événement (avec, entre autres, cette année, Massilia Sound System, Antonio Rivas, les Nits ou Nino Ferrer), ce sont les artistes de rue qui lui donnent ses couleurs singulières. Dans l'après-midi du 18 juin, une douzaine de compagnies ont investi le quartier des « Gratte-ciel » de l'avenue Henri-Barbusse, artère modèle d'architecture socialiste des années 30, dont l'ensemble parfaitement symétrique débouche sur un hôtel de ville à l'immense beffroi, symbole imposant de la toute-puissance publique. En guise des trois coups introductifs aux performances théâtrales, un Monsieur Loyal calamistré parade avec ses acolytes déroulant un tapis rouge et invitant les passants à devenir *« les stars du jour »*. Autant que les artistes, les spectateurs auront en effet été les vedettes de cette journée.

En quittant les espaces clos des scènes traditionnelles, en choisissant le plus ouvert, le plus populaire, le plus interactif des lieux de spectacle, les artistes de rue ont à composer avec un public qui dépasse de loin les habituels consommateurs de biens culturels. L'écriture, les interprétations, la scénographie se nourrissent en priorité de ces nouveaux rapports avec le spectateur. Si certains comme l'Escarlata Circus ou La boîte à Pandore ont délimité précisément leur espace scénique à la manière de petits cirques ambulants, la plupart des autres troupes ont déambulé dans la foule, s'ingéniant à la prendre par surprise, sollicitant l'homme de la rue avec humour et provocation. Les Hommes en noir de la Compagnie Coutre Pour surgissent ainsi de nulle part, personnages muets échappés d'un film de Tati ou de Buster Keaton, affairés à transporter leurs accessoires métalliques, prétextes à semer la panique sur un boulevard, réglant à leur façon la circulation, détournant les véhicules de conducteurs interloqués, capables d'escalader, comme l'homme-araignée des bandes dessinées, la façade d'un immeuble pour rejoindre sur leur balcon des spectateurs stupéfaits. L'impromptu est le pain quotidien de ces clowns urbains. Même dans les spectacles les plus écrits, l'inattendu est une constante. On a ainsi vu les pseudo-employés municipaux de Délices Dada intégrer à leur fléchage du Marathon de la poésie les interrogations d'une vieille dame très loquace ou des enfants proposer leur glace aux hommes-chiens tenus en laisse par les Anglaises très *fifties* du Natural Theatre Company.

Un final grandiose

Drôles, poétiques, les arts de la rue jouent aussi de la violence des villes. La douzaine de balayeurs chorégraphiés par les Piétons bougent et chantent à la manière d'un commando. Les Perillos, troupe espagnole, ont également mis en scène ces tensions urbaines. Un saxophoniste fait la manche devant un immeuble. Deux étages au dessus de lui, un couple se plaint du bruit, aussitôt pris à partie par la foule scandalisée par cette intolérance un tel jour de fête. Le ton monte, on en vient aux mains jusqu'à une violence burlesque qui révélera la supercherie. Certains spectateurs ne le comprendront que très tard.

On reproche parfois aux compagnies de théâtre de rue de ne pas assez se préoccuper d'écriture, de privilégier le spectaculaire au détriment du sens. Ces formes d'expression s'adaptent en fait aux dimensions de la ville. Tantôt à l'échelle de ses habitants, tantôt à l'échelle monumentale de son architecture. Les Eclanova ont rendu compte de tous ces aspects, avec un final grandiose – *le Grand Saut* – mis en œuvre par Jean-Raymond Jacob et Enrique Jimenez, de la compagnie Oposito. Ces spécialistes des réalisations gigantesques ont ainsi habillé l'hôtel de ville de Villeurbanne, humanisant la froideur de ses colonnades en y incrustant des personnages aux robes immenses, en accrochant à son beffroi des trapézistes en apesanteur et une cantatrice rouge interprète d'une création musicale de Michel Risse et Pierre Sauvageot, compositeurs dirigeant pour l'occasion un orchestre d'une hétérogénéité sauvage. Devant près de dix mille Villeurbannais, les percussions industrielles des Tambours du Bronx, la chorale alternative de l'Echo Râleur, les cuivres des Costards, les cornemuses de l'Istribihl Band et un feu d'artifice parachevèrent cette cérémonie géante et éphémère.

STÉPHANE DAVET

JEANNE BUCHER à Strasbourg

L'histoire d'une grande galerie

STRASBOURG

de notre envoyé spécial

M[me] Blumer, de Strasbourg, fut une épouse et une mère exemplaire. Jusqu'en 1920. Après avoir élevé ses deux filles, suivi des stages de bibliothécaire puis d'infirmière à Fribourg ; après avoir soigné les éclopés de la Grande Guerre à Lyon et surveillé les lecteurs de la salle des périodiques de Genève ; après avoir entretenu avec Rainer Maria Rilke, dont elle était la traductrice, une correspondance des plus convenables et avec le poète Charles Guérin des relations épistolaires qui l'étaient moins, elle divorça d'avec Fridolin, son pianiste de mari. Elle avait quarante-huit ans. Sous son nom de jeune fille, Jeanne Bucher s'occupa alors en gérant les comptes de la troupe des Pitoëff au Vieux-Colombier à Paris. Mais la compagnie des gens de théâtre lui valut quelques amitiés nouvelles dont celle du peintre Jean Lurçat, de Pierre Chareau, architecte, aujourd'hui célèbre pour la « maison de verre » qu'il allait construire pour le docteur Jean Dalsace, rue Saint-Guillaume, et de son voisin, le libraire Jean Budry qui tenait boutique rue du Cherche-Midi. C'est ici, au numéro 3, qu'allait commencer l'aventure de la galerie Jeanne Bucher. En mai 1924, elle y montrait des dessins et des aquarelles de Gromaire, Lurçat, Pascin, Marcoussis et des sculptures de Lipchitz. Puis des papiers collés de Picasso. Puis des peintures, des dessins de Braque, Gris et André Masson avant d'éditer les trente-six dessins pour *Une histoire naturelle* de Marx Ernst. Plus tard elle assumera également la diffusion de *la Femme 100 têtes* et éditera, avec Roland Penrose, *Une semaine de bonté*. C'était là une époque d'euphorie, avant la crise, où les marchands de tableaux comme Zborowski, Léonce et Paul Rosenberg roulaient carrosse.

Jeanne Bucher avait quelques commanditaires mais peu de moyens. Le public réclamait à Rosenberg des Braque récents, elle devait se contenter des anciens, les papiers collés d'avant-guerre, qui s'étaient vendus pour rien lors de la liquidation du fonds Kahnweiler saisi pendant la guerre. C'était pourtant, pense-t-on aujourd'hui, le meilleur de Braque. Elle devait le croire aussi puisqu'elle en acquit chaque fois qu'elle le put pendant les vingt et un ans que dura sa galerie.

Jeanne Bucher avait du goût, et souvent à contre-courant. Certes, ses clients venaient surtout pour Bauchant, un naïf plus poète que peintre (et le seul artiste qu'elle ait jamais eu sous contrat). On lui doit aussi une exposition Mondrian en 1928 (Chareau fut un des rares acheteurs). Jeanne Bucher avait des idées : elle est, avec Kandinsky, à l'origine de cette exposition, très souvent attribuée au seul Christian Zervos, qui montrait en 1937, au Jeu de paume, tout ce que l'Europe libre comptait d'avant-garde. Jeanne Bucher avait le sens commercial : elle savait exposer les œuvres d'un jeune artiste ignoré avec celles d'un nom plus « porteur » ; ainsi, en 1929, les clients attirés par Giorgio De Chirico purent-ils découvrir les sculptures étrangement plates d'un inconnu nommé Giacometti. C'est à son insistance que les Musées nationaux doivent de pouvoir s'enorgueillir d'avoir acheté un Kandinsky dès 1937.

Conscience politique

Jeanne Bucher avait enfin une conscience politique aiguisée, et pas seulement dans ses rapports prolongés avec le Front populaire, ou plus épisodiques avec le Parti communiste : l'Etat avait commandé une sculpture à Lipchitz en 1938, pour le Palais de la découverte. L'artiste livra un *Prométhée terrassant le vautour* qui était un appel clair à la Résistance contre le nazisme ; soucieux de ménager la susceptibilité de ses voisins allemands, le gouvernement français fit retirer, puis détruire, l'œuvre. Jeanne Bucher, qui avait, elle, du courage et le sens de l'honneur, exposa les dessins préparatoires et édita un album. Ce même sens de la fermeté lui fit organiser, durant cette seconde guerre mondiale qui enrichit tant de ses confrères, des accrochages d'artistes invendables et mal vus par les autorités d'occupation : ainsi cette exposition qui réunissait, en février 1944, Kandinsky, Domela et un tout nouveau venu, Nicolas de Staël. Et, de retour de son dernier voyage à New-York en 1945, elle rapportait une petite toile de Mark Tobey, comme si elle pressentait l'importance qu'allait prendre la jeune école américaine.

Strasbourg, aujourd'hui, lui rend hommage en créant, avec cette exposition (1), un musée éphémère à deux pas de celui consacré à son frère, Jean Bucher, qui fut, durant la première guerre, un héros de la Résistance alsacienne. Les œuvres réunies sont modestes (encore qu'elles réservent à l'amateur quelques surprises exceptionnelles) mais illustrent avec pertinence le témoignage publié par Jean Lurçat à la mort de Jeanne Bucher, en 1946 : *« C'était sa galerie, une galerie pauvre, et j'entends signifier par là une « affaire » qui n'avait, en fait de capitaux, qu'un sens très pur, un sentiment très droit et très élevé de la mission qui incombe à celui qui doit présenter au public l'œuvre élaborée en secret par l'artiste. »* Elles démontrent surtout à quel point Jeanne Blumer, née Bucher, était une grande bonne femme.

HARRY BELLET

(1) Si l'on excepte un Nicolas de Staël reproduit à l'envers, le catalogue est une merveille d'érudition et de précisions, et devrait devenir un ouvrage de référence sur la période. 191 pages, 200 F.

▶ « Jeanne Bucher, Une galerie d'avant-garde, 1925-1946. » Musées de la ville de Strasbourg, ancienne douane. Tél. : (16) 88-52-50-00. Jusqu'au 11 septembre.

ILE-DE-FRANCE

Après les incidents du 12 juin à la Défense

Des policiers dénoncent les « dérives du commandement » dans les Hauts-de-Seine

Au lendemain des incidents qui avaient émaillé, dimanche 12 juin, à la Défense, l'opération « Giga la vie ! » organisée par le conseil général des Hauts-de-Seine pour mobiliser les jeunes contre le sida et la toxicomanie, le Syndicat général de la police (SGP-FASP, majoritaire chez les gradés et gardiens parisiens) a demandé la création d'une commission d'enquête. Il dénonce les « dérives du commandement » dans le département dont le ministre de l'intérieur, Charles Pasqua, préside le conseil général.

L'opération « Giga la vie ! », organisée à la Défense, devait être une grande fête du basket de rue, du rap et de la lutte contre le sida et la toxicomanie, mais de sérieux incidents avaient contraint les organisateurs, le 12 juin, à mettre fin prématurément à la journée alors qu'une bataille rangée entre bandes faisait rage sur le parvis et que neuf policiers étaient blessés (*le Monde* du 14 juin).

C'est dès 16 heures que les premiers incidents avaient éclaté, quand Charles Pasqua, ministre de l'intérieur, et aussi président du conseil général des Hauts-de-Seine, et Philippe Douste-Blazy, ministre délégué à la santé, avaient été accueillis par des jets de pierres et de boîtes de boisson. Après avoir prononcé quelques mots, M. Pasqua regagnait sa voiture sous les insultes des jeunes massés contre les barrières alors que M. Douste-Blazy poursuivait sa visite (*le Monde* du 14 juin 1994). Au départ de ce dernier, des jeunes avaient envahi le restaurant McDonald's, puis brisé des vitrines du centre commercial les Quatre-Temps, avant de s'en prendre à une brasserie du CNIT.

Des bandes rivales s'étaient ensuite affrontés sur le parvis alors que la fête tournait court, que les CRS se déployaient pour faire évacuer les lieux et que dix-sept jeunes étaient interpellés.

Un policier, présent ce jour-là, est formel : *« Si les ordres avaient été clairs, il y aurait eu moins de casse. Dès 14 heures*, précise-t-il, *des collègues ont prévenu qu'il y avait sur le parvis, au milieu des jeunes, des bandes de zoulous que nous connaissions. Il n'y a eu aucun ordre pour les isoler. »* Le policier, amer, est choqué *« que des ministres de la République aient dû repartir comme des voleurs alors qu'une vingtaine d'îlotiers du commissariat de la Défense seulement servaient de tampon et que les deux compagnies de CRS en réserve n'étaient pas engagées »*. Il n'a pas compris l'attitude de son commandement quand, peu après 17 heures, des incidents plus violents se sont produits.

Commission d'enquête

« Quatre collègues remontaient de la gare routière vers le parvis, explique le policier, *quand, en haut de l'escalier, ils se sont retrouvés face à trois cents à quatre cents jeunes, qui tentaient de pénétrer dans le restaurant McDonald's. Ils ont été pris à partie et tabassés. Par radio, ils ont demandé des renforts, indiquant que deux collègues étaient blessés. Les autorités se renvoyaient la balle, et pendant que les deux blessés étaient dirigés vers l'hôpital de Courbevoie, les deux autres se réfugiaient dans le restaurant. Dans la confusion, nous avons mis une heure et demie pour les retrouver. Heureusement qu'ils ont gardé leur sang-froid et n'ont pas fait usage de leurs armes pour se dégager ! » « Un peu plus tard*, raconte-t-il, *des policiers ont été envoyés à proximité de la Défense, en bordure de la commune de Courbevoie, où une centaine d'excités étaient en train de tout casser. Quand la vingtaine de gardiens d'une unité de service d'ordre public est arrivée sur place, elle s'est retrouvée face à ces jeunes armés de battes de base-ball et de barres de fer. Le brigadier-chef qui les commandait attendait de rentrer en liaison par radio avec l'un de ses supérieurs. Là encore, tout le monde s'est renvoyé la balle et, finalement, c'est le brigadier qui a donné l'ordre de repli. »*

Le SGP a demandé la création d'une commission d'enquête afin d'expliquer pourquoi les deux compagnies de CRS placées en réserve n'ont pas été engagées dès le début des incidents et pourquoi les deux demi-compagnies stationnées à Gennevilliers et Boulogne-Billancourt n'ont pas été envoyées immédiatement vers la Défense. Ces faits mettent en lumière *« une dérive du commandement et un malaise de la police dans les Hauts-de-Seine »*, estime le syndicat. *« Il y a une démotivation complète*, ajoute-t-il, *de l'ensemble des fonctionnaires, sur lesquels on exerce une pression colossale en demandant de se livrer à plus de répression contraventionnelle et de faire le moins de vagues possibles. Ça ne va plus ! »*

Aussi le syndicat demande-t-il, pour faire face à de telles situations et contrecarrer la mobilité de la délinquance, la création d'une unité de commandement et de logistique qui aurait en charge le maintien de l'ordre à Paris et sur les trois départements de la Petite Couronne.

JEAN-CLAUDE PIERRETTE

Des chantiers évalués à 5 milliards de francs au total

Le BTP de Seine-Saint-Denis se mobilise pour accéder au marché du Grand Stade et des projets annexes

La construction du Grand Stade, à Saint-Denis et les importants travaux périphériques qu'elle générera doivent être une chance pour la Seine-Saint-Denis. A quelques mois du lancement des premiers appels d'offres, les entreprises du département se préparent à affronter la concurrence.

Couverture de l'autoroute A1, déplacement de la gare RER Plaine-Voyageurs, construction d'une nouvelle gare sur la ligne D, prolongement de la ligne de métro 12 à Stains, réaménagement de la Porte de Paris et des voiries nationales et départementales, construction du futur siège de la direction, de la production et du transport d'Electricité de France (90 000 mètres carrés de bureaux) : les projets concernant Saint-Denis mobilisent les entreprises de bâtiment et de travaux publics, qui espèrent obtenir une part de ces opérations, au coût total évalué autour de 5 milliards de francs.

Assurées que le choix des entreprises se fera sur leur compétence, leur rapport qualité-prix et leur aptitude à pouvoir réaliser les travaux dans des délais très courts, la préfecture, la chambre des métiers, la chambre de commerce et d'industrie de Paris-Seine-Saint-Denis et l'association Saint-Denis Promotion ont eu l'idée originale d'organiser pour les PME-PMI locales une rencontre, le 30 juin, à la Plaine Saint-Denis avec les principaux donneurs d'ordres, afin que ces derniers leur parlent de leurs projets et leur permettent ainsi de mieux répondre à leurs besoins.

Cette manifestation, pour laquelle ont été lancées plus de dix mille invitations et au cours de laquelle interviendront, notamment, le président du jury du Grand Stade, Jacques Perrilliat, le délégué interministériel à la Coupe du monde de football 1998, François Kosciusko-Morizet, le directeur du projet d'EDF à Saint-Denis, Jean-Claude Vanderbecquen, le directeur de l'équipement, Bertrand Méary et le directeur général adjoint de la SNCF, Philippe Roumeguière, devrait également permettre aux entreprises locales présentes de mettre en avant leur savoir-faire, et aux organismes pour l'emploi, la formation et l'insertion de présenter les démarches qu'ils ont engagées pour préparer la population locale à répondre aux offres d'emploi attendues de ces grands travaux.

Fortement mobilisé, tout le secteur de la Plaine Saint-Denis se prépare depuis deux mois à l'arrivée du Grand Stade et des réalisations annexes. Les ANPE locales ont mis à jour leurs fichiers, recensé les demandeurs d'emploi susceptibles de pouvoir travailler sur les chantiers ou commencé à leur faire passer des tests d'évaluation. L'association Saint-Denis Promotion a élaboré une charte pour l'emploi et le développement de la zone de solidarité de la Plaine Saint-Denis, qui engage les entreprises signataires à lutter contre le chômage et l'exclusion et à promouvoir le développement local. A ce jour, deux cents PME-PMI et filiales de grands groupes situés dans le secteur l'ont signée. Toutes ont accepté, en cas d'obtention de marchés, de créer des emplois, de former des jeunes et de prendre des apprentis et stagiaires en cours de scolarité.

La concurrence de la province

Euphoriques hier, certaines entreprises craignent, aujourd'hui, d'être écartées des appels d'offres publics. A l'origine de cette perte brutale de confiance, l'appel d'offres lancé en avril dernier par la SNCF pour des premiers travaux d'un montant de 100 millions de francs à des entreprises détenant la qualification 20611 (c'est-à-dire à des entreprises qualifiées pour des ouvrages en béton de type exceptionnel).

Cet appel d'offres, selon Francis Dubrac, l'un des fondateurs de l'association Saint-Denis Promotion, a déclenché *« le courroux »*. *« Si nous savions que des grands groupes seraient sollicités pour le Grand Stade, en revanche, nous pensions que, pour les opérations annexes, les appels d'offres seraient divisés en lots séparés et, donc, accessibles aux entreprises du département. Or, depuis la récente décision de la SNCF, nous craignons que les autres grands marchés ne soient traités avec des entreprises générales qui, par souci d'économie et de rentabilité, risquent de sous-traiter avec des entreprises de province, prêtes à faire un effort sur les prix pour travailler en région parisienne et profiter, ensuite, de leur implantation afin de démarcher d'autres chantiers dans le département. »*

Bien décidées à défendre leurs intérêts et à faire valoir leur compétence, cent dix des deux cents entreprises qui ont signé la charte comptent sur la journée du 30 juin pour séduire les maîtres d'ouvrage au travers d'une exposition.

MARTINE BOULAY-MÉRIC

Première région à se prononcer

Champagne-Ardenne rejette le contrat de plan du Bassin parisien

REIMS

de notre correspondant

Au terme d'un débat particulièrement animé, les conseillers régionaux de Champagne-Ardenne ont rejeté, le 17 juin, à une très courte majorité (24 voix contre, 23 pour, un refus de vote et un absent), le premier contrat de plan interrégional (*le Monde* du 6 avril). Le PS, le PCF, le Front national, une majorité d'écologistes et du groupe commun Force 4-Chasse, pêche, nature et traditions ont regretté de n'avoir pas été suffisamment associés à l'élaboration de la charte du Bassin parisien, signée le 5 avril dernier entre l'Etat et huit régions (Picardie, Bourgogne, Champagne-Ardenne, Basse-Normandie, Centre, Ile-de-France, Haute-Normandie et Pays de la Loire), non plus qu'au contrat de plan interrégional qui en découle.

Ils jugent ce contrat trop modeste et de nature à favoriser des actions ciblées sur la Marne et l'Aube, laissant de côté les Ardennes et, surtout, la Haute-Marne. Sans l'accord de Champagne-Ardenne, qui était la première région à se prononcer sur ce contrat de plan, celui-ci ne peut aboutir.

C'est la deuxième fois, cette année, que le président du conseil régional, Jean Kaltenbach (RPR), se retrouve en minorité. Conscient des graves conséquences que peut entraîner la décision de son conseil, il a proposé une seconde lecture du contrat de plan, d'ici les prochaines semaines. Le PS, les écologistes et le groupe CPNT-Force 4 ont accepté, à la condition expresse que la prochaine mouture prenne en considération un projet global d'aménagement du Bassin parisien susceptible d'intéresser la totalité de Champagne-Ardenne.

JEAN-MICHEL FRANÇOIS

Sur le plateau d'Herblay, en bordure de Seine

Heurs et malheurs d'une zone d'aménagement concerté

Imaginé en 1987, un vaste projet d'urbanisation du plateau d'Herblay (Val-d'Oise) a dû, au fil des ans, être considérablement réduit. Cet espace rural, en bordure de Seine, devrait ainsi, probablement, conserver son caractère rural.

Le plateau d'Herblay domine la Seine. Sa bonne terre à blé a longtemps fait de cette cité du Val-d'Oise un riche centre d'échanges agricoles. Mais, depuis que l'urbanisation grignote, les uns après les autres, les espaces ruraux d'Ile-de-France, il attire les convoitises. Déjà Paul Delouvrier, du temps où il avait été chargé par le général de Gaulle de mettre de l'ordre dans la croissance désordonnée de la région parisienne, avait envisagé d'y bâtir une ville nouvelle. Plus tard, ce sont des projets d'autoroute au-dessus du fleuve qui ont fleuri. Mais l'opposition de la commune a toujours été la plus forte.

Empêcher l'inéluctable devenant impossible, la municipalité, dirigée par Roger Barat (UDF-Radical), a préféré tenter de l'organiser elle-même. Mais ayant laissé passer la vague de l'urbanisation facile, elle est aujourd'hui confrontée à toutes *les difficultés des grandes opérations de construction*, et a dû rabattre de ses prétentions. Son ambitieux projet de ZAC de l'Olympium, qui devait couvrir 86 hectares, a été réduit à 21 hectares, perdant, au passage, un golf et un port de plaisance sur la Seine, et a pris le nom plus modeste de ZAC des Bournouviers.

Dans les années 1986-1987, *Claude Collard, responsable de* la société Claude Collard et associés, avait proposé à la mairie d'Herblay un projet *d'institut de formation aux métiers du sport*. Il ne s'agissait pas pour lui d'entraîner de futurs champions, mais d'aider les jeunes en difficulté scolaire. M. Barat, enthousiasmé, avait alors décidé d'accorder la place nécessaire sur le plateau. Ce n'est, pourtant, que le 20 novembre 1990 que la municipalité crée la société d'économie mixte de la ville d'Herblay *Semvher. Sa mission est de réaliser* la ZAC de l'Olympium. Outre l'institut, celle-ci devra comprendre : un port de 250 anneaux sur la Seine, un golf de 35 hectares et 1 400 logements. Le 19 décembre 1991, le projet définitif est enfin accepté par le conseil municipal d'Herblay. Les ennuis commencent.

Premier obstacle : en raison des menaces d'inondation, le préfet demande à la mairie d'établir un plan d'exposition aux risques ; le dossier de ZAC en est repoussé d'un an. Deuxième obstacle : le projet est attaqué par une association de riverains, le Cazoh (collectif pour l'annulation de la ZAC de l'Olympium d'Herblay), qui présente deux recours auprès du tribunal administratif de Versailles, en se plaignant d'atteinte à l'environnement. Le préfet, lui aussi, conteste *devant la justice administrative* la régularité de la procédure.

Protéger les espaces verts

Nouveau coup dur en 1993 : *« Récession oblige*, explique Dominique Impérial, directeur de la SEM, *la commercialisation des droits à construire tardait à aboutir. L'engouement pour le golf était passé, et les Nouveaux Constructeurs, qui devaient être les promoteurs du port, ont préféré s'abstenir. Quant au terrain à construire, il aurait fallu le vendre 3 000 francs le mètre carré, alors que les promoteurs en proposaient 1 100 francs. »* La loi Sapin du 29 janvier 1993, qui veut lutter contre la corruption, complique aussi les choses. Elle interdit de faire financer par un promoteur, dans le cadre d'une ZAC, des équipements publics qui n'ont pas de lien direct avec elle, interdiction qui vise donc le golf et le port de plaisance.

Trois ans après son lancement, l'opération de la ZAC de l'Olympium connaît un déficit de 80 millions de francs. La Semvher reçoit de la chambre régionale des comptes l'injonction de procéder à un redressement *financier et à un réajustement* du programme de ZAC. *« La ville a pris le taureau par les cornes en réduisant le projet*, explique Dominique Impérial. *La SEM n'a plus de difficultés financières, et la dette a été renégociée. »* Un nouveau plan pour cette ZAC a donc été mis au point.

Adoptée le 2 mai dernier par le conseil municipal, le dossier vient d'être adressé au préfet du département. Il a désormais trois mois pour l'accepter ou la refuser. Le 26 juin prochain, la municipalité lui demandera de déclarer la ZAC d'utilité publique. L'enquête pourrait alors se dérouler en octobre 1994. Dans ce projet, le golf est remplacé par un parc urbain, dont les travaux, étalés sur trois ans, devraient commencer en 1995 et coûteront près de 6 millions de francs, le port de plaisance *disparaît totalement*, et finalement il ne devrait pas y avoir plus de 400 logements construits.

L'institut de formation aux métiers du sport fonctionne, lui, déjà, mais dans deux classes provisoires. *« On souhaite associer à ce projet des partenaires comme les ministères de l'éducation et des sports, le conseil régional, le conseil général et la chambre de commerce. Pour accueillir 120 élèves, il faut compter une dépense de 20 millions de francs »*, précise M. Impérial. La ville a aussi l'intention de faire approuver par le département un périmètre de protection des espaces naturels sensibles qui *pourrait concerner près de 200* hectares. Le Cazoh souhaite y inclure les berges de la Seine, les bois classés du coteau de Conflans et les zones naturelles et agricoles du plateau. La plus grande part du plateau d'Herblay devrait, finalement, rester un espace naturel et échapper à l'urbanisation.

FRÉDÉRIQUE LOMBARD

Vainqueur des élections municipales partielles

M. Buchet (PS) a été élu maire de Fontenay-aux-Roses

Pascal Buchet (PS) a été élu, le *17 juin*, maire de Fontenay-aux-Roses (Hauts-de-Seine), par vingt-six voix sur trente-sept conseillers (il y a eu neufbulletins blancs). Les listes RPR-UDF, conduite par Jacqueline Reissier (ancien premier adjoint), et associative de Denis Ledoux, qui avaient obtenu respectivement six et trois sièges aux élections municipales partielles des 5 et 12 juin, n'ont pas présenté de candidat au poste de maire.

M. Buchet succède à Alain Moizan (RPR), qu'il avait battu en mars dernier aux élections cantonales. Il avait bénéficié, alors, de la division de la droite entre le maire, investi par le parti néogaulliste, et le conseiller général sortant, Pierre Marino. La défaite de M. Moizan avait été sanctionnée, quelques semaines plus tard, par la démission de vingt conseillers municipaux de la liste qu'il *conduisait en 1989*, ce qui avait entraîné des élections municipales partielles. La mairie de Fontenay-aux-Roses était détenue par la *droite depuis 1977*.

J.-C. P.

[Né le 3 juin 1961 à Boulogne-Billancourt (Hauts-de-Seine), Pascal Buchet est *médecin hospitalier. Membre du bureau* fédéral du Parti socialiste des Hauts-de-Seine depuis 1988, il est conseiller général depuis mars 1994.]

PRÉCISION. – Après notre article sur le « présidentialisme municipal » de Jacques Chirac (*le Monde* du 14 juin), Florence Haegel, auteur du livre *Un maire à Paris, mise en scène d'un nouveau rôle politique* (Presses de la Fondation nationale des sciences politiques), nous demande de préciser qu'elle est chercheur au Centre d'études de la vie politique française (CEVIPOF), laboratoire de la Fondation nationale des sciences politiques associé au CNRS.

CINÉMA

LES FILMS NOUVEAUX A PARIS

AU NOM DU PEUPLE SOUVERAIN. Film italien de Luigi Magni, v.o. : Latina, 4e (42-78-47-86).

BACKBEAT. Film américain de Iain Softley, v.o. : Forum Horizon, 1er (36-65-70-83) ; Rex, 2e (36-65-70-23) ; UGC Odéon, 6e (36-65-70-72) ; UGC Rotonde, 6e (36-65-70-73 ; 36-68-70-14) ; UGC Champs-Elysées, 8e (36-65-70-88) ; Mistral, 14e (36-65-70-41) ; *Gaumont Kinopanorama*, 15e (43-06-50-50 ; 36-68-75-15) ; v.f. : Paramount Opéra, 9e (47-42-56-31 ; 36-68-81-09).

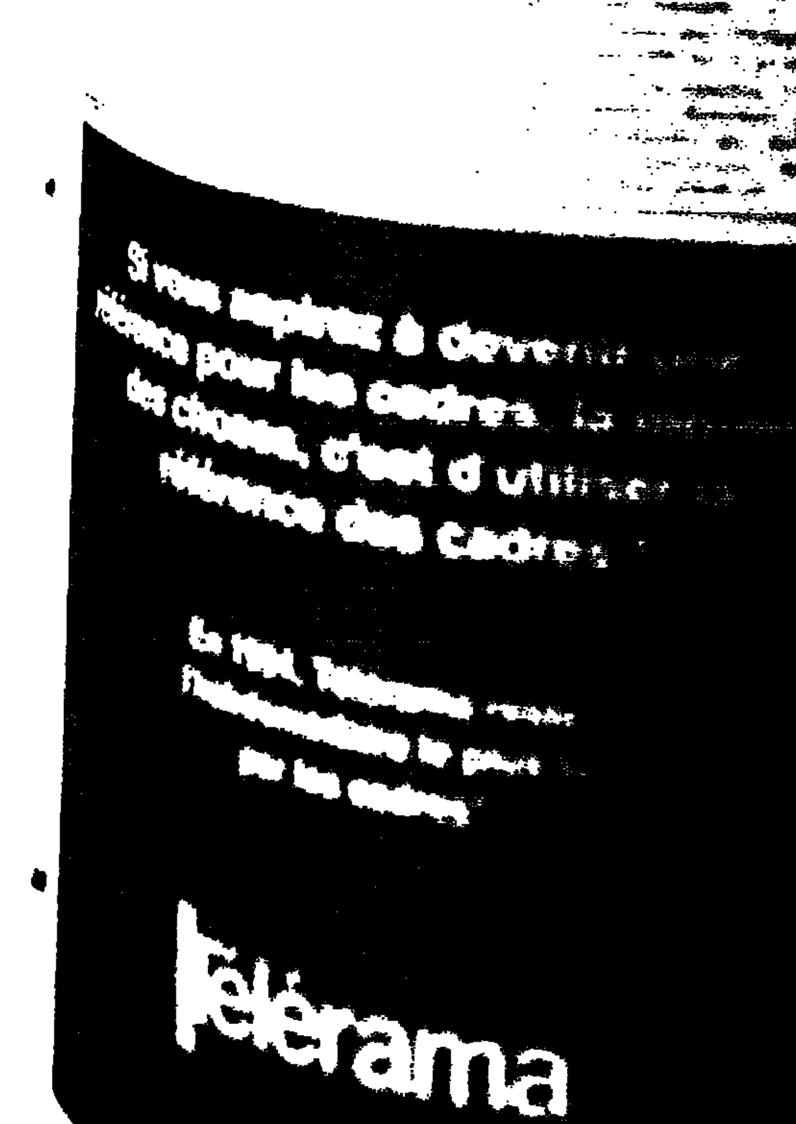
CASQUE BLEU. Film français de Gérard Jugnot : Gaumont Les Halles, 1er (36-68-75-55) ; Rex, 2e (36-65-70-23) ; UGC Danton, 6e (36-65-70-68) ; UGC Montparnasse, 6e (36-65-70-14 ; 36-68-70-14) ; Gaumont Ambassade, 8e (43-59-19-08 ; 36-68-75-75) ; Saint-Lazare-Pasquier, 8e (43-87-35-43 ; 36-65-71-88) ; UGC *Biarritz, 8e (36-65-70-81 ; 36-65-*70-81) ; Gaumont Opéra Français, 9e (36-68-75-55) ; Les Nation, 12e (43-43-04-67 ; 36-65-71-33) ; UGC Lyon Bastille, 12e (36-65-70-84) ; UGC Gobelins, 13e (36-65-70-45) ; Gaumont Alésia, 14e (36-68-75-55) ; Miramar, 14e (36-65-70-39) ; 14 Juillet Beaugrenelle, 15e (45-75-79-79 ; 36-68-69-24) ; Gaumont Convention, 15e (36-68-75-55) ; UGC Maillot, 17e (36-65-70-61) ; Pathé Clichy, 18e (36-68-20-22) ; Le Gambetta, 20e (46-36-10-96 ; 36-65-71-44).

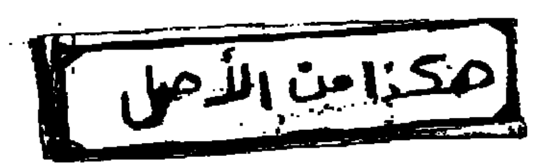
FRESH. Film américain de Boaz Yakin, v.o. : Gaumont Les Halles, 1er (36-68-75-55) ; Gaumont Opéra Impérial, 2e (36-68-75-55) ; Racine Odéon, 6e (43-*26-19-68)* ; Gaumont Marignan-Concorde, 8e (36-68-75-55) ; 14 Juillet Bastille, 11e (43-57-90-81 ; 36-68-69-27) ; Gaumont Grand Ecran Italie, 13e (36-68-75-13) ; Gaumont Parnasse, 14e (36-68-75-55) ; 14 Juillet Beaugrenelle, 15e (45-75-79-79 ; 36-68-69-24) ; v.f. : Gaumont Alésia, 14e (36-68-75-55) ; Montparnasse, 14e (36-68-75-55) ; Le Gambetta, 20e (46-36-10-96 ; 36-65-71-44).

L'ILE AU TRÉSOR. Film français de Raul Ruiz : Accatone, 5e (46-33-86-86).

MY NEW GUN. Film américain de Stacy Cochran, v.o. : Reflet Médicis I (ex Logos I), 5e (43-54-42-34) ; Le Balzac, 8e (45-61-10-60).

UN ÉTÉ INOUBLIABLE. Film franco-roumain de Lucian Pintilié, v.o. : Ciné Beaubourg, 3e (42-71-52-36) ; 14 Juillet Odéon, 6e (43-26-59-83 ; 36-68-68-12) ; *Gaumont Ambassade*, 8e (43-59-19-08 ; 36-68-75-75) ; 14 Juillet Bastille, 11e (43-57-90-81 ; 36-68-69-27) ; Gaumont Gobelins, 13e (36-68-75-55) ; 14 Juillet Beaugrenelle, 15e (45-75-79-79 ; 36-68-69-24) ; Bienvenüe Montparnasse, 15e (36-65-70-38).





Le lancement de « Libé III » en septembre

Le personnel de « Libération » est appelé à entériner une nouvelle formule du quotidien

Les quatre cents salariés de « Libération » devraient se prononcer, mardi 21 juin, au siège du journal, à Paris, sur l'augmentation du capital de leur société. Cette augmentation aura pour effet de réduire sensiblement leur participation à ce capital. Une réforme des statuts du journal est également prévue. Une nouvelle formule de 80 pages – « Libé III » – doit voir le jour au mois de septembre.

Sur l'île d'Abgar, Sir John Lugasey a de nouveau quelques ennuis avec ses concitoyens. A l'automne 1980, une chronique contait, sous cette forme métaphorique, les déboires du passage de « *Libé I* » à « *Libé II* », du journal gauchiste des années 70 à celui, « *libéral-libertaire* », des années 80. *Libération* entre cette semaine dans une troisième phase de son histoire, et le personnel du journal se trouve confronté aux nouveaux projets de Sir John Lugasey, *alias* Serge July, directeur-gérant du quotidien. Mardi 21 juin, le personnel de *Libération* votera pour approuver ou refuser l'augmentation de capital qui permettra le lancement de « *Libé III* », le « *journal total* » de l'an 2000, basé sur quatre points cardinaux : « *Service, référence, exhaustivité, proximité* » qui devra « *devenir le premier quotidien parisien généraliste de qualité* » En clair, concurrencer *le Monde*. (*le Monde* du 15 avril).

Après deux assemblées générales mardi 14 et vendredi 17, après une réunion de présentation de la nouvelle maquette samedi 18 juin au Centre Beaubourg, à Paris, et avant une autre assemblée prévue lundi 20 dans l'après-midi, des incertitudes demeurent. Principale inconnue : le volet financier du dossier n'est pas bouclé. Le tour de table destiné à recueillir 200 millions de francs n'est pas achevé. Il manquerait 100 millions. Un emprunt de 100 millions de francs est également prévu. La plupart des actionnaires associés (BSN, Chargeurs réunis, etc.) suivent l'augmentation de capital, mais l'identité des autres actionnaires potentiels n'a pas été révélée pour l'instant. L'augmentation du capital sera de 160 millions de francs, les 40 autres millions devant servir au fonds de rachat d'actions des salariés.

Cette question du fonds de rachat – qui permettrait de racheter à chacun des salariés leur part au capital, selon leur ancienneté dans le journal – a été largement évoquée au début de la semaine dernière. Elle repose sur un double principe : d'une part, le personnel de *Libération*, traditionnellement actionnaire majoritaire dans le capital (55,7 %), devrait voir sa participation passer à 33,4 %, dont 4 % détenus par Serge July. D'autre part, les salariés du journal ont été, pour cause d'idéal commun, longtemps mal payés. L'idée a donc germé que la perte de ce « capital historique » soit compensée financièrement. La question suscite encore des débats, et parfois une certaine gêne.

Sur le plan de la méthode, le reproche principal s'adresse à la structure pyramidale de la concertation. Le projet, d'abord élaboré au sommet, a ensuite été présenté, par « cercles concentriques », aux chefs de service puis à leurs adjoints, et enfin aux services, avant d'être dévoilé dans sa – presque – totalité samedi en « diaporama » : la « une » n'a toujours pas été dévoilée. « *On nous a présenté notre journal, qui est en réalité le journal qu'ils ont conçu et réalisé* », fait remarquer un opposant. La direction fait toutefois valoir que deux cents contributions écrites ont nourri la réflexion.

Samedi 18 juin, le spectacle a été plutôt réussi. La maquette conçue par Jean Bayle et son agence JBA, plaît. Elle correspond aux objectifs fixés par la direction : « *C'est un nouveau style que nous devons donner à* Libération : *proche, tolérant, pédagogique, vif, curieux, à la fois objectif et personnalisé, proche de ses lecteurs, volontiers austère et leur rendant de multiples services* », selon le texte du projet d'entreprise. Elle marque la fin d'une époque en scellant la disparition de ce qui a été un symbole : les « titres *Libé*. »

Ce changement radical du journal a suscité des débats somme toute limités, au grand regret de certains qui préféreraient qu'on parle davantage de contenu du journal que de structure du capital, qui pensent qu'on est en train « *de sacrifier ce qui a fait la force de* Libération », que le journal est en train de « *perdre son âme* ».

La CFDT, principal syndicat chez les journalistes, appelle à voter contre « *un projet inachevé* », tandis que la CGT propose une motion alternative « *pour sortir de l'impasse* », en refusant de se prononcer sur un vote favorable ou négatif. Les avis sont partagés, rarement enthousiastes. Un vote de crispation, réunissant tous les mécontentements, pourrait se produire mardi 21. Mais, face au projet de la direction, aucune alternative rédactionnelle n'a vu le jour. « *Voter non, c'est aller dans un tunnel* », explique un journaliste, « *le non n'est pas une catastrophe* », répond la CFDT. Samedi, Serge July a appelé à voter « *avec raison, pas avec passion* », selon des participants. Le scrutin du 21 juin reposera donc, encore une fois, sur la force de persuasion de Sir John Lugasey.

ALAIN SALLES

Après l'achat des Editions mondiales et de magazines du groupe Hersant par EMAP

Le Livre CGT critique les éditeurs français et s'interroge sur l'avenir de « France-Soir »

L'acquisition par l'éditeur de presse britannique EMAP, vendredi 17 juin, des Editions mondiales et des magazines grand public du groupe Hersant (*le Monde* du 18 juin) a suscité de vives réactions de la part du Livre CGT. La Fédération intersyndicale des travailleurs du livre, du papier et de la communication (FILPAC-CGT), estime « *qu'il s'agit d'un nouveau coup porté à l'édition française (...), la percée de nombreux groupes étrangers sur le marché français, amplifiée par l'arrivée d'EMAP, est pour une part le fruit de la politique menée par les grands groupes éditoriaux français, qui se caractérise par un quasi-abandon de l'édition française, un refus d'investissement dans les outils industriels de notre pays, l'utilisation des profits pour des placements à l'étranger et dans la spéculation financière* ».

De son côté, René Fagnoni, secrétaire du Comité de groupe de la Socpresse, a écrit le 17 juin à Robert Hersant pour lui demander de « *dissiper le malaise grandissant* » des personnels de son groupe, particulièrement à *France-Soir*, à la suite des déclarations du PDG du quotidien, Philippe Villin, laissant entendre qu'un actionnaire extérieur pourrait prendre le contrôle du quotidien (*le Monde* du 11 juin).

Un comité de groupe le 28 juin

Une réunion plénière du comité du groupe Socpresse (entité du groupe Hersant regroupant notamment *le Figaro* et *France-Soir*), est prévue mardi 28 juin. Son secrétaire estime que la direction devra répondre à cette occasion aux interrogations des salariés.

De son côté, le Livre CGT de Presse-Alliance, société éditrice de France-Soir, critique sévèrement, dans un communiqué diffusé le 17 juin et intitulé « *l'Empire s'effrite* », les déclarations de son PDG, Philippe Villin. Pour le Livre CGT, ce dernier « *n'a jamais tenu ses engagements concernant la relance et la promotion du titre* », alors que de l'avis des syndicalistes CGT, « *quelles que soient les difficultés que* France-Soir *traverse, il se situe encore à un niveau de diffusion auquel aucun nouveau titre ne pourrait prétendre* ».

La CGT demande donc, « *devant un tel bilan de casse* », qu'une « *politique cohérente du groupe s'exprime à l'égard de* France-Soir ». « *Tout reste désormais suspendu aux déclarations de Robert Hersant* », notent des militants de la CGT en aparté, pour lesquels « *il est maintenant évident que Philippe Villin tente une OPA sur le groupe* ».

C'est toutefois Yves de Chaisemartin, directeur général de la Socpresse, qui devrait répondre aux questions du comité de groupe, mardi 28.

Alors qu'Alain Minc est réélu à sa présidence

La Société des lecteurs du « Monde » appelle à un « sursaut »

A l'issue de l'assemblée générale de la Société des lecteurs du *Monde* qui a eu lieu samedi 18 juin, son conseil d'administration a rendu public son rapport de gestion. Ce texte souligne que l'année 1993 a été « *difficile* » pour le quotidien, qui a essuyé une perte « *supérieure à 40 millions de francs* ». Un chiffre à comparer avec la faiblesse des fonds propres (81,3 millions de francs à la fin de l'année 1992). Pour 1994, l'exercice devrait être « *difficile* », même si l'impression depuis janvier du jeune quotidien *InfoMatin* « *a amélioré les conditions d'exploitation de l'imprimerie d'Ivry* ». Le rapport n'exclut pas de nouvelles pertes financières en 1994.

En conclusion, le conseil d'administration de la Société des lecteurs, qui détient 11,3 % du capital de la SARL Le Monde, a appelé à un « *sursaut vital* », confié au nouveau directeur-gérant du titre, Jean-Marie Colombani, et à l'équipe qu'il a mise en place. Ce sursaut passe par une « *amélioration de la diffusion, elle-même fruit d'une meilleure qualité du journal, et une politique commerciale novatrice, avec pour point d'orgue de cette action un* Monde *rajeuni qui sera lancé à l'occasion du cinquantenaire du journal en 1994* ».

Une réflexion sur la nouvelle formule du journal est actuellement menée par un groupe de travail dirigé par Philippe Labarde, directeur de l'information. A l'issue de l'assemblée générale, Alain Minc a été réélu président de la Société des lecteurs du *Monde*, pour un mandat de six ans.

DANS LA PRESSE

La démission de Michel Rocard

Libération (Jean-Michel Thénard) : « Défaite électorale, putsch, congrès extraordinaire, le PS a ainsi renoué hier avec ce qui lui sert de stratégie de sortie de crise depuis deux ans. Sans s'apercevoir que le spectacle lasse et fait des succès d'audience – dans les urnes – de plus en plus faibles. Rocard parti, il suffirait maintenant, selon ses tombeurs, d'infléchir la ligne à gauche toute pour que le PS se refasse une santé et, pourquoi pas, emporte la *présidentielle*. La thèse n'a qu'un mérite : son simplisme. Ses contradictions, elles, sont innombrables. »

Le Figaro (Jean Bothorel) : « Michel Rocard, héritier de Pierre Mendès France, appartient à la catégorie des dirigeants « transparents » , par opposition à ceux dont la biographie est impossible tant leurs reniements sont nombreux et tant leur parcours est tortueux. Sa transparence aura été son handicap. Jamais il n'aura pu gagner au sein d'un PS toujours tributaire des combines et des jeux obscurs du clan mitterrandien. M. Rocard n'a pour lui que son honnêteté intellectuelle et c'est, dans la situation actuelle du PS, ce qui l'a perdu. »

Le Quotidien (Robert Toubon) : « N'est-ce pas là, en fait, le plus terrible ? Le spectacle de ce vieillard [M. Mitterrand] attaché, jusqu'à son dernier jour, à la ruine d'une démocratie jugée par lui coupable de l'avoir vingt-trois ans durant écarté du pouvoir, et à laquelle on pourrait plutôt reprocher de lui avoir permis, à deux reprises, d'en occuper la charge suprême. »

InfoMatin (Philippe Cohen) : « La gauche socialiste doit-elle élire ses dirigeants selon leur aptitude à porter des costumes seyants, à occuper les écrans de télé où se joue la politique dans les années 90 ? Ainsi la politique serait-elle devenue un commerce dans lequel l'électeur est un client qui a toujours raison. Ceux qui ont viré Rocard en sont persuadés. »

L'Humanité (Claude Cabanes) : « Il faut bien avouer que les débats [du conseil national du PS], hier, à La Villette, ne sont guère éclairants : « Et moi, et moi, et moi ? » C'est la complainte lancinante des ambitieux. Mais elle pourrait être aussi égrenée par l'infirmière surmenée, le docker désespéré, le cadre angoissé, le locataire endetté, le chômeur écrasé, le jeune homme désemparé... Ceux-là étaient aux abonnés absents des préoccupations de l'état-major socialiste. »

France-Inter (Jérôme Dorville) : « Certes, la statue du commandeur qui siège à l'Élysée ne tire plus toutes les ficelles, mais comment ne pas remarquer le soutien si ostensible apporté au dynamiteur de la gauche, Bernard Tapie, comment ne pas voir ces mines de conspirateur en appeler au sauveur de Bruxelles, Jacques Delors ? Pour avoir fait mine d'ignorer ces chausse-trappes, pour avoir manqué de hardiesse, Michel Rocard a sans doute raté son ultime rendez-vous avec l'Histoire. »

RTL (Philippe Alexandre) : « En vérité, depuis son arrivée à la tête du PS, on ne reconnaît plus le Rocard bouillonnant, imaginatif et enthousiaste qui a eu son heure de gloire. François Mitterrand a donc vaincu un fantôme. Encore pour y Parvenir le parti socialiste a-t-il dû accumuler toutes les contradictions, histoire de jeter encore un peu plus la confusion chez des électeurs socialistes clairsemés. »



ÉCONOMIE

Les pays du Nord et du Sud s'interrogent sur le développement

Dans un discours prononcé à l'ouverture d'un colloque de l'UNESCO, samedi 18 juin, consacré au développement, François Mitterrand a plaidé pour un nouveau contrat entre les pays riches et les pays en développement. Aux pays riches d'accroître leur aide et de la rendre plus efficace ; aux pays pauvres de respecter les droits des travailleurs en ne tombant pas dans un libéralisme intolérant.

■ L'EST DÉLAISSÉ. L'engouement pour les pays de l'Est qui a suivi la chute du mur de Berlin est terminé. Entre 1989 et 1993, ils n'ont reçu que l'équivalent de 1 % des capitaux investis dans le monde, a rappelé un participant au Forum Universale, qui vient de s'achever en Suisse.

M. Mitterrand prône un nouveau contrat avec les états pauvres

« Il s'agit maintenant d'inventer un contrat entre pays développés, pays en voie réelle de développement, pays qui voient s'éloigner le développement, qui sont les plus nombreux », a déclaré François Mitterrand, samedi 18 juin, dans un discours prononcé à l'ouverture du colloque de l'UNESCO « Et le développement ? ». Le cœur de ce contrat, selon le président de la République, comporterait trois parts : un renforcement de l'aide des pays riches aux plus pauvres jusqu'à atteindre l'objectif, sans cesse réaffirmé mais jamais réalisé, de 0,7 % du PNB ; une meilleure efficacité des institutions internationales, et, notamment, de la Banque mondiale invitée à orienter *« davantage »* ses projets *« vers l'investissement »*.

Le chef de l'Etat a également insisté sur le respect par les pays pauvres du *« droit des travailleurs »*. *« Il est odieux,* a affirmé M. Mitterrand, *de tirer profit du travail des enfants, ou du travail forcé, notamment celui des prisonniers ; il est insupportable de voir régner dans tant de pays l'absence de droits syndicaux. Il est odieux de penser que des pays qui ont lutté pour conquérir leur indépendance violent eux-mêmes les droits fondamentaux »*.

Inflation de colloques sur le franc CFA

L'affiche promettait d'être brillante. Organisatrice de longue date d'un colloque consacré à « La nouvelle parité du franc CFA », le 27 juin, la chambre de commerce et d'industrie de Bordeaux, s'était assuré la participation d'une brochette d'hommes politiques – dont le premier ministre de Côte-d'Ivoire, Kablan Duncan, le ministre des finances du Burkina-Faso, Zéphirin Diabre, le ministre français de la coopération et du développement, Michel Roussin... – et de hauts fonctionnaires internationaux –, un directeur général de la Commission de Bruxelles, un administrateur de la Banque mondiale, le directeur du Trésor français...

Las ! les chefs d'État africains de la zone franc ont décidé à l'improviste de tenir eux aussi, le même jour, à Libreville, une réunion sur le même thème. La concurrence était trop inégale pour Bordeaux, qui a vu son colloque dévalué et ses participants se défiler les uns après les autres au profit de seconds couteaux. Un seul ministre ne s'est pas décommandé : Alain Juppé. Pourtant, l'avenir du franc CFA, dévalué de moitié en janvier, n'est pas un dossier traité par le ministère des affaires étrangères. Mais le fauteuil de maire de Bordeaux intéresse au plus haut point Alain Juppé.

J.-P. T.

L'Europe de l'Est reçoit seulement 1 % des investissements directs mondiaux

CRANS-MONTANA (Suisse)

de notre envoyé spécial

« En dépit des engagements pris par la communauté internationale après la chute du mur de Berlin, il n'y a pas de véritable modification de l'allocation de ressources – notamment par le biais d'investissements directs – au profit des anciens pays communistes. Entre 1989 et 1993, l'Europe de l'Est aura reçu au total une vingtaine de milliards de dollars. Cela représente à peine 1 % de l'ensemble des capitaux investis dans le monde durant la même période. » Tout en déplorant cette pénurie relative d'investissements, vendredi 17 juin, à l'occasion du Forum Universale de Crans-Montana, Bela Kadar, ministre hongrois des relations économiques internationales, a tenu à souligner que son pays, à lui seul, avait capté, en un peu plus de quatre ans, 7 milliards de dollars d'investissements directs, autant que l'ex-Union Soviétique (6,8 milliards). Les autres pays de la région ont été beaucoup moins favorisés par les capitaux occidentaux. La République tchèque et la Pologne ont reçu chacune 2 milliards de dollars et la Slovénie 1,2 milliard, le reste de l'enveloppe étant saupoudré entre la Roumanie (0,8 milliard), la Slovaquie (0,4 milliard) et la Bulgarie (0,2 milliard).

« Nous avons touché le fond »

« En réalité, ce n'est pas tellement l'argent qui manque que les véritables projets d'investissement », a rétorqué Jean-Daniel Tordjman, l'ambassadeur français délégué aux investissements internationaux, chargé de présenter un tableau d'ensemble des investissements étrangers dans le monde. Selon cet ancien responsable de services commerciaux français aux Etats-Unis, le stock global des investissements internationaux représente actuellement 2 000 milliards de dollars (11 200 milliards de francs). Sur cette somme, 800 milliards ont été investis dans l'Union européenne et 100 milliards dans les autres pays d'Europe occidentale. L'Europe centrale et orientale, elle, n'a effectivement reçu que 20,6 milliards de dollars. Mais les sommes promises à investissement à l'étranger restent colossales, a fait remarquer M. Tordjman. Les fonds d'investissement répartis dans le monde entier gèrent au total 14 000 milliards de dollars.

A eux seuls, les fonds de pension américains représentent 4 700 milliards de dollars de capitaux à placer. Pour l'instant, ces derniers ne sont investis qu'à hauteur de 5 % environ hors des Etats-Unis, mais, compte tenu des opportunités offertes par les marchés dits émergents (Asie-Pacifique, Amérique latine et, dans une moindre mesure, Europe de l'Est), cette proportion devrait pour le moins doubler au cours des prochaines années, assure-t-il. *« En tenant compte seulement de l'argent potentiellement en provenance des fonds d'investissement américains, il y a plus de capitaux disponibles sur le marché que de projets à financer en Europe de l'Est »*, a conclu M. Tordjman.

Le propos – optimiste – a aussitôt été repris par Vladimir Chtcherbakov, venu défendre les couleurs de la Russie. Pour cet ancien vice-premier ministre de l'ex-URSS, aujourd'hui converti en président de la Fondation internationale pour la privatisation et les investissements extérieurs en Russie, le risque politique est désormais limité dans son pays (*« les centristes ont gagné »*) et l'instabilité sociale ne devrait pas déboucher sur une explosion. Certes, a-t-il admis, le produit intérieur brut a encore chuté de 24 % au vu des chiffres du premier trimestre 1994, *« mais nous avons touché le fond »*.

De ce fait, l'investissement étranger en Russie devrait s'accroître, a assuré M. Chtcherbakov. A condition, a-t-il admis, que Moscou définisse clairement le statut réservé à l'investissement étranger en Russie et que soit créé un véritable *« schéma d'investissement »*, par exemple en instituant un véritable système de garantie de ces investissements, sans doute par le biais de compagnies d'assurance. Pour le reste, en dépit des difficultés administratives qu'il ne faut pas occulter, le risque encouru par l'investisseur en Russie comparé au bénéfice qu'il peut retirer de son investissement justifie largement ce placement à caractère industriel, a assuré M. Chtcherbakov.

De nombreuses entreprises, surtout allemandes, ont depuis longtemps fait le calcul. Et investi méthodiquement l'Europe de l'Est, bien avant le démantèlement du rideau de fer. D'autres se sont mises sur les rangs plus récemment. C'est le cas du groupe suisse ABB qui, en trois ans, a créé soixante entreprises, au moyen de sociétés mixtes (joint ventures) dans seize pays d'Europe centrale et orientale et dans l'ex-Union soviétique. Ce groupe, qui est détenu à parts égales par Brown Boveri et par ASEA, spécialisé dans l'électromécanique et rival de groupes tels que GEC-Alsthom, a misé sur la région. *« Nous réalisons actuellement sur place un chiffre d'affaires annuel de 1 milliard de dollars, ce qui peut paraître très peu au regard des 30 milliards de ventes du groupe, mais nous employons déjà 20 000 personnes (dont 5 000 en Pologne, autant dans l'ex-Tchécoslovaquie, 3 000 en Russie), ce qui représente 10 % de nos effectifs mondiaux.*

« Ce qui compte, pour nous, est d'avoir une présence qui va aller en augmentant et de pouvoir intégrer ces nouvelles unités dans le processus de fabrication du groupe, de façon à réaliser des économies d'échelle, ce que nous avons déjà réussi à obtenir dans le secteur des turbines à gaz, à vapeur ou encore dans les générateurs », a expliqué au *Monde* David de Pury, président de BBC Brown Boveri et coprésident du holding ABB Asea Brown Boveri, qui coiffe cette multinationale. *« Le succès de ce type d'opération en Europe de l'Est passe aussi par l'utilisation des spécificités régionales »*, fait-il valoir. *« Ainsi, en Russie, ce sont des joint-ventures polonaises que nous avons précédemment créées en Pologne, qui travaillent pour notre compte. Il faut bien comprendre que dans ce pays le gouvernement est en train de faire son apprentissage en même temps que nous, les industriels étrangers, en marchant,* explique-t-il. *Nous devons nous épauler l'un l'autre. Si nous attendons que tout soit bien cadré avant de se lancer dans un investissement, alors, nous ne ferons jamais rien. Ou trop tard, ce qui est pire ! »*

SERGE MARTI

Incident diplomatique

CRANS-MONTANA (Suisse)

de notre envoyé spécial

Invité du Forum de Crans-Montana, au même titre que la demi-douzaine de chefs d'Etat et de gouvernement qui participaient à cette manifestation, Zoran Lilic, président de la République fédérale de Yougoslavie, n'a pu rejoindre la station valaisanne, son entrée sur le territoire suisse étant bloquée par le département fédéral des affaires étrangères (DFAE) qui a refusé d'accorder le visa nécessaire.

Pour justifier ce refus qui a aussitôt incité Belgrade à remettre en question le choix de Genève pour la tenue des négociations sur le processus de paix en Bosnie-Herzégovine, l'administration helvétique invoque une demande tardive de visa et l'application d'une politique restrictive de délivrance de visas à l'égard des ressortissants de l'ex-Yougoslavie, inspirée par les décisions du comité des sanctions du Conseil de sécurité des Nations unies. Une explication qui ne semble convaincre ni les dirigeants yougoslaves ni la presse suisse. Dénonçant *« le camouflet infligé à Belgrade qui a quelque chose d'incohérent. »* Jacques-Simon Eggly, éditorialiste du *Journal de Genève,* rappelle que des négociations sur la Bosnie se déroulent régulièrement dans cette ville et que *« rien ne peut être résolu sans Belgrade »*. La neutralité n'exclut pas d'offrir *« une disponibilité particulière »*, estime l'éditorialiste. *« Cette Suisse qui, il y a trente ans, avait favorisé les accords franco-algériens, ne servira-t-elle bientôt plus à rien ni à personne ? »*, se demande-t-il.

S. M.

Déjà en forte baisse en 1993

Les capitaux étrangers en République tchèque continuent de chuter

PRAGUE

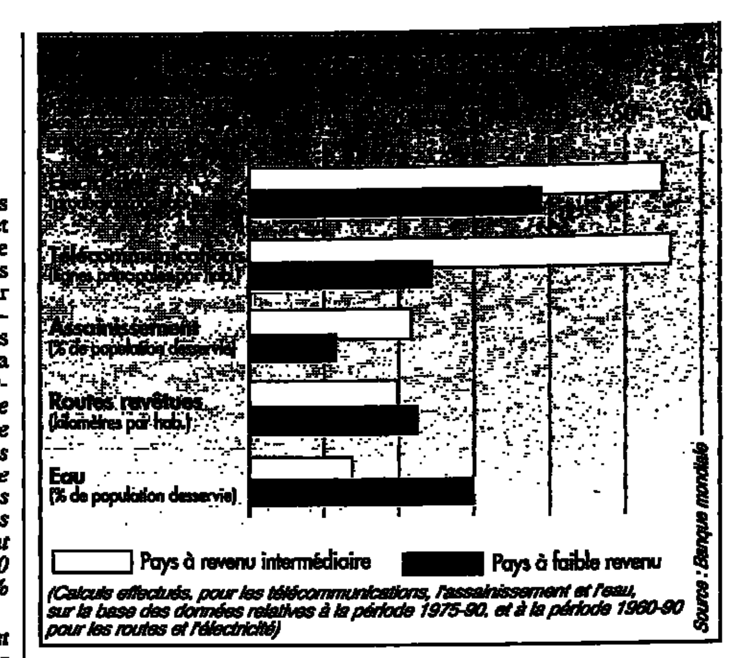
de notre correspondant

Après être passés de 1 milliard de dollars en 1992 à 568 millions en 1993, les investissements étrangers en République tchèque ont représenté seulement 78 millions de dollars sur les trois premiers mois de l'année. La baisse des investissements directs en Bohême-Moravie, déjà sensible l'an dernier, s'est encore accélérée au premier trimestre 1994 et la tendance devrait se poursuivre dans les prochains mois, selon les chiffres de la Banque nationale tchèque (CNB).

Pour Jan Havelka, directeur de Czechinvest, l'agence nationale pour les investissements, ces médiocres résultats témoignent d'une baisse de l'intérêt des grandes entreprises internationales à s'installer dans le pays : « La seule combinaison d'une main-d'œuvre qualifiée mais bon marché avec une sous-évaluation de la couronne tchèque ne suffit plus pour attirer les capitaux. » M. Havelka a mis en cause les lourdeurs de la bureaucratie tchèque, les désordres dans le cadastre, la procédure décourageante d'obtention des permis de construire et la poursuite des restitutions.

Le directeur de Czechinvest, qui estime pouvoir attirer 150 millions de dollars d'investissements directs en 1994, a mis en garde contre un certain *« nationalisme industriel »*. Le gouvernement tchèque a, en effet, préféré, au nom du nouveau slogan de la « voie tchèque », des acheteurs locaux à des groupes étrangers dans plusieurs récentes privatisations. Il a refusé ainsi récemment de vendre une partie du complexe pétrochimique à un consortium international composé de Total, Agip, Conoco et Shell. Le ministère des finances a voulu dédramatiser cette chute des investissements étrangers en notant qu'ils *« sont réalisés par acquisition de portefeuilles d'actions et que, globalement, les capitaux étrangers sont plus nombreux à affluer dans le pays »*.

MARTIN PLICHTA



(Calculs effectués, pour les télécommunications, l'assainissement et l'eau, sur la base des données relatives à la période 1975-90, et à la période 1960-90 pour les routes et l'électricité)

Selon le rapport 1994 de la Banque mondiale

Des milliards d'individus ne disposent pas d'eau salubre

Au cours des quinze dernières années, les pays en développement ont dépensé des sommes folles – de l'ordre de 200 milliards de dollars (près de 1 200 milliards de francs) par an – pour améliorer leurs infrastructures. Les résultats obtenus, selon le rapport annuel de la Banque mondiale sur le développement rendu public lundi 20 juin, ne sont pas à négliger : la proportion des ménages qui ont accès à une eau potable a augmenté de moitié entre 1975 et 1990 ; la production d'électricité et le nombre de lignes téléphoniques par habitant ont doublé.

Au total, pourtant, le bilan s'avère décevant. Des milliards d'individus n'ont toujours pas à leur disposition une eau salubre, l'électricité, des transports en commun – sans parler du téléphone pour lequel l'attente peut dépasser douze ans, voire davantage. Surtout, la plupart des infrastructures du tiers monde ont en commun d'être largement inefficaces : les pertes d'électricité le long des réseaux sont très importantes ; l'essentiel de l'eau « s'évapore » dans les systèmes d'irrigation ; les chemins de fer étouffent sous le poids de la bureaucratie...

Le constat est d'autant plus intéressant qu'il émane d'un organisme, la Banque mondiale, qui depuis sa création il y a cinquante ans a plus que personne poussé les pays du tiers monde à investir lourdement – avec son concours financier – dans les infrastructures. Pour redresser la barre et réduire le gaspillage, la Banque préconise dans son rapport annuel de *« gérer les infrastructures comme on gère une affaire* [...] ; *de faire jouer la concurrence* [...] ; *de tenir compte de l'avis des usagers comme des autres partenaires et de ne pas hésiter à leurs confier des responsabilités »*.

La Banque mondiale a tenté d'estimer les gains pour le budget des États d'une gestion plus rationnelle des infrastructures dans trois secteurs (eau, électricité, chemin de fer). Elle les évalue à 123 milliards de dollars par an, soit *grosso modo* l'équivalent de 10 % des recettes budgétaires. Quant aux prestataires de service, s'ils géraient des infrastructures efficientes comme elles le sont dans les pays développés, ils pourraient économiser 55 milliards de dollars. Les chiffres sont sans doute à prendre avec précaution. Ils n'en témoignent pas moins de l'ampleur des efforts à réaliser.

J.-P. T.

ÉTRANGER

Deux mois après les élections italiennes

M. Berlusconi s'inquiète de la situation économique

Le gouvernement Berlusconi, qui avait promis un *« nouveau miracle »* aux Italiens, s'inquiète de la situation du pays. Le tableau est *« préoccupant, car les recettes ont du mal à progresser en raison de la récession persistante tandis que la situation des dépenses se détériore plus que prévu »*, a déclaré, vendredi 17 juin, le ministre du Trésor, Lamberto Dini, à l'issue d'une réunion sur les comptes publics.

Le gouvernement apparaît donc contraint de poursuivre la politique d'austérité engagée par ses prédécesseurs pour contenir le déficit public et éviter le retour à l'inflation, en dépit de sa détermination à *« stimuler l'économie »*. Ce déficit devrait être alourdi par une décision de la Cour constitutionnelle, qui a dernièrement condamné l'Istituto Nazionale della Previdenza Sociale (INPS), la sécurité sociale italienne, à verser entre 16 000 et 22 000 milliards de lires (53 à 75 milliards de francs) d'arriérés à des retraités, alors que le précédent gouvernement l'en avait dispensé. Le « trou » de l'INPS atteindrait 30 000 milliards, selon le ministre Dini. *« Il faut examiner la situation avec calme »*, a-t-il dit, tandis que son collègue du budget, Giancarlo Pagliarini, faisait observer que *« la sentence de la Cour constitutionnelle coûte plus cher que le tunnel sous la Manche »*.

Remontant à 1983, ces arriérés devraient profiter à près d'un demi-million de personnes de condition modeste, percevant une double retraite. Pour gagner du temps, le gouvernement imposera un *« moratoire de six mois durant lequel il cherchera à neutraliser par voie législative les effets de la sentence de la Cour ; sinon des mesures correctives seront prises sur les recettes »*, a indiqué Lamberto Dini.

Or, cette année, le déficit public devrait atteindre 159 000 milliards de lires, alors que l'objectif était de 144 200 milliards (8,7 % du produit intérieur brut). Pour le moment, a souligné le ministre du Trésor, le but du gouvernement est de contenir le déficit à *« environ 160 000 milliards »* pour 1994. Pour y parvenir et faire en sorte que l'Italie soit en conformité avec les critères de convergences économiques imposés par l'Union européenne, le gouvernement de Silvio Berlusconi s'emploie à définir une stratégie. Deux hypothèses sont à l'étude : adopter un avenant déjà contenu dans la loi de finances 1994 pour réduire les dépenses de 5 000 milliards de lires ; accompagner la loi de finances 1995, en préparation, de mesures de rigueur drastiques.

ALGÉRIE : les premières privatisations interviendront cette année. – Les premières privatisations d'entreprises publiques algériennes, notamment dans les secteurs du tourisme et du commerce, auront lieu cette année, a déclaré, dimanche 19 juin, Eberhard Rhein, directeur général pour le Moyen-Orient et la Méditerranée à la Commission européenne. M. Rhein, qui s'exprimait à l'issue d'une brève visite en Algérie à la tête d'une délégation d'experts de l'Union européenne, a cité les propos du ministre algérien de la restructuration industrielle et de la participation, Mourad Benachenhou.

SOCIAL

Baisse des prescriptions et augmentation excessive du nombre des officines

L'âge d'or est terminé pour les pharmaciens

Alors que leur activité avait toujours progressé, les pharmacies enregistrent pour la première fois une baisse continue de leur chiffre d'affaires, en recul de 2 % depuis le début de l'année alors que les ventes s'étaient accrues de 4,3 % en 1993 et de 4,4 % en 1992. Si la Sécurité sociale y trouve son compte – les remboursements de médicaments, qui augmentaient de quelque 8 % chaque année, ont diminué de 0,3 % depuis janvier –, la profession a conscience de vivre un tournant.

Volontiers portés à dramatiser la moindre mesure d'économie sur les dépenses d'assurance-maladie, les pharmaciens n'ont pas, ces derniers jours, placardé sur leur devanture ces affichettes annonçant rituellement *« la disparition prochaine de milliers d'officines »*. Pourtant, les motifs d'inquiétude sont, cette fois, bien réels. De mémoire d'apothicaire, jamais l'on n'a vu les indicateurs de la consommation pharmaceutique aussi mal orientés.

« Les choses sont claires : patients et médecins regardent davantage à la dépense. Les premiers réalisent qu'une part plus importante est à leur charge, et les seconds appliquent strictement la convention médicale en réduisant le nombre de lignes des ordonnances », résume Rosine Talbot, pharmacienne à Cachan (Hauts-de-Seine). En effet, comme le recommande le dispositif négocié avec l'assurance-maladie, les médecins généralistes ont délibérément réduit leurs prescriptions (*le Monde* du 1er juin). Les « références médicales » leurs imposent désormais, sous peine de sanctions, de ne pas gonfler excessivement la liste des produits pharmaceutiques et des analyses. Alors que l'augmentation de cinq points du ticket modérateur, intervenue en août, et l'absence d'épidémie de grippe n'ont guère poussé à la consommation, les 22 300 officines subissent également la mévente des produits de parapharmacie et de cosmétologie, un domaine où la concurrence des grandes surfaces et des commerces spécialisés est très vive.

Selon Marie-Josée Augé-Caumon, présidente de la Fédération des syndicats pharmaceutiques de France (FSPF), la chute d'activité pourrait atteindre 5 % sur le premier semestre. Aussi réclame-t-elle une réforme de la *« marge dégressive lissée »*, le mode de rémunération inversement proportionnel au prix du médicament qui détermine le revenu des pharmaciens.

« Une tendance lourde »

« Nous sommes favorables à un accord cadre avec les pouvoirs publics permettant de concilier maîtrise des dépenses et juste rémunération d'une profession à laquelle on demande de toujours plus s'impliquer dans les actions de prévention », estime Mme Augé-Caumon, convaincue que *« les références médicales n'ont pas encore atteint leur plein effet »*. Les projets du gouvernement, qui envisage d'encourager les médicaments génériques (moins chers car leur brevet appartient au domaine public), ne suscitent évidemment aucun enthousiasme.

Toutefois, la présidente de la FSPF admet que *« l'on paie aujourd'hui la flambée irrationnelle de ces dernières années »*. Il n'y a pas si longtemps, les pharmaciens avaient le vent en poupe. La cession d'une officine s'effectuait sur la base de 110 % à 120 % du chiffre d'affaires annuel (5 millions de francs en moyenne) et le remboursement des prêts bancaires intégrait couramment une progression de 10 % ou 15 % de l'activité chaque année. Sans compter que, régulièrement contourné, le *numerus clausus* ne joue plus vraiment un rôle protecteur. Si, selon la FSPF, pas plus de 150 dérogations ont été attribuées en 1993, elles étaient deux fois plus nombreuses auparavant.

« Le ralentissement de l'activité est une tendance lourde. Actuellement, trois à quatre mille officines sont fortement endettées, et chaque mois tombent une dizaine de règlements judiciaires. Les plus vulnérables sont les jeunes récemment installés qui ne peuvent plus faire face aux échéances », observe Jacques Ambonville, président du directoire de l'OCP (Office central pharmaceutique) qui assure la distribution des médicaments. Le bénéfice fiscal moyen des pharmacies (400 000 francs en moyenne) – avant salaires et remboursement des prêts – pourrait baisser de 35 000 francs. Un manque à gagner important, mais que la plupart peuvent tout de même supporter et qui est inférieur à celui des biologistes dont l'activité a plongé de 6 % depuis janvier.

« L'âge d'or est terminé. Cette fois, nous avons de vraies raisons de nous plaindre », sourit Mireille Beaudoin, pharmacienne dans le 11e arrondissement de Paris. *« L'avenir,* poursuit-elle, *est à une gestion des stocks beaucoup plus serrée. Au moins disposerons-nous d'un peu plus de temps pour suivre les incessantes innovations pharmaceutiques. En attendant, il faut naviguer à vue. »*

JEAN-MICHEL NORMAND

Selon une étude de l'INSEE

Le nombre de jeunes actifs a diminué depuis dix ans

Une étude que vient de publier l'INSEE (*INSEE Première*, nº 323), confirme un paradoxe déjà repéré. Du fait de la scolarisation croissante des jeunes de seize à vingt-cinq ans, la part des actifs diminue depuis dix ans et, tandis que le chômage baisse en volume, il augmente en pourcentage parce que celui-ci est calculé par rapport à la population active de cette tranche d'âge. Résultat, le pourcentage de ceux qui étudient toujours progresse de 30 % à 44 % de 1983 à 1993, et le pourcentage de ceux qui travaillent, au sens large, diminue de 45 % à 36 %. En dix ans, on compte 60 000 chômeurs de moins.

En mars 1993, 9,4 % de tous les jeunes âgés de seize à vingt-cinq ans étaient au chômage et, parmi les 35,9 % qui avaient un emploi, 2,3 % sont des apprentis, en baisse depuis 1989 (196 000 contre 234 000) et 5,3 % bénéficient d'une mesure d'aide. Le nombre d'élèves ou d'étudiants, qui était de 2,6 millions en 1983, a atteint les 3,7 millions (44,4 %) mais ce sont les filles qui poursuivent le plus leur scolarité, alors qu'elles sont moins souvent accueillies en apprentissage.

Parallèlement à la progression de la scolarisation, le taux d'activité des jeunes a régulièrement reculé et serait l'un des plus faibles des pays industrialisés. Avec 45,3 % d'actifs de seize à vingt-cinq ans, il y a un million de jeunes de moins, en dix ans, qui sont au travail ou au chômage et le taux d'activité baisse en moyenne d'un point par an. En mars 1993, trois millions travaillaient et 786 000 étaient au chômage, le nombre de jeunes occupant un emploi diminuant de plus de 850 00 en dix ans, tandis que le nombre de chômeurs reculait de 57 000.

Encore faut-il noter des difficultés d'insertion, pour les jeunes, que les chiffres globaux ne révèlent pas. Au total, 150 000 d'entre eux se trouvaient en stage en mars 1993, en augmentation de 40 000 par rapport à l'année précédente en raison du lancement du programme PAQUE (préparation active à la qualification et à l'emploi) qui sera arrêté en avril 1994. Au total, toujours, 640 000 bénéficient d'un emploi aidé, dont 136 000 contrats emploi solidarité (CES, successeurs des TUC) les formules de formation en alternance et l'exo-jeunes. Même les emplois non-aidés peuvent être précaires : les contrats à durée déterminée (250 000) et l'intérim (70 000) représentent 13,4 % des emplois non-aidés, contre 4 % en 1983.

Pour améliorer la trésorerie de la Sécurité sociale

Le versement de certaines cotisations sera accéléré

Le gouvernement a transmis au caisses de Sécurité sociale un projet de décret visant à accélérer le versement des cotisations dues par les entreprises de plus de quarante-neuf salariés versant tardivement les salaires de leur personnel. Ainsi, les employeurs qui payaient les rémunérations (ou le solde des rémunérations) après le 10 du mois s'acquittaient jusqu'à présent des cotisations auprès de l'URSSAF le 5 du mois suivant. Dorénavant, ils devront le faire le 25 du mois (le 25 juillet au lieu du 5 août pour les salaires de juin, par exemple).

Cette modification, qui entrera en vigueur le 1er janvier 1995 selon *Liaisons sociales* du lundi 20 juin, portera sur des sommes relativement limitées : 1,5 milliard de francs par mois sur les 31,5 milliards que représentent les encaissements des entreprises de plus de 49 salariés. Pour les pouvoirs publics, il s'agit d'améliorer quelque peu le solde de la trésorerie de la Sécurité sociale alors que les résultats des entreprises se sont redressés. Parallèlement, le gouvernement poursuit sa réflexion sur d'autres modifications relatives au versement des cotisations des entreprises de moins de 49 salariés.

ENTREPRISES

Pour ouvrir une liaison avec Londres au départ d'Orly

AOM et Air Liberté ont engagé une procédure pour obtenir un accès à l'aéroport d'Heathrow

Les compagnies aériennes AOM et Air Liberté ont envoyé l'argumentaire de leur plainte à Bruxelles, en fin de semaine dernière, pour obtenir un accès à l'aéroport londonien d'Heathrow. Depuis le 13 juin, British Airways et sa filiale TAT desservent Londres au départ d'Orly, mais les deux transporteurs français n'ont pu ouvrir une telle liaison faute d'un accès convenable à Heathrow.

L'argumentaire, envoyé à la commission européenne jeudi 16 juin, s'appuie sur des raisons techniques et juridiques. Une première partie technique plaide pour l'établissement d'un lien entre le règlement de l'accès au marché et celui de l'attribution des créneaux horaires de l'Union européenne. *« Jusqu'à présent, il n'y a aucune jurisprudence. Or nous estimons que les coordonnateurs sur les aéroports doivent faire un effort particulier pour tous les nouveaux entrants en vertu de ces nouveaux règlements »*, estime-t-on chez AOM. La seconde partie fait valoir que *« les règlements d'exemption »* qui s'appliquent sur un certain nombre d'aéroports *« biaisent »* la concurrence. Le ministre français des transports, Bernard Bosson, a assuré, à plusieurs reprises, de son soutien les compagnies françaises dans leur démarche à Bruxelles.

Démission surprise du président de Philip Morris

Michael A. Miles, président-directeur général de Philip Morris, a démissionné subitement, dimanche 19 juin, des fonctions qu'il occupait à la tête de ce groupe de tabac et d'alimentation depuis 1991. Il est remplacé à ce poste par deux responsables du groupe : R. William Murray, cinquante-huit ans, qui devient président *(chairman)* et Geoffrey C. Bible, cinquante-six ans, qui prend la direction générale *(president and chief executive)*. Alors que M. Miles venait du secteur agroalimentaire, ces deux dirigeants ont pour point commun une longue expérience de la division tabac, une activité fortement attaquée qui a contraint le groupe à se lancer l'an dernier dans une guerre des prix pour reconquérir des parts de marché. Commentant ce départ, un porte-parole de Philip Morris a indiqué que la démission de M. Miles était volontaire et aucunement liée à des rumeurs d'une séparation des activités tabac et alimentation de la compagnie. Celle-ci, un moment envisagée, avait été repoussée voici quelques semaines par le conseil d'administration.

M. Miles, cinquante-trois ans, a été, durant trois ans, le premier président de Philip Morris recruté à l'extérieur de la compagnie. Il était depuis neuf ans le directeur général de la compagnie d'alimentation Kraft General Foods Inc., quand cette compagnie a été rachetée par Philip Morris en 1988.

POINT DE VUE

Les Etats doivent organiser la concurrence aérienne

par Jean-Cyril Spinetta

EN démissionnant d'Air Inter, il y a sept mois, j'ai dit ce que j'avais à dire. Je l'ai même écrit. Et puis je me suis tu. Je ne voulais gêner ni Christian Blanc, le président d'Air France, ni Michel Bernard, mon successeur, ni surtout le ministre qui a la charge des intérêts de la France.

Le ministre, lui, a passé son temps à me mettre en cause, une fois, dix fois, vingt fois... J'ai continué à me taire. Je ne le regrette pas. J'ai appris, il y a longtemps, que fonctionnaires, responsables d'entreprises publiques et ministres ne polémiquent pas. C'est une règle : j'entends la respecter même si le ministre y déroge en permanence, et tout récemment encore en m'accusant dans votre journal d'avoir trompé les salariés d'Air Inter en leur faisant croire que l'entreprise était protégée de la concurrence jusqu'au 1er avril 1997. Cette polémique est son affaire. Elle ne m'intéresse pas.

Il me paraît plus important de rappeler quelques enjeux essentiels parfois méconnus. L'exemple de la ligne Paris-Londres est à cet égard éclairant. Sur cette route, 3 600 000 passagers ont été transportés en 1993, 70 % par les compagnies britanniques et 30 % par les compagnies françaises. Les Anglais sont donc en position très largement dominante. Ce n'est sans doute pas ce qu'a compris l'opinion française !

Mais si la concurrence est déjà une réalité si forte sur cette ligne, pourquoi tant de passion ? Tout simplement parce que depuis quatre ans certains exigent pour les villes desservies par plusieurs aéroports, comme Londres et Paris, que la concurrence soit la règle sur chacun des aéroports. D'autres au contraire pensent qu'il suffit que la concurrence soit effective sur la ligne, c'est-à-dire sur l'un ou l'autre des aéroports.

Ce débat paraît bien théorique. Il est extraordinairement important en raison de la saturation quasi générale des aéroports des grandes villes européennes. Seule Paris fait exception. Dans un système réglementé, cette capacité d'accueil est un formidable atout. Dans un système libéralisé, c'est une grande faiblesse. En effet, votre concurrent peut s'installer chez vous alors que vous ne pouvez pas aller chez lui.

Pour que le droit et l'équité se rejoignent, il faut bien sûr accepter la concurrence, mais faire également confiance aux Etats pour qu'ils l'organisent sur les aéroports de leur choix. C'est la thèse que les gouvernements français ont toujours soutenue. C'est celle qui a prévalu, en 1990, lors de la signature de l'accord autorisant le regroupement Air France-UTA-Air Inter. A l'exception de Nice, les grandes lignes du réseau Air Inter ont été ouvertes à la concurrence sur Paris, c'est-à-dire sur Orly ou Roissy. Le texte de l'accord est clair et les engagements pris par les négociateurs le sont encore plus. Cette garantie a été renforcée en 1992 puisque le gouvernement français a demandé et obtenu une période de transition s'achevant le 1er avril 1997 pour l'ouverture du marché intérieur français.

Alors oui, en effet, j'ai dit aux salariés d'Air Inter ainsi qu'à tous les responsables de l'aviation civile sans être jamais contredit qu'au moins jusqu'au 1er avril 1997 l'ouverture des grandes lignes aériennes intérieures au départ d'Orly n'était pas juridiquement obligatoire. Je le pense toujours aujourd'hui.

Mais ce qui compte maintenant, c'est ce qui va se passer dans les prochains mois. Le ministre a hérité d'un dossier comportant de nombreux atouts maîtres. Mais ces atouts, encore faut-il savoir, vouloir ou pouvoir les jouer.

Il n'a sans doute pas été très habile d'annoncer en octobre dernier une volonté d'anticiper sur la date du 1er avril 1997, ouvrant ainsi la voie à TAT, c'est-à-dire à British Airways, sur toutes les grandes lignes intérieures françaises au départ d'Orly. Il n'a probablement pas été très astucieux de claironner le souhait d'ouvrir la ligne Orly-Londres, frayant ainsi le chemin aux compagnies britanniques.

Ces petites erreurs d'appréciation ont sûrement affaibli la position française. Mais ce n'est pas irréparable et la Cour de justice peut encore donner raison à la France. Mais il faudra que cessent les querelles et que la continuité dans l'expression des thèses françaises, seule conforme à l'intérêt du transport aérien, s'impose à nouveau. Comment, en effet, espérer convaincre si le ministre passe son temps à dénoncer l'action de ses prédécesseurs, accusés, à tort, d'avoir accepté une libéralisation totale dès le 1er janvier 1993.

Tout cela manque de cohérence et même de professionnalisme. Si le ministre continue ainsi, il pourrait redécouvrir à son détriment ce que savent tous les joueurs de bridge : lorsqu'on perd par sa faute on gagne rarement.

► **Jean-Cyril Spinetta, nommé PDG d'Air Inter en novembre 1990, a démissionné de ses fonctions en octobre 1993.**

L'affaire Schneider

Le baron Empain réfute les arguments de Didier Pineau-Valencienne

L'affaire Schneider prend des allures de « polémique sur l'héritage ». En invoquant *le « capharnaüm indescriptible »* qu'était le groupe Empain-Schneider à son arrivée en 1981 (*le Monde* du 11 juin), Didier Pineau-Valencienne, le patron de Schneider inculpé et écroué pendant douze jours à Bruxelles à la suite d'irrégularités présumées dans la gestion de ses filiales belges, avait bétonné son système de défense. Il avait alors expliqué qu'il avait hérité des sociétés off shore mises au jour par les enquêteurs et qu'il les avait cédées, non sans difficulté, au début de l'année 1994.

Ce faisant, le PDG de Schneider s'est attiré les foudres du baron Empain. Dans un entretien accordé samedi 18 juin au quotidien bruxellois *le Soir*, le baron belge, qui, pendant de nombreuses années, a présidé aux destinées du groupe Empain-Schneider, réfute ce qui constitue le principal argument du PDG français.

« Hérissé » par le thème du capharnaüm, le baron Empain reconnaît qu'il y a eu des sociétés off shore dans le groupe qu'il a dirigé jusqu'en 1981. Mais, affirme-t-il, *« il existe aujourd'hui des sociétés que je ne connais pas. Elles ont dû être créées depuis »*. Les enquêteurs estiment-ils que ces sociétés auraient servi à dissimuler aux actionnaires et au fisc belge certains actifs de Cofibel et Cofimines ? M. Empain explique qu'en tout cas, sous sa présidence, les sociétés off shore *« distribuaient des dividendes mais gardaient aussi des réserves qui étaient connues et déclarées aux actionnaires »*. Par ailleurs, le baron Empain s'étonne aussi du rôle important attribué par M. Pineau-Valencienne à Jean Verdoot, qui était administrateur délégué des filiales belges Cofimines et Cofibel. *« Que, de fidèle collaborateur, il soit devenu tête pensante et agissante, voilà une évolution qui m'interpelle,* déclare le baron Empain. *Si Verdoot avait des responsabilités, c'était à 10 % ou 20 %, certainement pas à 50 %. Bien sûr, il est fâcheux qu'il soit mort »*. Jean Verdoot est décédé d'une crise cardiaque en mars 1993.

Des mesures financières pour aider les PME

Le ministre de l'économie Edmond Alphandéry a présenté, jeudi 16 juin, une série de mesures en faveur du financement des petites et moyennes entreprises qui devraient leur permettre d'être *« le fer de lance de la reprise »*. Il s'agit surtout d'un renforcement de dispositifs déjà existants.

La Caisse des dépôts et consignations (CDC), qui, jusqu'à présent, ne jouait pas un rôle primordial dans le financement des PME, va consacrer sur les trois prochaines années 2 milliards de francs pour les soutenir. Les capitaux affectés à ces nouvelles activités proviendront des fonds des notaires collectés par la Caisse. La CDC n'interviendra pas directement dans les entreprises, mais par le biais des organismes spécialisés déjà existants (sociétés de développement régional, sociétés de capital à risque, instituts régionaux de participation...). Le ministre a précisé qu'il n'était pas question de créer un nouvel organisme.

La Caisse contribuera également à hauteur de 200 millions à un nouveau fonds de garantie géré par la SOFARIS, dont la mission est de garantir les prises de participation dans le capital des entreprises. Ces 200 millions devraient générer 2 milliards de fonds propres, soit environ un tiers du total des prises de participation dans le capital des PME.

Le Crédit d'équipement des PME (CEPME), qui vient d'être recapitalisé à hauteur de 1 milliard de francs (dont 500 millions apportés par la CDC), va également voir son dispositif de prêts aux entreprises renforcé, et son champ d'action élargi.

VIE DES ENTREPRISES

Un jugement du tribunal de Nanterre

La justice annule l'accord sur la rémunération flexible conclu chez IBM

« Le Far-West social n'aura pas lieu » : dénoncé comme tel par un tract syndical, l'accord sur la variabilité des salaires, signé le 11 février par la direction d'IBM France avec le seul Syndicat national autonome (SNA) a été annulé par le tribunal de grande instance de Nanterre, vendredi 17 juin. De plus, la direction d'IBM France se voit condamner à verser 20 000 francs aux cinq syndicats contestataires (CGT, CFE-CGC, CFDT, FO et CFTC) au titre des frais de défense.

Cet accord constituait l'un des deux volets du plan social, mis en place par la filiale du constructeur américain pour économiser 580 millions de francs en 1994-1995 (*le Monde* du 2 mars). Les 1 726 suppressions de poste, sur la base du volontariat dont 700 départs en préretraite, n'étaient pas contestées par les syndicats. En revanche, l'accord qui introduisait une flexibilité des salaires en fonction des résultats de l'entreprise avait déchaîné les foudres syndicales. Applicable en principe à partir du 1er avril, ses effets ne devaient jouer à plein qu'à partir de 1995. Selon les termes de l'accord, les salaires du personnel d'IBM étaient divisés en deux : une part fixe et une part variable indexée sur les résultats réalisés par le constructeur en France. En cas de perte ou de croissance nulle du chiffre d'affaires, le versement du treizième mois aux salariés était remis en cause. La variation pouvait aller dans les deux sens : de douze à quatorze mois de salaires.

Les syndicats s'opposaient notamment à un article du plan qui stipulait que tout salarié qui refusait d'appliquer le principe de la rémunération flexible s'exposait à être licencié sur-le-champ. La justice a donné raison aux syndicats, en invalidant l'accord en raison du non-respect des règles légales de procédures. La direction d'IBM France a pris acte de ce revers et a déploré qu'il soit *« très difficile d'innover dans le contexte social actuel »*. Elle présentera les 22 et 23 juin au prochain comité central d'entreprise des *« mesures alternatives »*.

A. B.-M.

Engagée dans un difficile sauvetage

La nouvelle direction de la GMF renforce son contrôle

Christian Sastre, président du groupe Azur et directeur général depuis l'automne dernier de la Garantie mutuelle des fonctionnaires (GMF), a vaincu les dernières réticences et conforté son emprise sur une mutuelle en proie à de graves difficultés. Lors d'une *assemblée générale mixte réunie* à Grenoble samedi 18 juin, M. Sastre a pu renouveler selon ses vœux le conseil d'administration de la GMF et modifier les statuts en augmentant le nombre d'administrateurs et de délégués des sociétaires. *« Il a été décidé par ailleurs de mieux distinguer le rôle du président et du conseil de celui du directeur général, qui exerce les responsabilités opérationnelles »*, indique le communiqué de la mutuelle.

M. Sastre a aujourd'hui les coudées franches pour sauver la GMF, qui, au cours de l'exercice 1993, a enregistré une perte nette comptable de 1,889 milliard de francs et une perte consolidée de 1,370 milliard. Enmai, l'Association nationale des sociétaires, proche de l'ancien président Jean-Louis Pétriat, qui a démissionné le 2 mars, avait cherché à remettre en cause la direction de M. Sastre. Mais l'opposition a disparu avec le discrédit chaque jour plus grand qui touche la gestion effectuée lors des dernières années par M. Pétriat. L'affaire des quinze fausses lettres de crédit signées en janvier par M. Pétriat et fournies à des groupes financiers douteux a conduit la mutuelle à resserrer les rangs pour sauver ce qui peut l'être. M. Pétriat a d'ailleurs été mis en examen dans cette affaire (*le Monde* du 15 juin).

Pour les dirigeants de la mutuelle, ce ne sont pas tant ces lettres d'un montant total de près de 9 milliards de francs, qui posent problème – leur valeur juridique est nulle –, mais la gestion au jour le jour. L'exercice 1994 s'annonce encore difficile et pourrait se traduire par de nouvelles pertes. Tout dépendra sans doute de l'issue des négociations entamées par la direction de la GMF pour céder le complexe hôtelier de Saint-Martin et la filiale espagnole, qui pèsent lourdement sur les comptes du groupe. Mais, entre-temps, de nouvelles « affaires » pourraient surgir. L'Association de défense des sociétaires de la GMF, récemment constituée, semble décidée à mener des actions en justice pour faire la lumière sur la gestion des années Pétriat.

E. L.

CHIFFRES ET MOUVEMENTS

CONFLIT

EURO DISNEY : grève du personnel de nettoyage. – Des employés des services d'entretien du parc Euro Disney de Marne-la-Vallée ont cessé le travail dans la nuit du samedi 18 au dimanche 19 juin et une cinquantaine d'entre eux ont manifesté pour obtenir une revalorisation salariale. Selon la CGT, ce mouvement de protestation a retardé d'une heure l'ouverture du parc dimanche matin. Les grévistes réclament des augmentations des rémunérations et, notamment, un doublement de la prime de nuit.

REPRISE

FRANCE-EBAUCHES : délai repoussé au 8 juillet pour les offres. – Le délai pour le dépôt des offres de reprise de France-Ebauches, sixième fabricant mondial de mouvements d'horlogerie avec 420 salariés, en redressement judiciaire depuis début mai, a été repoussé du 15 juin au 8 juillet, a indiqué, vendredi 17 juin, l'administrateur judiciaire de cette société implantée dans le Doubs. *« Contrairement aux bruits alarmistes (...) des repreneurs ont manifesté leur intérêt pour la société (...), mais ils ont souhaité (...) que le délai primitivement fixé au 15 juin soit prorogé »*, a expliqué dans un communiqué Me Gérard Philippot, qui a précisé qu'un *« projet de reprise émanant de l'encadrement* [de la société] *est en cours d'élaboration »*.

MANAGEMENT

GÉNÉRALE DES EAUX : Antoine Zacharias est nommé directeur général adjoint. – Antoine Zacharias, qui dirige la Société générale d'entreprise (SGE), filiale de bâtiment-travaux publics (BTP) de la Compagnie générale des eaux, a été nommé directeur général adjoint de la Compagnie, a annoncé, vendredi 17 juin, son président, Guy Dejouany. M. Zacharias, qui était jusqu'à présent l'un des six directeurs du groupe, monte ainsi d'un cran dans la hiérarchie, en devenant le quatrième directeur-général adjoint, aux côtés de Jean-Dominique Deschamps, Bernard Forterre, et Jean-Pierre Quinio. M. Zacharias est aussi administrateur-directeur général de la SGE.

RESTRUCTURATION

LYONNAISE DES EAUX : les syndicats « interrogent » le PDG Jérôme Monod. – Les syndicats CFDT, CFTC, CGC, CGT et FO du groupe Lyonnaise des eaux ont adressé récemment une lettre à leur PDG, Jérôme Monod, évoquant *« les légitimes interrogations suscitées parmi les salariés par les restructurations à l'œuvre au sein de la Lyonnaise des eaux »*, qui n'ont fait *« l'objet d'aucune consultation du comité de groupe »*, affirment-ils. Ils demandent en conséquence au PDG de réunir ce comité *« dans les plus brefs délais »*, dans la perspective *« d'une redéfinition à plus ou moins brève échéance des axes de développement du groupe et de la notion d'actif stratégique, dans laquelle vous pourriez être tenté de vous inscrire en raison de la faiblesse des marges de manœuvre financières dont vous disposez aujourd'hui »*.

GAINS

GEORGE SOROS a gagné 1,1 milliard de dollars à Wall Street en 1993. – L'homme d'affaires américain George Soros a gagné 1,1 milliard de dollars à titre personnel en 1993 à Wall Street, (5,6 milliards de francs), arrivant largement en tête des gains individuels de l'année sur la place de New York, selon le magazine des affaires *Financial World* à paraître le 5 juillet. Le financier, âgé de soixante-trois ans, s'était rendu célèbre en Europe en spéculant sur la livre sterling et le franc lors des crises monétaires européennes de 1992 et 1993. Il est le premier à dépasser le milliard de dollars de gains personnels à Wall Street, selon le bimensuel. Le deuxième du classement, Julian Robertson, de la société d'investissement Tiger Management, a gagné *500 millions* de dollars. Sa spécialité : spéculer sur certains marchés obligataires en Europe. Les gains personnels de M. Soros sont supérieurs au produit intérieur brut de 42 pays, équivalents à celui du Tchad ou du Burundi. Le géant de la restauration rapide, McDonald's, a réalisé le même bénéfice avec 169 000 employés.

MARCHÉS FINANCIERS

PARIS, 20 juin, ▼ Trou d'air

La Bourse de Paris à l'image de l'ensemble des places financières européennes s'est effondrée lundi en début de journée dans le sillage des marchés obligataires qui réagissent à la hausse des taux à long terme et à la chute du dollar. En recul de 1,39 % à l'ouverture, l'indice CAC 40 n'a cessé ensuite de perdre du terrain et de casser les différents seuils de résistance pour s'inscrire en début d'après-midi sur un recul violent de 3,66 % à 1 965,08 points. Ce repli est le plus important enregistré en cours de séance depuis le 5 octobre 1992 (- 4,30 % à la clôture) en pleine crise monétaire.

Le marché s'achemine par ailleurs sur la voie de la plus mauvaise liquidation mensuelle depuis août 1990 (invasion du Koweït par l'Irak). La Bourse de Paris accuse déjà une perte de plus de 12 % quatre jours avant la liquidation (jeudi). Cette baisse intervient dans un marché calme, le montant des échanges atteignant sur le marché à règlement mensuel 1 milliard de francs.

Une fois encore les marchés obligataires sont les grands responsables de cette dérive des actions. Le MATIF a cessé dès l'ouverture le niveau des 113 points. L'échéance septembre du contrat notionnel abandonnait en milieu de journée 1,54 % à 112,24 points. Le Bund allemand est en repli de 0,89 % à 90,22 %.

Le taux des bons du Trésor à 30 ans atteignait vendredi soir aux Etats-Unis 7,45 % contre 7,31 % jeudi. Les craintes de reprise de l'inflation subsistent aux Etats-Unis. Les opérateurs redoutent donc un nouveau tour de vis de la Réserve fédérale américaine. La chute du dollar vendredi et lundi matin n'a fait qu'assombrir le tableau. La baisse du billet vert conjointement à une hausse des prix des matières premières (pétrole notamment) risque d'accélérer la hausse des prix aux Etats-Unis.

INDICES SBF-BOURSE DE PARIS

FIN DE SEMAINE

Base 1 000 : 31 décembre 1990

	10-06-94	17-06-94
Indice général-SBF 120	1 399,46	1 338,97
Indice général-SBF 250	1 358,21	1 300,98
Valeurs industrielles	1 524,34	1 465,28
Energie	1 572,02	1 516,28
Produits de base	1 391,28	1 325,35
Construction	1 696,09	1 611,96
Biens d'équipement	1 265,76	1 209,97
Automobile	2 151,52	2 064,94
Autres biens consom.	1 725,49	1 661,13
Industrie agroalim.	1 358,41	1 319,64
Services	1 268,59	1 222,01
Distribution	1 766,61	1 673,76
Autres services	1 061,26	1 023,60
Sociétés financières	1 158,56	1 099,81
Immobilier	930,86	908,06
Services financiers	1 230,48	1 160,75
Sociétés invest.	1 164,78	1 110,31

La SEC facilite les émissions d'actions de sociétés françaises aux Etats-Unis

La Securities and Exchange Commission (SEC), gendarme des marchés financiers américains, a décidé de faciliter les émissions de titres aux Etats-Unis des sociétés françaises cotées au CAC 40. Jusqu'à présent, la SEC interdisait aux banques ou aux firmes d'investissement chargées d'émettre des actions d'une entreprise étrangère aux Etats-Unis de participer à cette émission pour empêcher toute manipulation des cours. Le résultat de cette interdiction était que les sociétés en question préféraient conduire leurs émissions ailleurs qu'aux Etats-Unis.

La mesure prise la semaine dernière exempte les sociétés cotées au CAC 40 de cette règle. La SEC avait pris une décision identique en octobre 1993 à l'égard des trente sociétés allemandes composant l'indice DAX.

TOKYO, 20 juin ▼ Recul

La Bourse de Tokyo a terminé la séance du lundi 20 juin sur une baisse sensible dans un marché calme. L'indice Nikkei s'est inscrit en clôture sur un repli de 351,27 points, soit 1,6 %, pour s'établir à 21 152,03 points. Le volume des transactions a été estimé à 410 millions d'actions contre 500 millions vendredi.

Le recul des valeurs japonaises s'explique notamment par la poursuite du repli du dollar et du marché obligataire ainsi que par les incertitudes politiques proprement japonaises. Alors que les investisseurs se tenaient prudemment sur la touche, des opérateurs ont liquidé des positions longues et réalisé des bénéfices après les fortes hausses des dernières semaines, faisant ainsi baisser les cours, rapportent les boursiers.

VALEURS	Cours du 17 juin	Cours du 20 juin
Bridgestone	1 670	1 650
Canon	1 800	1 780
Fuji Bank	2 340	2 320
Honda Motors	1 930	1 930
Matsushita Electric	1 890	1 860
Mitsubishi Heavy	798	782
Sony Corp.	6 390	6 280
Toyota Motors	2 200	2 200

CHANGES

Dollar : 5,4810 ▼

Lundi 20 juin, le deutschemark était ferme à 3,4133 francs à l'ouverture du marché des changes parisien, contre 3,4111 francs la veille en fin de journée (cours indicatif Banque de France). Le dollar fléchissait à 5,4810 francs, contre 5,5810 francs vendredi soir (cours Banque de France).

	17 juin	20 juin
FRANCFORT Dollar (en DM)	1,6373	1,6034

	17 juin	20 juin
TOKYO Dollar (en yens)	103,55	102,58

MARCHÉ MONÉTAIRE
(effets privés)

Paris (20 juin) .... 5 5/16 % - 5 7/16 %
New-York (17 juin) .... 4 1/8 %

BOURSES

PARIS

	16 juin	17 juin
(SBF, *base 1000 : 31-12-87*)		
Indice CAC 40	1 942,81	1 935,95
(SBF, *base 1000 : 31-12-90*)		
Indice SBF 120	1 343,88	1 338,97
Indice SBF 250	1 306,06	1 316,46

NEW-YORK *(indice Dow Jones)*

	16 juin	17 juin
Industrielles	3 811,34	3 776,78

LONDRES *(indice « Financial Times »)*

	16 juin	17 juin
100 valeurs	3 030,10	3 022,90
30 valeurs	2 383,30	2 372,90

FRANCFORT

	16 juin	17 juin
Dax	2 054,91	2 050,72

TOKYO

	17 juin	18 juin
Nikkei Dow Jones	21 503,30	21 152,03
Indice général	1 705,53	1 684,47

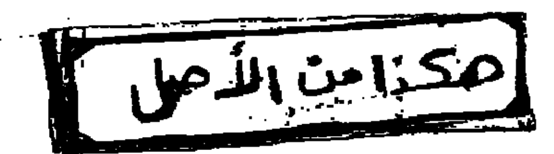
MARCHÉ INTERBANCAIRE DES DEVISES

	COURS COMPTANT		COURS TERME TROIS MOIS	
	Demandé	Offert	Demandé	Offert
$ E.U.	5,5980	5,5000	5,5115	5,5150
Yen (100)	5,3623	5,3659	5,4082	5,4137
Ecu	6,5558	6,5610	6,5473	6,5555
Deutschemark	3,4149	3,4170	3,4193	3,4226
Franc suisse	4,0545	4,0591	4,0656	4,0720
Lire italienne(1000)	3,4644	3,4679	3,4398	3,4453
Livre sterling	8,4289	8,4348	8,4374	8,4474
Peseta (100)	4,1158	4,1190	4,0911	4,0959

TAUX D'INTÉRÊT DES EUROMONNAIES

	UN MOIS		TROIS MOIS		SIX MOIS	
	Demandé	Offert	Demandé	Offert	Demandé	Offert
$ E.U.	4 3/16	4 5/16	4 5/16	4 7/16	4 3/4	4 7/8
Yen (100)	2	2 1/8	2 1/16	2 3/16	2 1/8	2 1/4
Ecu	5 3/4	5 7/8	5 7/8	6	5 7/8	6
Deutschemark	4 15/16	5 1/16	4 7/8	5	4 15/16	5 1/16
Franc suisse	4 1/16	4 3/16	4 5/16	4 7/16	4 3/8	4 1/2
Lire italienne(1000)	7 1/8	7 3/8	7 3/16	8 7/16	8 5/16	8 9/16
Livre sterling	4 7/8	5	5 1/16	5 3/16	5 3/16	5 1/2
Peseta (100)	7 9/16	7 13/16	7 11/16	7 15/16	7 7/8	8 1/8
Franc français	5 3/8	5 1/2	5 7/16	5 9/16	5 9/16	5 11/16

Ces cours indicatifs, pratiqués sur le marché interbancaire des devises, nous sont communiqués en fin de matinée par la Salle des marchés de la BNP.



MARCHÉS FINANCIERS

BOURSE DE PARIS DU 20 JUIN

Liquidation : 23 juin
Taux de report : 5,63

Cours relevés à 13 h 30
CAC 40 : −3,01 % (1877,60)

Règlement mensuel

Variation 31/12 (1)	VALEURS	Cours précéd.	Dernier cours	% + −
+5,58	EDF-GDF 3%	6080	6100	+0,33
−3,23	B.N.P. (T.P)	1055	1047	−0,76
+0,57	Cr.Lyonnais(T.P.)	1046	1042	−0,38
−4,64	Renault (T.P.)	2296	2260	−1,71
−12,45	Rhone Poulenc(T.P)	2250	2250	—
+2,84	Saint Gobain(T.P.)	1232	1230	−0,16
—	Thomson S.A (T.P)	1115	—	—
+8,26	Accor 1	672	642	−4,46
−16,47	Air Liquide 1	754	730	−3,18
−22,68	Alcatel Alsthom 1	591	567	−4,06
−24,46	Alcatel Cable 1	578	565	−2,42
−12,71	Alspi 1	362	350	−3,31
−39,71	AGF-Ass.Gen.France	441,90	429,80	−2,74
−29,03	Axa 1	238	227,30	−4,58
−24,26	Bail Invest. 1	874	871	−0,34
−13,50	Bancaire (Cie) 1	515	506	−1,75
−0,70	Bqse Colbert C2/	142,10	141	−0,77
−5,82	Bazar Hot. Ville 2	664	638	−3,92
−0,84	Berger (M) 2	1200	1185	−1,25
−7,63	Bertrand Faure 2	475	472	−0,63
−7,87	BIC 1	1238	1226	−1,14
+23,36	BIS 1	304	301	−0,99
−18,90	B.N.P. 1	246	238,90	−2,89
−3,88	Bollore Techno.1	346	341,20	−1,39
−5,48	Bongrain 1	3032	2990	−1,39
+5,95	Bon Marche (Au) 1	743	730	−1,75
−18,73	Bouygues 1	598	572	−4,35
[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]

[illegible]

Comptant (sélection)

Obligations

[illegible]

Actions

[illegible]

Étrangères

[illegible]

Hors-cote (sélection)

[illegible]

Second marché (sélection)

[illegible]

Sicav (sélection) 17 juin

[illegible]

(1) 3 juin 1994 : Division de la valeur liquidative par 20 et multiplication du nombre de titres par 20.
(2) 3 juin 1994 : Division de la valeur liquidative par 15 et multiplication du nombre de titres par 15.
(3) 3 juin 1994 : Division de la valeur liquidative par 8 et multiplication du nombre de titres par 8.
(4) 3 juin 1994 : Division de la valeur liquidative par 2 et multiplication du nombre de titres par 2.

Marché des Changes

Cours indicatifs	Cours préc.	Cours 17/06	Cours des billets achat	Cours des billets vente
Etats Unis (1 usd)	5,5870	5,5810	5,35	5,95
Ecu	6,5890	6,5595	—	—
Allemagne (100 dm)	341,2800	341,1000	327	351
Belgique (100 F)	16,5870	16,5755	15,95	17,05
Pays-Bas (100 fl)	304,6600	304,3900	297	313
Italie (1000 lires)	3,4900	3,4755	3,30	3,77
Danemark (100 krd)	87,0900	87,1000	82,70	91
Irlande (1 iep)	8,2965	8,2930	8,05	8,80
Gde-Bretagne (1 L)	8,4730	8,4730	8,15	9
Grèce (100 drachmes)	2,2800	2,2595	2,10	2,65
Suisse (100 f)	405,9100	405,1600	389	412
Suède (100 krs)	70,8200	70,9000	66	76
Norvège (100 k)	78,5700	78,5300	75	84
Autriche (100 sch)	48,5140	48,4980	46,90	50
Espagne (100 pes)	4,1310	4,1205	3,90	4,50
Portugal (100 esc)	3,2850	3,2800	3,05	3,75
Canada (1 $ can)	3,9936	4,0253	3,90	4,40
Japon (100 yens)	5,3918	5,4001	5,24	5,58

Marché libre de l'or

Monnaies et devises	Cours préc.	Cours 17/06
Or fin (kilo en barre)	69050	69200
Or fin (en lingot)	69350	69400
Napoléon (20f)	400	396
Pièce Fr (10 f)	320	—
Pièce Suisse (20 f)	400	397
Pièce Latine (20 f)	398	397
Souverain	518	506
Pièce 20 dollars	2520	2550
Pièce 10 dollars	1290	1290
Pièce 5 dollars	690	—
Pièce 50 pesos	2585	2590
Pièce 10 florins	416	415

Matif (Marché à terme international de France)
17 juin 1994

NOTIONNEL 10 %
Nombre de contrats estimés : 218 627

Cours	Mars 95	Sept. 94	Déc. 94
Dernier	112,80	113,78	112,96
Précédent	112,32	114,02	113,12

CAC 40 A TERME
Volume : 28 306

Cours	Juin 94	Juillet 94	Août 94
Dernier	1923	1919	—
Précédent	1930	1926,50	1935

RÈGLEMENT MENSUEL (1)

Lundi daté mardi : % de variation 31/12 - Mardi daté mercredi : montant du coupon - Mercredi daté jeudi : paiement dernier coupon - Jeudi daté vendredi : compensation - Vendredi daté samedi : quotités de négociation

ABRÉVIATIONS

B = Bordeaux Li = Lille
Ly = Lyon M = Marseille
Ny = Nancy Ns = Nantes

SYMBOLES

1 ou 2 = catégorie de cotation - sans indication catégorie 3 - * valeur éligible au PEA
■ coupon détaché - ● droit détaché - ◇ cours du jour - ◆ cours précédent
o = offert - d = demandé - ↓ offre réduite - ↑ demande réduite - # contrat d'animation

CARNET

Naissances

Caroline
et ses parents sont heureux d'annoncer la naissance de

Nina,

le 9 juin 1994.

Pierre et Marie-Jeanne Braunstein,
née Bouchet,
13, rue du Faubourg-de-Saverne,
67000 Strasbourg.

Norbert et Svetlana DODILLE
ont la joie d'annoncer la naissance de leur fils,

Sacha,

à Bucarest, le 14 juin 1994.

Anniversaires de naissance

Florence, Mick, Nicole, Bertrand,
Marie-Noëlle et Isabelle,
Grégoire, Clémentine, Franck, Nicolas,
Sophie, Eléonore, Benoît, Maxime
et Hélène
souhaitent à leur mère et grand-mère,

Hélène HUET GRAMONT,

un très heureux anniversaire pour le jour de l'été.

32 *bis*, rue Réaumur,
17000 La Rochelle.

Décès

– Mme Claude Castel,
née Suzanne Mignon,
Ses enfants et petits-enfants,
Et toute la famille,
ont la tristesse de faire part du décès de

M. Claude CASTEL,
magistrat honoraire,
chevalier de la Légion d'honneur,

survenu le 15 juin 1994, à l'âge de soixante-douze ans.

La cérémonie religieuse sera célébrée le mardi 21 juin, à 10 h 30, en l'église Saint-Germain-l'Auxerrois de Châtenay-Malabry (Hauts-de-Seine).

– Mme Anne Lague,
M. et Mme Marc Gueydon
et leurs enfants Stéphane et Céline,
Mme Martine Lague et sa fille Céline,
M. et Mme Henri Lague
et leur fille Alexandra,
font part du décès de

M. André LAGUE,

survenu le 25 mai 1994, à Eaubonne (Val-d'Oise).

Les obsèques ont eu lieu le 27 mai dans le caveau de famille, à Ruffiac (Lot-et-Garonne).

Une messe a été célébrée dimanche 5 juin, en l'église Notre-Dame d'Eaubonne.

Daniel PARROT,
ingénieur agronome,
architecte paysagiste,
docteur en sciences de l'éducation,
expert international
en développement rural,
Mérite camerounais,

nous a quittés dans la Paix, le 16 juin 1994.

« J'ai combattu le bon combat, j'ai achevé ma course, j'ai gardé la foi. »
II Timothée IV/7.

La cérémonie religieuse aura lieu à Lyon, en l'église protestante luthérienne, 12, rue Fénelon, Lyon-6e, le mardi 21 juin, à 14 heures.

Les dons peuvent être faits à l'Action des chrétiens pour l'abolition de la torture, 252, rue Saint-Jacques, Paris-5e.

Famille Parrot,
160, rue Blomet,
75015 Paris.

Remerciements

– Mme Cohen,
Et la famille du

professeur Jean COHEN,

profondément touchées par les marques d'affection et d'estime qui leur ont été témoignées, remercient tous ceux qui se sont ainsi associés à leur douleur.

Anniversaires

– Il y a un an, le

**professeur
Jacques P. DESCOTES,**

était soudainement enlevé à l'affection des siens.

Mme Huguette Descotes,
Ses quatre enfants,
Ses petits-enfants,
Et sa proche famille,
demandent à tous ceux qui ne l'ont pas oublié une pensée affectueuse pour lui.

– Il y a cinq ans, disparaissait à l'âge de vingt ans,

Eric PORTRAT.

Ceux qui l'aiment. 20 juin 1994.

– Cinquante ans ont passé, le souvenir ne s'efface pas...

A tous ses amis qui l'ont connu et aimé, on nous prie de rappeler la mémoire de

Gilles de SOUZA,
« Chambrey » dans la Résistance,

arrêté par les nazis le 6 juin 1944 et fusillé le 21 juin, à l'âge de vingt-deux ans, à Arbin (Savoie).

Communications diverses

– Dans le cadre des célébrations nationales et du cinquantenaire des débarquements et de la libération de la France, l'Association des amis de Jean-Zay, 61, boulevard de Sébastopol, Paris-1er, organise un hommage solennel à Jean Zay, ministre de l'éducation nationale de 1936 à 1939, assassiné par la Milice en 1944, sous la présidence de Mme Michèle Gendreau-Massaloux, recteur de l'académie, chancelier des universités de Paris, le 21 juin 1994, à 17 h 30, à la Sorbonne, salle Louis-Liard. Avec les interventions de MM. Antoine Prost et Pascal Ory, historiens, et de Mme Madeleine Rebérioux, présidente de la Ligue des droits de l'homme. Renseignements : 42-33-48-79.

Ecole spéciale d'architecture
rentrée automne 1994

Bacheliers, futurs bacheliers, diplômés de l'enseignement supérieur, vous désirez intégrer l'Ecole spéciale d'architecture à l'automne 1994 :

– l'examen d'admission se déroulera le mardi 28 juin ;
– retrait des dossiers : 254, boulevard Raspail, Paris-14e, ou par correspondance ;
– dépôt des dossiers avant le 24 juin ;
– renseignements : (1) 40-47-40-00.

**21 juin ! L'été ! La Musique !
La Fête de la musique !**

Du 7 au 30 juin 1994, la Brasserie des Cerclades donne le ton ! A cette occasion, elle présentera quelques œuvres du sculpteur sur étain Alain Devige.

En effet, ces dernières sont des hymnes à la musique *(Femme-Violoncelle)* et des hommages à ses illustres serviteurs (Jacques Brel, Edith Piaf...).

Place des Cerclades,
Cergy-Pontoise.

L'Heure musicale de Montmartre

présente, le samedi 25 juin 1994, un récital unique du claveciniste Pierre Hantaï, élève de Gustav Leonhardt : Bach, Scarlatti et Rameau sur la copie du clavecin Ruckers du Musée de Colmar réalisée par le facteur Marc Ducornet. Renseignements et réservations au 43-57-08-84.

– Un hommage sera rendu à Pierre Naville au Musée social, 5, rue Las-Cases, Paris-7e, le jeudi 23 juin 1994, à 17 heures, à l'occasion du don de ses archives à la bibliothèque du CEDIAS-Musée social.

Soutenances de thèses

– « Le processus historique de la découverte de la trypanosomiase américaine et la parasitologie française : du paludisme à la maladie de Chagas ou de Laveran à Carlos Chagas »

Thèse soutenue le 15 juin 1994, à l'université Paris-X-Nanterre, par Marli de Albuquerque, mention très honorable.

Jury : M. Etienne Guyon, physicien, directeur de l'Ecole normale de Paris ; M. le professeur Frédéric Mauro, directeur de thèse ; M. le professeur Fernando Pires, Ecole de santé publique à Rio (Brésil).

– « Le théâtre et son ombre : mise(s) en scène d'un art poétique dans le théâtre de Paul Claudel », thèse de Mme Nathalie Macé-Barbier. Soutenance publique en Sorbonne, le vendredi 24 juin 1994, à 14 heures, salle des Actes de Paris-IV, entrée 54, rue Saint-Jacques ou 1, rue Victor-Cousin.

– « Etre trappiste au dix-neuvième siècle », thèse pour le doctorat d'Etat présentée par B. Delpal, en Sorbonne, le samedi 25 juin 1994. La soutenance publique commencera à 14 heures, salle des Actes, centre administratif de Paris-IV. Accès par la rue de la Sorbonne, no 17, suivre ensuite la galerie Richelieu.

Colloques

– 25-26 juin 1994 : « Spiritualité du futur ». L'Universel, 13, rue de la Tuilerie, Suresnes. Avec A. Abecassis, G. Bencheikh, J. Domon, Fr. B. Billot, Fr. Jean, tibétains, Pir Vilayat. Tél. : 42-52-21-08.

ÉCHECS

Short, Kamsky, Anand et Adams se qualifient pour les demi-finales du tournoi des candidats version PCA

L'Américain Gata Kamsky, l'Indien Viswanathan Anand et les Britanniques Nigel Short et Michael Adams se sont qualifiés pour les demi-finales des candidats au titre de champion du monde de l'Association professionnelle des échecs (PCA), à l'issue des quarts de finale qui se sont achevés samedi 18 juin à New-York. Si les deux premiers ont obtenu des victoires nettes (Kamsky a battu le Russe Vladimir Kramnik 4,5 points à 1,5 et Anand a battu l'Ukrainien Oleg Romanichine 5 points à 2), les deux Britanniques, à égalité 4 points partout contre leur adversaire respectif après les huit parties réglementaires, ont arraché leur qualification à l'issue de matches de départage. Il a fallu deux séries de deux rencontres sur un rythme plus rapide à Short pour battre l'Américain d'origine soviétique Boris Goulko (6,5 points à 5,5). Adams a, quant à lui, dû avoir recours à trois séries de deux parties semi-rapides pour vaincre le Russe Sergueï Tiviakov 7,5 points à 6,5.

Les demi-finales du championnat du monde PCA auront lieu fin septembre à Barcelone : elles opposeront Short à Kamsky et Anand à Adams. Le vainqueur du tournoi des candidats disputera la finale du Championnat du monde contre le tenant du titre, le Russe Garry Kasparov, à l'automne 1995. – *(AFP.)*

MOTS CROISÉS

PROBLÈME No 6326

	1	2	3	4	5	6	7	8	9
I									
II									
III					■				■
IV						■		■	
V		■							
VI							■		
VII			■						
VIII							■		■
IX				■					
X			■						
XI				■					

HORIZONTALEMENT

I. Qui ne nous lâche pas. – II. Quand on y songe, on ne mange pas tout. – III. Aussi familier. Traverse le Tyrol. – IV. Peut couronner un portail gothique. – V. Commencer à manger. – VI. Est d'ascendance européenne. Adverbe. – VII. Interjection. Pas du tout cuit. – VIII. Greffées. – IX. Grecque. Fournissent une occasion de voyage. – X. Article étranger. Qu'on ne peut pas faire chanter. – XI. Se met rarement à table quand il est gros. Met beaucoup de sauce.

VERTICALEMENT

1. Ne peuvent évidemment pas être pris pour des vers à soies. – 2. Gros, c'est un cornichon. Le laurier, par exemple. – 3. Pas bien accueillie. Pronom. – 4. Bien radouci. – 5. Utile contre les piqûres. Une grosse bise lui donne de l'ardeur au travail. – 6. Peut être appelé compagnon quand il est petit. Peut se contenter de boudin. – 7. Une bonne chose. Pas agité. – 8. Sur un chantier naval. Trouvait ses ressources dans la mer. – 9. Pronom. Demande poliment. Coule en France.

Solution du problème no 6325

Horizontalement

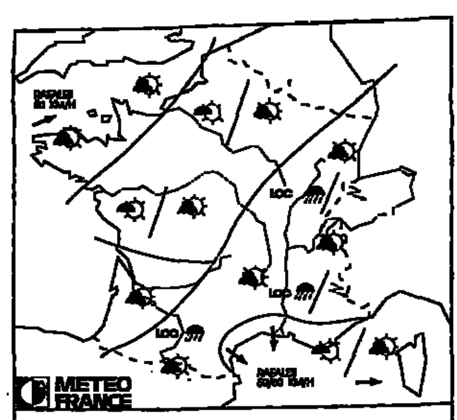
I. Infirmier. Radar. – II. No. Goal. Aguerri. – III. Fiançailles. Olé ! – IV. Ixia. IE. Solen. – V. Gré. Se Décès. – VI. Marelle. Sel. – VII. Ile. Aisselle. Gê. – VIII. Tifs. TI. Mi. Peur. – IX. Etier. Amirauté. – X. Encas. Enoncer. – XI. AM. Irlande. Râ. – XII. Démangeaison. IP. – XIII. In. Iole. RT. En. – XIV. Eternelle. Are. – XV. Usnée. Sa. Pégase.

Verticalement

1. Infirmité. Adieu ! – 2. Noix. Alitements (Cf. « Pageot »). – 3. Aigrefin. En. – 4. Ignare. Sectaire. – 5. Roc. Ela. Râ. None. – 6. Maas. Lit. Sigle. – 7. Ili. Sesie. Réels. – 8. Lie. Mêla. La. – 9. Râle. Séminaire. – 10. Ge. Délirons ! – 11. Russell. Andorre. – 12. AE. Oc. Epucent. – 13. Drôles. Eté. Aa. – 14. Aries. Guerriers. – 15. Rien. Ver. Apnée.

GUY BROUTY

MÉTÉOROLOGIE



METEO FRANCE

TEMPS PRÉVU LE MARDI 21 JUIN 1994 VERS MIDI

LÉGENDE : ENSOLEILLÉ – ÉCLAIRCIES PEU NUAGEUX – NUAGEUX COUVERT ÉCLAIRCIES – TRÈS NUAGEUX OU COUVERT – PLUIE OU BRUINE – NEIGE – AVERSES – ORAGES – BRUMES ET BROUILLARD – SENS DE DÉPLACEMENT

Mardi : temps estival. Orages isolés. – Sur les régions proches de la Manche, le soleil devra composer avec quelques passages nuageux durant la matinée ; l'après-midi, les nuages prendront le dessus, tandis que le vent de sud-ouest se renforcera un peu.
Sur le Sud-Ouest, le Massif Central, le Nord-Est, la région Rhône-Alpes et le Sud-Est, le ciel restera incertain, avec une alternance de belles éclaircies et de nuages menaçants, qui donneront encore quelques ondées ou orages.
Sur le Languedoc-Roussillon, mistral et tramontane se lèveront (rafales jusqu'à 70 km/h l'après-midi), et chasseront les nuages. La Corse bénéficiera également d'un temps ensoleillé.
Partout ailleurs, ce sera un temps agréable, avec un soleil qui ne sera contrarié que par quelques nuages inoffensifs.
Les températures resteront estivales, avec des minimales comprises entre 12 et 18 degrés du nord au sud, et des maximales entre 23 et 28 degrés, sauf près de la Manche, où elles ne dépasseront pas 20 degrés.

(Document établi avec le support technique spécial de Météo-France.)

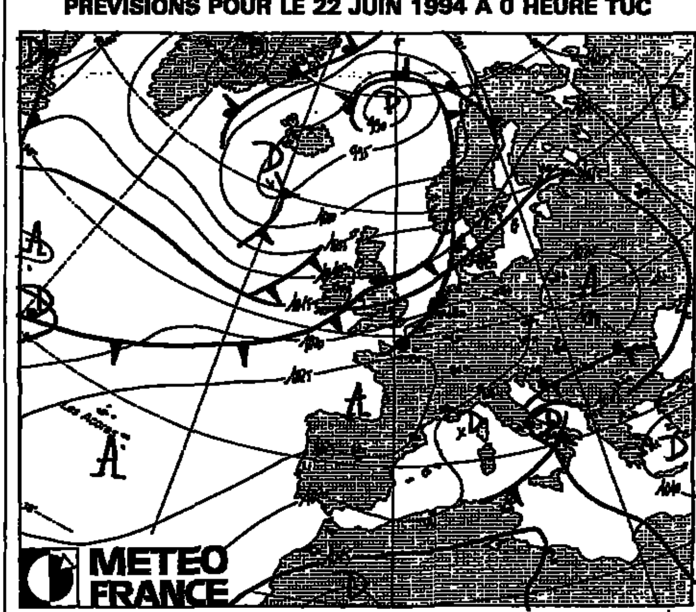
TEMPÉRATURES maxima – minima

FRANCE	
AJACCIO	26/19
BIARRITZ	19/13
BORDEAUX	23/16
BOURGES	22/15
BREST	19/13
CAEN	23/12
CHERBOURG	19/ 9
CLERMONT-FER.	25/15
DIJON	23/15
GRENOBLE	28/15
LILLE	23/11
LIMOGES	19/12
LYON, BRON	27/15
MARSEILLE	28/18
NANCY, ESSEY	23/16
NANTES	24/11
NICE	24/18
PARIS-MONTS	26/16
PAU	21/12
PERPIGNAN	26/19
POINTE-A-PITRE	32/25
RENNES	25/13
ST-ETIENNE	26/14
STRASBOURG	28/17
TOULOUSE	22/16
TOURS	24/12
ÉTRANGER	
ALGER	33/19
AMSTERDAM	19/14
ATHÈNES	29/19
BANGKOK	33/26
BARCELONE	23/18
BELGRADE	30/17
BERLIN	23/14
BRUXELLES	24/12
COPENHAGUE	16/ 9
DAKAR	29/24
GENÈVE	27/15
ISTANBUL	26/16
JÉRUSALEM	28/16
LE CAIRE	32/20
LISBONNE	24/16
LONDRES	21/13
LOS ANGELES	24/16
LUXEMBOURG	25/10
MADRID	28/16
MARRAKECH	34/16
MEXICO	22/12
MILAN	27/12
MONTRÉAL	27/17
MOSCOU	15/ 8
NAIROBI	23/15
NEW-DELHI	42/32
NEW-YORK	36/23
PALMA-DE-MAJ.	27/18
PÉKIN	33/22
RIO-DE-JANEIRO	–/–
ROME	29/19
HONGKONG	27/25
SÉVILLE	33/17
SINGAPOUR	30/23
STOCKHOLM	17/ 9
SYDNEY	20/ 8
TOKYO	17/14
TUNIS	43/21
VARSOVIE	20/14

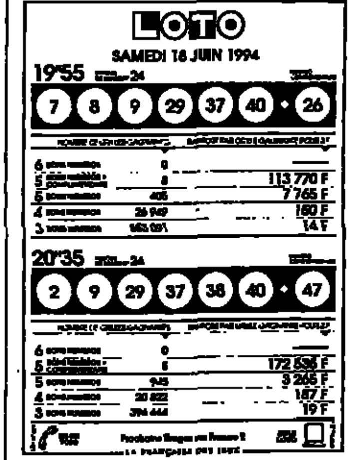
Valeurs extrêmes relevées entre le 19-06-1994 à 18 heures TUC et le 20-06-1994 à 6 heures TUC

TUC = temps universel coordonné, c'est-à-dire pour la France : heure légale moins 2 heures en été ; heure légale moins 1 heure en hiver.

PRÉVISIONS POUR LE 22 JUIN 1994 A 0 HEURE TUC



METEO FRANCE



RADIO-TÉLÉVISION

LUNDI 20 JUIN

TF 1

13.35 Série : Les Feux de l'amour.
14.25 Série : Côte Ouest.
16.10 3 000 scénarios contre un virus.
16.15 Jeu : Une famille en or.
16.35 Club Dorothée.
17.50 Série : Le Miel et les Abeilles.
18.20 Série : Les Filles d'à côté.
18.50 Magazine : Coucou, c'est nous ! Présenté par Christophe Dechavanne. Invité : Julio Iglesias.
19.50 Divertissement : Le Bébête Show (et à 0.55).
20.00 Journal, Journal de la Coupe du monde, La Minute hippique et Météo.
20.55 Sport : Patinage artistique. Masters à Barcy.
21.55 Sport : Football. Coupe du monde : Brésil-Russie, en direct de San-Francisco.
23.45 Magazine : Ex libris. Présenté par Patrick Poivre d'Arvor. Carré blanc. Invités : Jean Chalon (*Liane de Pougy*) ; Raoul Mille (*la Belle Otéro*) ; Claire Gallois et Christiane Collange (*la Grosse et la Maigre*) ; Anne Zamberlan (*Coup de gueule contre la grossophobie*) ; Claude Grudet (*Madam*).

FRANCE 2

13.50 Série : Matt Houston.
14.35 Série : Dans la chaleur de la nuit.
15.30 Variétés : La Chance aux chansons (et à 4.45). Emission présentée par Pascal Sevran.
16.35 Jeu : Des chiffres et des lettres.
17.05 Série : Goal.
17.30 3 000 scénarios contre un virus (et à 22.45).
17.40 Série : Génération musique.
18.05 Jeu : Un pour tous.
18.40 Divertissement : Rien à cirer.
19.20 Jeu : Que le meilleur gagne (et à 3.25).
19.59 Journal, Journal des courses et Météo. En direct de Matignon avec Edouard Balladur.
20.50 Variétés : Taratata. En direct de Carcassonne.
22.50 Magazine : Savoir plus. Comment soigner ses allergies ? Invités : les professeurs Jean Bousquet, allergologue à l'hôpital Arnaud-de-Villeneuve de Montpellier, Michel Jeanmougin, dermatologue à l'hôpital Saint-Louis ; Reportages.
0.10 Journal et Météo.
0.25 Magazine : Le Cercle de minuit. Présenté par Michel Field.

FRANCE 3

13.35 Sport : Football. Coupe du monde : Cameroun-Suède, en différé de Los Angeles.
15.20 Série : La croisière s'amuse.
16.10 Magazine : La Fièvre de l'après-midi. Invitée : Adeline Hallyday.
17.40 3 000 scénarios contre un virus (et à 23.15).
17.45 Magazine : Une pêche d'enfer. En direct de La Rochelle.
18.25 Jeu : Questions pour un champion.
18.50 Un livre, un jour. Spécial 700e émission.
19.00 Le 19-20 de l'information. De 19.09 à 19.31, le journal de la région.
20.05 Dessin animé : Les Aventures de Tintin. Les Cigares du pharaon.
20.25 Tout le sport. Spécial Coupe du monde de football.
20.50 Cinéma : Une histoire simple. ■■ Film français de Claude Sautet (1978).
22.45 Journal et Météo.
23.20 Cinéma : Les Griffes de la peur. ■ Film américain de David Lowell Rich (1969).
1.00 Continentales.

CANAL PLUS

13.35 Téléfilm : Parfum de meurtre. De Bob Swaim.
15.05 Magazine : Télés dimanche (rediff.).
15.58 3 000 scénarios contre un virus. Les Vieux, de Philippe Lioret.
16.00 Surprises.
16.10 Le Journal du cinéma.
16.14 Cinéma : Dead Again. ■■ Film américain de Kenneth Branagh (1991).
17.57 Dessin animé : Zoo Cup.
18.00 Canaille peluche.

En clair jusqu'à 20.35

18.30 Ça cartoon.
18.45 Magazine : Nulle part ailleurs.
20.30 Le Journal du cinéma.
20.35 Cinéma : La Crise. ■■ Film français de Coline Serreau (1992).
22.05 Flash d'informations.
22.10 Le Journal du cinéma.
22.15 Cinéma : Fanny et Alexandre. ■■ Film suédo-franco-allemand d'Ingmar Bergman (1983).
1.20 Cinéma : C'est arrivé près de chez vous. ■ Film belge de Rémy Belvaux, André Bonzel et Benoît Poelvoorde (1992).

ARTE

Sur le câble jusqu'à 19.00

17.00 Documentaire : Hank Williams, vie et mort d'un cadillac cow-boy. De Claude Ventura (rediff.).
18.30 Magazine : Snark. Study in Color and Black and White ; Le Vent ; Sun in Your Head ; Femmes ; Réflexions sur la puissance motrice de l'amour (rediff.).
19.00 Série : TV Squash (v.o.).
19.30 Documentaire : Les Plombiers du cerveau. Expériences neurochirurgicales, de Hans Lechleitner.
20.15 Documentaire : Aqua Life. De Sigurd Tesche. *Un mini-système d'épuration moderne et écologique.*
20.30 8 1/2 Journal.
20.40 ▶ Cinéma : Souvenirs d'en France. ■■■ Film français d'André Téchiné (1974).
22.10 Magazine : Macadam. Portrait d'un garçon ordinaire ? Boy George.
23.05 Documentaire : John Berger. Arrêt sur images, de Mike Dibb et Elsa Mantin. *Installé en France depuis une vingtaine d'années, l'écrivain anglais est aussi critique d'art, essayiste, dramaturge et scénariste.*
0.19 Interview de Paul Carpita.
0.20 Court métrage : La Récréation. De Paul Carpita.
0.35 3 000 scénarios contre un virus.

M 6

13.30 Série : Drôles de dames.
14.30 Variétés : Musikado.
17.00 Variétés : Multitop.
17.25 3 000 scénarios contre un virus. Avant... mais après, de Tonie Marshall.
17.30 Série : Les deux font la loi.
18.00 Série : Un flic dans la Mafia.
19.00 Série : Pour l'amour du risque.
19.54 Six minutes d'informations, Météo.
20.00 Série : Madame est servie.
20.35 Magazine : Ciné 6.
20.50 Cinéma : Renegade. □ Film italien d'Enzo B. Clucher (1987).
22.30 Téléfilm : Le Prix de la passion. De Richard Colla.
0.05 Six minutes première heure.
0.15 3 000 scénarios contre un virus. La Chambre, de Cédric Klapish.
0.20 Magazine : Culture pub.
0.45 Magazine : Jazz 6. McCoy Tyner.
1.40 Magazine : Culture rock.
2.05 Rediffusions.

FRANCE-CULTURE

20.30 Le Grand débat. Le fascisme renaît-il en Europe ? (1). Avec Jacques Julliard, Pierre-André Taguieff, André Glucksmann, Michel Wieviorka, Alain de Benoist.
21.30 Fiction.
22.40 La Radio dans les yeux.

FRANCE-MUSIQUE

20.30 Concert (donné les 7 et 8 mai à Compiègne) : Le Songe d'une nuit d'été, de Thomas, par le Chœur du Théâtre français de la musique, l'Orchestre symphonique de la radio et télévision de Cracovie, dir. Michel Swierczewski ; sol. : Ghyslaine Rphanel, Jean-Philippe Courtis, Alain Gabriel, Cécile Besnard, Franco Ferrazzi, Gilles Dubernet, Micaela Mingheras.
23.07 Ainsi la nuit.
0.00 L'Heure bleue. Par Claude Carrière.

IMAGES — DANIEL SCHNEIDERMANN

Fleurs et couronnes

JACK LANG avait sorti sa plus belle chemise mauve, comme à Solutré. Du regard, on chercha en vain Roger Hanin ou Pascal Sevran, mais l'on n'entrevit que Laurent Fabius, en polo jaune semblait-il. Tous les fabiusiens arboraient d'ailleurs un col ouvert du meilleur effet. A cet enterrement, ils étaient venus comme à une garden-party. A moins qu'ils n'eussent cherché ainsi une certaine connivence avec la France retour de week-end, qui découvrait sur l'écran cette funèbre cérémonie dans les derniers rayons d'un glorieux soleil d'été.

Tout cela n'empêcha personne d'y aller de sa larme. Nul ne se priva de saluer la « dignité » du défunt en ses derniers instants. Il se trouva même un fabiusien – polo rayé bleu et blanc – pour assurer que Michel Rocard conservait toutes ses chances pour la candidature socialiste à la présidentielle. *« Cela n'a rien à voir »*, précisa-t-il sans rire. A quiconque eût encore nourri un doute, l'amoncellement des couronnes apportait la réponse : c'était bien un enterrement, c'était bien un tombeau. Gageons que, dans les jours qui viennent, même François Mitterrand déposera sa fleur.

Le défunt, on le vit entrer et sortir, et encore s'engouffrer dans d'immenses voitures, écrasé par la prévenance de ses gorilles, englouti par l'appétit des portières de limousines. Des rétrospectives nous le montrèrent siégeant à d'innombrables tribunes, enfoui au milieu d'une jungle de micros et de caméras, petit homme gris dans un univers gris. Congrès ordinaires et extraordinaires, conventions, assises de ceci ou de cela, conseils nationaux et colloques internationaux : l'étrange créature de huis clos qui nous était ainsi présentée nous offrait l'image d'interminables luttes d'appareil, dans toute leur aride vanité.

Ce robot-là, quelquefois dans sa vie, dut bien marcher dans les rues de Paris comme M. Balladur, aller respirer l'air de la forêt comme M. Mitterrand, éclater de rire comme M. Tapie, enchanter la salle comme M. de Villiers, s'enthousiasmer comme un militant. Mais les archives, faut-il croire, n'en conservent guère de souvenirs.

Il faudra donc s'habituer à la disparition d'une ambition familière. Car l'ambition de Rocard, depuis 1969, faisait partie de la famille. On l'avait vue grandir, s'affirmer, essuyer ses premières rebuffades, piétiner, tenter de forcer le chemin, se faire refouler encore et collectionner les coups de patte, les humiliations, les froides moqueries présidentielles. Elle s'en moquait, la « machine Rocard », elle glissait sur son erre, jusqu'aux derniers temps, où Rocard sembla s'ingénier à se rendre inaudible, à renoncer à toute complicité avec le public. Comme s'il n'eût trouvé que ce moyen-là d'arrêter un engin aveugle et sourd, qui n'effrayait plus que son propre pilote.

Les programmes complets de radio, de télévision et une sélection du câble sont publiés chaque semaine dans notre supplément daté dimanche-lundi. Signification des symboles : ▶ Signalé dans « le Monde radio-télévision » ; □ Film à éviter ; ■ On peut voir ; ■■ Ne pas manquer ; ■■■ Chef-d'œuvre ou classique.

MARDI 21 JUIN

TF 1

6.00 Série : Intrigues.
6.28 Météo (et à 6.58, 8.28).
6.30 Club mini Zig-Zag.
7.00 Journal.
7.15 Club Dorothée avant l'école.
8.30 Télé-shopping.
9.00 Série : Passions.
9.30 Feuilleton : Haine et passions.
10.15 Feuilleton : Hôpital central.
10.55 Série : Tribunal.
11.30 Feuilleton : Santa Barbara.
11.55 Jeu : La Roue de la fortune.
12.25 Jeu : Le Juste Prix.
12.50 Magazine : A vrai dire.
13.00 Journal, Météo et Tout compte fait.
13.35 Feuilleton : Les Feux de l'amour.
14.25 Série : Côte Ouest.
16.15 Jeu : Une famille en or.
16.35 Club Dorothée.
17.50 Série : Le Miel et les Abeilles.
18.20 Série : Les Filles d'à côté.
18.50 Magazine : Coucou, c'est nous ! (et à 0.25). Présenté par Christophe Dechavanne.
19.50 Divertissement : Le Bébête Show (et à 1.20).
20.00 Journal, Journal de la Coupe du monde de football, La Minute hippique et Météo.
20.55 Cinéma : Pleure pas la bouche pleine. ■ Film français de Pascal Thomas (1973).
22.55 Tiercé.
23.00 Divertissement : Ciné gags.
23.05 Série : Columbo. Etat d'esprit, de Harvey Mart.
1.25 Journal et Météo.
1.35 Magazine : Reportages. Les Pilotes du *Clemenceau*, de Christian Brincourt (rediff.).
2.00 TF 1 nuit (et à 3.35).
2.10 Concert : Orchestre national Bordeaux-Aquitaine. *Une vie de héros*, de Strauss ; *Double Concerto*, de Brahms.
3.45 Documentaire : Histoires naturelles. Les contes de la bécasse et de la bécassine.
4.35 Musique.
5.05 Documentaire : L'Equipe Cousteau en Amazonie.

FRANCE 2

6.30 Télématin. Avec le journal à 7.00, 7.30, 8.00.
8.35 Feuilleton : Amoureusement vôtre.
8.55 Feuilleton : Amour, gloire et beauté.
9.25 Magazine : Matin bonheur.
11.10 Flash d'informations.
11.15 Jeu : Motus.
11.50 Jeu : Pyramide.
12.20 Magazine : C'est tout Coffe.
12.55 Météo (et à 13.35).
12.59 Journal et Bourse.
13.45 INC.
13.50 Série : Matt Houston.
14.35 Série : Dans la chaleur de la nuit.

15.30 Variétés : La Chance aux chansons (et à 4.50). Emission présentée par Pascal Sevran.
16.35 Jeu : Des chiffres et des lettres. Animé par Laurent Romejko.
17.05 Série : Goal.
17.30 3 000 scénarios contre un virus (et à 0.00).
17.35 Série : Génération musique.
18.10 Magazine : Coupe du monde de football.
18.35 Sport : Football. Coupe du monde : Argentine-Grèce, en direct de Boston ; A 19.20, mi-temps ; A 19.35, 2e mi-temps.
20.30 Journal, Journal des courses et Météo.
21.05 Divertissement : Le Bêtisier.
21.40 Magazine : Coupe du monde de football.
22.05 Sport : Football. Coupe du monde : Allemagne-Espagne, en direct de Chicago ; A 22.50, mi-temps ; A 23.05, 2e mi-temps.
0.05 Journal et Météo.
0.25 Série : Un privé sous les tropiques. Mort sur la plage.
1.25 Sport : Football. Coupe du monde : Nigéria-Bulgarie, en direct de Dallas ; A 1.35, Coup d'envol.
3.30 24 heures d'info.
3.40 Dessin animé.
3.50 Magazine : Mascarines (rediff.).

FRANCE 3

6.00 Euronews.
7.00 Premier service.
7.15 Bonjour les petits loups.
8.15 Magazine : Emplois du temps.
8.45 Continentales.
9.35 Magazine : Génération 3. Présenté par Marie-Laure Augry.
11.05 Magazine : Français, si vous parliez. Des médecins étrangers à l'hôpital public.
11.45 La Cuisine des mousquetaires.
12.00 Flash d'informations.
12.05 Télévision régionale.
12.45 Journal.
13.00 Série : Happy Days.
13.35 Sport : Football. Coupe du monde : Pays-Bas-Arabie saoudite, en différé de Washington.
15.20 Série : La croisière s'amuse.
16.05 3 000 scénarios contre un virus (et à 23.35).
16.10 Magazine : La Fièvre de l'après-midi. Invité : Patrice Laffont.
17.45 Magazine : Une pêche d'enfer.
18.25 Jeu : Questions pour un champion.
18.50 Un livre, un jour. Les meilleurs livres de l'année.
19.00 Le 19-20 de l'information. De 19.09 à 19.31, le journal de la région.
20.05 Dessin animé : Les Aventures de Tintin. Les Cigares du pharaon.
20.25 Tout le sport. Spécial Coupe du monde de football.
20.50 Jeu : Questions pour un champion. Finale des Masters et spécial Fête de la musique.
22.10 Journal et Météo.
22.40 ▶ Les Brûlures de l'Histoire. Magazine présenté par Laure Adler et Patrick Rotman. Ils ont assassiné Jaurès, de Pierre Desfons. Invitée : Madeleine Rebérioux, historienne.
23.40 Variétés : Concert MIDEM. Emission présentée par Julien Lepers.
0.40 Continentales.
1.15 Musique : Cadran lunaire. *Notations*, de Boulez, par l'Orchestre national de France.

CANAL PLUS

En clair jusqu'à 7.25

7.00 CBS Evening News.
7.23 Le Journal de l'emploi.
7.25 Canaille peluche.

En clair jusqu'à 8.08

7.50 Ça cartoon.
8.08 Court métrage : Zoo Cup.
8.10 Magazine : Télés dimanche (rediff.).
9.00 Le Journal du cinéma.
9.05 Téléfilm : Meurtre en exclusivité. D'Alan Metzger.
10.30 Flash d'informations.
10.35 Cinéma : Men of Respect. ■ Film américain de William Reilly (1992).

En clair jusqu'à 13.35

12.30 Magazine : La Grande Famille.
13.30 Le Journal de l'emploi.
13.35 Cinéma : Toxic Affair. □ Film français de Philomène Esposito (1992).
15.00 Magazine : 24 heures (rediff.).
15.53 3 000 scénarios contre un virus. Le Rap du sida, de Michel Meyer.
16.00 Le Journal du cinéma.
16.05 Cinéma : Le Baiser empoisonné. □ Film américain de Norman Rene (1992).
17.40 Court métrage : Fity-Fity. De Patrick Glaize.
18.00 Canaille peluche.

En clair jusqu'à 20.35

18.30 Ça cartoon.
18.45 Magazine : Nulle part ailleurs. Présenté par Philippe Gildas, Antoine de Caunes, Jérôme Bonaldi et Philippe Vandel.
20.30 Le Journal du cinéma.
20.35 Cinéma : Histoires de fantômes chinois 2. ■ Film chinois (Hongkong) de Ching Siu-Tung (1990).

22.10 Flash d'informations.
22.20 Cinéma : Fire Birds. □ Film américain de David Green (1988).
23.45 Une histoire de jazz en France. 1917-1940, 1940-1960 et 1960-1993.
2.20 Magazine : L'Œil du cyclone. Gay Pride (rediff.).
2.48 3 000 scénarios contre un virus. Affreux, sales et méchants, de Jackie Cukier.
2.50 Surprises.
3.00 Cinéma : Polyester. ■ Film américain de John Waters (1981).
4.20 Concert : Bruce Springsteen.
5.10 Cinéma : Un flic à Chicago. ■ Film américain de John Irvin (1989).

ARTE

Sur le câble jusqu'à 19.00

17.00 Cinéma : Cendres et diamant. ■■■ Film polonais d'Andrzej Wajda (1958) (v.o., rediff.).
18.40 Court métrage : La Vis. De Didier Flamand, avec Jean Reno, Maïté Nahyr (rediff.).
19.00 Série : TV Squash. D'Angelo Abela (v.o.).
19.30 Documentaire : Le Monde des années 50. De Dieter Frank. 3. La vie à l'Est et l'Ouest.
20.20 Cinq minutes sur l'Europe.
20.30 8 1/2 Journal.
20.40 Magazine : Transit. Présenté par Daniel Leconte. Paroles de chanteurs, en direct du Bataclan. Invités : Peter Gabriel, Iam, Idir, Wolf Bierman.
21.45 Soirée thématique : Jeanne d'Arc. Vérités d'une légende. Soirée proposée par Friedrich Timpe.
21.46 Cinéma d'animation : Petite Histoire de Jeanne d'Arc. De Philippe Trufo.
21.50 Cinéma : La Passion de Jeanne d'Arc. ■■ Film français de Carl Theodor Dreyer (1928).
23.30 Débat (et à 0.40). Avec Régine Pernoud, Claudia Opitz, Gerd Krumeich et David Morphet.
23.45 Cinéma d'animation : Jeanne d'Arc, la vérité ? De David Morphet.
0.55 3 000 scénarios contre un virus.

M 6

7.00 Informations : M 6 express (et à 8.00, 9.00, 10.00, 10.45, 11.50).
7.05 Contact 6 Manager.
7.10 Les Matins de Christophe (et à 8.05).
9.05 M 6 Boutique. Télé-achat.
9.30 Musique : Boulevard des clips (et à 10.05).
11.00 Série : Campus Show.
11.30 Série : Lassie.
12.00 Série : Papa Schultz.
12.35 Série : La Petite Maison dans la prairie.
13.30 Série : Drôles de dames.
14.20 Variétés : Musikado.
17.00 Variétés : Multitop.
17.25 3 000 scénarios contre un virus. Déshabille-toi que je t'habille, de Florence Strauss.
17.30 Série : Les deux font la loi.
18.00 Série : Un flic dans la Mafia.
19.00 Série : Pour l'amour du risque.
19.54 Six minutes d'informations, Météo.
20.00 Série : Madame est servie.
20.35 Musique : Un air de fête.
20.45 Série : Loïs et Clark, les nouvelles aventures de Superman.
22.40 ▶ Magazine : Culture musique.
23.05 Série : Amicalement vôtre.
0.05 Six minutes première heure.
0.15 3 000 scénarios contre un virus. Le Rap du sida.
0.20 Concert : Dance Machine 3.
1.15 La Nuit des clips.

FRANCE-CULTURE

20.30 Archipel science.
21.32 Grand angle. Oradour-sur-Glane, cinquante ans après (rediff.).
22.40 Les Nuits magnétiques.

FRANCE-MUSIQUE

20.30 Intermède.
21.00 Concerts (en direct du Conservatoire de Paris). Bacchiana brasileira nº 1, de Villa-Lobos ; Variations sur un thème de Paganini pour deux pianos, de Lutoslawski ; Liebesleid, Liebesfreund, de Kreisler ; La Capricieuse, Salut d'amour, d'Elgar ; Nocturne en ut dièse mineur pour violon et piano, de Chopin, Improvisations de Thierry Escaich, Jazz.
0.00 L'Heure bleue.

Le Monde

TRAVERSES — PIERRE GEORGES

Tabagisme à l'ancienne

C'EST un vieux livre, de 1891, abandonné depuis un siècle dans un grenier. Cent ans de solitude, les pages non coupées, comme un purgatoire imposé. Cette longue punition aura eu au moins un mérite : celui de laisser en l'état le problème évoqué par l'auteur. M. Spire Blondel, qui ne semble pas passé à la postérité, avait décidé de traiter du tabac. A la manière du XIXe siècle, c'est-à-dire encyclopédique. *Une somme sur le* tabac, ses origines, sa vie, son œuvre.

Les lettrés, en ce temps-là, faisaient miel de tout sujet. Et celui-là, *le Livre des fumeurs et des priseurs*, en valait bien un autre portant en exergue ces deux vers de Thomas Corneille : *Quoi qu'en dise Aristote et sa docte cabale,/ Le tabac est divin, il n'est rien qui l'égale.* En cette époque de loi Evin, ce n'est évidemment pas un ouvrage à mettre entre toutes les mains.

M. Spire Blondel, déjà, avait opté pour la résistance. Il avait choisi son camp, celui de la licence et du tabagisme. Et le claironnait haut et fort, fumeur et misogyne, citant ces autres vers anonymes : *Du tabac, quelle est la puissance ! / Il conserve par son essence/ Ce qu'en soi l'homme a de plus beau ; / Il le chérit, au lieu que la femelle/ Le fuit comme le chat fuit l'eau ; / C'est qu'il est l'ami du cerveau/ Et qu'elle n'a point de cervelle.*

L'auteur est mort et enterré. Paix à ses cendres tabagiques.

Reste son livre, fruit de recherches bénédictines, parfois surprenant. Jusqu'au bonheur de lecture : ce moment où l'auteur, saisi par l'objectivité, évoque *« le pour et le contre du tabac, opinion des principaux écrivains »*.

Ainsi Honoré de Balzac, fumeur honteux, capable d'écrire *« le cigare infeste l'ordre social »* avant d'en allumer un, avait trouvé une manière originale de faire pénitence : il interdisait à ses héros de fumer. Ni Vautrin, ni Rastignac, ni Rubempré, n'y eurent jamais droit. Seule exception Marsay, car, dit l'auteur, *« il était l'enfant chéri »*.

Ainsi Victor Hugo, qui *« exécrait les mœurs de corps de garde »*, défendait qu'on fume *« chez un pair de France »*. *« Le tabac est plus nuisible qu'utile. Il change la pensée en rêverie. Remplacer la pensée par la rêverie, c'est confondre un poison avec une nourriture. »* Ainsi Flaubert, fumeur de pipe perpétuel, maniaque qu'on imagine bien, dans les volutes, barrer et remettre *« quatorze fois le mot « mais » à l'attaque d'une phrase, signe d'une névrose tabagique »*.

Ainsi, enfin, Zola, hypocondriaque et fumeur repenti, affirmant : *« La perfection est une chose si ennuyeuse que je regrette souvent de m'être corrigé du tabac. »* Il répondait à une enquête d'opinion effectuée par M. de Fleury, un membre de la Société contre l'abus du tabac qui œuvrait. Déjà.

Avec la volonté de « créer un Etat de droit, là où il n'y a qu'un ensemble de lois disparates »

La France contribuera à la formation juridique des Palestiniens en Cisjordanie

Une convention doit être signée dans les prochains jours entre le consulat de France à Jérusalem et l'université palestinienne de Bir-Zeit (Cisjordanie) pour la création d'un Centre d'études juridiques.

Loin des caméras braquées sur les moindres faits et gestes de la police palestinienne dans la bande de Gaza et dans l'enclave de Jéricho et des difficultés de la mise en place de l'Autorité qui gouvernera les territoires autonomes, des Palestiniens s'emploient, dans l'ombre, à combler les vides structurels créés par vingt-sept années d'occupation et à prévoir l'avenir. Projeté par l'université de Bir-Zeit de manière totalement indépendante du « pouvoir » politique palestinien, le Centre d'études juridiques devrait combler l'une de ces lacunes. L'objectif, nous a expliqué Camille Mansour, maître de conférences de sciences politiques à Paris-I, qui a été pressenti pour diriger ce centre, est de contribuer à *« créer un Etat de droit, là où il n'y a qu'un ensemble de lois disparates, voire parfois contradictoires, à développer un processus institutionnel, une culture du droit »*.

Pour mesurer l'importance de ce centre – fondé il y a un an mais fonctionnant encore cahin-caha –, il suffit de savoir, souligne-t-il, que, dès l'occupation de la bande de Gaza et de la Cisjordanie en juin 1967 et jusqu'à l'année dernière, Israël avait interdit l'existence d'une faculté de droit.

En conséquence, la création de barreaux était également interdite. A Gaza, les avocats, généralement diplômés des universités égyptiennes, avaient partiellement contourné la difficulté en se constituant en association. En Cisjordanie, la situation était plus complexe encore, dans la mesure où, avant l'occupation israélienne, la plus grande partie des avocats étaient membres du barreau jordanien. En 1967, ils s'étaient mis en grève et certains le sont toujours. Les uns sont devenus hommes d'affaires tout en continuant de toucher des pensions du barreau jordanien. D'autres ont continué de plaider devant les tribunaux militaires israéliens.

Pour autant, les Palestiniens n'entendent pas créer maintenant une faculté de droit ; ce serait une mesure *« de prestige »* qui entraînerait une inflation de diplômés et donc de chômeurs en puissance. *« Il faut partir des besoins urgents. Les juristes ont besoin d'un recyclage, d'une formation permanente »*, explique M. Mansour, lui-même Palestinien naturalisé français. Ce sera l'une des fonctions du centre, qui devra d'abord dresser *« un état des lieux, faire le point »* aussi bien des législations en vigueur que des compétences – lesquelles manquent dramatiquement – puis *« réfléchir »* aux réformes possibles.

Une étude sur les possibilités de délivrer un mastère de droit a été confiée au centre. Si les conditions sont réunies, la formation commencerait à la rentrée 1995. Plus fondamentale que tout le reste aux yeux de notre interlocuteur est toutefois la fonction d'*« observatoire du droit en train de se construire »* que s'assigne le centre, qui n'a pas vocation à prendre position sur les questions politiques. Sa mission est donc de donner les outils du droit.

Coopération avec le barreau de Paris

Le gouvernement français accordera 2 millions de francs à la construction du centre, auquel Paris apportera également une assistance technique pour un montant de 1 million de francs, ainsi qu'un soutien pédagogique, aussi bien par l'envoi d'enseignants que par l'accueil de boursiers palestiniens dans les universités françaises.

Parallèlement, et à l'invitation du barreau de Paris, une délégation d'avocats de Cisjordanie et de Gaza a effectué il y a deux semaines une visite à Paris pour définir les champs de coopération bilatérale. *« Nous voulons consacrer le principe de l'Etat de droit, de l'indépendance de la justice, du respect des droits de l'homme »*, nous a déclaré Me Raja Chéhadé, écrivain et éminent avocat de Ramallah, en Cisjordanie, qui faisait partie de la délégation. *« Nous avons besoin de garanties structurelles objectives. Nous devons prévoir le pire et poser des garanties contre le pire. »*

Me Chéhadé, qui devrait être l'un des piliers du Centre d'études juridiques, et qui réaffirme lui aussi que cette institution sera purement *« académique »*, n'en reconnaît pas moins le risque de voir le pouvoir politique palestinien empiéter sur le pouvoir juridique, à l'instar de ce qui se passe dans la quasi-totalité des Etats arabes.

Il admet aussi que la hâte mise par l'OLP à rédiger une Loi fondamentale revenait à mettre la charrue devant les bœufs. *« Elaborer une Constitution ne revêt aucun caractère d'urgence,* dit-il. *D'autant que l'OLP et Israël ont conclu un accord qui limite considérablement les pouvoirs législatifs* (palestiniens) *et confirment les décrets militaires* (israéliens) *»*. Ce qui compte, souligne notre interlocuteur, c'est préparer l'avenir. *« Il faut susciter dans la société un intérêt pour les questions juridiques. »*

MOUNA NAÏM

Les trois grandes confessions monothéistes lancent à Paris un appel à la fraternité

« Ne plus jamais séparer les enfants d'Abraham » : au cours d'une récente rencontre à la Sorbonne, organisée par l'Association pour le dialogue international islamo-chrétien (ADIC), des personnalités comme le grand rabbin René-Samuel Sirat, le cardinal Franz Koenig, ancien archevêque de Vienne, et Mohamed Zagzoug, cheikh d'el-Azhar au Caire, ont lancé un appel commun à la *« fraternité »* entre les trois religions monothéistes. Ils les ont invitées à être partout *« dans les grandes métropoles du monde, des carrefours permanents de solidarité »*.

Invité par M. Balladur comme les autres têtes de liste aux européennes

Michel Rocard renonce à se rendre à Matignon

Edouard Balladur a reçu, dans la matinée du lundi 20 juin, les unes après les autres, les personnalités qui conduisaient des listes ayant obtenu des sièges au Parlement européen. Michel Rocard, qui avait accepté cette invitation, s'est fait finalement représenter par deux autres membres de sa liste : Nicole Pery, vice-présidente de l'Assemblée sortante, et Pierre Moscovici, qui était trésorier du PS dans l'équipe de M. Rocard. Alors qu'en fin de semaine dernière, Philippe de Villiers n'avait pas trouvé de temps dans son agenda pour aller lundi à l'hôtel Matignon, Charles de Gaulle a représenté la liste de « La Majorité pour l'autre Europe » lors de ces entretiens avec le premier ministre.

A la fin de ceux-ci, le service de presse de Matignon a diffusé un communiqué soulignant que le Parlement européen devant jouer *« un rôle accru »*, *« il importe que les intérêts de notre pays y soient défendus avec le maximun d'efficacité et de cohérence »*. Le premier ministre *« a donc souhaité que les nouveaux élus français au Parlement européen se concertent étroitement entre eux et avec le gouvernement français »*. Il a indiqué à ses interlocuteurs *« sa disponibilité, ainsi que celle des ministres, à travailler de manière approfondie avec les élus français à Strasbourg »*.

Le premier ministre ajourne son intervention télévisée

Lundi 20 juin en début de matinée, le premier ministre a décidé de ne pas participer au journal télévisé de France 2, ce même jour à 20 heures, comme cela était prévu depuis le vendredi 17 juin.

Pour expliquer cette décision, le service de presse de l'hôtel Matignon a diffusé le communiqué suivant : *« Le premier ministre avait convenu avec la rédaction de France 2 de participer au journal du lundi 20 juin à 20 heures. Son intention est d'exposer ce que va être l'action du gouvernement dans les mois qui viennent, afin de bien marquer que la poursuite du redressement est pour lui prioritaire. Compte tenu de la multiplicité des déclarations politiques depuis quelques jours et afin d'éviter de participer à l'accumulation d'informations et de commentaires, le premier ministre a décidé de demander à la rédaction de France 2 de reporter l'émission qui était prévue ce soir. »*

L'ESSENTIEL

INTERNATIONAL

Corée du Nord : détente dans les relations entre Pyongyang et Washington

Séoul a proposé lundi à Pyongyang une rencontre dès le 28 juin pour mettre au point les détails du sommet entre les présidents coréens du Nord et du Sud dont le principe a été acquis par l'ancien président américain Jimmy Carter *(page 5)*.

Sociaux-démocrates suédois et travaillistes norvégiens pour le « oui » à l'Europe

A quelques mois des référendums sur l'adhésion à l'Union européenne, le Parti social-démocrate suédois et le Parti travailliste norvégien ont tenu, samedi et dimanche à Stockholm et à Oslo, des congrès extraordinaires pour confirmer leur *« oui à l'Union européenne »* *(page 6)*.

SOCIÉTÉ

Français et Allemands exposent le blindé qui équipera l'Eurocorps

François Léotard, ministre de la défense, a inauguré lundi, au Bourget, EuroSatory-94, le Salon réservé aux professionnels de l'armement où est montré le blindé léger qui devrait équiper l'Eurocorps *(page 12)*.

CULTURE

Des images dans la nuit médiévale du Printemps de Cahors

Depuis trois ans, le Printemps de Cahors présente les tendances de la photographie plasticienne, qui s'est largement développée dans les années 80, dans les musées, centres d'art, galeries, fonds d'achat (Fonds national d'art contemporain, fonds régionaux d'art contemporain) *(page 24)*.

ÉCONOMIE

L'Europe de l'Est ne reçoit que 1 % des investissements directs mondiaux

« En dépit des engagements pris par la communauté internationale après la chute du mur de Berlin, il n'y a pas de véritable modification de l'allocation de ressources – notamment par le biais d'investissements directs – au profit des anciens pays communistes », a déploré Bela Kadar, ministre hongrois des relations économiques internationales, au Forum de Crans-Montana *(page 28)*.

La fin de l'âge d'or des pharmaciens

Alors que leur activité avait toujours progressé, les pharmacies enregistrent pour la première fois une baisse continue de leur chiffre d'affaires, en recul de 2 % depuis le début de l'année alors que les ventes s'étaient accrues de 4,3 % en 1993 et de 4,4 % en 1992 *(page 29)*.

SERVICES

La télématique du *Monde* :
3615 LEMONDE
3617 LMDOC et 36-29-04-56

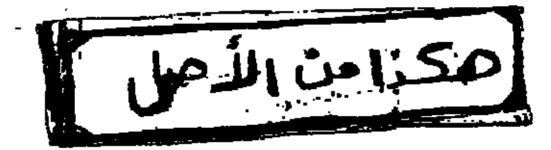
DEMAIN

Initiatives

A défaut de l'Europe sociale, l'Europe de la gestion de l'emploi par les entreprises est en train de naître. Un modèle émerge, justifié par des contraintes stratégiques convergentes.

Ce numéro comporte un cahier « Le Monde-l'Economie » folioté de I à VIII

Le numéro du « Monde » daté dimanche 19-lundi 20 juin 1994 a été tiré à 511 730 exemplaires



Le Monde

Eurotunnel, gouffre culturel



L'Union européenne ferait bien de méditer le cas d'Eurotunnel au moment de lancer de grands travaux d'infrastructure : les différences d'approche franco-britanniques ont fait grimper la facture.

page IV

Chronologie/éphéméride : mai 1994



Principaux événements économiques du mois, dominé par les « affaires » (Alcatel, Tapie, GMF, Schneider) et l'agitation des marchés financiers. Ephéméride : il y a cent vingt ans, la loi sur le travail des enfants.

page VI

Lettre de Francfort



Les élections européennes ont montré l'évolution divergente de l'Allemagne et de la France : la première affiche la confiance en son système, en l'avenir, en l'Europe, et la seconde, ses doutes et ses craintes.

page VII

L'ÉCONOMIE

BULLETIN

L'éthique et le gourdin

ON parle beaucoup d'éthique ces temps-ci dans les grandes entreprises. A quelque chose malheur est bon. L'affaire Schneider aura au moins eu un mérite : en touchant l'un des hommes les plus en vue du patronat français, elle a provoqué une prise de conscience sans précédent. Depuis trois semaines, il n'est pas un patron dans l'Hexagone qui ne se soit dit que ce qui était arrivé à Didier Pineau-Valencienne pouvait lui tomber dessus demain.

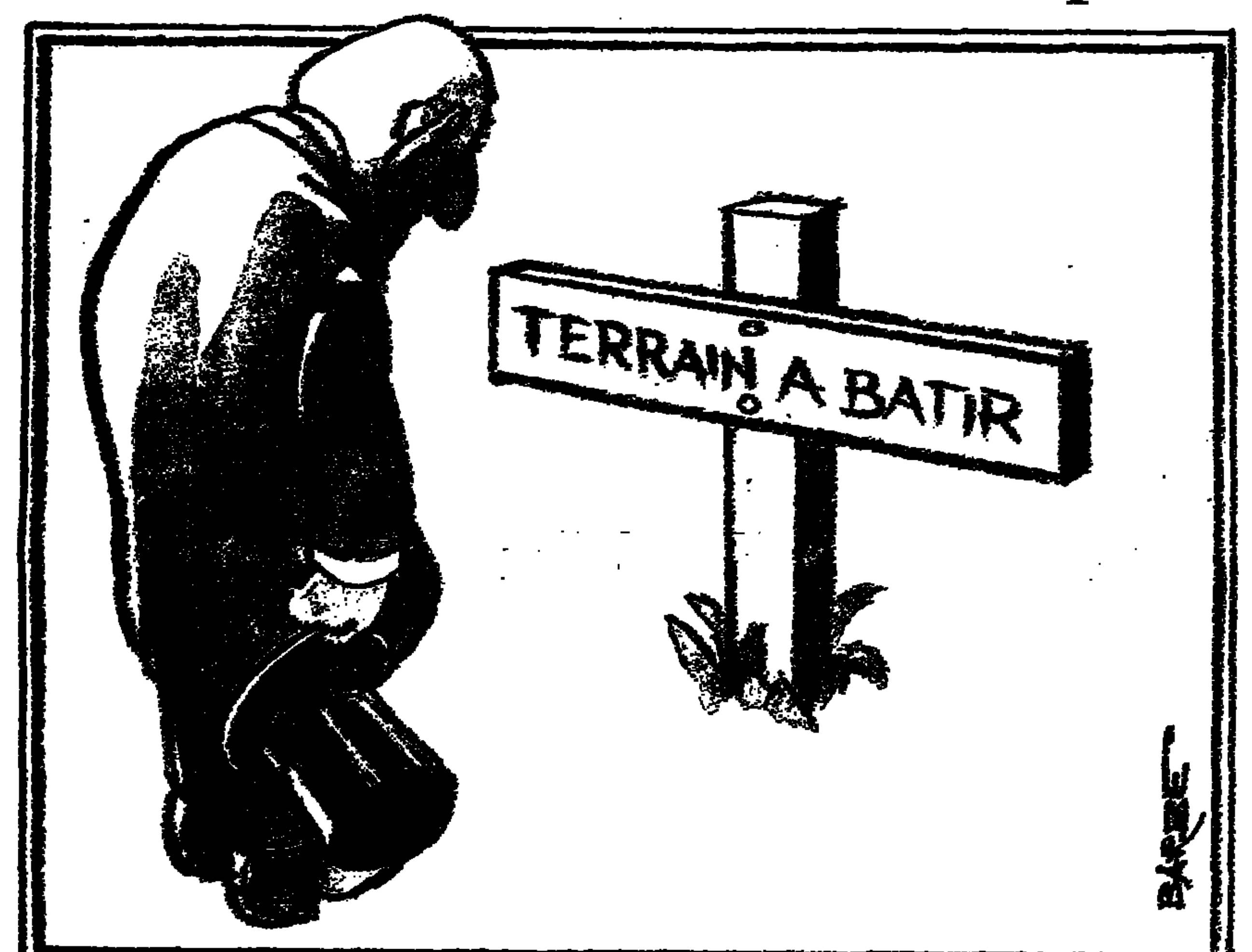
Car, quoi qu'on en dise en public, les affaires et la morale n'ont jamais fait bon ménage. Tout le monde sait bien qu'on ne fait pas fortune rapide à la Bourse sans avoir bénéficié tôt ou tard d'informations privilégiées. Tout le monde sait que les centres *off-shore* ne sont pas faits pour les touristes. Tout le monde sait qu'on ne peut pas faire d'affaires au Zaïre sans alimenter les caisses du général Mobutu – dont la cassette personnelle dépasse le PNB de son pays ! Et que le Zaïre n'est hélas pas l'exception : partout (y compris en Occident) la distribution d'enveloppes est de pratique courante – voire dans certains secteurs quasi obligatoire – dès qu'il s'agit d'obtenir un contrat, une concession ou même une autorisation administrative.

Tout le monde le sait, en parle, mais continue, au nom du réalisme, parce que « les affaires sont les affaires ». Voilà quinze ans que des institutions comme l'ONU, la Chambre de commerce internationale ou l'OCDE tentent de mettre en place un système pour assainir le commerce international. En vain. Les juges réussiront-ils là où elles ont échoué ? La peur du gendarme est une méthode fruste, mais diablement efficace...

Véronique Maurus

APRÈS TROIS ANS DE CRISE

Immobilier : menaces sur la reprise



On comptait sur lui pour tirer l'économie. Hélas, après un début d'année prometteur, le secteur de l'immobilier montre des signes alarmants d'essoufflement. Notaires, promoteurs, constructeurs, tous signalent un tassement de l'activité en avril et en mai et s'interrogent sur la solidité de la reprise. Le secteur des bureaux reste « plombé » et dans le logement, le redémarrage bute sur l'arrêt de la baisse des prix et la remontée des taux.

Lire les articles de Françoise Vaysse pages V.

À-CÔTÉS

L'eau du bureau

Bien connus aux Etats-Unis, les distributeurs d'eau gratuite conquièrent les entreprises françaises

LE produit est nouveau en France, et pourtant, bel avantage pour ses promoteurs, tout le monde le connaît déjà : dans les feuilletons américains, commissariats et salles de rédaction sont équipés de ces grosses bonbonnes translucides qui permettent au héros, tout en menaçant un malfrat ou en lançant une idée d'enquête, de se servir négligemment un gobelet d'eau.

Ces distributeurs d'eau gratuite, apparus dans les bureaux américains dans les années 30, gagnent actuellement l'Hexagone grâce à Chateaud'eau, une entreprise française née il y a un peu plus d'un an et qui peut d'ores et déjà se prévaloir d'un millier de clients. Son PDG-fondateur, François Chateau, installé à New-York depuis quatorze ans, s'est tout bonnement demandé un jour pourquoi les Français, qui figurent parmi les premiers consommateurs d'eau en bouteille au monde, avec environ cent litres par personne et par an, n'avaient jamais été séduits par les fontaines réfrigérantes.

Pascale Krémer

Lire la suite page IV

POUR RASSURER L'OPINION INTERNATIONALE

Le Japon « habille » son programme nucléaire

Le nucléaire reste la pierre angulaire du programme énergétique nippon. Mais pour convaincre ses partenaires étrangers de ses intentions pacifistes, Tokyo s'apprête à réviser son programme

TOKYO
de notre correspondant

LES soupçons de détournement de plutonium par la Corée du Nord dans le but de fabriquer une bombe et l'expérience nucléaire souterraine à laquelle vient de se livrer la Chine ne font qu'accroître la sensibilité de la communauté internationale à l'accumulation par le Japon d'importantes quantités de plutonium sur son territoire, dans le cadre d'un programme nucléaire civil axé sur le retraitement du combustible irradié (1). Une politique abandonnée aux Etats-Unis et infléchie dans le cas de la France avec la réorientation du programme de Super-Phénix.

Comme la Russie et la France, qui poursuit une politique équivalente et avec qui il vient de renforcer ses liens (2), le Japon reste engagé dans la filière controversée des réacteurs à neutrons rapides qui peuvent – sous certaines conditions d'utilisation – produire plus de plutonium qu'ils n'en consomment.

Si le rapport publié le 18 mai par la commission à l'énergie atomique, chargée de fixer les grandes orientations de la politique nucléaire nippone, a été interprété comme un ralentissement dans le développement de la filière plutonium (au point que certains commentateurs, notant la coïncidence dans le temps avec la reprise des négociations commerciales avec Washington, ont cru y voir une réponse des Etats-Unis à une concession nippone en matière atomique), le nouveau programme nucléaire national, qui sera annoncé le 24 juin, risque fort de décevoir ceux qui attendaient une réorientation profonde de la politique de Tokyo en la matière.

GLISSEMENT • Ce nouveau programme (le dernier date de 1987) comporte trois grandes orientations : réaffirmation de la filière du retraitement comme le principe de base de la politique japonaise ; plus grande transparence dans l'utilisation et le stockage du plutonium ; glissement dans le temps de certains des projets (construction d'un réacteur à neutrons rapides de démonstration et mise en route d'une seconde usine de retraitement).

Moins qu'une réorientation à proprement parler, il s'agit d'un « habillage » – par une présentation délibérément moins précise et largement cantonnée à l'énoncé de bonnes intentions – du programme nucléaire nippon, visant à convaincre le reste du monde que le Japon n'a pas l'intention de posséder des quantités de matière fissile excédant ses besoins civils. On note certes une modulation de l'offre et de la demande en plutonium, mais, dans ses grandes orientations, le programme reste inchangé.

Philippe Pons

Lire la suite page III

(1) La présence, révélée récemment, de 70 kilogrammes de plutonium non récupéré (resté collé sous forme de sédiments dans les installations) à l'usine expérimentale de retraitement de Tokai-mura a, en outre, suscité des inquiétudes. Il a été annoncé, le 10 juin, qu'un accord était intervenu sur cette question entre Tokyo et l'Agence internationale pour l'énergie atomique (AIEA) et que 80 à 85 % de ce plutonium serait récupéré au cours des trois prochaines années.

(2) Le 17 juin, le Japon et deux pays européens (France et Angleterre) ont signé un accord de coopération en matière de recherche et de développement nucléaires. Aux termes de cet accord, Tokyo participera au financement du réacteur à neutrons rapides européen *(Europe Fast Reactor)*, tandis que les Européens auront accès aux recherche menées sur le premier surgénérateur expérimental nippon, Monju, qui a démarré le 5 avril.

à la formation juridique
en Cisjordanie

SOLDES D'ÉTÉ

DROIT SOCIAL

Inégaux devant la formation

La formation professionnelle est depuis peu sur la sellette. Malgré l'importance des fonds qui lui sont consacrés, tout le monde, loin de là, n'a pas accès au dispositif

D'UN montant de 120 milliards de francs, les sommes drainées par la formation professionnelle continue représentent 1,7 % du PIB de la France. Ces derniers temps, différents rapports de source parlementaire ou administrative ont dénoncé la gabegie et l'absence de contrôle de ce « marché ». Mais, en amont, d'autres dysfonctionnements existent, plus diffus mais tout aussi gênants. Car les salariés ne sont pas égaux devant la formation professionnelle : *grosso modo*, mieux vaut être cadre dans une grande entreprise qu'employé dans une PME...

Selon une récente étude de l'INSEE, sur près de quatre millions de salariés ayant suivi une formation (entre janvier 1992 et mai 1993), l'immense majorité, soit trois millions et demi, travaillaient dans une entreprise de plus de dix salariés. D'ailleurs, l'effort de formation croît avec les effectifs : les grandes sociétés – plus de cinq cents salariés – forment chaque année près du tiers de leur personnel, soit trois fois plus que les PME. Au niveau financier, même décalage : les grandes entreprises consacrent 4,6 % de leur masse salariale à la formation – alors que l'obligation légale n'est que de 1,5 %.

En outre, contrairement à une certaine logique, ce sont les personnels qualifiés qui bénéficient essentiellement du dispositif. Ainsi, plus du tiers des cadres et techniciens – notamment les plus diplômés – ont suivi un stage depuis le début de l'année 1992, contre à peine 5 % des ouvriers.

INÉGALITÉS ● La loi de 1971 (modifiée en 1991), pierre angulaire du système, est à l'origine de ces inégalités. En effet, seul l'employeur a l'entière initiative du plan de formation, même s'il doit en soumettre l'élaboration au comité d'entreprise – quand il en existe un. Légalement, il n'a qu'une seule obligation : consacrer annuellement au moins 1,5 % de la masse salariale à la formation professionnelle continue (0,15 % dans les entreprises de moins de 10 salariés). Sur cette masse, 0,4 % doit être obligatoirement affecté à la formation en alternance des jeunes de moins de vingt-six ans, et 0,2 % se trouve attribué aux congés individuels de formation (CIF).

De plus, rien n'interdit à l'employeur de ne mener aucune action de formation au sein de son entreprise, et de se libérer de son obligation en versant les sommes au Trésor public. Il peut aussi affecter ces sommes à un FAF (fonds d'assurance formation), organisme paritaire qui mutualise les fonds, ou à une ASFO (association de formation) créée par un groupement professionnel ou interprofessionnel patronal. En attendant la mise en place des nouveaux organismes paritaires collecteurs agréés (OPCA), dont les partenaires sociaux viennent de décider la création.

Tous les salariés, hormis les stagiaires et les intérimaires, sont potentiellement concernés par le plan de formation. Ils peuvent même individuellement en faire la demande, mais l'employeur est libre d'accepter ou de refuser. Dans les faits, ce sont souvent les mêmes qui en bénéficient. Selon l'INSEE, un quart seulement des salariés en formation en 1992-1993 effectuaient le premier stage de leur carrière, alors que, dans le même temps, près de trois salariés sur cinq déclaraient n'avoir jamais participé à une formation depuis leur entrée dans la vie professionnelle...

VOUS AVIEZ APPRIS À TRAVAILLER AU VOLANT, MAINTENANT VOUS ALLEZ APPRENDRE À TRAVAILLER AUX MANETTES.

FORMATION

LIBERTÉ ● Liberté du choix pour les employeurs certes, mais liberté surveillée car la jurisprudence a tempéré ce pouvoir unilatéral. Ainsi, un chef d'entreprise est tenu de former des salariés qu'il mute à un autre poste. Sinon, leur licenciement pour insuffisance professionnelle sera abusif.

De même, les plans sociaux doivent prévoir des actions de formation. Une décision de la Cour de cassation du 25 février 1992 a même imposé à l'employeur le devoir d'assurer l'adaptation de ses salariés à l'évolution de l'emploi. En contrepartie, un salarié ne peut pas refuser une formation, sous peine de licenciement.

Reste au salarié exclu d'un plan de formation à demander à bénéficier d'un congé individuel de formation (CIF) – à condition d'avoir vingt-quatre mois de salariat, dont douze dans l'entreprise. L'employeur peut juste retarder ce départ, la rémunération – calculée en fonction du salaire antérieur – étant prise en charge par un organisme paritaire agréé (OPACIF).

Mais, là aussi, la réalité n'est pas à la hauteur des espérances. En 1992, seulement 60 % environ des 48 679 demandes de CIF enregistrées ont pu être honorées en raison du coût moyen trop élevé des formations (167 000 francs). Les réformes attendues iront dans le bon sens si elles permettent, enfin, à un plus grand nombre d'accéder à une formation, quelle que soit la voie d'accès choisie.

Antoine Devaud

HUMEUR ● par Josée Doyère

Safran, Orange, Rouge

D'ACCORD. D'accord. La liste Safran existe ! Après mon « Humeur » intitulée « Fax publicitaire » (« le Monde-l'Economie » du 31 mai), vous avez été nombreux à m'écrire, de façon plus ou moins courtoise (plutôt plus que moins, je le constate avec plaisir !) pour me signaler l'existence de ladite liste Safran. Celle-ci permet aux heureux usagers d'un fax (ou d'un télex) de demander à France Telecom de ne plus vendre leur numéro à des publicitaires avides de démarcher d'éventuels nouveaux clients en leur faxant leurs messages. C'est gratuit ! me claironne la « délégation à la communication » de France Telecom. (Il ne manquerait plus que ça, qu'on vous fasse payer !) Ils font même mieux : ils ont passé un accord avec tous les constructeurs et, quand vous achetez un fax n'importe où, vous trouvez avec le petit bouquin « mode d'emploi » une fiche vous racontant la liste Safran. Et deux mois après, vous ne recevrez plus de propositions publicitaires dont vous n'avez que faire, c'est juré : c'est interdit par la loi et par France Telecom.

D'ici là... Eh bien d'ici là, vous avez intérêt à avoir des stocks de papier thermique (il coûte assez cher mais, si vous en prenez beaucoup, on vous fera sans doute un prix...), et à organiser un tour de garde pour changer les rouleaux en cas de déluge publicitaire intempestif. C'est la condition *sine qua non* pour ne pas louper un message essentiel. Quant à l'occupation permanente de la ligne par les publicitaires pendant deux mois... rien à faire. Ah ! et puis, comme dit une autre de mes lectrices, *« au lieu de pleumicher devant* [votre] *fax ruisselant de propositions commerciales* [vous auriez dû vous] *tenir au courant et au moins lire les documents envoyés par Telecom en même temps que la facture »*. Elle a raison, cette dame organisée et précise. Vous devriez lire attentivement toute la littérature (souvent publicitaire, elle aussi) qui accompagne les factures de... France Telecom, mais aussi d'EDF-GDF, de votre banque, de vos assurances... Vous le faites, vous ? Toujours ? Bravo. Moi, j'avoue humblement que... Je dois louper des choses importantes. *Mea culpa !*

Il faut dire que France Telecom fait bien les choses. Au moment où vous signez votre contrat (de téléphone), qui vous permet d'installer fax et (ou) télex, votre agence commerciale vous signale clairement l'existence des listes Rouge (vos coordonnées téléphoniques ne sont jamais communiquées et ça vous coûte 15 francs par mois – et cette liste est la plus connue), Orange (elles ne seront pas vendues – (« le Monde-l'Economie » du 10 mai), Safran... Et, à Paris (je n'ai pas eu le temps d'aller regarder dans les annuaires des départements, et d'ailleurs je n'aurais pas la place de vous donner ici ces renseignements), si vous regardez attentivement l'annuaire papier qu'on vient de recevoir, vous les trouverez dans le premier volume des « Pages jaunes » (page 27 dans le grand format, page 24 dans le petit). Oui, d'accord, c'est écrit en tout petit, et, dans le sommaire, c'est à la rubrique «L'abonnement et la facture téléphonique ». Facile à dénicher, non ? ■

LA CÔTE DES MOTS

Safranier

Utiliser des expressions et mots nouveaux est louable dès lors que l'on a l'intention de vulgariser, de porter à la connaissance de tous, des néologismes jusqu'ici peu employés mais dont on pense qu'ils s'implanteront à bon escient dans le vocabulaire ordinaire. En revanche, mentionner ces termes sans les expliciter revient à s'adresser à un lectorat d'initiés, en négligeant d'informer et d'instruire le plus grand nombre de lecteurs, qui le plus souvent n'ont ni le temps ni les moyens de faire des recherches..

Ce qui vient d'être dit des néologismes est également vrai des archaïsmes, des termes tombés en désuétude... Même si l'on regrette, à juste titre, la mise au purgatoire de nombreux mots savoureux et expressions plaisantes, on ne peut plus y recourir sous peine de n'être pas compris. Ou bien, il faut absolument rappeler l'acception de ces vocables... En espérant, parfois, leur donner une nouvelle jeunesse.

Ainsi, *banqueroutier* peu à peu s'estompe des textes, alors qu'un de ses synonymes – *safranier* – a, lui, complètement disparu du langage des financiers et des commerçants. Pourtant ce dernier mot fut très longtemps en usage pour désigner familièrement un homme ruiné, un débiteur insolvable, etc. L'expression se fonde soit sur le fait que la personne ainsi en difficulté avait le teint jaune, ictérique, de ceux qui ont des soucis, qui « se font de la bile » : *avoir le visage safrané*, soit sur l'usage consistant à peindre en jaune la façade de la maison du failli... Dont la situation sentait le soufre, qui est d'un beau jaune, lui aussi !

Jean-Pierre Colignon

LIVRE

Chômage, mode d'emploi

Peut-on croire aux déterminismes macroéconomiques ou faut-il oublier la notion de plein-emploi ?

CHÔMAGE DEMANDE TRAITEMENT DE CHOC
d'André Gauron
Balland, 210 pages, 90 F.
L'URGENCE
de Yann de l'Ecotais
Grasset, 165 pages, 89 F.
L'EMPLOI : DISSONANCES ET DÉFIS
Sociologues et économistes en débat
L'Harmattan, 330 pages, 160 F.

ON aurait pu penser le contraire : le conseiller politique et le journaliste apporteraient ces idées innovantes que sociologues et économistes, prudence universitaire oblige, observeraient avec circonspection. Or André Gauron, conseiller de Pierre Bérégovoy de 1982 à 1991, et Yann de l'Ecotais, directeur de la rédaction de *l'Express*, se révèlent des macroéconomistes bien consciencieux ! Ils proposent un diagnostic global du chômage et des mesures nationales. Musique rageuse pour l'un, suave pour l'autre... et quelques couacs.

CRISE ● Car André Gauron écrit moins sur le chômage que sur la crise. Crise de la prévision et *« des interprétations des enchaînements économiques »* de la part de l'INSEE et des *« incorruptibles de Bercy »*, ces tenants de la rigueur, de l'ajustement et de la parité du franc, qui n'ont pas anticipé la déflation monétaire ; crise du système monétaire et financier international, où la responsabilité allemande est écrasante.

Déjà, le refus de la sortie du SME de l'année 1983 marquait une soumission à la Buba. Dix ans plus tard, la spéculation confirme que le mur monétaire est à Berlin. Reprenant la remarque désabusée du président de la Fed sur *« l'inutilité de la masse monétaire pour l'élaboration de la politique économique »*, André Gauron souligne les aberrations d'une gestion allemande qui n'est même pas sûre de ses agrégats monétaires. Acculée du côté allemand par la fixité, la France est attaquée sur son flanc américain par la flexibilité du dollar. Elle n'est pas seule. Entre 1987 et 1992, la part des exportations en volume de la Communauté recule de six points, celle des Etats-Unis augmente de vingt-deux, celle du Japon de quinze. Conclusion : *« La Communauté paye par le chômage son absence de politique monétaire commune face aux Etats-Unis. »*

Protectionnisme ? Méfiance du marché pour le moins, et particulièrement des tentatives d'abaisser le coût du travail. *«Pourquoi une entreprise serait-elle attentive au devenir de ses salariés si elle n'y voit qu'un coût et non uninvestissement ? »* Et l'auteur de proposer la suppression d'urgence des exonérations sociales, ajoutant que *« la solution au problème du chômage ne peut être laissée aux entreprises »*.

Yann de l'Ecotais n'exclut pas le retour à un certain dirigisme. Ni ne redoute la flexibilité des changes. Mais son état des lieux est moins long, et il choisit de s'attaquer pragmatiquement au chômage. Comment ? Certainement pas par le protectionnisme. Ni par le refus de l'intégration européenne, la dénonciation de la bureaucratie bruxelloise n'étant que le fallacieux prétexte de l'administration nationale à conserver sa capacité à produire du règlement. Une très aimable admonestation à Philippe Séguin et voilà la thèse, claire, séduisante, efficace.

Il y a deux France. L'une ouverte à la compétition, l'autre protégée. Soyons libéraux pour la première, dirigistes pour la seconde. Les rigidités d'ordre réglementaire, social et fiscal ont conduit au suréquipement et à l'utilisation excessive d'heures supplémentaires (l'équivalent de 600 000 smicards). Ne touchons pas au salaire minimum, mais revenons temporairement au SMIG, indexé sur l'inflation, jusqu'à ce que le chômage soit redescendu au-dessous d'un certain seuil.

Du côté des secteurs protégés, au premier rang desquels les services, pourquoi rechercher une logique de productivité industrielle, ce dont se sont bien gardés les Américains et les Japonais ? Automatiser Renault est bien, informatiser La Poste stupide. *« Il y a trente ans, le facteur qui délivrait le courrier deux fois par jour n'occupait pas un petit boulot. »* Une multitude de mesures concrètes (faire financer par les clients des grandes surfaces des emplois d'empaqueteurs par exemple) sont évoquées. Ne serait-ce que par le ton, à peine amer, de découvrir que *« les responsables connaissent depuis longtemps les données du problème du chômage »*, ce livre nous convainc.

ABSTRACTION ● Aux antipodes du déterminisme comptable (telle mesure égale tant d'emplois) se situent par contraste nos économistes et nos sociologues en débat. *«L'emploi*, écrit Peter Auer dans son *« Plaidoyer pour l'interdisciplinarité »*, *tend à perdre son caractère de catégorie abstraite de la macroéconomie. »* Robert Salais renchérit sur le décalage d'une théorie de l'emploi née d'une économie où cet emploi, précisément, ne faisait pas problème : *« Ce n'est qu'à partir du moment où les choses n'allaient plus de soi que des investissements théoriques, statistiques et institutionnels conséquents ont été lancés pour tenter de faire fonctionner le modèle de plein emploi. »*

Ainsi le concept d'emploi, non seulement daté, mais élaboré dans une perspective de lutte macroéconomique contre le chômage, a créé l'abstraction d'un « marché global » dont l'Etat serait le garant constitutionnel. Ce livre aborde de façon intéressante – rapide parfois – les rapports des disciplines sœurs, et surtout les relations complexes entre travail et emploi.

Durkheim affirmait que le travail est la seule forme d'intégration sociale possible. C'est cette hypothèse essentielle, implicite dans les deux premiers ouvrages, qui est récusée dans le dernier.

Bernard Maris

NOTES DE LECTURE

LES TIERS-MONDES
de Micheline Rousselet
Le Monde-Poche Marabout
245 pages, 37 F.

Il faut réviser la notion de tiers-monde. Lorsque l'économiste Alfred Sauvy inventa l'expression, au début des années 50, le manteau encombrant de la guerre froide couvrait la terre entière. Pour s'en débarrasser, un groupe de pays s'étaient mis en quête d'une troisième voie. Les points communs de ces pays du tiers-monde conduits par les Nehru, Nasser et autres Mao Zedong : un passé de colonisé souvent, une démographie galopante, un niveau de développement faible, une économie agricole, une industrie balbutiante...

Le contexte politique a changé du tout au tout. La guerre froide s'est terminée. Et le tiers-monde a volé en éclats. Certains de ses porte-drapeaux (le Mexique, la Corée du Sud) sont aujourd'hui candidats pour rejoindre officiellement l'OCDE, le « club » des pays développés, tandis que d'autres n'en finissent pas de sombrer – notamment en Afrique. Certains enfin, comme la Chine, empruntent la voie d'un capitalisme pur et dur travesti en une *« économie socialiste de marché »*. Etrange et complexe destin que celui de ces tiers-mondes qu'éclaire l'ouvrage de Micheline Rousselet. Enseignante, l'auteur a choisi de privilégier une demi-douzaine de thèmes grâce auxquels elle a composé un portrait riche et nuancé.

J.-P. T.

LE TRAVAIL DES FEMMES
de Christiane Cordero
Le Monde-Poche-Marabout
184 pages, 37 F.

En trente ans, les femmes ont massivement investi le marché du travail. En 1990, elles étaient 11 millions à travailler ou à rechercher un emploi, soit 44 % de la population active, alors qu'en 1962 elles n'étaient que 6,6 millions : une progression des deux-tiers en trente ans. Trois explications à ce phénomène sans précédent : l'élévation du niveau de formation des femmes, le bouleversement des modes de vie et des structures familiales traditionnelles, le développement considérable des services.

Au sein de l'Union européenne, c'est la France qui connaît le plus fort taux d'activité féminin après le Danemark. Cependant, de fortes disparités subsistent entre hommes et femmes, en termes de salaires ou de niveaux hiérarchiques. Les emplois féminins restent aussi cantonnés pour leur grande majorité dans des secteurs spécifiques. Reste que pour une femme, travailler, même avec des enfants en bas âge, est devenu la norme en France.

La coupure entre activité ou inactivité intervient beaucoup plus tôt. Les comportements d'activité des femmes se rapprochent désormais de plus en plus du modèle masculin, et le travail féminin est devenu une donnée incontournable de l'évolution contemporaine.

A. B.-M.

AGENDA

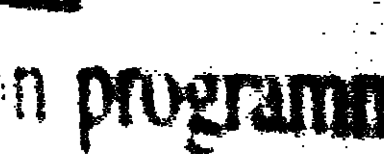
MARDI 21 JUIN. Genève. Réunion du conseil du GATT.

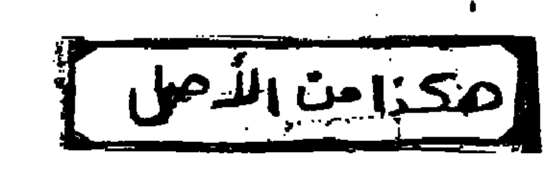
MERCREDI 22 JUIN. France. Journée nationale d'action CGT pour la défense de la Sécurité sociale.
Bruxelles. Réunions séparées des ministres de l'industrie et des affaires sociales de l'Union européenne.

JEUDI 23 JUIN. Paris. Suite de l'examen du projet sur l'emploi dans les départements d'outre-mer. Projet de loi sur l'habitat en lecture au Sénat.
Allemagne. Réunion du conseil de la Bundesbank.

VENDREDI 24 JUIN. Paris. Assemblée nationale : suite de l'examen du projet de loi sur l'habitat. Vote au Sénat sur le temps de travail dans la fonction publique.
Grande-Bretagne. Conférence internationale de suivi du Sommet de la terre de Rio-de-Janeiro à Manchester (jusqu'au 3 juillet).

SAMEDI 25 JUIN. Grèce. Conseil européen à Corfou, au cours duquel sera élu le successeur de Jacques Delors à la présidence de la Commission européenne.





هكذا من الأصل

LA PREMIÈRE CENTRALE NUCLÉAIRE ROUMAINE

Cernavoda, quinze ans de malheurs

Après d'innombrables difficultés, vingt morts et une révolution, Cernavoda, le premier réacteur roumain, est enfin prêt à entrer en service

BUCAREST
de notre correspondant

« *CERNAVODA signifie l'eau noire, en slave. Cette ville roumaine a une mauvaise réputation.* » Impassible, Roland Bouchet rappelle que cet ancien port de pêche hébergeait une partie des opposants au régime communiste, condamnés après guerre aux travaux forcés sur le chantier du canal qui relie aujourd'hui la mer Noire au Danube. Quarante ans après, ce canal de sinistre mémoire fournira l'eau nécessaire au fonctionnement de la centrale nucléaire de Cernavoda, la seule actuellement en construction derrière l'ex-rideau de fer, qui doit être raccordée au réseau roumain d'électricité au début de 1995.

Il aura fallu quinze ans depuis le premier coup de pioche, une vingtaine de morts et beaucoup d'illusions perdues, pour que la première des cinq tranches initialement prévues par le « Conducator » communiste Nicolae Ceausescu soit sur le point de démarrer. « *Ce chantier a été le plus dur de ma carrière* », lâche Roland Bouchet, directeur du projet depuis 1991 pour le compte d'une entreprise canadienne invitée par le nouveau régime à sortir de l'enlisement un chantier né sous le signe de la démesure.

INDÉPENDANCE • L'histoire commence à la fin des années 70, lorsque le « Danube de la pensée » décide de faire entrer son pays de plain-pied dans l'ère du nucléaire, en lançant la construction simultanée de cinq réacteurs. Le site de Cernavoda, à 200 kilomètres à l'est de Bucarest, dans une zone épargnée par les tremblements de terre, est alors choisi pour accueillir le projet roumain du siècle, entrepris à grands renforts de crédits internationaux. Le « génie des Carpathes » est alors motivé par le souci légitime d'assurer l'indépendance énergétique de son pays. Sur le papier, les cinq réacteurs de Cernavoda doivent en effet fournir un tiers de la consommation électrique annuelle du pays.

Dans la pratique, le chantier cumule tous les inconvénients d'un système hypercentralisé miné par la crise économique et les obsessions de son « Conducator ». L'industrie roumaine, tout d'abord, ne peut répondre au défi lancé par Ceausescu. « *Pendant dix ans, elle a essayé de réinventer ce qui existait déjà à l'étranger, après que, entre autres mesures, Ceausescu eut fermé hermétiquement le robinet des importations afin de rembourser une dette extérieure qui avait gonflé trop vite* », confirme Roland Bouchet. Inexpérimentées dans le secteur nucléaire, les industries roumaines pâtissent de plus de la mauvaise coordination d'un projet pourtant placé directement sous l'autorité d'un vice-premier ministre. Celui-ci est spécialement chargé de coordonner les interventions d'une dizaine de ministères et d'une centaine d'usines concernés par ce chantier qui, au plus fort des travaux, emploie 18 000 personnes.

Hébergés dans de véritables bidonvilles, une vingtaine de travailleurs du chantier y trouvent la mort pour que « *vive et prospère notre chère patrie roumaine* », comme le proclame un slogan subsistant sur l'un des hangars. « *La révolution est arrivée à temps* », se souvient aujourd'hui Aurelin Leca, premier président de la RENEL (l'EDF roumaine) depuis la chute du « Danube de la pensée ». En 1990 le réacteur numéro un, le plus avancé, n'est réalisé qu'à 50 %, principalement le gros œuvre, alors que la durée totale de ce type de chantier est généralement comprise entre six et sept ans. De même l'usine de production d'eau lourde et celle du combustible à base d'uranium naturel n'ont jamais atteint les performances requises. L'année prochaine, le démarrage de la centrale sera d'ailleurs réalisé en grande partie grâce à l'importation de ces deux produits.

Fort logiquement, les autorités de Bucarest font, dès 1990, appel aux compétences étrangères. En l'occurrence les Canadiens d'AECL (Atomic Energic Company Limited) *et les Italiens d'Ansaldo qui, réunis au* sein d'un consortium, reprennent le chantier par le menu, passant depuis leur arrivée le tiers de leur temps à des opérations de contrôle et de réparation. Parallèlement, la nouvelle équipe s'attache à propager auprès des futurs exploitants roumains cette fameuse « culture de sécurité » chère aux constructeurs de centrales. Dans cet objectif, une centaine d'entre eux sont accueillis pour des stages de dix-huit mois à deux ans au Canada pour étudier très en détail le fonctionnement des réacteurs de 700 mégawatts de la filière Candu (uranium naturel-eau lourde) comparables à celui livré à Cernavoda par l'AECL.

Pour ne pas faire mentir l'image des Candu considérés comme les réacteurs parmi les plus sûrs – mais aussi les plus « proliférants » – du monde, les experts canadiens ne passeront définitivement le relais à leurs homologues roumains qu'en juillet 1996. De son côté, l'Agence internationale de l'énergie atomique (AIEA) a suivi les travaux de près, effectuant depuis 1990 une vingtaine de missions sur le site. Elle a finalement donné son feu vert en avril dernier à la suite de la dernière visite en Roumanie de son président, le Suédois Hans Blix. Tout en faisant part de sa « *satisfaction* », Hans Blix a également encouragé les autorités roumaines à donner plus d'indépendance à la Commission de contrôle des activités nucléaires.

MENACES • Mais Cernavoda revient de loin, même si, paradoxalement, les ambitions démesurées que Ceausescu nourrissait pour son pays auront permis d'éviter un écueil : celui de la technologie nucléaire soviétique dont les mauvais exemples ne manquent pas autour de Cernavoda. Dans un rayon de moins de 1 000 kilomètres, on trouve notamment la centrale de Tchernobyl ainsi que celles, tout aussi vieillissantes, de Haslovsk-Bohunice (Slovaquie) ou de Koslodoui en Bulgarie. Les menaces en provenance des anciens pays frères peuvent tout aussi bien faire le jeu de la Roumanie. Virgil Musatescu, responsable de l'énergie au ministère de l'industrie, a ainsi demandé récemment « *la fermeture des centrales nucléaires de type soviétique situées autour de la Roumanie* » estimant qu'elles font courir « *des risques extrêmement dangereux* ». Cette préoccupation sécuritaire n'est pas totalement innocente de la part d'un pays qui, comme le confessait récemment Mircea Cosea, ministre d'Etat chargé de la réforme, caresse l'espoir de devenir exportateur d'énergie électrique.

COMPTES • Mais auparavant – la première tranche de Cernavoda ne fournira que 10 % de la consommation annuelle d'électricité du pays –, il faudra que Bucarest développe son parc nucléaire, avec toutes les difficultés financières qu'un tel projet comporte. A 600 millions de dollars le réacteur, Bucarest doit en effet faire ses comptes. Un tel investissement lui permettrait certes d'économiser une partie des 350 millions de dollars dépensés chaque année pour importer de l'électricité. Mais après le financement laborieux de la première unité, il n'est plus question de retomber dans la démesure.

Seul l'avenir de la deuxième tranche, dont le gros œuvre est réalisé à 80 % et pour laquelle 5 % des équipements ont été livrés, ne paraît pas trop menacé. Dans ce but, le consortium italo-canadien et les autorités roumaines ont récemment signé un protocole d'accord afin de trouver les 600 à 700 millions de dollars nécessaires pour terminer les travaux. Quant aux trois autres enceintes, la Banque mondiale s'oppose à ce que la Roumanie s'endette à nouveau pour les achever. Tout juste maintenues en l'état, elles marquent les erreurs d'une autre époque que Cernavoda cherche aujourd'hui à faire oublier.

Christophe Chatelot

POUR RASSURER L'OPINION INTERNATIONALE

Le Japon « habille » son programme nucléaire

Suite de la page I

C'est cette constance dans les choix majeurs que souligne un rapport publié le 10 juin par le conseil d'études sur les ressources naturelles et l'énergie dépendant du ministère du commerce international et de l'industrie (MITI). « *Il est erroné de penser que le Japon revient en quoi que ce soit sur le principe de base de sa politique nucléaire fondé sur le bouclage du cycle nucléaire* », nous dit M. Nobuo Ishizuka, directeur du département du développement de Japan Atomic Industrial Forum, organisation privée qui regroupe notamment les industriels. « *Il a été procédé en revanche à des aménagements dans un souci de plus grande flexibilité dans le calendrier et en ce qui concerne les quantités de plutonium stockés sur le territoire.* » « *Notre engagement dans la filière plutonium reste inchangé. Nous avons simplement veillé à ne pas accroître la préoccupation mondiale devant les risques de prolifération* », affirme-t-on d'autre part au MITI.

Concrètement, le nouveau programme s'articule autour de trois grandes orientations.

TRANSPARENCE • Depuis 1991, le Japon avait estimé que d'ici à 2010, il faudrait 85 tonnes de plutonium pour répondre à sa demande. Les imprécisions de ce bilan prospectif avaient suscité des critiques. Selon le nouveau plan, l'offre et la demande sont méticuleusement équilibrées, afin qu'il n'y ait aucun plutonium en surplus sur le territoire national. De 1994 à 1999, la demande en plutonium s'élèvera à 4 tonnes (qui proviendront essentiellement de l'usine de retraitement de Tokai et pour partie des stocks retournés de France en janvier 1994).

En valeur cumulée, entre 2000 et 2010 la demande sera de 35 à 45 tonnes. Au plutonium produit localement s'ajouteront les 30 tonnes retraitées à l'étranger, dont les retours seront modulés en fonction de la demande et des aléas de la production nationale.

En d'autres termes, le Japon s'engage à ne pas posséder sur son territoire de plutonium excédant ses besoins, espérant ainsi calmer les inquiétudes que suscite à l'étranger sa politique nucléaire. Les sources d'approvisionnement sont distinguées, mais, en gros, l'équilibre de l'offre et de la demande en plutonium jusqu'à 2010 se situe néanmoins aux alentours de 70 à 80 tonnes. L'écart par rapport aux 85 tonnes annoncées antérieurement est donc faible.

REPORTS • En ce qui concerne les contrats de retraitement, question qui concerne directement la France, « *ce nouveau montage incite à penser que la mise en œuvre du programme de recyclage dans les réacteurs à eau légère sera souple et que les retours de Mox (mélange d'uranium et de plutonium) à partir de France et de Grande-Bretagne se feront surtout à partir de la décennie prochaine, alors que, selon le plan antérieur, on les attendait dès 1995* », souligne Robert Capitini, conseiller pour les questions nucléaires auprès de l'ambassade de France à Tokyo.

Au terme du prochain plan à long terme, la construction de deux réacteurs à neutrons rapides de démonstration est reportée de la fin des années 90 au début de la décennie prochaine. En outre, la décision sur la construction d'une seconde usine de retraitement des combustibles irradiés en cours de construction est repoussée à 2010 (alors que dans le plan précédent, elle aurait dû démarrer en 2010).

En dépit de ces glissements du calendrier, soulignent des spécialistes, les deux grands piliers de la politique nucléaire japonaise (entrée en activité de Monju – certes retardée mais désormais effective et en pleine opération en juillet 95 – et mise en service d'un réacteur surgénérateur commercial en 2030) restent inchangés. Cette dernière échéance est maintenue dans le nouveau plan : l'idée, à long terme, est de remplacer progressivement les réacteurs à eau légère arrivant à la fin de leur durée de vie (quarante ans) par des surgénérateurs.

En revanche, entre ces deux bornes d'intégration de la politique nucléaire nippone, la mise en service de deux réacteurs de démonstration est reportée. Reports dus surtout à des raisons techniques : choix du site et conditions de financement (sans doute 400 milliards de yens, soit deux fois le prix d'un réacteur à eau légère de 1 000 mégawatts).

En ce qui concerne le report de la seconde usine de retraitement (la première, Rokkasho-mura, qui entrera en activité en 2001, sera en pleine capacité en 2005), l'existence des 30 tonnes de plutonium traité à l'étranger pourrait expliquer le souci des Japonais de ne pas être prisonniers d'une date afin, tout en maintenant le principe d'une seconde usine de retraitement, de conserver une certaine flexibilité : la décision prise en 2010 sera fonction de l'équilibre de l'offre et de la demande en plutonium.

NON-PROLIFÉRATION • Le dernier point du nouveau plan est l'accent mis sur le lancement de recherches en vue de mettre au point des technologies « non proliférantes », qui permettraient de ne plus produire du plutonium pur lors du retraitement des combustibles irradiés mais un nouveau combustible, combinant le plutonium et d'autres éléments radioactifs (americium et neptunium), donc inadapté pour faire une bombe. Est également envisagée, à titre expérimental, l'utilisation dans les réacteurs à eau légère d'un combustible nouveau par traitement du plutonium provenant du démantèlement des armes nucléaires.

Les Japonais ont été contraints de repenser leur politique nucléaire sous une double pression : celle de l'étranger, certes, mais aussi celle des événements. Les retards enregistrés dans la réalisation des programmes (deux ans dans le cas de Monju) rendaient le plan de 1987 irréaliste. Le nouveau plan paraît plus acceptable, plus cohérent, et se veut plus convaincant du caractère pacifiste des intentions japonaises – bien qu'il ne modifie en rien les orientations de fond.

Il semble en tout cas avoir donné satisfaction aux Etats-Unis, sans pour autant qu'aucun de nos interlocuteurs n'établisse une liaison avec le déblocage des négociations commerciales. En revanche, « *on doit s'attendre à des résistances de la part de l'opinion publique, notamment en matière de déchets* », estime M. Ishizuka. Pour l'instant, les déchets sont stockés dans la préfecture d'Aomori, au nord de l'île principale de l'archipel.

PIERRE ANGULAIRE • Le nucléaire et la filière du plutonium en particulier demeurent la pierre angulaire de la politique énergétique nippone. Encore plus aujourd'hui qu'hier. Il y a quelques années, le Japon espérait beaucoup des énergies naturelles (solaire par exemple). Il a déchanté et admet qu'elles ne pourront satisfaire une demande de grande échelle, en particulier dans une région, l'Asie de l'Est, où la consommation d'électricité doublera d'ici à l'an 2010. Ces espoirs déçus et les limites des ressources énergétiques seront le leitmotiv du rapport sur l'énergie que publiera le MITI à la fin du mois de juin. Outre une déréglementation du secteur énergétique, la poursuite de la filière du retraitement est préconisée.

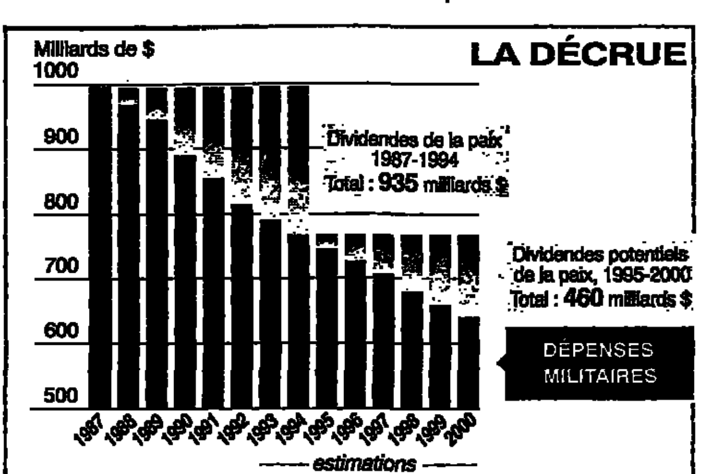
Le Japon consacre 93 % de son budget annuel énergétique (équivalent de 3 milliards de dollars, contre 1,1 milliard aux Etats-Unis) à son programme nucléaire, dont 520 millions sont destinés à la filière du plutonium. « *C'est le plus important budget au monde* », écrivait récemment le professeur Fumio Kodama, de l'université de Tokyo, qui ajoutait : « *Il est clair que le Japon s'est engagé sans détour sur la voie du retraitement.* »

Philippe Pons

LE RAPPORT ANNUEL DU PNUD

Les maigres dividendes de la paix

La guerre froide est finie, mais les dépenses militaires n'ont diminué que de 20 %



LA fin de la guerre froide n'a pas fait chuter les dépenses militaires dans le monde aussi massivement qu'on aurait pu l'espérer. En 1992, elles totalisaient encore 815 milliards de dollars (5 700 milliards de francs). Comparaison éclairante, le chiffre équivaut au revenu de la moitié, la plus pauvre bien entendu, de la population mondiale.

Au cours des sept dernières années – entre 1987, année record pour les budgets militaires, et 1993 –, les dépenses militaires n'ont au total diminué que de 20 %. « *C'est un signe encourageant* [mais] *il reste un long chemin à parcourir* », reconnaît le PNUD (Programme des Nations unies pour le développement) dans son *Rapport mondial sur le développement humain*, publié au mois de juin (1).

L'essentiel de la baisse est à porter au crédit des pays industrialisés, dont les dépenses sont revenues de 850 milliards à 669 milliards de 1987 à 1993, soit une baisse de l'ordre de 3 % par an – plus marquée aux Etats-Unis qu'en Europe. « *Certains achats d'armes ont été différés et certains projets annulés*, reconnaît le rapport. *Cependant, la politique consiste à faire la même chose mais en moins grand.* »

SÉCURITÉ • Les pays en développement n'en sont pas encore là : ils n'ont réduit leurs budgets militaires que de 16 % depuis 1987 (après les avoir augmentés de plus de 7 % par an entre 1960 et 1987). Pourtant, l'expérience prouve que privilégier la défense et lui consacrer des sommes élevées ne sert pas forcément la sécurité nationale. En témoigne la minceur des budgets militaires de pays comme le Costa-Rica, l'île Maurice ou le Bostwana, qui ne nuit en rien à la sauvegarde de leur souveraineté. *A contrario*, l'exemple de l'Irak, de la Somalie ou du Koweït est là pour prouver la vanité des programmes d'armements démesurés.

Ces dernières années, une évolution à la baisse se dessine néanmoins dans le tiers-monde. Le Proche-Orient a réduit ses dépenses militaires (en partie, il est vrai, à cause d'un embargo), de même que les pays d'Amérique latine. « *En revanche*, note le PNUD, *la situation s'est aggravée en Asie du Sud et en Afrique subsaharienne, où les armées ont continué à s'étoffer sur un arrière-plan de misère humaine.* » A qui la faute ? En partie aux pays industrialisés, qui subventionnent leurs exportations militaires pour sauvegarder une industrie qui fait vivre plusieurs dizaines de millions de personnes.

Mais là également, le renversement de tendance est sans équivoque. Entre 1987 et 1993, l'aide militaire mondiale est tombée de 21 à 5 milliards de dollars, du fait en particulier de la désagrégation de l'ex-Union soviétique. Moscou a cessé toute aide militaire en direction des pays d'Europe centrale et de Cuba.

Parce qu'une bonne partie est destinée à deux pays (Israël et l'Egypte), l'aide militaire américaine est passée, au cours de la même période, de 5,4 milliards de dollars 1987 à 3,4 milliards. Il n'empêche que le nombre de militaires étrangers formés par les Etats est revenu de 56 000 en 1975 à 4 500 en 1992.

Jean-Pierre Tuquoi

(1) *Rapport mondial sur le développement humain*, 1994, Ed. Economica, 239 pages, 155 francs.

L'ÉCONOMIE

PERSPECTIVES

EUROTUNNEL

Fossé culturel = gouffre financier

Le sommet des Douze à Corfou, cette semaine, examinera onze grands projets d'infrastructures européens. L'exemple d'Eurotunnel est à méditer : incompréhensions et surenchères de part et d'autre ont fait monter les coûts irrésistiblement

LA Commission de Bruxelles ferait bien d'étudier en profondeur l'expérience du tunnel sous la Manche avant de s'attaquer aux onze projets européens d'infrastructures qui devraient être entérinés lors du sommet des Douze à Corfou les 24 et 25 juin (*le Monde* du 8 juin). En effet, si le projet Eurotunnel coûte au total la somme astronomique de 100 milliards de francs, plus de deux fois les estimations initiales, c'est en grande partie à cause de problèmes culturels. A méditer.

Encore une réunion pour rien. Des heures durant, les participants ont palabré sans pouvoir se mettre d'accord sur le nom des navettes du tunnel sous la Manche. Cette fois-ci, les Français ont refusé les propositions britanniques : *loop*, la boucle, serait trop proche du mot français *loup*. Et *dart*, le javelot, n'évoquerait rien, sauf peut-être la dartre (maladie de peau) ou le dard (de la guêpe).

VETO • Lors de la rencontre précédente, c'étaient les Anglais qui avaient mis leur veto à *star* (l'étoile), suggéré par les Français : une bonne idée, bien qu'un peu détachée de la réalité – comme beaucoup de propositions françaises. Mais en Grande-Bretagne, des sondages auraient montré que ce nom ne passerait pas. A moins de le présenter comme l'abréviation de « système de transport à répétition » ? Cela collerait avec l'image technique de la France largement répandue outre-Manche...

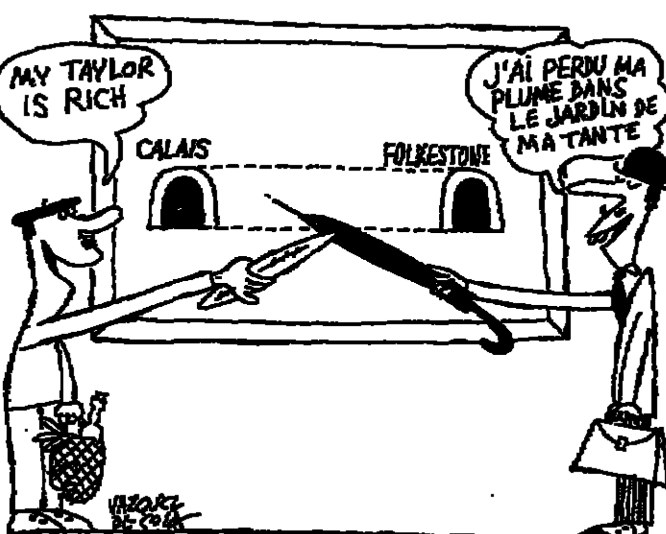
Ainsi, pendant plusieurs mois, les propositions ont fait la navette entre les agences de design ADSA à Paris et Wolff Olins à Londres jusqu'à la trouvaille finale : le Shuttle. La naissance laborieuse de ce nom symbolise bien la grande difficulté, souvent sous-estimée, de ce projet pharaonique inauguré en grande pompe début mai : réduire au même dénominateur les responsables français et britanniques issus de cultures différentes.

Appelons-les « Bernard Banquier » et « Bill Banker ». Ces deux managers d'établissement de crédit, l'un à Paris, l'autre à Londres, ont une chose en commun : ils préfèrent l'anonymat. Mais, autrement, un monde les sépare : *« Les Français adorent leur TGV. Pour nous, le tunnel est le prolongement logique du réseau TGV »*, souligne Banquier. *« Les Britanniques n'aiment pas les grands projets. Ils trouvent que ces trucs sont lourds, sales et coûtent trop d'argent. En plus, avec le tunnel, la Grande-Bretagne n'est plus une île »*, explique Banker.

Audace française et prudence britannique – les deux se sont manifestées lors du financement du projet : plus des deux tiers des actionnaires de la société d'exploitation Eurotunnel sont aujourd'hui français. Mais 16 seulement des 215 banques qui financent le tunnel sont anglaises – moins que les instituts allemands.

Côté juridique, les deux approches ont causé quantité de frictions : les financiers français aiment des contrats simples qui règlent l'essentiel d'un projet tandis que leurs collègues britanniques préfèrent des textes complets avec des références innombrables qui couvrent tous les problèmes possibles.

Selon Banquier, *« cette approche complique énormement le montage des affaires. La documentation pour ce projet remplit une pleine armoire. Même les Anglais ont besoin d'un mode d'emploi épais comme un annuaire téléphonique pour s'y retrouver »*. Banker se justifie : *« Les Français*



peuvent faire référence à leurs lois innombrables. Alors que nous devons nous protéger contre tout ce qui est imaginable. Sinon, on est à la merci des lawyers. *»*

MÉLANGE • Au sein de la société d'exploitation Eurotunnel, ces deux cultures juridiques ont formé un mélange malheureux – et très coûteux. Au début, beaucoup de conventions étaient plutôt négociées à la française : parce qu'il est impossible de programmer un projet aussi gigantesque jusqu'au dernier boulon ; et parce que le tunnel était à l'origine le bébé des sociétés de construction et des banques françaises.

Mais, par la suite, le siège d'Eurotunnel a été installé à Londres et les avocats anglais se sont occupés des contrats. Résultat, la société s'est retrouvée en bisbille avec presque tout le monde – un véritable détonateur pour les délais et les coûts. *« Eurotunnel a développé un esprit très contentieux*, raconte Banquier, *mais cela ne m'étonne pas : un projet conçu à la française et traité à la britannique coûte forcément plus cher. »*

La différence ? Elle sautera certainement aux yeux des premiers touristes du tunnel, à l'automne prochain. Ceux qui attendront le Shuttle à Calais se sentiront bien petits : les 590 hectares de la zone du terminal sont couverts d'immeubles, d'autoroutes, de rails. A l'arrivée en Angleterre, les dimensions sont beaucoup plus humaines : au terminal de Folkestone, il n'y a presque que les quais, le centre des voyageurs, les barrières douanières...

Certes l'écart de taille a des raison pratiques : le centre de maintenance se trouve, par exemple, à Calais. Mais il est également représentatif du rapport entre les sociétés qui se sont regroupées dans le consortium TransManche-Link (TML) pour creuser le tunnel : d'un côté, cinq géants français du BTP qui coulent du béton partout dans le monde ; de l'autre côté, cinq sociétés de construction britanniques au rayonnement plutôt insulaire.

APPROCHES • Pas étonnant si, sous la Manche, s'est livrée une dure compétition entre *« deux approches diamétralement opposées »*, d'après Pierre Parisot, directeur général adjoint de la Société générale d'entreprises (SGE) et président du conseil de TML. Les Français misaient sur la technologie et une programmation à long terme. Les Britanniques préféraient la main-d'œuvre et le *muddling through*, le système D. Autant le chantier à Sangatte était ordonné, autant celui de Shakespeare-Cliff semblait chaotique.

Pourtant, les sociétés anglaises ont gagné la course sous la Manche : ce sont elles qui ont passé les premières la frontière géographique, au kilomètre 19,3, dans deux des trois tunnels. *« On n'a franchi la frontière géographique qu'une fois, dans le tunnel nord*, explique Philippe Vandebrouck, directeur des opérations France de TML, avec un peu de regret. *Mais les Français ne sont-ils pas réputés pour être diplomates ? »*

Plutôt que de lutter pour chaque mètre, les responsables auraient peut-être dû communiquer davantage. Selon Philippe Montagner, directeur général de la division équipement et développement du groupe Bouygues : *« On était très vite d'accord sur l'objectif, mais les voies pour l'atteindre étaient toujours différentes. »* La formation des dirigeants français et anglais du BTP n'a rien de commun : en Grande-Bretagne, il n'y a pas, par exemple, d'Ecole polytechnique.

« Les sociétés de construction se sont peut-être parlé, mais elles ne se sont certainement pas écoutées, déplore un haut responsable de la société Eurotunnel, *et cela a coûté énormément d'argent. »* Les chiffres ne le contredisent pas : à l'origine, la construction du tunnel devait coûter 28,4 milliards de francs ; selon des estimations récentes, le prix est aujourd'hui de 46,5 milliards de francs (valeur 1985).

ROLLS-ROYCE • La scène rappelle une usine d'avions, mais c'est l'atelier de Bombardier ANF Industrie, près de Valenciennes, qui produit des Shuttle : une dizaine de caisses en inox, grandes comme des maisons, d'où sortent des centaines de câbles et de prises. *« Ce sont les wagons les plus compliqués du monde*, explique Christian Dotte, directeur de production. *Dans un exemplaire, il y a exactement 76 kilomètres de câble. Si vous le coupiez en deux, vous interrompriez environ trois mille connections. »*

A l'origine, le Shuttle devait être une espèce de 2 CV, mais, petit à petit, il est devenu l'équivalent d'une Rolls-Royce – résultat des négociations parfois kafkaïennes entre les autorités des deux pays, en particulier sur la sécurité. Car il fallait fondre ce qui ne se mélange normalement pas, par exemple les conceptions d'un sous-préfet d'Arras, et celles du *Kent county fire officer*, le chef des pompiers du comté sud-est de l'Angleterre.

« Chez nous, c'est clair. Nous avons un responsable pour la police, la protection contre les incendies et les ambulances : le préfet. De l'autre côté de la Manche, il y a trois services différents qui ont chacun leur propre responsabilité », souligne Francis Vuibert, chargé de la sécurité du tunnel. *« C'est certainement pratique d'avoir un préfet. Mais tout au sommet de la hiérarchie, on ne peut pas être spécialiste de tout »*, dit Jeremy Beech, chef pompier du Kent.

SÉCURITÉ • Un préfet doit être bien informé. Vuibert a donc poussé les responsables d'Eurotunnel à améliorer leur système de communication. Beech, quant à lui, ne songeait qu'aux inquiétudes de ses protégés, les sujets de Sa Gracieuse Majesté, qui représenteront les deux tiers des utilisateurs du Shuttle. Or, à part la rage, les Britanniques ne craignent rien autant qu'un incendie dans le tunnel, surtout depuis la catastrophe dans la station de métro King's Cross.

C'est pour cela que les Shuttle ont un système anti-incendie unique au monde. Gaz, fumée, flammes : trois sortes de détecteurs, plus des caméras vidéo, surveillent les wagons. En cas d'alarme, le compartiment se remplit en quelques secondes de halon par le haut et de mousse par le bas. Et pour que les passagers ne soient pas étouffés, Beech a fait élargir les portes d'évacuation entre les wagons. *« Dix centimètres, cela a l'air de rien. Mais à cause de cette exigence, il nous a fallu reconstruire la moitié du wagon »*, explique Christian Dotte, directeur de production chez Bombardier. C'est ainsi que les coûts montent : l'entreprise canadienne devait toucher 3,6 milliards de francs pour les 254 wagons de tourisme. Eurotunnel doit finalement lui payer un supplément de 700 millions et 25 millions d'actions nouvelles d'Eurotunnel. Mais le train le plus sûr du monde peut devenir encore plus coûteux : *« Plus un système est complexe*, souligne Dotte, *plus on a un problème de fiabilité. »*

Financement, construction, sécurité, la liste des difficultés, des incompréhensions, ne s'arrête pas là. Ce serait certainement un bon investissement pour l'Union européenne que d'anticiper ce genre de problèmes, au moment où elle s'apprête à lancer des grands projets d'infrastructures où sont impliqués deux, trois ou quatre pays différents. Bénéfice garanti.

Ludwig Siegele

SERVICES

L'eau du bureau

Suite de la page I

Une directive européenne de 1975, modifiée en 1979, et un arrêté de 1985 s'opposaient en fait à l'ouverture du marché prohibant pour raison d'hygiène le stockage de l'eau dans des récipients de plus de deux litres. Une interdiction qui, avec des variantes, touchait toute l'Europe. *« Mais il y a six ou sept ans, la Grande-Bretagne a commencé à déroger à la règle, et nous nous sommes engouffrés dans la brèche »*, raconte François Chateau. Dans l'attente d'un nouveau texte bruxellois, le ministère de la santé laisse faire, à la condition expresse que les termes « eau minérale » ou « eau de source » n'apparaissent pas sur les bonbonnes.

Mailings, marketing téléphonique, tout est bon désormais pour défricher en France le marché de la distribution d'eau dans les entreprises. Et *« expliquer cette idée simple, qui a largement fait ses preuves aux Etats-Unis, avec 4 ou 5 millions d'appareils installés : une bonbonne d'eau placée sur un distributeur réfrigérant mobile ; et deux robinets dispensant de l'eau fraîche ou à température ambiante. »* L'abonnement est de 100 francs par mois et par point d'eau, avec livraison, entretien de la fontaine et fourniture des gobelets. Ce à quoi s'ajoute le prix de la bonbonne : 60 francs les 19 litres, moins cher si l'on passe commande de plusieurs en même temps ou si l'on vient chercher sa bonbonne à l'entrepôt, porte de la Chapelle. *« En moyenne*, calcule Guilhem du Repaire, le directeur commercial, *les entreprises utilisent 3 à 5 bonbonnes par point d'eau et par mois, soit un coût moyen mensuel par fontaine d'environ 250 francs, sachant qu'il faut une fontaine pour vingt à trente personnes. »*

FONTAINE • Depuis le début de la commercialisation, en mai 1993, Chateau d'eau a conquis quelque mille entreprises, dont la Banque de France, EDF, et Renault, installé environ 2 000 fontaines et embauché une trentaine de personnes. Sans pour autant crier victoire, François Chateau estime que l'entreprise commencera à gagner de l'argent à la fin de l'année, avec un chiffre d'affaires avoisinant les 15 millions de francs, 7 500 fontaines installées à la fin 1994, et 15 000 à la fin de 1995.

« La fontaine elle-même est notre meilleure publicité. Quand elle entre dans une entreprise, elle n'en ressort plus, se réjouit le PDG. *Depuis un an, les seules que nous ayons retirées l'ont été après dépôt de bilan. »* Pour profiter de cet effet d'accoutumance très rapide, la fontaine est installée gratuitement pendant une semaine sur simple demande. *« Le produit est consensuel, convivial, bien dans l'air du temps des années 90, puisqu'il est sain pour le corps. C'est un avantage en nature donné au personnel, sur lequel il est difficile de revenir. Il remplace agréablement les fontaines d'eau courante, peu pratiques d'usage et mal entretenues. Il profite enfin de l'obligation inscrite dans le code du travail de « mettre à disposition des travailleurs de l'eau potable et fraîche pour la boisson »*, analyse l'homme d'affaires.

L'eau de source, qui provient actuellement de Picardie, sera dès cet été ariégeoise (source de la Prime à Auzat). En échange d'une promotion, sur les bonbonnes, pour le département de l'Ariège, l'entreprise a obtenu une redevance de 2 millions de francs. François Chateau organise par ailleurs un réseau de distribution couvrant toute la France, avec des vendeurs « maison » dans huit villes de plus de 200 000 habitants. Craint-il, succès aidant, l'arrivée sur ce créneau des grands de l'eau minérale ? *« Pour l'instant, nos volumes d'eau sont microscopiques, de l'ordre de 160 000 litres par mois. Nous devons à peine représenter une journée de leur production. Et puis, notre chance, c'est qu'Evian, Vittel ou Volvic n'oseraient pas vendre de l'eau en bonbonnes : ils craindraient trop pour leur image. »*

Pascale Krémer

Le Monde

RÉDACTION ET SIÈGE SOCIAL : 15, RUE FALGUIÈRE 75501 PARIS CEDEX 15 Tél. : (1) 40-65-25-25 Télécopieur : (1) 40-65-25-99 Télex : 206.806F

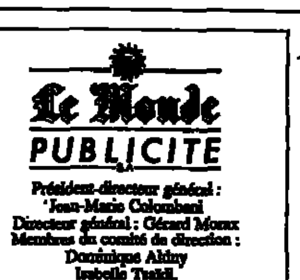
ADMINISTRATION : 1, PLACE HUBERT-BEUVE-MÉRY 94852 IVRY-SUR-SEINE CEDEX Tél. : (1) 40-65-25-25 Télécopieur : (1) 49-60-30-10 Télex : 261.311F

Édité par la SARL *le Monde*
Durée de la société : cent ans à compter du 10 décembre 1944
Capital social : 620 000 F
Principaux associés de la société : Société civile « Les rédacteurs du *Monde* » « Association Hubert-Beuve-Méry » Société anonyme des lecteurs du *Monde* Le Monde-Entreprises, Jean-Marie Colombani, gérant.

Reproduction interdite de tout article, sauf accord avec l'administration

Le Monde sur CDROM : (1) 43-37-66-11. Index - Microfilms : (1) 40-65-29-33
Commission paritaire des journaux et publication, n° 57 437
ISSN : 0395-2037
PRINTED IN FRANCE

Imprimerie du « Monde » 12, r. M.-Gunsbourg 94852 IVRY Cedex



Président-directeur général : Jean-Marie Colombani
Directeur général : Gérard Morax
Membres du comité de direction : Dominique Alduy, Isabelle Tsaïdi.
133, avenue des Champs-Elysées 75409 PARIS CEDEX 08
Tél. : (1) 44-43-76-00 Télefax : 44-43-77-30
Société filiale de la SARL *le Monde* et de Médias et Régies Europe SA.

Le Monde TÉLÉMATIQUE
Composez 36-15 - Tapez LEMONDE
Le Monde - Documentation 36-17 LMDOC ou 36-29-04-56
ABONNEMENTS PAR MINITEL 36-15 - Tapez LEMONDE code d'accès ABO

ABONNEMENTS
1, PLACE HUBERT-BEUVE-MÉRY 94852 IVRY-SUR-SEINE CEDEX.
TÉL. : (1) 49-60-32-90 - (de 8 heures à 17 h 30)

TARIF	FRANCE	SUISSE BELGIQUE LUXEMB. PAYS-BAS	AUTRES PAYS Voie normale CEE
3 mois ...	536 F	572 F	790 F
6 mois ...	1 038 F	1 123 F	1 560 F
1 an ...	1 890 F	2 086 F	2 960 F

Vous pouvez payer par prélèvement mensuels. Se renseigner auprès du service abonnements.
ÉTRANGER : par voie aérienne, tarif sur demande.
Pour vous abonner, renvoyez ce bulletin accompagné de votre règlement à l'adresse ci-dessus

« LE MONDE » (USPS = pending) is published daily for $ 892 per year by « LE MONDE » 1, place Hubert-Beuve-Méry - 94852 Ivry-sur-Seine France, second class postage paid at Champlain N.Y. US, and additional mailing offices.
POSTMASTER : Send address changes to IMS of NY Box 1518, Champlain N.Y. 12919 - 1518.
Pour les abonnements souscrits aux USA, INTERNATIONAL MEDIA SERVICE, Inc. 3330 Pacific Avenue Suite 404 Virginia Beach VA 23451 - 2983 USA

Changements d'adresse : merci de transmettre votre demande deux semaines avant votre départ en indiquant votre numéro d'abonné.

BULLETIN D'ABONNEMENT

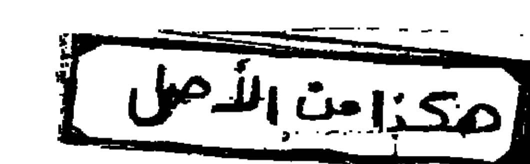
DURÉE CHOISIE

3 mois ______ ☐
6 mois ______ ☐
1 an ______ ☐

Nom : ______
Prénom : ______
Adresse : ______
Code postal : ______
Localité : ______
Pays : ______

Veuillez avoir l'obligeance d'écrire tous les noms propres en capitales d'imprimerie.

401 MQ 01 PP. Paris RP



PERSPECTIVES

APRÈS TROIS ANS DE CRISE

Immobilier : menaces sur la reprise

La reprise de l'immobilier est-elle fragile ? Les professionnels, tout juste sortis de la déprime, ont le moral qui fléchit au vu du tassement perçu en avril et mai

TERRAIN A BATIR

QUELLE est la solidité réelle de la reprise de l'immobilier ? Plusieurs observateurs signalent quelques signes d'essoufflement après la nette amélioration du début de l'année. Même si, traditionnellement, le printemps est une saison propice au lobbysme prébudgétaire, même si les périodes préélectorales sont peu favorables à l'investissement immobilier, quelques clignotants conduisent à s'interroger sur la vigueur de la demande.

Ce sont les notaires parisiens qui, les premiers, signalaient, lors de leur point conjoncturel de la fin mai, qu'en avril la hausse du nombre de transactions avait été moins importante qu'au cours des trois mois précédents : + 8 % contre + 22 % en moyenne respectivement.

Une note de conjoncture de la Fédération nationale du bâtiment (FNB) (*lire page VIII*) mettait en avant, de son côté, les fragilités de la reprise et notait, entre autres, la baisse continue, depuis novembre 1993, des permis de construire dans le logement neuf collectif.

Plusieurs promoteurs faisaient état, en privé, d'un fléchissement des ventes en avril et, dans de moindres proportions, en mai, auquel échappaient, semble-t-il, ceux qui proposent des produits de milieu de gamme. Chez les agents immobiliers, ce n'est pas non plus l'euphorie. La question est donc posée : la reprise de l'immobilier n'aura-t-elle été qu'un feu de paille ? Une fois passé l'« effet d'aubaine » du plan de relance du bâtiment, le redémarrage marque-t-il le pas ?

INVESTISSEMENTS • Plusieurs points méritent d'être rappelés : le bâtiment, pris dans son ensemble, n'a pas retrouvé en ce début d'année une activité positive. Au premier trimestre, 13 000 emplois ont encore été perdus. Sur les quatre premiers mois, l'activité est en recul de 5,8 % par rapport à la même période de 1993. Sur un an (d'avril à avril), la baisse est de 2 %, chiffre sur lequel la FNB s'attend à terminer l'année. Cette mauvaise performance est due à la baisse des investissements immobiliers des entreprises : dans les bureaux, la situation est « plombée » pour des années ; dans l'industrie, le redémarrage de l'investissement productif n'a encore eu aucun effet sur l'immobilier.

Quant au logement, il faut souligner que son redémarrage a été dû pour l'essentiel à un redécollage de l'activité soutenue par des crédits publics. C'est ce qui explique l'envolée des mises en chantier (+ 20 % à la fin avril). Le plan de soutien lancé il y a un an par le gouvernement était d'ailleurs conçu pour faire jouer aux crédits publics un rôle keynésien classique de multiplicateur d'investissement. Pour 1994, le nombre de logements neufs mis en chantier devrait tourner autour des 280 000 et monter à 300 000, voire 305 000, selon Michel Mouillart, professeur à Nanterre.

REDÉMARRAGE • Si l'on construit de plus en plus de HLM, dans le secteur libre, le redémarrage a été nettement insuffisant : sur les 256 000 logements neufs mis en chantier en 1993, seuls 74 000 ont été construits par la promotion privée, dont 56 500 dans le collectif ! Et encore s'agissait-il d'opérations déjà lancées. La question est de savoir si la promotion privée va prendre le relais de la relance par le logement social.

Jusqu'ici, la seule vraie reprise dans le neuf a été celle des ventes des logements déjà construits ou en voie d'achèvement, à des prix abaissés (– 15 % affichés en 1993, chiffre auquel s'ajoutent des cadeaux divers et variés). C'est cette baisse des prix et la rétention de construction nouvelles qui a permis le déstockage des logements neufs des promoteurs. Mais comme de nouveaux chantiers sont parvenus à leur terme, le stock de logements achevés n'a finalement pas bougé en un an, atteignant le niveau record de 34 % de l'offre disponible (12,5 % en 1990).

Pour preuve de l'effet incitatif des mesures fiscales du gouvernement : les ventes ont surtout porté sur de petits logements, souvent achetés par des petits investisseurs privés qui veulent les louer. Se heurtant à des difficultés pour obtenir des crédits bancaires qui leur permettraient de se lancer dans de nouvelles opérations, les promoteurs semblent avoir tiré les leçons de la crise en réintégrant dans leur discours (et dans leur offre) la notion de prix, qu'ils avaient eu le grand tort d'oublier pendant les folles années de l'immobilier.

Tout les incite à le faire : les experts du Crédit foncier, par exemple, lorsqu'ils montraient il y a quelques semaines que les programmes les plus recherchés dans la capitale sont ceux dont le prix ne dépasse pas les 23 000 francs au mètre carré ou les 20-22 000 francs dans la banlieue chic de Paris ; mais aussi le succès des promoteurs comme Promogim ou George V, qui se sont fait une religion des prix modérés.

A l'inverse, de nombreux professionnels attribuent le récent dépôt de bilan de Bréguet au fait que ses produits étaient encore trop chers. Kaufman & Broad, pour sa part, a revu son offre à la baisse, en jouant notamment sur la taille des logements : le prix de ses maisons s'étage désormais entre 1,1 et 1,8 million de francs, alors qu'il allait auparavant de 1,5 à 3 millions.

Les promoteurs ne peuvent faire l'impasse sur les prix, les banques ne les finançant que si les précommercialisations des programmes sont faites. Mais ils se heurtent alors à une autre difficulté : comment « sortir » les opérations au prix que les clients demandent, sachant le prix du terrain dans les zones recherchées (notamment l'Ile-de-France) ?

Le foncier jouant un rôle-clé dans l'avenir de la reprise, il fait actuellement l'objet de toutes les attentions : jusqu'au début de cette année, il n'avait pas baissé aussi vigoureusement que l'immobilier. Aujourd'hui, les choses bougent.

Une partie subtile se joue. Certains promoteurs, désireux de reprendre la construction pour être prêts à offrir des logements le jour où la demande repartira réellement, recommencent à se porter acheteurs de terrains... au moment même où les vendeurs se mettaient à réduire leurs prétentions de gains. Le repli du prix du foncier risque donc d'être compromis, ce qui aurait pour effet d'alourdir le prix final des opérations.

EXPLICATION • D'autre part, contrairement à ce que l'on avait pu redouter un moment, on ne voit pas arriver sur le marché des terrains en quantité détenus par les banques. Les spécialistes avancent une explication : les banques auraient encore à régler mille et un problèmes juridiques avec leur nouveau patrimoine immobilier. Volontairement ou non, elles entretiendraient plutôt la pénurie de terrains et feraient peser une hypothèque sur la reprise.

Un autre facteur d'inquiétude sur la solidité du redémarrage dans le logement tient aussi à la remontée des taux. La reprise de ces derniers mois avait été permise par deux grands facteurs : la baisse des prix – qui semble aujourd'hui achevée – et celle des taux d'intérêt. En un an, ils ont bien perdu trois points, reflux qui a accru les possibilités d'achat de bien des ménages. Une remontée aurait l'effet inverse, surtout si elle intervient dans un contexte de taux d'intérêt réels déjà élevés.

Tous ces facteurs qui concourent à renchérir les opérations risquent de dissuader d'autant plus les investisseurs de venir vers l'immobilier qu'ils interviennent à un moment où les loyers (donc la rentabilité locative) font preuve d'une soudaine sagesse : à Paris, ils n'ont augmenté en 1993 que de 3,3 %, et en province on signale des baisses sur des mises en location. Ce mouvement risque donc de pénaliser l'immobilier par rapport à d'autres formes de placement.

PSYCHOLOGIE • Dernier point : la psychologie des acheteurs. S'ils sont rares dans les bureaux de vente ou les agences immobilières, c'est aussi parce qu'ils sont inquiets. Pour leur emploi, pour la situation économique (l'idée de reprise n'est pas encore entrée dans les têtes).

S'y ajoute une hypothèque, politique cette fois : nul doute que les divisions apparues lors des récentes élections européennes ne vont rien arranger, à un an du scrutin présidentiel, touchant le moral des investisseurs, et affectant les marchés financiers internationaux.

Une chose vient tempérer le vent de pessimisme qui souffle chez les professionnels : les discussions budgétaires qui s'ouvrent les incitent à noircir le tableau pour peser sur les arbitrages. Ils souhaitent en outre que certaines mesures du plan de relance, qui devaient s'arrêter en septembre, soient prolongées. La méthode est payante puisque le gouvernement vient de leur donner partiellement satisfaction.

Françoise Vaysse

PRIX MOYENS PONDÉRÉS AU M2 PAR ARRONDISSEMENT (provisoires au 31 mars 1994)

moins de 15 000 F
de 15 000 à 20 000 F
de 20 000 à 25 000 F
de 25 000 à 30 000 F

Ier : 21 312 F	Ve : 22 633 F	IXe : 15 949 F	XIIIe : 16 829 F	XVIIe : 18 302 F
IIe : 15 584 F	VIe : 26 845 F	Xe : 13 854 F	XIVe : 18 161 F	XVIIIe : 14 053 F
IIIe : 19 681 F	VIIe : 27 152 F	XIe : 15 422 F	XVe : 20 033 F	XIXe : 13 806 F
IVe : 21 717 F	VIIIe : 25 603 F	XIIe : 16 427 F	XVIe : 24 218 F	XXe : 14 065 F

La chute du prix du mètre carré stoppée à Paris

Le prix du mètre carré dans les logements anciens parisiens a stoppé sa chute : au cours des trois premiers mois, il s'inscrit en hausse de 0,1 % à 18 471 francs en moyenne, dans un contexte de reprise du nombre de transactions (+ 22 %). Seuls trois arrondissements parisiens dépassent les 25 000 francs, le plus cher étant le VIIe avec 27 145 francs. A l'autre bout de la fourchette, quatre arrondissements restent inférieurs à 15 000 francs.

Quelle politique du logement ?

Dans un rapport, la Cour des comptes souligne le manque de cohérence des aides au logement

QUELLE est la finalité de la politique du logement ? S'agit-il d'aider à se loger les ménages qui en ont besoin – le but serait alors social –, ou vise-t-on un objectif économique, à savoir soutenir un secteur créateur d'emplois ? Les enquêteurs de la Cour des comptes, dans un rapport spécifique sur les aides au logement dans le budget de l'Etat (1980-1993), posent clairement la question. Faute d'y avoir répondu, les nombreuses et fort coûteuses aides au logement manquent de cohérence, estiment-ils.

Les aides au logement mobilisent des sommes énormes, qui ne cessent d'augmenter : 53,6 milliards en 1993 pour les seules dépenses budgétaires (soit 41 % de plus en francs constants qu'en 1980) et 120 milliards de francs, si l'on prend le volume global des aides de l'Etat de toute nature (+27 %).

La Cour ne s'attache qu'aux premières, qui regroupent deux grandes familles : les aides à la pierre et celles à la personne (53 % des dépenses, contre 20 % en 1980). Le constat est sévère : *« Au fil du temps, les adjonctions successives apportées au régime des aides publiques ont abouti à mettre en cause leur cohérence »*, juge le rapport.

COHÉRENCE • Le grand rendez-vous manqué date de 1977, date de la création de l'aide personnalisée au logement (APL), destinée à remplacer les aides à la pierre. Cela n'a pas été fait. Mais il s'agissait aussi d'unifier les aides à la personne et d'accroître leur efficacité sociale. Là non plus, le but n'a pas été atteint. Aujourd'hui, des différences demeurent encore dans les conditions d'attributions comme dans les règles de gestion, de contrôle, de recours contentieux et de circuits de financement.

La Cour déplore par exemple le manque d'équité de l'APL. *« Dans certains cas, à égalité de ressources et de charges de famille, les accédants sociaux à la propriété bénéficient d'une aide personnalisée au logement d'un montant inférieur à celle de locataires du secteur HLM. »* Ailleurs, elle note *« des situations inéquitables au détriment des revenus du travail, et plus particulièrement du travail salarié »*.

En outre, *« un certain nombre d'abus majorent sensiblement le coût budgétaire déjà élevé de l'APL »* (13,6 milliards), souligne la Cour, qui va jusqu'à militer en faveur d'*« une révision d'ensemble du dispositif »* au vu de toute une série de dysfonctionnements longuement énumérés. *« C'est en rendant le système plus simple, plus efficace et plus équitable que le principe d'une aide aux catégories trop démunies pour se loger décemment sera le mieux respecté. »*

De leur côté, les aides à la pierre, qui devaient disparaître, ont survécu cahin-caha. De 1978 à 1992, 30 % des logements neufs mis en chantier ont été aidés par des PAP (prêts aidés à l'accession à la propriété). Là aussi, la Cour fait des critiques. Elle estime par exemple *« choquant »* et manquant d'*« équité »* le fait que l'on prenne en compte lors de l'attribution des PAP les seuls revenus imposables de l'avant-dernière année.

Remarquant que *« les prêts aidés, en principe réservés aux ménages les plus modestes, sont adossés à des ressources plus coûteuses »* que les prêts conventionnés (1), elle estime que, pour accentuer la vocation sociale des PAP, il faudrait les étendre à l'acquisition de logements anciens sans travaux, moins onéreux que les neufs.

HLM • Abordant les HLM, les sages de la rue Cambon ne sont pas moins sévères : *« Le problème essentiel de la vocation du parc locatif social n'a pas reçu de réponse claire »*, alors que le total des aides que le secteur reçoit (pas seulement sur fonds budgétaires) *« confère un avantage par logement, de l'ordre de la moitié des coûts »*. Si les HLM *« sont effectivement réservés à ceux qui n'ont pas les moyens d'accéder au marché, il est logique d'en écarter, sans même recourir à des surloyers, ceux qui en ont les moyens. Si, au contraire, l'accès est plus largement ouvert, il paraît légitime de compenser par un surloyer le bénéfice sans cela indu qui découlerait des aides publiques pour les bénéficiaires et même d'appliquer les taux et règles du marché locatif »* normal.

Sur la question, enfin, des aides à l'amélioration de l'habitat, la Cour estime qu'il est nécessaire d'effectuer des contrôles sur la conformité des travaux effectués, le respect des coûts, voire le maintien en location des logements améliorés, conformément aux engagements pris par les bailleurs.

A courir deux lièvres à la fois, les politiques du logement ont coûté cher à la collectivité et ont perdu de leur cohérence. Tôt ou tard, il faudra avoir le courage politique d'une remise à plat.

F. V.

(1) Financés sur les ressources réglementées de l'épargne-logement.

Que sont les promoteurs devenus ?

Après le raz-de-marée qui a emporté l'immobilier, que reste-t-il des promoteurs ? Essai de typologie

MILLE neuf cent quatre-vingt-onze, la crise de l'immobilier démarre, plongeant dans la tourmente les promoteurs et les banques qui les soutenaient. La promotion immobilière, qui avait connu de très riches heures pendant la décennie 80, sort décimée de ces trois années difficiles (1), au cours desquelles on a vu les opérations de conciliation se multiplier devant les tribunaux de commerce, quelques grands noms déposer leur bilan, des groupes célèbres afficher des pertes abyssales, des états-majors remaniés... (2).

De l'avis général, on a évité le pire, vu l'importance de la crise. Le degré d'implication des banques y est pour quelque chose. Grâce à un accord de place exemplaire, le marché immobilier a finalement évité le krach. Evidemment, il a fallu pour vider les stocks vendre des programmes à prix cassés. Mais, il n'y a pas eu à proprement parler de braderie.

La crise a surtout creusé les écarts et aggravé la dépendance des promoteurs. Seules 9 entreprises dépassent le milliard de francs. Plus de la moitié (57 %) du chiffre d'affaires total de la profession (33,65 milliards) est réalisé par des promoteurs affiliés à une maison mère. Ils sont, en moyenne, 5 fois plus gros que les indépendants. Ces promoteurs dépendent essentiellement d'établissements financiers (ce sont les plus gros) ou d'entreprises du BTP.

Si l'on observe aujourd'hui la profession, on peut en faire une typologie simple :

■ **Les « chers disparus ».** Ils sont finalement assez peu nombreux, tant la première faillite a révélé les risques de braderie encourus dans ce genre de scénario : Les Beaux Sites, Moulet et Breguet (tout récemment), pour citer quelques noms connus, ont néanmoins déposé leur bilan.

■ **Les « conciliés ».** Ce sont ceux qui ont déjà bénéficié d'une conciliation ou qui sont en cours de procédure : promoteur célèbre pendant les folles années de l'immobilier, Pierre Ier (spécialisé dans les bureaux de prestige en centre ville), en a bénéficié à la fin 1992 et a annoncé, au début de cette année, qu'il se lançait dans le logement parisien. Trois dossiers importants sont actuellement en cours de traitement : Les Nouveaux Constructeurs, Copra et Immopar. Le président du tribunal de commerce de Paris souhaite voir ces dossiers bouclés avant la fin juin.

■ **Les « rescapés ».** Ils traversent des difficultés, plus ou moins graves, mais adossés à de grands actionnaires qui assument, leur existence ne semble pas en danger. Cet univers est assez varié. On y trouve d'abord les filiales de banques. On peut citer par exemple la Cogedim et Sinvim pour Paribas, qui affichent des pertes importantes (680 et 648 millions respectivement) mais bénéficient du soutien de leur actionnaire. Meunier, pour la BNP, entre dans la même rubrique mais dans des proportions moindres (5 millions de pertes). A l'inverse, le Crédit lyonnais, actionnaire de la SMCI notamment, est lourdement engagé. Pour éviter d'avoir à passer immédiatement des provisions insupportables, les banques font des opérations de *« defeasance »* en isolant une partie de leurs actifs immobiliers dans des foncières où ils attendront des jours meilleurs. L'opération la plus spectaculaire est celle du Lyonnais, qui porte sur une quarantaine de milliards de francs.

On trouve également dans cette catégorie les filiales de la Générale des Eaux (Compagnie immobilière Phénix, qui affiche 158 millions de pertes, Seeri, Sari, Lucia...), présente depuis toujours dans l'immobilier. Là aussi, la solidarité de groupe joue.

■ **Les « gagnants ».** Ce sont ceux qui s'en sortent bien. On est tenté de mettre dans cette rubrique les entreprises dans la mouvance de Bouygues (France Construction, Bâtir...), qui ont correctement tiré leur épingle du jeu, affichant des pertes minimes (152 millions de francs au total pour le groupe). On peut également y classer Kaufman et Broad, filiale du groupe américain du même nom, qui tangente l'équilibre. Deux entreprises sont régulièrement citées en exemple, Promogim et George V (du groupe Arnault). Elles ont pour point commun de cibler leur offre sur la clientèle moyen de gamme. Pour être restés sur ce créneau, ces deux promoteurs ont traversé la crise sans trop de casse.

L'idée prévaut aujourd'hui dans le métier que ceux qui s'en sortent le mieux sont les petites structures. Certains assurent même que le temps des grosses entités est révolu. A côté des « gros », une kyrielle de petits promoteurs prospèrent d'ailleurs traditionnellement. Pourtant, il n'y a pas de règle intangible : la bonne santé de quelques unes des grandes entreprises le prouve.

F. V.

(1) De 1990 à 1993, le chiffre d'affaires de la promotion immobilière a été divisé par deux.

(2) Les inculpations frappant Christian Pellerin, un des promoteurs les plus importants de la place, ne sont pas dues aux mêmes causes.

CHRONOLOGIE

Mai 1994

1er. – FÊTE DU TRAVAIL : la CGT, seule confédération syndicale à manifester à Paris, a rassemblé 25 000 personnes, selon les organisateurs. A Moscou, plusieurs milliers de personnes ont défilé pour exiger la démission du président Boris Eltsine et protester contre la crise économique (3).

2. – MARCHÉS FINANCIERS : pour soutenir le dollar, la Banque du Japon intervient, imitée le 4 mai par l'ensemble des banques centrales. La monnaie américaine se stabilise le lendemain (3 et 6). Le 4 mai, la chute des marchés financiers et obligataires pèse sur l'ensemble des places boursières européennes (6). Le 5 mai, le taux d'appel d'offres de la Banque de France est ramené à 5,60 et, onze jours plus tard, à 5,50 (7 et 12). Après l'annonce, le 6 mai, d'un taux de chômage de 6,4 % aux Etats-Unis en avril, les marchés financiers s'inquiètent d'une surchauffe de l'économie qui provoquerait des tensions inflationnistes. Les taux d'intérêt à long terme poursuivent leur remontée tandis que les Bourses perdent du terrain. Cette hausse affecte les crédits au logement (8/9, 11 et 12). Le 11 mai, la Bundesbank abaisse ses taux directeurs d'un demi-point, le Lombard et le taux d'escompte (taux courts) sont ramenés respectivement à 6 et 4,5 % (13). Le MONEP (Marché des options négociables de Paris) inaugure le 16 mai un nouveau groupe de cotation, le « fixing », qui constitue un nouvel espace de développement du marché des options sur actions (17). La Réserve fédérale américaine relève le 17 mai son taux d'escompte et le taux interbancaire (federal funds) pour les porter respectivement à 3,50 % et à 4,25 % (19). Une envolée des prix des matières premières provoque, le 23, une hausse des taux d'intérêt à long terme, qui se répercute sur les places européennes le 25 (25 et 27).

– **RADIOTÉLÉPHONE** : Alcatel-Alsthom, Bouygues et la Lyonnaise des Eaux sont candidats pour l'exploitation du troisième réseau numérique de téléphonie mobile : la Direction générale des postes et des télécommunications devra déterminer son choix à la fin de l'été (4).

– **DÉCÈS** : **Théo Braun**, ancien ministre chargé des personnes âgées et ancien président de la Confédération nationale du Crédit mutuel d'Alsace (4) ; le 17 mai, **Etienne Hirsh**, ancien commissaire au Plan (19) et le 31 mai, le baron **Marcel Bich**, l'inventeur du stylo à bille et du « jetable » (1er juin).

4. – « AFFAIRES » FINANCIÈRES. **Alcatel-Cit** : Pierre Guichet, le président de la société, est mis en examen pour escroquerie à propos d'une surfacturation établie aux dépens de France-Telecom (6). **Bernard Tapie** : le ministère du budget dépose le 10 mai une plainte pour fraude fiscale concernant l'utilisation de son yacht le *Phocéa* (14) ; dix jours plus tard, le Crédit lyonnais fait procéder à la saisie conservatoire de ses meubles de son hôtel particulier parisien pour l'obliger à rembourser sa dette de 1,3 milliard de francs (21) ; à cette occasion, Bernard Tapie tente de dissimuler une partie de ses meubles en les déménageant dans la nuit précédant la saisie (22/23). Michel Gallot, PDG de la SDBO (Société de banque occidentale), filiale du Crédit lyonnais qui a soutenu Bernard Tapie, est mis en examen (22-23). Le 30 mai, Bernard Tapie assigne le Crédit lyonnais devant le Tribunal de grande instance de Paris et demande l'exécution forcée du protocole signé avec la banque aux termes duquel il dispose d'un délai pour rembourser ses dettes. Toutefois, la banque obtient le même jour la saisie conservatoire de son yacht le *Phocéa*, tandis que deux demandes de levée d'immunité parlementaire doivent être examinées le 13 juin (1 et 2 juin). **Pechiney** : une peine avec sursis est requise le 25 mai contre Max Théret par l'avocat général de la cour d'appel de Paris (27). **GMF** : la Garantie mutuelle des fonctionnaires, victime d'une escroquerie, est obligée d'honorer quinze lettres de crédit d'un montant de 6 milliards de francs signées par l'ancien président, Jean-Louis Pétriat (28 et 31). **Schneider** : Didier Pineau-Valencienne, PDG du groupe, est inculpé et incarcéré à Bruxelles le 27 mai, soupçonné d'escroquerie, d'abus de confiance et de faux en écriture, après instruction déposée par les actionnaires minoritaires de Cofimines et de Cofibel, holdings du groupe du baron Empain, rachetés en 1992 par Schneider (29/30). **Yves Saint Laurent** : Pierre Bergé est mis en examen le 30 mai par le juge d'instruction du tribunal de grande instance de Paris pour délit d'initié pour des faits déjà sanctionnés par la COB (1er juin).

– **LUFTHANSA** : après un accord sur le financement des retraites, la compagnie aérienne allemande sera privatisée par augmentation de capital (6).

5. – CRÉDIT LYONNAIS : première réunion de la Commission d'enquête de l'Assemblée nationale présidée par Philippe Séguin et animée par François d'Aubert ; elle désigne les membres du bureau et décide d'appliquer la règle du secret durant les travaux (7). Le 11 mai, François Gille, directeur général, annonce sa démission (13).

– **ALLEMAGNE** : le chômage a poursuivi sa décrue en avril, descendant à 3,806 millions de chômeurs (7).

6. – TUNNEL SOUS LA MANCHE : inauguration par François Mitterrand et la reine d'Angleterre de l'ouvrage qui entrera en service progressivement (6 et 7). Patrick Ponsolle doit prendre ses fonctions de co-président d'Eurotunnel le 30 juin (21).

– **PRIVATISATION** : l'UAP n'a attiré que 1,9 million d'actionnaires. La mise sur le marché des AGF est attendue pour l'automne (7).

9. – EDF : François Ailleret succède à Jean Bergougnoux au poste de directeur général ; le 27 mai, l'entreprise se dote d'une nouvelle équipe de direction (10 et 27). Pour favoriser l'emploi, EDF accélère son programme d'embauche en engageant 1 300 jeunes supplémentaires en un an (18).

– **DIGITAL EQUIPMENT** annonce une perte pour le troisième trimestre de son exercice 1994-1995 de 183 millions de dollars (1 milliard de francs) et envisage 20 000 suppressions d'emplois en deux ans (10). Sa filiale française présente à son tour le cinquième plan social en trois ans (14).

9, 11 et 17. – PROTECTION SOCIALE : Edouard Balladur annonce le 9 mai un grand débat national sur le financement de la protection sociale à l'automne (11) et Simone Veil présente son projet de loi sur ce thème au conseil des ministres du 11 mai (11 et 12). Le CNPF organise le 17 mai *« une journée nationale de l'engagement patronal »* pour sensibiliser les chefs d'entreprise sur l'avenir de la protection sociale (18).

10. – INVESTISSEMENTS INDUSTRIELS EN FRANCE : l'INSEE annonce des signes de reprise pour les investissements industriels, les chefs d'entreprise prévoyant une augmentation de 3 % en valeur cette année (11).

– **AGROALIMENTAIRE** : BSN prend le nom de Danone (12).

11. – LOGEMENT : présentation au conseil des ministres d'un projet de loi destiné à favoriser l'achat de logements HLM par leurs locataires (12).

– **ATT**, le groupe américain de télécommunications, remporte un contrat de 23,2 milliards de francs en Arabie saoudite (12).

– **EUROPE** : la Commission européenne révise en hausse ses prévisions économiques pour 1994 et 1995. La croissance moyenne devrait atteindre 1,6 % en 1994 et 2,5 % en 1995 (13).

– **AMÉRIQUE DU NORD** : aux Etats-Unis, les industriels américains sont plus sereins que les financiers quant à la poursuite de la croissance, qui doit atteindre 3,1 % en 1994. Au Canada, les économistes prévoient une reprise de la croissance, qui devrait atteindre un taux de 3,5 % en 1994 (14).

– **TRANSPORTS AÉRIENS** : le gouvernement français s'oppose à l'ouverture d'une ligne Orly-Londres par les compagnies aériennes britanniques prévue dès le 16 mai, British Airways décide de maintenir ses vols, la Commission de Bruxelles plaide pour l'apaisement (13 et 14). Le 15 mai, les ministres des transports français et britannique repoussent l'ouverture de la liaison entre Londres et Paris (17) ; quinze jours plus tard, Bernard Bosson, ministre français des transports, annonce l'ouverture de la liaison aérienne à compter du 13 juin, à raison de quatre rotations par compagnie et par jour (31, 9 juin). Face à l'arrivée de la concurrence sur les lignes Orly-Toulouse et Orly-Marseille, les syndicats décident de faire la grève pour l'autonomie d'Air Inter, le 17 mai (11, 17 et 19).

16. – AUTOMOBILE : inauguration de l'usine Sevelnord construite par PSA et Fiat pour produire en commun un nouveau monocorps, concurrent de l'Espace de Renault (17).

19. – TRANSPORT FERROVIAIRE : inauguration de la nouvelle gare de Marne-la-Vallée-Chessy et de la nouvelle ligne qui contourne la capitale par l'est et relie les lignes des TGV Nord et Sud (20).

20. – CONJONCTURE EN FRANCE : augmentation des prix à la consommation de 0,3 % en avril par rapport au mois précédent. Le commerce extérieur est excédentaire au mois de mars de 8,9 milliards de francs, en données provisoires (CVS), après un surplus de 4,8 milliards de francs en février (chiffre révisé). L'INSEE prévoit une reprise de l'économie et une stabilisation de l'emploi, qui pourrait inciter les ménages à consommer davantage (21). Légère hausse du chômage en avril (0,1 %), annoncée le 30 mai (1er juin).

– **LOI QUINQUENNALE SUR L'EMPLOI** : parmi les six décrets publiés au *Journal officiel*, les principaux précisent les mesures d'aides financières en cas de réduction du temps de travail et les conditions d'ouverture des magasins le dimanche : le même jour, la CGT et FO se prononcent contre le travail le dimanche (21 et 22/23).

23. – SANDOZ : le groupe pharmaceutique suisse annonce l'acquisition du numéro un américain de l'alimentation pour bébés Gerber, pour 22 milliards de francs (25).

24. – GAZ DE FRANCE signe avec l'Etat un contrat d'objectif pour les trois ans à venir sur ses orientations stratégiques (25).

– **GRANDE-BRETAGNE** : un Livre blanc souligne les retards de compétitivité de son industrie (27).

25. – FORMATION PROFESSIONNELLE : un rapport de la commission d'enquête parlementaire dénonce les circuits de financement et la mauvaise utilisation des fonds (26 et 27).

– **DDOEF** (Diverses dispositions d'ordre économique et financier) : la durée du mandat des présidents d'entreprises publiques est portée à cinq ans, celle du mandat du directeur général de la Caisse des dépôts est raccourcie ; changement des statuts d'Air France, du Crédit national et du Comptoir des entrepreneurs : ces deux derniers pourront modifier librement leurs statuts et leurs président et directeurs généraux seront nommés par le conseil d'administration (26).

26. – ÉTATS-UNIS-CHINE : Bill Clinton annonce le renouvellement par les Etats-Unis de la *« clause de la nation la plus favorisée »* à la Chine (28).

– **CERC** : le Centre d'études des revenus et des coûts est remplacé par décret par le Conseil supérieur de l'emploi, des revenus et des coûts (CSERC) (28).

31. – RENAULT : renouvellement du mandat de Louis Schweitzer à la tête de l'entreprise (1er juin).

– **LA CONSOMMATION MÉDICALE DES FRANÇAIS** a représenté 647 milliards de francs en 1993, soit 11 234 francs par habitant (1er juin).

– **ITALIE** : mise en garde du gouverneur de la Banque d'Italie à l'égard du gouvernement Berlusconi contre toute tentation inflationniste. Silvio Berlusconi s'est donné cent jours pour annoncer un train de mesures visant à assouplir le marché du travail et à favoriser les PME. Démission de Romano Prodi, président de l'IRI (2 juin).

Chronologie et éphéméride réalisées par Chantal Dunoyer

Ephéméride

• **IL Y A CENT VINGT ANS : 1874. Loi sur le travail des enfants.** – Au début du dix-neuvième siècle, les manufactures se développent et se mécanisent. Il fallait des artisans, désormais on réclame des ouvriers. Des enfants peuvent assurer certaines tâches en étant payés moins cher que les adultes. Les parents y trouvent intérêt, car les salaires de leur progéniture apportent à la famille un complément indispensable.

L'Angleterre fut le premier pays à employer des enfants, notamment dans le textile. Le docteur Percival, médecin de Manchester, dénonça en 1796 les conditions de travail des enfants dans les filatures de coton, mais il fallut attendre 1802 pour qu'une loi – d'ailleurs proposée par un cotonnier, Robert Peel – établisse un minimum de protection. Ce fut le premier texte à prendre en compte les effets sociaux de la révolution industrielle.

En 1819, l'industrie du coton se vit interdire d'employer des enfants de moins de neuf ans. En 1833, une « loi sur les fabriques » destinée à l'ensemble du secteur textile créait quatre postes d'inspecteurs du travail, prohibait le travail de nuit au-dessous de dix-huit ans, limitait la durée du travail à neuf heures pour les enfants de moins de treize ans, interdisait d'employer des enfants avant 5 h 30 le matin et après 8 h 30 le soir ; en outre, deux heures d'instruction par jour étaient obligatoires. En 1844, une nouvelle loi abordait la question des accidents du travail dont étaient victimes les femmes et les enfants et instaurait le mi-temps pour ces derniers : une demi-journée devait être consacrée à leur instruction. Les inspecteurs des manufactures étaient aussi chargés de contrôler la scolarisation des enfants.

Les lois anglaises servirent de modèle aux autres pays européens, et d'abord à la France. Le ministre Cunin-Gridaine, lui-même manufacturier à Sedan, fit adopter le premier texte – non sans mal – le 22 mars 1841. Cette loi spécifiait que les enfants âgés de moins de huit ans ne pouvaient pas être employés dans les manufactures de plus de vingt salariés (peu nombreuses à cette époque). Quant aux jeunes âgés de huit à douze ans, ils ne pouvaient travailler plus de huit heures. Malheureusement, il n'y avait pas d'inspecteurs du travail pour contrôler l'application de ces mesures.

Dix ans plus tard, une loi du 22 février 1851 réglementa le travail des enfants placés en apprentissage. Elle limitait la durée du travail à dix heures pour les apprentis âgés de moins de quatorze ans et à douze heures pour ceux âgés de moins de seize ans.

Sous le Second Empire, les conditions de travail ne se sont guère améliorées. Un enfant de six ans pouvait bobiner, entrer dans une fabrique à huit ans et, à douze ans, descendre dans la mine. Dans les soieries lyonnaises, les enfants accroupis derrière les métiers tiraient les fils de 5 heures du matin jusqu'à 22 heures. Chez Dollfus-Mieg, à Mulhouse, on dénombrait dans l'atelier de tissage mécanique 100 hommes, 40 enfants et 340 femmes.

Il fallut attendre le début de la troisième République pour que la loi du 19 mai 1874 – trois ans après la Commune – vienne enfin améliorer le sort des enfants. Elle s'applique à l'ensemble des fabriques, des usines, des mines et des ateliers. Elle interdit d'employer des enfants de moins de douze ans et prohibe le travail de nuit et du dimanche jusqu'à l'âge de seize ans pour les garçons, vingt et un ans pour les filles.

La loi crée un corps d'inspecteurs dotés de pouvoirs de contrôle importants : visiter les enfants dans les usines, vérifier les feuilles de présence dans les écoles et dénoncer auprès d'une commission supérieure les dangers et l'état d'insalubrité des usines. Le législateur prévoit des pénalités pour les manufacturiers, directeurs ou gérants des entreprises en infraction avec ce texte.

Plusieurs lois, décrets et ordonnances vont suivre et améliorer le sort des enfants. Depuis l'ordonnance N° 67-830 du 27 septembre 1967, il n'est plus légal de travailler avant l'âge de seize ans. Toutefois, cette interdiction ne fait pas obstacle aux élèves qui suivent un enseignement en alternance. Les adolescents de plus de quatorze ans sont autorisés à effectuer des travaux légers pendant les vacances scolaires. Les enfants du spectacles et les enfants mannequins bénéficient de conditions spéciales.

CENTRE HISTORIQUE MINIER DE LEWARDE

Enfant travaillant dans les mines à la fin du XIXe siècle.

Les chefs d'entreprise sont liés par des obligations strictes à l'égard de l'administration. Ils sont tenus d'établir une déclaration par lettre recommandée auprès de l'inspection du travail lorsqu'ils se proposent d'occuper un jeune de moins de dix-huit ans.

Les Douze ont adopté, en octobre 1993, une proposition de directive qui interdit le travail des enfants de moins de quinze ans. Un dispositif jugé insuffisant par le Bureau international du travail (lire *le Monde* du 11 janvier 1994). Deux millions d'enfants en Europe sont concernés, sans oublier ceux du tiers-monde, employés dans les mines en Colombie ou en Bolivie, aux métiers à tisser en Asie...

• **IL Y A CENT TRENTE ANS : création de la Société générale.** – Sidérurgie, charbonnages, chemins de fer... Au milieu du dix-neuvième siècle, les besoins d'investissements sont vertigineux. Les « maisons » Hottinguer, Mallet, Neuflize, Vernes et surtout Rothschild ne parviennent plus à financer sur leurs fonds propres cette industrialisation. Certaines d'entre elles favorisent donc la création de grands organismes financiers : en 1852, le Crédit mobilier et le Crédit foncier ; en 1859, le Crédit industriel et commercial ; en 1863, le Crédit lyonnais.

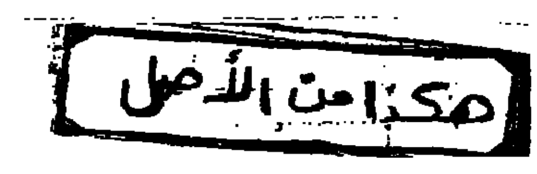
Le Crédit mobilier, première banque d'affaires créée par les frères Emile et Isaac Pereire, se détache du lot. Le banquier James de Rothschild, qui avait aidé les Pereire à lancer la ligne de chemins de fer de Paris à Saint-Germain, prend ombrage de leur puissance grandissante et décide, avec plusieurs banquiers et responsables de compagnies de chemins de fer, de créer un nouvel établissement.

C'est ainsi qu'est constituée par décret impérial du 4 mai 1864 la *« Société générale pour favoriser le développement du commerce et de l'industrie en France »*, sise au 68, rue de Provence, à Paris. Deux hommes y joueront un rôle essentiel : Joseph-Eugène Schneider, son premier président, qui, avec son frère, a développé l'usine du Creusot, et Paulin Talabot, polytechnicien, collaborateur de Rothschild dans le PLM.

La nouvelle banque se développe très rapidement : la Société générale crée sa première succursale à Bordeaux ; dès 1870, son réseau couvre tous les départements et une filiale est ouverte à Londres. Entre 1894 et 1914 se mettent en place les structures qui font d'elle un grand établissement de crédit moderne : utilisation des dépôts à vue pour les crédits à court terme, services de titres, relations avec l'étranger, organisation administrative extrêmement poussée et actionnariat nombreux et fidèle.

Nationalisée le 1er janvier 1946 en même temps que le Crédit lyonnais et la future BNP, la Société générale sera une des premières banques à établir la gratuité du compte de chèques, à permettre à ses clients d'opérer des retraits dans toutes ses agences et à proposer des prêts de trésorerie. Sa privatisation en juillet 1987 (au prix de 407 francs l'action) revêt une telle importance symbolique qu'un an plus tard la banque est victime d'une tentative de raid lancé par Georges Pébereau, président de Marceau Investissement, et plusieurs industriels et financiers proches des socialistes, entre-temps revenus au pouvoir. C'est un échec. La COB va découvrir des délits d'initiés et transmettre le dossier au parquet. A la fin de l'année 1992, on dénombre sept inculpations. En mai 1994, *l'Evénement du jeudi* révèle la mise en examen de François Dalle, ancien président de L'Oréal, et de George Soros, le spéculateur américain.

Devenue une banque universelle, première banque privée française, cinquième banque européenne et quinzième banque dans le monde par le total du bilan, la Société générale dispose de 2 000 guichets en France et de 500 implantations à l'étranger dans plus de soixante pays. En 1993, elle a réalisé un bénéfice de 3,6 milliards de francs, en progression de 10,5 % par rapport à l'exercice précédent. Résultat enviable comparé à ceux de ses concurrents, la BNP et le Crédit lyonnais.



O P I N I O N S

LETTRE DE FRANCFORT



Libéralisme voulu, libéralisme subi

par Eric Le Boucher

EN Allemagne, les deux grandes listes aux élections européennes ont obtenu 80 % des suffrages (la CDU-CSU du chancelier Kohl et le Parti social-démocrate), tandis qu'en France les voix se sont émiettées. M. Baudis et M. Rocard n'ont obtenu que 40 % des votes. En Allemagne, les partis favorables à la poursuite de l'intégration européenne ont emporté une approbation massive avec plus de 95 %. En France, le oui à l'Europe de Maastricht a plafonné à 54 %.

Mêmes élections, mêmes enjeux, mais réactions divergentes. On ne saurait mieux exposer ce divorce des mentalités si visible pour quiconque observe les évolutions sur les deux rives du Rhin. La forte récession qui a frappé le continent européen a creusé les différences tandis que, côté géopolitique, la chute du mur de Berlin diluait les intérêts communs. Désormais, face aux événements, face au chômage, face à l'Europe, l'analyse n'est plus la même. Les Français s'enfoncent dans un ressentiment négatif, accusant la mondialisation et « l'extérieur », les Allemands font montre d'une solide confiance dans leur système. La France grince, bloque, risque de s'immobiliser. L'Allemagne discute, s'assouplit, change.

Le rapport franco-allemand dirigé par Roger Fauroux, ancien ministre de l'industrie, et Johann Eekhoff, secrétaire d'Etat à l'économie, remis le 30 mai à Mulhouse lors du sommet entre les deux pays, note : *« Les participants français au groupe de travail* [ayant élaboré le document] *sont plus enclins à rechercher au plan international une politique susceptible d'établir un nouvel ordre économique mondial, notamment en matière d'échanges et de système monétaire, tandis que les participants allemands insistent davantage sur la nécessité de s'adapter aux réalités nouvelles. »* La faute aux autres, la faute à nous... Les défis sont pourtant les mêmes. Les deux économies sont « intégrées ». Elles tirent profit l'une de l'autre et souffrent ensemble. Les deux nations ont à faire face aux mêmes concurrents asiatiques, doivent contenir les tensions nées de l'écroulement du communisme à l'Est et subissent avec la même impréparation l'accélération des bouleversements technologiques mondiaux. Leurs atouts et leurs faiblesses sont similaires, ajoute le rapport. France, Allemagne et Europe entière se sont *« enferrées dans une croissance sans emplois »*. Sans doute, le mal semble plus fort encore en France qu'en Allemagne, où le chômage des jeunes, par exemple, est évité. Sans doute aussi, le niveau moyen des salaires ne semble pas handicaper les entreprises françaises, tandis que leurs partenaires germaniques sont pénalisées. Sans doute encore, l'Allemagne tire avantage de son tissu de PME et de ses relations sociales consensuelles, dont la France manque toujours.

MAIS, au-delà de ces différences somme toute secondaires, l'essentiel est cette divergence radicale : l'Allemagne, tous partis confondus, combat la crise par plus de libéralisme; la France, toutes tendances confondues, en réclame moins. Les raisons en viennent de l'histoire.

L'Allemagne a une tradition plus longue de politique orthodoxe. Le libéralisme qu'apportèrent les Américains en 1945 s'est fondu dans un moule datant de Bismark. Du XIX[e] siècle, on a gardé les relations sociales : la paix des usines valait bien des concessions, le patronat luthérien était enclin à les accorder. De la période nazie, on a compris les méfaits d'un pouvoir économique trop concentré aux mains des *Konzern*, et, depuis, le droit de la concurrence, importé des Américains, est regardé comme salutaire. Ce modèle « ordo-libéral » a fait ses preuves lors du « miracle allemand » de la reconstruction, puis à nouveau après les chocs pétroliers. En outre, l'Allemagne n'avait pas tardé à engager des programmes rigoristes d'ajustement dès la fin des années 70 et elle a pu enfourcher le cheval de la reprise dès 1984. Les années 80 furent vécues comme bénéfiques, et la réunification est venue ajouter trois ans supplémentaires de boom.

Telles ne sont en France ni la tradition ni l'histoire. Le libéralisme est pour les Français synonyme de régression sociale. Du XIX[e], le patronat a conservé une sorte de réflexe protectionniste, comme Henri Weber l'a si bien démontré dans son livre (1). De surcroît, l'ajustement français à « la crise » a été tardif, et la France n'a pu tirer de bénéfices de la reprise qu'à partir de 1988. Autrement dit, quand l'Allemagne a connu près de dix ans de croissance, la France n'en a eu que trois. Le sentiment domine donc dans l'Hexagone que l'ajustement entamé en 1983 n'a pas cessé. Les patiences sont épuisées. Les efforts réalisés ont été considérables, comme le prouvent les données dites « fondamentales » de l'économie (inflation contenue, commerce extérieur rééquilibré), mais le salarié a l'impression que ces efforts n'ont pas « payé ». La politique libérale avait été adoptée de force et non par conviction ; aujourd'hui, devant la persistance de l'effort demandé, le doute s'est installé sur son bien-fondé même.

Toute la question est bien entendu de savoir si la reprise qui se confirme suffira à rapprocher à nouveau les analyses et les sentiments des deux pays. Le couple franco-allemand en dépend.

(1) *Le Parti des patrons* (Editions du Seuil, 1991).

Libéralisation des échanges et progrès social

Comment appliquer la clause sociale

La clause sociale, qui vise à lier l'ouverture internationale des marchés aux progrès réalisés dans le domaine social, divise la communauté internationale. Pourtant on pourrait, à partir de quelques principes simples comme la liberté syndicale, mettre en place rapidement des mécanismes efficaces.

par MICHEL HANSENNE (*)

LA conférence ministérielle de Marrakech a mis en lumière une véritable fracture au sein de la communauté internationale au sujet de la clause sociale, qui vise à lier l'ouverture des marchés au respect d'un certain nombre de règles en matière sociale. Certains souhaitent la mise en place de moyens efficaces pour lutter contre le « dumping social », tandis que d'autres voient dans pareilles mesures la mise en œuvre d'un « protectionnisme déguisé ».

Il est conforme au rôle du Bureau international du travail (BIT) d'essayer de promouvoir une meilleure compréhension réciproque afin d'éviter que ce débat, déjà ancien, ne débouche sur de nouvelles frustrations alors que l'élan nouveau de coopération multilatérale résultant de la conclusion du cycle de l'Uruguay lui offre peut-être une chance sans précédent de progresser.

La question fondamentale est de savoir si la communauté internationale juge indispensable, voire simplement utile, d'encadrer socialement la libéralisation des échanges et l'économie mondialisée. Si la réponse est positive, trois principes de base devraient fonder l'élaboration d'un tel processus. Tout d'abord, cet encadrement ne peut se concevoir ailleurs que dans un mécanisme multilatéral. Procéder autrement reviendrait à reconnaître, en dernière analyse, l'exercice d'un pouvoir discrétionnaire d'un ou de plusieurs Etats sur la politique économique et sociale d'un autre.

En deuxième lieu, le progrès social est lié au progrès économique, lequel, dans la plupart des pays en développement, est lié à la libéralisation des échanges. C'est pourquoi le lien à établir entre le développement des échanges et le progrès social ne saurait être un lien d'exclusion visant à refuser aux pays en développement, qui ne sont pas en mesure de respecter les normes sociales atteintes par les pays développés, l'accès aux marchés de ces derniers. Une telle conditionnalité, aussi bien intentionnée fût-elle, risquerait de fait de leur nier le droit au développement et ne pourrait sans doute qu'engendrer une réaction de rejet.

Le lien à établir entre la libéralisation des échanges et le progrès social devrait donc, et c'est le troisième principe, viser à promouvoir, au sein de chaque pays et selon les conditions et les choix qui lui sont propres, un parallélisme entre le développement économique et le progrès social. La nécessité de ce parallélisme assumé de manière autonome semble acceptée par l'ensemble des pays en développement, y compris ceux qui s'affirment comme les plus résolument hostiles à la clause sociale. Il correspond, du reste, à une obligation inhérente à la qualité de membre de l'Organisation internationale du travail (OIT).

C'est donc à partir de cette nécessité universellement reconnue qu'il devrait être possible de définir et préciser le rôle de la communauté internationale. Elle entraîne de manière presque inéluctable deux types de conditions ou de mécanismes.

Un double mécanisme

S'il appartient à chaque pays de procéder aux choix nécessaires pour tenir compte de ses possibilités, on ne saurait véritablement parler de progrès social si les partenaires sociaux ne sont pas en mesure d'obtenir, à travers des mécanismes de discussion appropriés, leur juste part des avantages que le pays a pu tirer de l'ouverture des marchés, et auxquels ils ont directement contribué. La volonté de promouvoir le progrès social à la faveur de la libéralisation des échanges devrait donc se traduire concrètement par la mise en place de tels mécanismes. Cela signifie que les travailleurs et les employeurs ont le droit de créer des organisations représentatives qui puissent librement négocier entre elles et avec les pouvoirs publics des conditions générales d'emploi et de travail. Il semblerait légitime que la communauté internationale garantisse ce préalable, qui peut être respecté par tout Etat indépendamment de son niveau de développement. Comment pourrait-on, sans paradoxe, voir une forme déguisée de protectionnisme dans une garantie qui ne ferait que prolonger, sur le plan social, le principe de libre partenariat dont l'on entend se prévaloir dans les échanges commerciaux ?

Si un consensus se dégageait sur une telle clause sociale, il ne devrait pas être difficile de la mettre en œuvre sur le plan technique. Les principes de la liberté syndicale et de la libre négociation collective se trouvent en effet codifiés dans des conventions de l'OIT qui comptent déjà parmi les plus ratifiées. Pour en assurer le respect par tous les partenaires commerciaux, il suffirait que les parties contractantes fassent de leur acceptation une condition d'accès à la nouvelle organisation mondiale du commerce. Le contrôle du respect de ces conventions et les mesures à prendre en cas de violations graves et répétées par un Etat donné pourraient alors faire l'objet de discussions plus approfondies et d'un accord de coopération entre l'OIT et l'Organisation mondiale du commerce (OMC).

Une telle garantie ne serait cependant sans doute pas suffisante pour rencontrer l'objectif plus général : voir le commerce international se développer dans une perspective de progrès social. Il serait donc logique que la communauté internationale s'intéresse de manière plus globale aux efforts déployés par les Etats pour associer les travailleurs aux bénéfices économiques résultant de l'ouverture des marchés extérieurs.

A cette fin, on pourrait compléter la garantie obligatoire évoquée plus haut par une procédure d'analyse et d'accompagnement plus systématique des efforts de progrès social réalisés sur le plan national par l'ensemble des Etats. Un tel mécanisme permettrait d'examiner et de comparer de manière globale et non contraignante les progrès qui ont pu être réalisés par ces Etats; par exemple en matière de salaires ou de protection sociale, dans une confrontation où chacun pourrait tirer parti des expériences des autres. Ce mécanisme pourrait logiquement trouver sa place dans le cadre de l'OIT, compte tenu de son mandat, de sa structure tripartite et de ses méthodes et moyens d'action.

Le double mécanisme – tantôt coercitif, tantôt promotionnel – que je viens d'esquisser devrait idéalement être mis en œuvre par la communauté internationale dans un même mouvement et pour une période relativement longue.

Si cela s'avérait impossible à court terme, il serait cependant sage d'expérimenter sans trop tarder la partie non contraignante de ce mécanisme. Elle représente un moyen souple, cohérent et immédiat de réaliser certains progrès sans attendre que la communauté internationale atteigne un degré d'intégration tel qu'elle ne puisse plus se dérober à la nécessité de fixer un socle minimum commun de droits sociaux à son développement.

(*) Directeur général du BIT.

Les Français, la reprise et les réformes

A bas les rigidités !

Il faut profiter de la reprise qui s'amorce pour s'attaquer aux problèmes de fond. Les Français sont-ils prêts à accepter l'adaptation nécessaire des structures et des institutions ? Au fond d'eux-mêmes, ils ne sont pas si bloqués. Mais, à force de se l'entendre dire, ils finiraient par le croire.

par ALBERT MERLIN (*)

ALORS que tous les saint Thomas de la statistique – il en faut ! – s'emploient à vérifier que la reprise est bien là, le Français de base paraît avoir déjà tranché. Il y a comme un réchauffement des esprits et des cœurs, même si cela n'autorise pas à oublier les zones sinistrées de l'Hexagone.

Ce changement de climat devrait susciter un cri quasi unanime : à bas les contraintes, les rigidités et les barrières qui brident les initiatives et tuent l'emploi ! Au beau milieu de la récession, il était difficile de s'y attaquer, alors que dominait l'angoisse du lendemain. Mais quand les grues et les pelleteuses reviennent sur un chantier arrêté il y a deux ans, cela se voit, et cela change l'atmosphère. Peu à peu se diffuse le sentiment que l'avenir n'est pas bouché. La conclusion logique devrait s'imposer : il va falloir profiter de la reprise pour réattaquer progressivement les problèmes de fond.

Grave erreur, à entendre le « microcosme ». Les experts de tout acabit ne nous expliquent-ils pas tous les jours qu'il ne faut pas brusquer les Français, qu'il faut les laisser panser leurs plaies, attendre qu'elles guérissent ? Il n'y a qu'un ennui : si l'on veut absolument optimiser le calendrier, le risque est grand de ne jamais trouver le moment idoine ! On voit bien la difficulté à réformer lorsque les gens sont malheureux ; mais symétriquement, lorsqu'on est au sommet du cycle conjoncturel, le sentiment de prospérité fait vite oublier la nécessité des changements (rappelons-nous la période faste des années 1988 à 1990 et le nombre des occasions perdues). Inutile de chercher des modèles d'optimisation. Le simple bon sens suggère d'agir le plus possible durant la période de reprise. Ni trop tôt ni trop tard, là réside tout l'art de « gérer » la reprise.

Inadéquation

Mais le débat va bien au-delà d'un problème de calendrier. Ce qui pèche en France, c'est l'inadéquation d'une partie de nos structures et de nos institutions aux règles de l'économie de marché et de la compétition internationale. Il nous faut bouger. On nous dit que les Français ne sont pas prêts à faire les adaptations nécessaires. Est-ce vrai ? Certes, à force d'entendre et de lire qu'ils sont les plus malheureux du monde et qu'ils doivent s'accrocher à leurs acquis, les Français pourraient bien finir par flancher. Et si, pour une fois, on observait les faits, les usines, les gens ?

Commençons par les entreprises, qui sont quotidiennement au front. Voyons comment elles ont résisté à la crise et réussi des percées spectaculaires à l'exportation. Lisons la dernière analyse du Crédit national sur les grands groupes français. Que dit-elle ? Que les dirigeants de ces groupes, qui avaient quelque peu oublié la réalité des cycles, intègrent maintenant largement ce concept et entendent s'y adapter : abaissement du « point mort », recherche de marchés complémentaires, élaboration d'une stratégie financière permettant de sécuriser les moyens de financement (1). En résumé : on fait une croix sur la gestion « linéaire » de naguère, on fourbit ses armes et l'on met le paquet sur la recherche et le développement.

Quant aux clichés relatifs aux entreprises de taille moyenne, ils ne tiennent plus. Une étude récente sur le sujet, passant au crible les firmes françaises et allemandes, les met finalement à égalité : vision partagée des enjeux stratégiques, convergence des objectifs à trois ans, performances économiques et financières comparables, etc. (2).

Venons-en aux ménages, dont on dit qu'ils sont peu mobiles, indéfectiblement attachés à leurs routines et à leurs statuts. Or une récente enquête de l'institut BVA nous montre des Français prêts à accepter la mobilité. Pour trouver un emploi, 39 % des personnes interrogées se disent disposées à changer de région, 28 % à changer de pays (3). Pas si mal pour des casaniers ! Quand on explique, les Français comprennent. Au prix d'un effort de dialogue sans précédent, les salariés d'Air France ont finalement admis la nécessité de bouger. Même le problème des retraites est maintenant bien perçu, sinon résolu.

Et les jeunes ? L'affaire du CIP a tout brouillé. La population étudiante et lycéenne est apparue comme une cohorte révoltée, ne voulant rien céder sur la conception traditionnelle du lien entre diplôme et statut social (mais qui leur a inculqué cette conception ?). Référendum ou pas, il va falloir se débarrasser de cette image. Ecoutons l'Observatoire sociologique du changement, dirigé par Henri Mendras : selon lui, les étudiants sont certes mécontents mais nullement révolutionnaires ; ils constatent que l'Université est trop souvent inefficace, contestent la qualité du service, en un mot se comportent en « consommateurs » (4). Et quiconque a embauché des jeunes ou pris des stagiaires, durant ces dernières années, a pu constater qu'ils sont parfaitement capables de comprendre les règles du jeu de l'entreprise. Où est la prétendue coupure irrémédiable entre jeunes et adultes ? En fait, le vrai problème est celui d'un malentendu, né d'une absence d'écoute, de dialogue.

Toutes ces observations convergent. Les Français sont moins « bloqués » qu'on ne le dit. Encore faudrait-il les tenir pour adultes, et prendre garde à ne pas réveiller chez eux une inclination traditionnelle à la complainte, ou, pis encore, les inciter à se résigner au partage d'un gâteau désespérément figé. Perplexes devant nos difficultés, nos amis étrangers nous disent souvent : « Brisez vos chaînes ! » Structurels, institutionnels, souvent douloureux au plan social, les problèmes hexagonaux ne sont pas simples ; mais en quoi sont-ils plus insurmontables que ceux des Allemands, des Italiens, des Anglais ou des Américains ? Que cesse le discours misérabiliste et que surgisse le *credo* du renouveau. Les Français peuvent le comprendre et l'assumer. Il faut les décomplexer. C'est le moment.

(1) Crédit national, *Enquête des 50*, 1994.

(2) *PMI 93*, ministère de l'industrie, des P et T et du commerce extérieur.

(3) Institut BVA, *les Français et l'emploi*, avril 1994, enquête pour Télé-Emploi.

(4) Louis Dirn, in *Revue de l'OFCE*, janvier 1994.

(*) Président de la Société d'économie politique.

CONJONCTURE

NERVOSITÉ et volatilité dominent depuis bientôt cinq mois le comportement des investisseurs sur les marchés obligataires. L'essentiel de la hausse des taux à long terme s'est concentré sur les mois de février et mars. Les marchés intégraient alors le risque de surchauffe aux Etats-Unis que rendait crédible le resserrement de la politique monétaire par la Réserve fédérale. Les centres européens n'ont pas su alors se démarquer, comme l'aurait justifié leur situation conjoncturelle. La hausse américaine s'est diffusée à ces pays, validant les doutes sur leur capacité à se découpler des turbulences d'Outre-Atlantique. Les fonds internationaux qui s'étaient jusqu'ici massivement portés sur les titres publics européens, misant sur de fortes plus-values obligataires, se sont alors retirés, amplifiant les tensions sur le Vieux Continent.

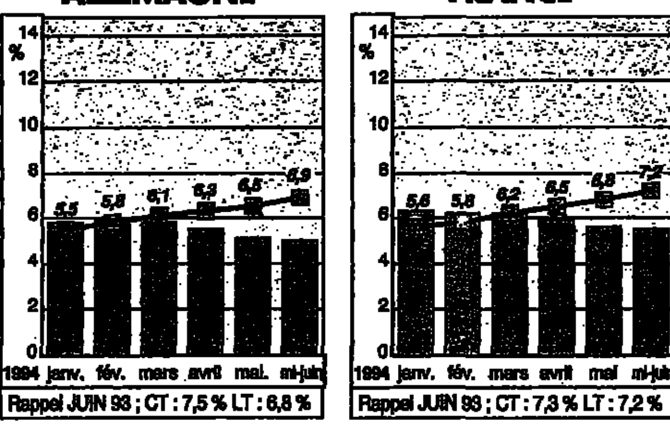
INDICATEUR • Les taux d'intérêt

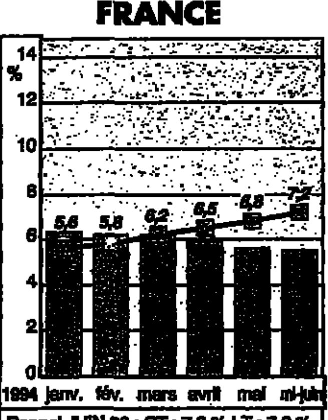
Instabilité

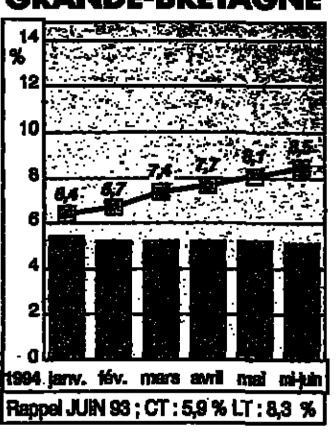
Après ce premier ajustement, se posait la question de la capacité des marchés obligataires à contenir, voire corriger, le mouvement. Le risque d'un emballement spéculatif non maîtrisé a entretenu la nervosité des marchés jusqu'à ce jour. Au même moment, les incertitudes pesant sur le dollar alimentaient un dangereux cercle vicieux : accélérant la désaffection sur les titres américains, elles amplifiaient la hausse des taux à long terme et les moins-values obligataires qui, à leur tour, détournaient les capitaux du dollar.

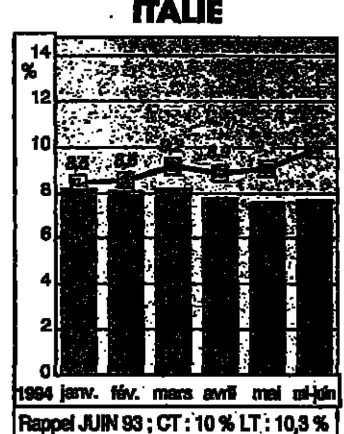
Conscientes du danger, les banques centrales américaine et allemande ont été conduites à clarifier leurs signaux, et si des fièvres ponctuelles affectent régulièrement les marchés obligataires (comme lors de la première semaine de juin), les tendances au dérapage cumulatif ne l'emportent pas. Cela dit, les écarts de rendement entre pays, très faibles, ne parviennent pas à polariser les flux de capitaux, créant une instabilité potentielle. Les anticipations de change dominent dès lors les arbitrages, et au risque de surréaction sur les taux s'ajoute celui de la spéculation sur les devises.

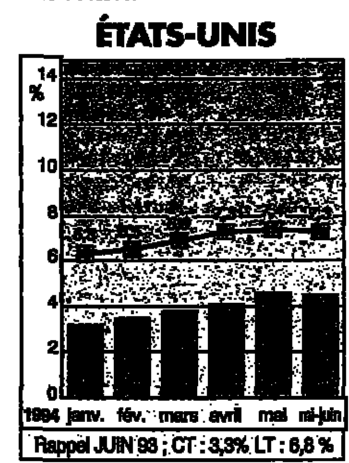


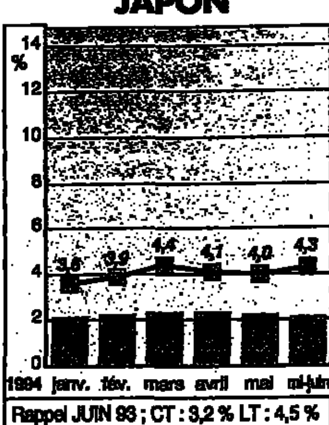












En colonnes : les taux à court terme, à trois mois sur le marché des eurodevises (CT). En courbes, les taux des emprunts d'Etat à long terme (LT). Sources nationales.

RÉGION • L'Amérique du Sud

Retour de la croissance

DANS six mois, à Miami, le président Clinton réunira trente-quatre chefs d'Etat des deux Amériques. Les spéculations vont bon train quant aux grandes options qui pourraient se dégager de cette rencontre historique : préparation d'une immense zone de libre-échange ou bien, face à l'Association de libre-échange nord-américaine (ALENA), qui réunit les Etats-Unis, le Canada et le Mexique, apparition d'une « SAFTA » englobant les seuls pays du Sud ? Quoi qu'il en soit, l'Amérique du Sud se prépare en ouvrant ses frontières, en rattrapant ses retards par des investissements massifs, et cherche à installer la croissance par les voies du libéralisme économique.

On peut ainsi diviser les différents pays de la région en deux groupes : ceux pour lesquels les prévisions de croissance en 1994 sont moyennes (de 1,5 % à 4,5 %) et ceux pour lesquels elles sont fortes ou assez fortes (5 % et plus). On trouve d'abord dans la première catégorie le Brésil qui, après trois années de récession, vient de retrouver provisoirement la croissance (+ 5 % en 1993). Mais les incertitudes actuelles, notamment en ce qui concerne les projets d'investissements, ne permettent pas de prévoir qu'il aille au-delà de 4 % pour cette année. On attend avec intérêt les résultats de l'introduction de la nouvelle monnaie, le real, le 1er juillet. Le real sera aligné sur le dollar, mais on ne sait si les autorités seront en mesure de défendre sa parité. Les réserves de devises sont certes importantes (35 milliards de dollars), mais n'ont comme contrepartie que des crédits à court terme pour plus de la moitié, ce qui ne permet pas de les considérer comme « stables ». Le président de la banque centrale, Pedro Malan, a été sage en indiquant, devant la commission économique du Congrès, qu'il ne pourrait y avoir de libre convertibilité du real.

Trois autres pays ne connaissent pas de croissance forte : le Paraguay, avec 2,6 % prévus cette année par les instituts de conjoncture internationaux, l'Uruguay avec 1,7 % seulement, du fait de son programme d'austérité destiné à faire chuter l'inflation au-dessous des 53 % enregistrés en 1993, et enfin le Venezuela, seul à avoir subi une baisse de son PIB en 1993 (– 1 %) qui ne dépassera guère 2 % cette année en raison de l'instabilité politique et sociale et de l'évolution prévisible du prix du pétrole.

Dans la catégorie des pays à croissance plus forte, l'Argentine se détache particulièrement. Le PIB a progressé de 6,5 % en 1993 et le budget pour 1994 table sur une augmentation comparable en 1994. L'Argentine bénéficie en effet d'un redémarrage des investissements étrangers, attirés par les atouts du pays : pouvoir d'achat relativement élevé de la population (8 000 dollars par habitant, alors que la moyenne régionale est de 2 400 dollars), main-d'œuvre qualifiée (même si elle est chère) et possibilité d'exporter dans le MERCOSUR (marché commun entre l'Argentine, le Brésil, le Paraguay et l'Uruguay). General Motors, Mercedes Benz, Mazda et Isuzu augmentent par exemple en ce moment leurs capacités de production à l'échelle de cette zone commerciale : c'est le signe d'un renversement complet de la situation après plusieurs décennies de désindustrialisation. Cependant, le boom argentin actuel ne doit pas faire oublier la précarité née du déséquilibre croissant du commerce extérieur. Le déficit commercial est évalué à 7 milliards de dollars en 1994, après 3,1 milliards en 1993, à cause de la flambée des importations. L'Argentine ne pourra tenir longtemps ce rythme, et beaucoup d'observateurs en concluent plus que jamais à une inévitable dévaluation prochaine du peso, arrimé légalement au dollar depuis 1991.

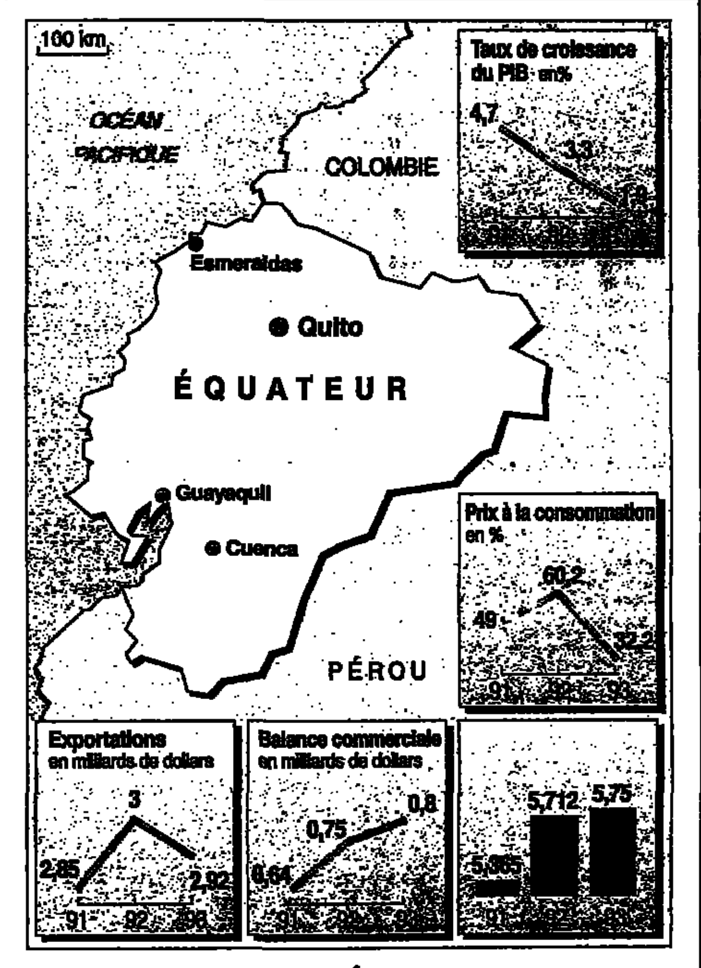
Autre pays à croissance forte, le Chili, qui se situait aux alentours de 10 % à la fin des années 80, a dû adopter une politique économique anti-surchauffe qui a bien réussi. Le PIB a ainsi augmenté de 6 % en 1993, et sa hausse devrait se situer aux environs de 5 % en 1994 et 1995. La Colombie va un peu moins vite, mais n'en jouit pas moins d'une des meilleures santés économiques de l'Amérique du Sud, malgré les sabotages de la guérilla visant tout particulièrement le secteur pétrolier. Ces derniers n'affectent que 2 % au plus du PIB, et la société nationale Ecopetrol, par exemple, les intègre sans difficulté dans ses prévisions de résultats.

Le nouveau président de la République bénéficiera de l'héritage positif de Cesar Gaviria et surtout des nouveaux revenus engendrés par la mise en exploitation des champs pétrolifères de Cusiana et de Cupiaga.

Au Pérou, enfin, la récession a été surmontée en 1993 (+ 6,7 %), mais la politique de rigueur du président Fujimori n'a pas encore pu s'attaquer à l'énorme problème du chômage (plus de 80 % de la population sont considérés comme sous-employés ou sans emploi). Il n'empêche : au Pérou aussi l'on observe un redémarrage spectaculaire des investissements étrangers, qui ont atteint 500 millions de dollars en 1993, contre moins de 200 millions en 1992. Les prévisions de croissance restent bonnes pour l'année en cours, avec plus de 5 %.

Partout, les législations libérales sur les investissements étrangers ont été mises en place et les promesses de croissance attirent des flux de capitaux qui expliquent la bonne santé financière de la région. Le sommet de Miami se présente plutôt bien pour l'Amérique du Sud.

Jean-Luc Chalumeau
Economiste de la Banque Sudaméris (groupe COMIT)



PAYS • L'Équateur

Meilleures perspectives

L'ÉQUATEUR n'a adopté que tardivement, en août 1992, les options d'ouverture économique déjà acquises chez ses voisins sud-américains. Le président Sixto Duran Ballen gouverne depuis cette date avec une équipe dominée par des techniciens et des hommes d'affaires, avec pour premier objectif le rétablissement des grands équilibres. Une loi de modernisation a prévu des privatisations, la réduction du nombre des fonctionnaires et la réforme des administrations. D'autres mesures ont été prises en faveur des investissements étrangers ou pour réformer le marché des valeurs. Le Congrès doit examiner des lois sur la fiscalité, le droit des sociétés, l'électricité, etc.

De premiers effets positifs du programme d'ajustement se sont fait sentir en 1993 : l'inflation est tombée à 32,2 % (contre 60,2 % l'année précédente) et le pays a vu revenir des capitaux privés équatoriens placés à l'étranger, attirés par le niveau élevé des rémunérations. Ces entrées de capitaux, et le fait que l'Equateur a continué à ne rembourser que très partiellement sa dette extérieure de 12,6 milliards de dollars, expliquent le montant élevé des réserves de devises : de l'ordre de 1,3 milliard de dollars actuellement contre 868 millions à la fin de 1992.

L'économie du pays reste largement tributaire des matières traditionnelles : bananes et pétrole. La fiscalité pétrolière assure la moitié des revenus de l'Etat, et les bananes, dont l'Equateur est le premier producteur mondial (52,6 millions de caisses de 18,14 kilos), sont fortement dépendantes des aléas des marchés. De ce point de vue, 1994 devrait être une mauvaise année par suite de la réduction des importations de la CEE privant l'Equateur d'un débouché extrêmement important. Les perspectives économiques générales sont cependant meilleures : 2,2 % à 3 % d'augmentation du PIB en 1994 contre 1,9 % en 1993, avec une inflation de 27 %.

On attend les résultats des nouvelles privatisations, et l'on guette les conséquences de l'accord conclu le 2 mai 1994 avec les banques créancières, d'une part (sur la restructuration de 7,6 milliards de dollars de dettes), et avec le FMI, d'autre part (pour un crédit de 184 millions sur deux ans). Il fallait en effet que l'Equateur règle le problème de sa dette (équivalente à la totalité de son PIB) pour assainir sa position internationale. La réforme prévue de la loi bancaire permettant des participations majoritaires étrangères (au lieu de 49 % au maximum actuellement) devrait y contribuer, ainsi que l'adhésion au GATT. Le gouvernement devra faire preuve d'habileté, car il ne dispose pas d'une majorité stable au Congrès et subit des grèves à répétition qui s'expliquent par l'absence de consensus sur la nécessité des réformes.

J.-L. C.

SECTEUR • Le bâtiment

Fragile reprise

APRÈS avoir atteint en 1993 un minimum historique annuel de 256 000 et un point bas en avril-mai 1993 correspondant à un rythme annuel de 220 000 unités, le nombre de logements neufs mis en chantier en France a remonté progressivement pendant le second semestre 1993 et au premier trimestre 1994, jusqu'à atteindre, sur trois mois, un rythme annuel légèrement supérieur à 320 000 logements neufs. Pour les trois derniers mois disponibles (février à avril 1994), le rythme est de 305 000 logements par an mis en chantier.

La construction de maisons individuelles, sinistrée ces dernières années, a bénéficié cette fois de la relance des prêts aidés à l'accession à la propriété (PAP) et s'établit sur un rythme de 140 000 logements par an. Mais la reprise du logement collectif a été encore plus spectaculaire, grâce à l'accroissement du nombre de prêts locatifs aidés (PLA) et de diverses mesures du plan gouvernemental du printemps-été 1993. Selon les professionnels du bâtiment, d'après des informations remontant du terrain, les logements collectifs mis en chantier correspondent à de petites surfaces.

Mais deux inquiétudes se font jour : sur la remontée des taux d'intérêt à long terme et sur la quantité d'opérations nouvelles. Pour les professionnels, la remontée des taux des prêts à long terme risque de contrarier la reprise du logement. Sachant que le passage d'un taux de 8 % à 10 % signifie une hausse de 13 % des mensualités pour un prêt sur vingt ans, une nouvelle hausse des taux pourrait mettre une partie de la clientèle hors d'état d'acheter un logement.

Autre préoccupation de la Fédération nationale du bâtiment (FNB) : si les permis de construire sont bien orientés pour la construction des maisons individuelles (le rythme de 150 000 mises en chantier est atteint), ils baissent à peu près continûment pour le collectif depuis novembre 1993. La FNB s'interroge donc sur le niveau du flux des opérations nouvelles : *« Le rythme actuel de reprise est excellent mais doit être nuancé par deux risques : la mise en œuvre des opérations nouvelles de promotion suppose une matière première foncière à un coût raisonnable et des financements qui ne soient pas déraisonnablement sélectifs ; d'autre part, il faut un réajustement rapide à la baisse des taux longs. »*

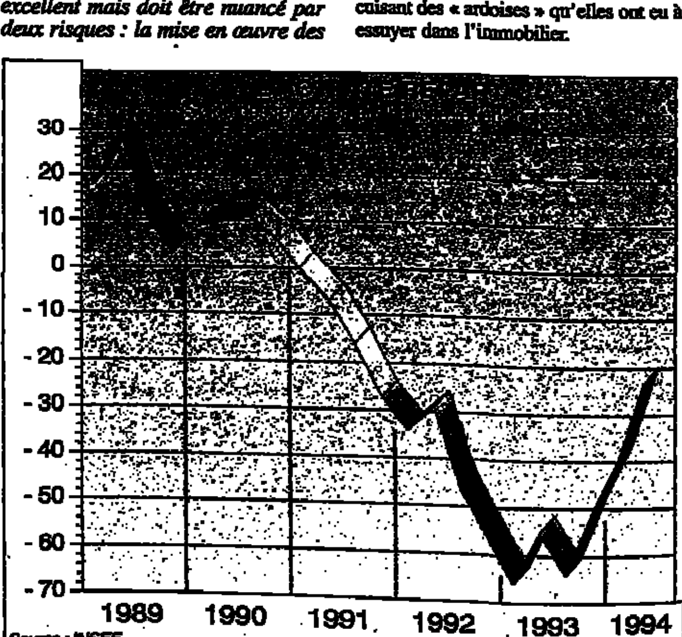
Depuis des mois, les promoteurs-constructeurs se plaignent en effet de la réticence des banques à leur prêter de l'argent pour monter des opérations nouvelles (1). Sur le foncier, plusieurs professionnels estiment que, depuis le début de l'année, les prix commencent à s'ajuster au marché (donc à baisser), ce qui n'était pas le cas auparavant. Abstraction faite de ces deux risques, la FNB table sur 280 000 mises en chantier de logements neufs en 1994.

Le marché du logement n'est pas le seul. Pour les bâtiments industriels, la chute des mises en chantier par rapport au premier trimestre est de 28 %. Pour les bureaux, le recul est de 18 %. Pour les commerces, les surfaces autorisées et commencées au premier trimestre 1994 apparaissent presque stabilisées (– 6 % et – 1 %) par rapport au premier trimestre 1993, tandis que les bâtiments administratifs sont en repli de 6 % à 7 %.

Mais ces difficultés devraient être tempérées par les travaux sur l'existant dans les collectivités locales. Les 4 milliards de prêts professionnels à taux bonifiés, décidés à la fin 1993, progressivement débloqués, devraient générer environ 7 milliards de francs de travaux. S'y ajoute 1 milliard apporté par les caisses d'épargne. De même, le secteur devrait bénéficier des retombées des 4 milliards prévus au titre de la sécurité dans les lycées et collèges. Une part importante de ces travaux sera effectuée en 1994. Une deuxième tranche du même montant est prévue en 1995 tandis que 2,5 milliards de subventions sur cinq ans sont envisagés pour la sécurité dans l'enseignement primaire.

Françoise Vaysse

(1) Les banques gardent un souvenir cuisant des « ardoises » qu'elles ont eu à essuyer dans l'immobilier.



Les graphiques et les cartes de ce supplément sont réalisés par le service infographique du *Monde*.

